Arts et Spectacles : Spécial Cannes

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14703 – 6 F

JEUDI 7 MAI 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Force de frappe sanitaire

L'ORGANISATION mondiale de la santé (OMS), qui a ouvert lundi 4 mai à Genève son assemblée annuelle, vit une profonde mutation. Les bouleversements de la situation internationale ont atteint plus vite qu'on ne le prévoyait généralement les sphères aseptisées de cette organisation où l'administration avait, au fil des ans, pris une dimension tentaculaire et paralysante. Déjà, au début des années 80, l'émergence de la pandémie de sida avait créé un premier choc. Le docteur Jonathan Mann, auquel devait succéder le docteur Michael Merson, avait réussi à développer à Genève une dynamique efficace, en totale rupture avec les habitudes de travail de cette structure bureaucratique.

La politique suivie depuis 1988 par le docteur Hiroshi Nakajima ne s'est fort heureusement pas opposée à cette évolution. Le réalisme de l'actuel directeur général tranche avec l'idéalisme et la douce, autant que dangereuse, utopie qui prévalait durant les années 70. Aujourd'hui, c'est au tour du docteur Bernard Kouchner de chercher à accélérer ce processus.

ON attendait – non sans crainte – le bouillant et « médiatique » nouveau ministre français de la santé et de l'action humanitaire sur le terrain de la politique nationale. En fait, il aura réussi à créer la surprise à la tribune de l'assemblée mondiale de la santé. Fondant ses propositions sur sa longue expérience personnelle de l'urgence humanitaire, M. Kouchner souhaite une rapide et profonde évolution de l'organisation internationale. A ses yeux, cette mutation pourrait être notamment symbolisée par la création d'une « force de frappe sanitaire », dont l'action viendrait s'ajouter à celle de l'UNICEF, du HCR ou de la Croix-Rouge internationale.

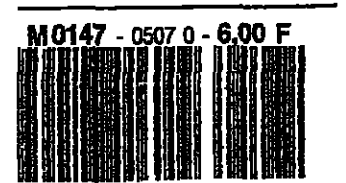
Au-delà de cette proposition, qui n'ira pas sans hérisser plusieurs de nos partenaires européens, le ministre français soulève la question capitale des futures orientations de la politique de l'OMS.

APRÈS avoir fait son deuil d'une conception tiers-mondiste et globalisante de son action, doit-elle associer l'urgence sanitaire et humanitaire aux missions de longue haleine qui sont les siennes ? Si oui, comment faire pour prévenir ici une insupportable compétition ? L'heure est-elle véritablement venue de voir l'OMS mettre en œuvre des actions de « commando » similaires à celles que le docteur Kouchner avait, avec Médecins sans frontières et Médecins du monde, contribué, hier, à développer ?

Sans nier en aucune façon l'importance des situations d'urgence multipliées par l'augmentation des conflits locaux, on ne peut pas totalement inverser la hiérarchie des priorités. Il faut rappeler que les principales difficultés auxquelles l'OMS doit impérativement faire face, comme l'explosion démographique mondiale ou la dissémination du virus du sida sur l'ensemble de la planète, ne relèvent nullement d'une quelconque force de frappe sanitaire.

Lire page 11
l'article de JEAN-YVES NAU

M 0147 - 0507 0 - 6,00 F



La révision constitutionnelle devant le Parlement

Le RPR se scinde sur le traité de Maastricht

L'opposition s'est divisée, mardi 5 mai, sur la révision constitutionnelle préalable à la ratification des accords de Maastricht. Avant d'être rejetée par l'Assemblée, la motion déposée par M. Séguin, l'un des adversaires du traité, a été approuvée par près de la moitié des élus RPR, l'autre moitié s'abstenant.



Lire nos informations pages 8 et 9
et l'article de THIERRY BRÉHIER, page 9

L'effondrement d'une tribune provisoire avant la demi-finale de la Coupe

La catastrophe du stade de Bastia a fait au moins vingt morts

L'effondrement d'une tribune provisoire installée au stade de Furiani (Haute-Corse) a transformé la demi-finale Bastia-Marseille de la Coupe de France de football en tragédie, mardi 5 mai au soir, juste avant le coup d'envoi : le dernier bilan publié mercredi en fin de matinée faisait état de 20 morts et près de 700 blessés. Le ministre de l'intérieur, M. Paul Quilès, a annoncé la création d'une commission d'enquête interministérielle. M. François Mitterrand, à son retour de Séville, devait faire escale mercredi après-midi à Bastia.

De l'aubaine à l'horreur

par Alain Giraudo

Le football français avait la tête dans les nuages, pleine de rêves de victoires et de grandeur. Il attendait que Monaco soit le premier club de l'Hexagone vainqueur d'une Coupe d'Europe. Il s'apprêtait à partir en Suède conquérir la Coupe d'Europe des nations sous la férule de Michel Platini. Il envisageait d'organiser la Coupe du monde en 1998. Il tirait gloire d'avoir vendu une fortune son meilleur joueur, Jean-Pierre Papin, à Milan. Il se flattait même de l'entrée au gouvernement de M. Bernard Tapie, le président du club champion de France pour la quatrième année consécutive. Bref, mardi soir, quelques minutes avant le coup d'envoi de la demi-finale de la Coupe de France Bastia-Marseille et quelques heures avant celui de la finale de la Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe Monaco-Werder Brême, le football français s'apprêtait à faire la fête. Comme si tout allait pour le mieux dans le meilleur des footballs du monde. Comme si, à force de vivre à découvert, il n'était pas au bord de la faillite. Et, en quelques secondes, ses rêves sont devenus cauchemars. Une tribune bascule, des corps chutent, s'écrasent. C'est le drame, l'horreur ! Des morts, des centaines de blessés. Les images parvenues du stade de Furiani, dans la banlieue de Bastia, sont d'une banale cruauté.

Elles s'inscrivent dans le prolongement de celles qui avaient accompagné les tragédies de Bradford, de Sheffield ou de Katmandou. Des catastrophes dont on estimait la France à l'abri. Des drames qu'on avait attribués à la vétusté des installations, ou à l'incapacité des services de sécurité. Rien de tel ne semblait possible dans les départements français.

Lire la suite page 13

Lire aussi

L'Allemagne en quête de consensus

Affaibli par les grèves et les différends de la coalition, M. Helmut Kohl veut dialoguer avec le SPD

par Daniel Vernet

Une idée fausse se répand en Europe : les grèves dans les services publics marqueraient l'échec du « modèle allemand », fait de paix sociale, de stabilité économique et de rigueur financière. Il est vrai que l'Allemagne traverse une passe difficile : l'inflation est supérieure à ce qu'elle est en France et même en Grande-Bretagne, les déficits publics se creusent, les taux d'intérêt augmentent, la croissance stagne, et la partie orientale du pays vit sous perfusion.

Pour la première fois depuis dix-huit ans, les services publics sont arrêtés depuis plus d'une semaine, et la coalition gouvernementale elle-même vacille, après l'annonce de la démission du ministre des affaires étrangères et vice-chancelier, Hans-Dietrich Genscher, l'homme fort du Parti libéral. Le tableau n'est pas brillant, mais de là à parler d'une remise en cause du « modèle allemand », il y a un pas qu'il ne faut pas franchir sans précaution.

Le terme de « modèle », en lui-même contestable, a un destin paradoxal. Il a été utilisé pendant la campagne électorale de 1976 par Helmut Schmidt, qui chercha alors à convaincre, avec succès, que sous sa direction la République fédérale était décidément dans tous les domaines le meilleur élève de la classe. Cette « arrogance », reprochée communément à l'ancien chancelier, irritait ses voisins et partenaires.

Lire la suite page 4
et l'article d'ÉRIC LE BOUCHER sur le plan de réduction des dépenses publiques allemandes page 20

Les recettes de M. Lagardère

Le PDG de Matra-Hachette garde le contrôle de son groupe

par Annie Kahn

M. Jean-Luc Lagardère est un expert. Non content d'avoir bâti un groupe pesant plus de 53 milliards de francs durant les trente années de sa vie de patron, celui qui avait construit sa réputation sur son flair en matière de technologie et ses intuitions quant à l'avenir réservé au secteur de la communication a mis deux autres cordes à son arc.

Tout d'abord, il vient de prouver qu'il était capable de rebondir après un échec massif, celui de La Cinq, et même d'en tirer profit. Lui qui rêvait depuis des années de fusionner Matra et Hachette, y parvient finalement. La crise financière d'Hachette, lui en donne l'occasion. Les lourdes pertes du groupe d'édition se doublent d'un fort endettement. Matra a des résultats certes en baisse, mais qui restent positifs, et un faible endettement. En adossant l'un à l'autre, on rend ainsi l'ensemble nettement plus présentable.

Ensuite, M. Lagardère affirme sa maîtrise dans l'art et la manière de garder le contrôle d'un groupe sans avoir les moyens d'en assurer le financement. A ceux, nombreux sans doute, qui cherchent à atteindre le même objectif, on peut conseiller d'analyser ses méthodes. Trois recettes lui ont permis ces dernières années de parvenir à ses fins.

Les deux premières sont purement financières : elles ont pour noms barbares TSDI pour titres subordonnés à durée indéterminée et ORCI (obligations remboursables en certificats d'investissement). Sous ces sigles complexes se cachent en fait deux moyens de lever des capitaux sans pour autant concéder la moindre parcelle de pouvoir.

Lire la suite et l'article de MICHEL COLONNA D'ISTRIA page 16

Un entretien avec Ismaïl Kadaré

L'Albanie nous était le pays le plus inconnu de l'Europe lorsque parut en France en 1970 *le Général de l'armée morte*, le roman d'un extraordinaire conteur de trente-quatre ans, Ismaïl Kadaré. Depuis, près de vingt titres ont été publiés, pour témoigner, à des années-lumière du réalisme socialiste, de l'âme de son peuple. Réfugié à Paris où il prépare une édition complète de ses œuvres et un nouveau roman, *la Pyramide*, il se sent libre de revenir à Tirana et s'explique avec José-Alain Fralon et Nicole Zand.

Page 2

Nouvelle tension entre la Russie et l'Ukraine

Le Parlement de Crimée a proclamé l'indépendance de la presqu'île.

Page 3

Scission consommée à la FEN

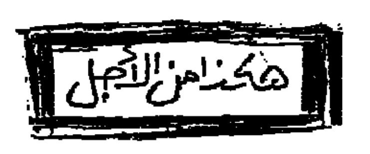
L'exclusion de deux syndicats minoritaires marque la fin de 45 ans d'unité.

Page 14

Approbation de l'accord sur les dépenses de santé

Page 17

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,60 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



Le retour d'Ismaïl Kadaré en Albanie

«Mon pays est peut-être mieux préparé que les autres à la démocratie» nous déclare l'écrivain avant son départ pour Tirana

Exilé en France depuis l'été 1990, l'écrivain albanais Ismaïl Kadaré, est parti, mercredi 6 mai, pour Tirana. A la veille de son départ, il s'était confié au «Monde».

« Est-ce que vous n'avez pas un peu peur de retourner à Tirana ?

– Oui, peur des désillusions. Peur de rencontrer quelqu'un qui a été défiguré par un accident. J'avais déclaré que je ne reviendrais pas en Albanie tant qu'il n'y aurait pas la démocratie, mais j'avais toujours le contact avec l'opposition (j'ai même accompagné le président Berisha lors de son voyage à Washington). Je vais passer quelques semaines en Albanie, mais je garde mon appartement à Paris, un pied-à-terre pour travailler avec mon éditeur qui prépare l'édition de mes œuvres complètes. Dix volumes... Depuis les dernières élections, je me suis préparé à ce voyage qui n'était plus qu'une question administrative. Une question de passeport, car pour l'instant, avec mon statut de réfugié politique, j'ai le droit d'aller dans tous les pays, sauf le mien.

– Comment répondez-vous à ceux qui vous reprochent d'avoir quitté votre pays il y a dix-huit mois ?

– C'est très clair. Le processus démocratique était bloqué, Ramiz Alia m'avait trompé comme je l'ai expliqué dans *Printemps albanais*. Il était impensable de publier une déclaration dans la presse albanaise. Qu'est-ce que je pouvais faire de très scandaleux, qui serait un choc pour la dictature ? ... La meilleure chose était de partir moi-même et de m'exprimer dans la presse mondiale. C'était très simple, sinon l'Albanie risquait de durer comme Cuba. Je suis parti : aucun autre acte politique de ma part n'aurait eu un tel poids.

– Craignez-vous que se crée un culte de la personnalité autour du président Berisha ?

– C'est un petit risque, pas un grand. Je pense que Berisha est un démocrate romantique, lyrique plutôt. C'est un ami à moi. Je suis sûr qu'un homme comme lui saura éviter les dangers du culte.

– Comment peut-on apprendre la démocratie dans un pays qui ne l'a jamais connue comme l'Albanie ?

– L'Albanie n'est pas plus étrangère à la démocratie que les autres pays des Balkans. Elle était peut-être mieux préparée que les autres par sa longue amitié avec l'Europe. Cette amitié a été interrompue par l'Empire ottoman, mais son souvenir est très profond. L'Europe est toujours présente dans les ballades et chansons populaires albanaises. On y trouve les noms de Berlin, de Paris, de Londres, et cela de manière très naturelle. Cette Europe perdue a toujours été comme une nostalgie, comme quelque chose d'impossible, comme un rêve. Moi je pense qu'une nostalgie, c'est toujours une réalité.

» Il ne faut pas oublier non plus que le servage n'a jamais existé en Albanie. La vie individuelle, la propriété privée ont constitué une base primitive de la démocratie. Les Albanais vivaient de manière très séparée de l'Etat. Nous vivions dans une égalité, certes primitive, mais une égalité jamais violée par personne. Nous étions égaux devant les lois, devant l'honneur, devant les lois éternelles de la vie.

» Le fameux «canon», l'ancien code coutumier des Albanais qui vient de l'Antiquité, il était primitif, il était cruel, mais quand même il était démocratique. Une démocratie primitive. Voilà pourquoi le communisme a toujours été très hostile au canon, car c'était quelque chose d'antitotalitaire par son éloge suprême de l'individu. Dernier point : nous avons connu aussi la démocratie parlementaire. Pas très longtemps, certes, mais tout de même son souvenir est resté vivace. Parce qu'elle a été dirigée par l'un des plus grands écrivains d'Albanie, Fan Noli, qui a été le chef de l'Etat en 1924.

– Il n'en demeure pas moins que le passage à la démocratie pose problème...

– La mentalité balkanique et bolchevique en même temps ! Il ne faut pas oublier que l'Albanie fait partie de la péninsule balkanique, un univers un peu étrange et particulier. Mélangée avec le communisme, vous pouvez imaginer ce que ça donne. Il faut du temps pour que cette mentalité soit extirpée. Mais pas aussi longtemps que vous l'imaginez. Deux ou trois ans, pas plus.

– Ne va-t-on pas assister à un retour de la religion ?

– Je ne le crois pas. Si l'Albanie est homogène au point de vue national, elle ne l'est pas en ce qui concerne les religions. Certains pensent que l'islam pourrait constituer un danger et jouer un grand rôle. Je ne le crois pas, car toute notre tradition démocratique repose sur une lutte en faveur de la civilisation européenne. L'islam, en Albanie, c'est un épisode pas très long. Au maximum trois siècles et demi dans une vie qui a duré vingt siècles, Non, chez nous, l'islam n'a pas de racines profondes. C'est un islam très tolérant, je dirais européen.

– Mais dans ce pays, aujourd'hui sans repères moraux, qu'est-ce qui peut servir de lien ?

– La culture albanaise. C'est la valeur la plus sûre, la plus ancrée dans la mémoire. Rien d'autre. Et quand je parle de culture, j'englobe aussi la religion. Ce qui est triste, parfois, c'est que ce sont quelques intellectuels albanais, qui n'ont rien fait pour la démocratie, qui crient le plus fort. Ils pensent que s'ils étaient médiocres durant la dictature, c'était la dictature qui les rendait médiocres. Mais ils seront toujours médiocres, même en démocratie.

– Mais pour les moins de cinquante ans, cette culture n'existe pas.



– La culture a résisté au communisme. La vraie littérature dans les pays totalitaires, c'est déjà de la résistance, de la contre-culture, une contre-valeur, une nourriture spirituelle. Si elle est grande, si elle est vraie, la littérature est quelque chose de très subversif.

– Vous avez été subversif ?

– Oui, bien sûr.

– Pourquoi, alors, vous a-t-on publié ?

– Pourquoi ? C'était à demi légal, ce que je faisais. Tout le monde savait en Albanie quelle était ma position, surtout les intellectuels, et même l'Etat. La moitié de mes livres étaient interdits et tout le monde le savait, mais tout le monde lisait. Et chacun se disait : cette dictature, elle est obligée de tolérer quelque chose quand même. Voilà ce qu'est la résistance. *Le Palais des rêves*, par exemple, était un livre très connu en Albanie. Je savais qu'il allait être interdit. Je l'ai écrit quand même.

«Hodja ne voulait que le pouvoir»

– Mais il a été publié ?

– Oui, mais il a été interdit après comme tous mes livres. Sauf *le Concert*, qui avait été interdit avant sa publication. A cause du soupçon que je jetais sur l'assassinat de Lin Piao. Cela racontait comment on assassine dans un pays communiste, comme à l'époque de Shakespeare. C'était vraiment dangereux pour moi car je décrivais une atmosphère lugubre, pleine de fantômes. Et Hodja, qui assassinait lui aussi, est devenu fou. Ils m'ont dit : tu fais allusion au pouvoir communiste. J'ai dit : je n'ai écrit que sur la Chine. Non, ont-ils rétorqué, tu as écrit sur l'Albanie, c'est très clair.

– Si vous écriviez aujourd'hui** le Grand Hiver **brosseriez-vous le même portrait d'Hodja ?

– Premièrement, un écrivain vivant a toujours le droit de faire des retouches. J'en fais toujours, plutôt d'ordre artistique. J'ai le droit de changer ce que je veux puisque je suis vivant. C'est mon œuvre, c'est ma machine, je peux la perfectionner. Qu'est ce que je pourrais faire pour *le Grand Hiver*, par exemple ? Pas grand-chose. Toute la partie principale, le dialogue avec Khrouchtchev, je ne peux pas le changer car c'est un document authentique. Si, dans ce dialogue, il se crée une sympathie pour Hodja, c'est parce que, paradoxalemenent, même si Khrouchtchev était plus sincère, c'est Hodja qui avait raison du point de vue historique. Il dit : nous avons le droit de ne pas être le vassal de l'Union soviétique, nous avons le droit de nous déterminer. C'est juste, du point de vue moral, historique. Toute cette partie est inchangeable.

» Mais il faudrait ajouter la clef de l'énigme : Hodja n'était pas du tout sincère, il n'a pas fait cela pour l'Albanie mais pour lui-même. Il a rompu parce que Khrouchtchev voulait le renverser. Il a donné à rêver à tout le monde en affirmant vouloir sortir du camp socialiste. Il ne dit rien, alors, sur la Chine, et tout le monde a pensé que nous allions nous rapprocher de l'Europe. Hodja était très égoïste, il n'était pas du tout un communiste. Hodja, il aurait pu se proclamer roi, fasciste, communiste, gaulliste... A une seule condition : qu'il reste au pouvoir. En 1960, quand Hodja a fait sortir l'Albanie du camp socialiste, l'Occident avait tous les moyens de le tromper.

– Le tromper ?

– Quand la police arrive dans une banque où des bandits ont pris en otages quelques clients, la première chose à faire n'est pas de faire la morale aux gangsters, mais de les tromper, pour qu'ils posent leurs armes. Il aurait fallu procéder de la même manière dans les pays totalitaires communistes. Là, ce sont des nations entières qui avaient été prises en otages. Il fallait tromper les bandits. Face à un monstre, chacun a le droit de se défendre... Il y avait une symétrie morale pour l'écrivain que je suis. Moi aussi, j'avais le droit d'employer tous les moyens pour me défendre contre le pouvoir... Pour en revenir à l'Occident, il pouvait tromper Hodja et l'histoire de l'Albanie aurait été changée. Tito, vous croyez qu'il était meilleur qu'Hodja ? C'est lui qui a appris à Hodja comment commettre ses premiers crimes. On a tout pardonné à Tito, car l'Occident s'intéressait à la Yougoslavie, et pas à l'Albanie. L'Albanie c'était petit. On a préféré le gros morceau.

– Mais dans** le Grand Hiver, **Hodja est plutôt sympathique...

– Je ne pouvais pas écrire qu'il n'était pas sincère. Pour deux raisons : d'abord, parce que c'était interdit et ensuite parce que j'avais encore des illusions. Il y a vingt ans, quand j'ai écrit ce roman, Hodja n'avait pas encore commis la moitié de ses crimes. Je savais qu'il était sans principes, qu'il pouvait trahir le communisme. Il a trompé tout le monde. Il a fait rêver la nation albanaise en lui promettant une autre vie et, en même temps, il condamnait ceux qui s'en réjouissaient. Il a tendu un piège à la nation albanaise tout entière. Cela, je l'ai écrit dans *le Concert* ; et le livre a été interdit.

– Jusqu'à quelle année vous êtes-vous trompé sur Hodja ?

– Il y a eu une campagne très dure contre *le Grand Hiver* et mon roman a été presque interdit. Comme il était très vaniteux, Hodja a estimé que figurer dans un livre était très important. Et comme il figurait dans le livre, il ne pouvait le condamner officiellement sans détruire le portrait de lui qui y figurait. Après ce roman il a toujours été énervé contre moi et j'ai été condamné plusieurs fois. En 1975, au cours d'une réunion secrète, j'ai été accusé d'avoir appelé à une rébellion armée dans un poème. Ce n'était pas vrai, mais j'ai accepté presque inconsciemment l'accusation.

– Les gens qui se sont comportés ainsi, faut-il aujourd'hui les juger ?

– C'est Hodja qui dirigeait tout. Ramiz Alia suivait, car il dirigeait la culture. Il ne faisait que suivre le scénario qu'on lui donnait. Moi, je suis plutôt pour la réconciliation nationale, mais aussi pour condamner ceux qui ont commis beaucoup de crimes, ceux qui étaient trop zélés, sadiques même. Ils sont quelques centaines, quelques milliers. Personne ne doit en avoir pitié.

«La volonté aurait suffi pour savoir»

– Vous avez créé dans la dictature. Ces masques, ces intrigues à double fond, c'est votre art, mais aussi peut-être l'environnement. Comment écrivez-vous maintenant ?

– C'est étrange, mais la liberté n'a rien changé à ma façon d'écrire.

– Depuis que vous êtes en France, vous n'avez pas écrit de fiction ?

– J'ai un roman qui va paraître dont une moitié a été écrite là-bas et l'autre ici. Lorsque j'écrivais là-bas, je savais que c'était très dangereux, mais quand vous lirez le roman vous ne pourrez pas savoir où ont été écrits tels ou tels chapitres.

– Vous êtes d'une habileté redoutable.

– Pas du tout. Quand j'évoquais le passé sublime de l'Albanie, je faisais déjà de la résistance contre l'histoire communiste, qui était pleine de héros stupides, du culte des secrétaires du Parti, de héros qu'il fallait glorifier jusqu'à la folie. N'oubliez pas que le plus grand héros, pour les écoliers soviétiques, a été Morozov, parce qu'il avait dénoncé ses parents... C'est parce que j'ai lutté contre cette fausse culture que j'ai été si longtemps à moitié interdit.

– Pourquoi à moitié seulement ?

– Peut-être parce que j'étais connu à l'étranger, ça a dû jouer. Mais quand j'ai été condamné, en 1975, personne n'a bougé.

– Personne ne le savait ?

– Toute l'Albanie le savait. Toutes les ambassades le savaient. Je ne répondais plus aux invitations, je ne publiais plus, je ne voyageais plus, je ne répondais pas aux lettres. Et quand, en 1967, presque tous les écrivains albanais ont été chassés des villes, personne n'en a parlé. Même parmi les écrivains de la diaspora albanaise. Il suffisait d'un peu de volonté pour savoir. D'accord, on a parlé pour moi, mais pendant trois ans, tout le monde m'a oublié. Comme si je n'existais plus. Mon éditeur savait aussi. J'ai appris que dans ce pays vous pouviez être mort, fusillé, sans que personne n'en parle...

– A cette époque vous aviez encore des fonctions oficielles ?

– J'étais député. Mais je n'avais pas le droit de publier. Vous imaginez un député qui n'a pas droit de publier des romans ?

– Vous auriez pu refuser d'etre député ?

– Pas du tout. Tous les écrivains connus étaient députés. On ne savait même pas qu'on vous mettait sur les listes ; et vous étiez élu avec cent pour cent des voix.

– Ce qui est étrange, c'est que dans ce régime, qui a été un des plus durs du système communiste, il y avait un rapport ambigu entre le pouvoir et les intellectuels...

– Vous avez raison. Le président des écrivains, Agolli, m'a parfois critiqué mais lui aussi était parfois interdit. Ça dépendait. Il y a eu des années de dégel dont les intellectuels profitaient, dégel qui dépendait de l'humeur d'Enver Hodja. Comme il était fou et un peu délirant, il tolérait certaines choses. Par vanité aussi. Mais il était intelligent aussi, et il n'était pas facile de le tromper.

– Vous qui avez connu l'URSS, vous aviez l'impression que les gens étaient convaincus ?

– La plupart, oui, les dirigeants. En Albanie, c'était un autre type de dirigeants : il y en avait qui étaient convaincus, mais parfois c'est eux qui tombaient en disgrâce. En Russie, le communisme était enraciné plus profondément. Peut-être qu'en Russie je n'aurais jamais pu être publié. En Albanie la censure n'était pas institutionnalisée, elle était partout, alors on pouvait lui échapper. Je me souviens d'écrivains russes qui attendaient un visa de censure pour leur livre sans savoir qui était le censeur, tandis qu'en Albanie je savais quel rédacteur s'opposait à moi et je pouvais réagir. Je me souviens, quand j'ai donné le manuscrit de *l'Année noire* à la presse, quelqu'un de l'Union des écrivains a décidé d'écrire une lettre contre ce livre pour l'arrêter. Qu'est-ce que je pouvais faire ? J'ai dit à un de mes amis, fais-lui peur, bats-le. On peut faire des choses vulgaires pour se sauver... C'est grâce à ces menaces que mon roman a été publié ; mon roman a été publié, il a été critiqué tout de suite, bien sûr, mais il était déjà épuisé.

– Certains vous reprochent à Tirana d'en avoir un peu trop fait, peut-être par amour de votre littérature, par volonté de publier vos livres, d'avoir trop vu Ramiz Alia ou Enver Hodja...

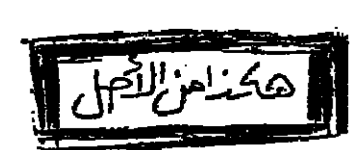
– Je n'ai rencontré Enver Hodja qu'une fois. Tout le reste est une légende répandue par des idiots. Ils disent cela parce que, dans un tel pays, après la dictature, chacun veut se décharger. Tout le monde accuse tout le monde. Les esclaves sont très nerveux. Ils disent qu'ils n'avaient rien compris, que les intellectuels ne les avaient pas informés. Ils avaient tout compris, tous. Ils voyaient à la télévision italienne ce que c'était que la liberté, ils ne peuvent pas se dire innocents.

– Quand Enver Hodja est mort, vous avez écrit une lettre au** Monde **pour nous reprocher de n'être pas objectifs. C'était un écrit de commande ?

– Quand Hodja est mort, tout le monde lui a rendu hommage. Pas moi. Au bout de trois jours, le ministre des affaires étrangères me l'a reproché et m'a demandé de répliquer aux moqueries, surtout dans les journaux yougoslaves, sur les pleurs des Albanais. J'ai accepté d'écrire sur le fait qu'il ne faut pas se moquer du deuil, que Hodja était au centre de cette époque et que ce n'était pas bien de parler de restauration de la monarchie. J'ai donné trois phrases et ils les ont traduites. L'écrivain, c'est la personne la plus fragile. Tout le monde peut lire ce qu'il a écrit. C'est très facile d'attaquer un écrivain. Mais les autres, ils ont l'avantage d'être cachés. Moi, ce qui m'attriste, c'est que j'ai l'impression qu'aujourd'hui le monde n'aime pas la littérature. Tout le monde me demande si je vais devenir ministre ou premier ministre, moi je prends ça comme une insulte. Tous mes amis savent bien que je n'aime pas le pouvoir. Pour moi, c'est absurde. D'abord, je pense à la littérature. Je suis né pour autre chose que le pouvoir. Je suis d'une autre planète.

Propos recueillis par
JOSÉ-ALAIN FRALON
et **NICOLE ZAND**

► Les œuvres d'Ismaïl Kadaré sont publiées par les Editions Fayard.



UKRAINE : la « main de Moscou » ?

Le Parlement de Crimée a proclamé l'indépendance de la presqu'île

Alors que le président ukrainien, M. Leonid Kravtchouk, a entrepris, mardi 5 mai, une visite officielle aux Etats-Unis, le Parlement de Crimée, cet ancien territoire russe cédé à l'Ukraine en 1954, a proclamé, le même jour, l'indépendance de la presqu'île.

MOSCOU

de notre correspondant

L'Ukraine risque-t-elle désormais vraiment de perdre la Crimée ? Le vote, mardi 5 mai, par le Parlement de Crimée, à une forte majorité, d'une « proclamation d'indépendance » constitue en tout cas une nouvelle étape d'un processus que les dirigeants de Kiev ne parviennent décidément pas à enrayer. La « proclamation » a certes encore, au stade actuel, les allures d'un manifeste, d'ailleurs accompagné d'une demande de négocations avec Kiev, et elle devra être confirmée par un référendum prévu pour le 2 août. En tout état de cause, des obstacles considérables devront être surmontés si cette presqu'île de deux millions et demi d'habitants, étroitement dependante de l'Ukraine dont elle reçoit notamment toute son eau, entend vraiment devenir, comme l'indique le texte voté par les députés réunis à Simferopol, *« un Etat souverain qui conduira ses relations avec les autres états conformément au droit international »*.

Mais, en apparence au moins, la Crimée, ou plus exactement son Parlement actuel, suit une démarche qui fut celle de l'Ukraine elle-même à l'automne dernier : déclaration d'indépendance d'abord, référendum ensuite. Deux questions doivent être posées à la population, majoritairement russe, mais qui compte tout de même environ 600 000 Ukrainiens et 200 000 Tatars, sans compter tous les autres Tatars qui rêvent de revenir un jour dans leur patrie d'origine. La première question *« Etes-vous en faveur d'une République de Crimée, indépendante dans une union avec d'autres Etats »* est en réalité passablement ambiguë, car elle laisse la porte ouverte aussi bien à l'existence d'un Etat à part entière au sein d'une Communauté, qu'une appartenance à une Ukraine qui serait entre-temps devenue une fédération, ou même à un rattachement à la Fédération de Russie.

Grande candeur

La seconde question consistera simplement à demander l'approbation du vote émis mardi 5 mai par le Parlement de Crimée, mais là non plus tout n'est pas vraiment limpide : le président de ce Parlement, M. Nikolaï Bagrov, a ainsi fait valoir, selon l'agence Interfax, qu'une réponse positive ne signifierait pas forcément que la Crimée cesserait de faire partie de l'Ukraine...

La proclamation d'indépendance pourrait donc s'interpréter essentiellement comme un moyen de se donner des atouts supplémentaires dans une négociation avec l'Ukraine. Plus crûment, un député représentant la Crimée au Parlement de Kiev, M. Vladimir Sevastianov, explique qu'il s'agit en fait d'un *« chantage »* destiné à obtenir des concessions supplémentaires, en particulier en matière économique. Pour sa part, le responsable adjoint du parti indépendantiste, M. Alexandre Netchaev, assure qu'en aucun cas l'indépendance de la presqu'île ne peut déboucher sur un rattachement à la Russie, dont elle fut «détachée» en 1954 : *« Le train pour la Russie est déjà parti, c'est trop tard. »*

Il reste que l'affaire demande à être gérée avec le plus grand soin pour éviter qu'elle ne débouche sur un conflit politique majeur entre l'Ukraine et la Russie, d'autant que les Ukrainiens voient tout naturellement la *« main de Moscou »* dans la campagne pro-indépendantiste organisée sur place avec d'importants moyens depuis quelques mois. Plusieurs responsables russes ont d'ailleurs abattu leurs cartes avec une grande candeur. M. Vladimir Loukine, alors président de la commission des affaires étrangères du Parlement et nommé entre-temps ambassadeur aux Etats-Unis, avait ainsi suggéré, en janvier dernier, dans un rapport officiel, d'utiliser la menace d'une remise en cause de l'appartenance de la Crimée à l'Ukraine pour faire échec aux revendications de Kiev sur une partie de la flotte de la mer Noire. Plus récemment, le vice-président russe Alexandre Routskoï s'était rendu sur place et avait proclamé tout de go que non seulement la flotte mais la Crimée elle-même devaient appartenir à la Russie.

L'ancien vassal

Une certaine dynamique a ainsi été créée, et le mouvement risque d'être difficile à contrôler, d'autant que l'enjeu est infiniment plus important que celui de la flotte. Pour le président ukrainien, perdre la Crimée serait perdre la face, et peut-être à terme le pouvoir. M. Kravtchouk, si fort qu'il puisse paraître actuellement sur le plan intérieur, serait nécessairement tenu pour responsable de l'insulte faite au jeune Etat ukrainien. C'est précisément le rêve que caressent nombre de Russes, ulcérés par le comportement de cet homme qui incarne avec insolence l'émancipation de l'ancien «vassal» qui se veut désormais l'égal de la grande Russie. Tous les ingrédients d'une méchante affaire sont donc là, et la suite pourrait dépendre du choix que feront les plus hauts responsables, et en premier lieu Boris Eltsine. L'envie de donner une bonne leçon à l'Ukraine en général et à M. Kravtchouk en particulier en vaut-elle la chandelle, le risque de dérapage n'est-il pas trop grand ?

En attendant, les députés de Crimée ont au moins réussi à gâcher le plaisir légitime que M. Kravtchouk doit éprouver à être reçu en grande pompe à Washington, avec discours au Congrès et invitation à la résidence privée de Camp David. C'est pour l'administration américaine l'occasion de rattraper quelques impairs (notamment le catastrophique discours prononcé l'été dernier à Kiev par un président Bush proclamant que pour l'Ukraine la seule voie était le respect de l'autorité du Kremlin, alors occupé par M. Gorbatchev). Les Etats-Unis admettent désormais qu'ils ont tardé à comprendre qu'une certaine époque était révolue. *« Il est juste de dire qu'au début de l'année nous n'étions pas assez attentifs aux besoins d'un Ukraine nouvelle et indépendante »*, a ainsi déclaré un haut responsable de l'administration.

Mais, de son côté, M. Kravtchouk doit aussi faire la preuve qu'il n'est pas un homme imprévisible sinon instable qui utilise inconsidérément ses atouts. Les Américains ont ainsi très peu apprécié ses revirements apparents concernant le rapatriement en Russie des armes nucléaires déployées en Ukraine, ou sa volonté de participer aux négociations sur le désarmement nucléaire. Sans doute pour apporter la preuve de leur sagesse et de leur bonne volonté, les Ukrainiens ont achevé avec plus d'un mois d'avance le transfert des armes nucléaires tactiques de leur territoire vers celui de la Russie (l'annonce en a été faite mardi à Moscou par un général russe). Il leur reste, entre autres, à convaincre les Américains du sérieux de leur plan de réformes économiques, considéré à Washington avec moins d'indulgence que celui du premier vice-premier ministre Egor Gaïdar. Et aussi à obtenir des Etats-Unis qu'ils usent de leur influence à Moscou pour empêcher que l'épine plantée en Crimée ne provoque une infection généralisée des relations entre les deux «grands» de l'ex-URSS.

JAN KRAUZE

BOSNIE-HERZÉGOVINE : en abandonnant le contrôle de l'armée

La Serbie tente d'apaiser la communauté internationale

Alors que les autorités bosniaques réclament le retrait de l'ex-armée fédérale de Bosnie-Herzégovine et la somment de quitter les casernes de Sarajevo avant le mercredi 6 mai à minuit, la présidence yougoslave, réduite à la Serbie et au Monténégro, a déclaré, mardi à Belgrade, qu'après la proclamation de la *« nouvelle Yougoslavie »* le 27 avril, *« les questions relatives à l'armée en Bosnie-Herzégovine ne faisaient plus partie de ses compétences »*. Elle a donc décidé de laisser aux trois communautés – musulmane, serbe et croate – de cette République le soin de prendre en charge ses effectifs.

BELGRADE

de notre correspondante

La décision de la présidence « yougoslave » vise surtout à apaiser la communauté internationale, qui avait ces derniers jours vivement critiqué le comportement de l'armée et condamné son intervention en Bosnie-Herzégovine. Elle n'implique pas en effet le retrait des troupes ex-fédérales de Bosnie-Herzégovine mais elle permet à la présidence, comme l'a avoué son vice-président, le Monténégrin Branko Kostic, *« de décliner toute responsabilité dans les événements à venir en Bosnie-Herzégovine »*. D'ici au 19 mai, quelque quatre mille soldats et officiers originaires de Serbie et du Monténégro quitteront, avec leurs armements, la Bosnie-Herzégovine. Selon la présidence, le reste des effectifs basés en Bosnie et originaires de la République restera sur place et *« sera pris en charge par les autorités des trois communautés ethniques »*. D'autre part, les soldats et officiers bosniaques en service en Serbie et au Monténégro devraient regagner leur République.

Le résultat de ces va-et-vient est simple : les troupes de l'ex-armée fédérale stationnées en Bosnie-Herzégovine ne seront quasiment pas réduites et seront sans doute reprises en charge par les autorités sécessionnistes serbes puisque 85 % des soldats qui les composent sont serbes. Au lieu d'avoir une armée serbo-yougoslave commandée par Belgrade, la Bosnie-Herzégovine aura une armée serbe commandée par des autorités locales sécessionnistes. La puissance de cette nouvelle armée pourra être rapidement décuplée puisqu'il y a déjà environ soixante mille Serbes en armes et que les enclaves serbes de Bosnie-Herzégovine ont proclamé mardi la mobilisation générale. A la veille de nouvelles sessions de la CEE et de la CSCE sur la crise yougoslave, Belgrade abuse ainsi de la crédulité européenne dans l'espoir que la fédération serbo-monténégrine échappera, une fois de plus, aux sanctions sans faire la moindre concession sur le fond.

En dépit d'un accord de cessez-le-feu *« immédiat »* signé, mardi 5 mai à 20 heures, par la direction bosniaque et l'armée serbo-fédérale en présence des représentants de la mission européenne d'observation et de la force de protection de l'ONU, les obus ont continué à tomber sur Sarajevo, et notamment sur son centre historique. L'arrivée de l'émissaire spécial des Nations unies, M. Marrack Goulding, n'aura pas non plus procuré à la ville les quelques heures de trêve qui accompagnent généralement la venue de médiateurs étrangers.

Dans la matinée, Sarajevo avait été le théâtre de violents affrontements. Les milices serbes, soutenues par les chars de l'ex-armée fédérale tentaient, dans les faubourgs, de venir à bout des dernières poches défendues par les forces bosniaques et avançaient jusqu'aux «frontières» de Sarajevo qu'elles revendiquent sur leur carte du partage ethnique de la capitale bosniaque. Selon l'un des dirigeants sécessionnistes serbes, Todor Dutina, ces milices contrôlent désormais 50 % de la ville.

FLORENCE HARTMANN

□ **L'Albanie demande le droit à l'autodétermination pour le Kosovo.** – Le président albanais, M. Sali Berisha, a demandé, mardi 5 mai, la reconnaissance du droit à l'autodétermination pour la population à majorité albanaise de la province yougoslave du Kosovo et l'octroi d'une autonomie territoriale pour les régions de la République de Macédoine où les Albanais sont en majorité. *« La reconnaissance du droit à l'autodétermination est la seule solution pour éviter un bain de sang au Kosovo »*, a affirmé M. Berisha au cours d'une conférence de presse à Bruxelles. – *(AFP.)*

TADJIKISTAN

L'état d'urgence a été décrété

Quatre personnes au moins ont trouvé la mort au cours d'affrontements entre forces gouvernementales et milices d'opposition, mardi 5 mai, au Tadjikistan. Selon le député tadjik Djamchid Sadullaïev, des militants d'opposition ont tiré sur un rassemblement progouvernemental en fin d'après-midi dans la capitale, Douchanbé, faisant un mort. De son côté, l'opposition a rapporté que des soldats des forces gouvernementales avaient ouvert le feu sur des gardes de l'opposition, postés à un barrage, dans le district de Leninsky, à une vingtaine de kilomètres de la capitale. Cette attaque a fait trois morts, selon les opposants musulmans

Après plusieurs heures de violences, les deux parties sont convenues d'observer une trêve afin d'entamer des négociations sur le retrait ou le désarmement des milices. Le président Rakhmon Nabiev, qui n'est pas apparu en public, a décrété l'état d'urgence, imposant un couvre-feu nocturne et la mise en état d'alerte des troupes stationnées dans la capitale. Malgré le couvre-feu, les manifestations se sont poursuivies à Douchanbé dans la soirée.

Des opposants musulmans et libéraux se sont emparés du siège de la télévision. Annonçant la conclusion de la trêve, ils ont appelé les soldats des «unités d'autodéfense» à rentrer chez eux. Selon l'opposition, la garde présidentielle spéciale créée pendant le week-end devait aussi être désarmée. – *(Reuter.)*

Alors que les combats se poursuivent au Haut-Karabakh

Arméniens et Azerbaïdjanais ouvrent des négociations à Téhéran

L'Arménie et l'Azerbaïdjan vont tenter une nouvelle fois de mettre fin aux affrontements meurtriers qui les opposent pour le contrôle du Haut-Karabakh, lors de négociations qui devaient débuter mercredi 6 mai à Téhéran. Ces discussions doivent se tenir au plus haut niveau avec la présence du chef de l'Etat arménien, M. Levon Ter-Petrossian, et du président azerbaïdjanais par intérim, M. Iakoub Mamedov.

Sur le terrain, les combats, qui n'ont jamais cessé en dépit du cessez-le-feu signé fin février, se sont encore intensifiés ces derniers jours. Lundi, des combattants arméniens ont ainsi attaqué des villages du Nakhitchevan, une enclave azerbaïdjanaise située dans le sud-ouest de l'Arménie. Dix personnes ont été tuées et une cinquantaine d'autres blessées lors de cette offensive, selon le Front populaire azerbaïdjanais.

Du nord au sud de la frontière, les villages arméniens et azerbaïdjanais sont bombardés quasiment tous les jours, alors que les affrontements redoublent d'intensité autour de Stepanakert, la capitale du Haut-Karabakh. – *(AFP.)*

POLOGNE

Démission du ministre des finances

Le ministre polonais des finances, M. Andrzej Olechowski, a présenté, mercredi 6 mai, sa démission au premier ministre, M. Jan Olszewski. M. Olechowski a annoncé sa décision à l'issue d'un vote à la Diète, favorable à l'augmentation des salaires des fonctionnaires et des retraites, qui va à l'encontre de la politique de rigueur économique du gouvernement. M. Olechowski avait déclaré, mardi, que l'aggravation du déficit public conduirait à l'échec des pourparlers engagés sur la reprise de la coopération avec le Fonds monétaire international, dont l'aide à la Pologne avait été suspendue en septembre dernier. – *(AFP.)*

GRANDE-BRETAGNE : les élections locales du 7 mai

La «poll tax» est de nouveau au centre des débats

Moins d'un mois après les législatives qui avaient vu la victoire des conservateurs, les Britanniques votent de nouveau, jeudi 7 mai, pour les élections locales et municipales. La « poll tax », cet impôt local impopulaire qui avait précipité la chute de Mme Thatcher, domine de nouveau le débat.

LONDRES

de notre correspondant

Les conservateurs, comme les travaillistes, redoutent, avant les élections du 7 mai, les effets de la lassitude de l'électorat. Une fois la page tournée au niveau national, il ne s'agit pas, comme par le passé, d'infliger un «avertissement» au pouvoir en place, et il est probable que les Britanniques ne se sentent guère concernés par ce «deuxième tour» de scrutin. Personne ne se hasarde à prévoir si la proximité des élections du 9 avril va jouer en faveur des partis d'opposition ou, au contraire, confirmer le succès des conservateurs.

La participation, de l'ordre de 40 % dans ce genre de scrutin, pourrait être inférieure, cette fois-ci, après la forte mobilisation de l'électorat (78 %) lors du scrutin parlementaire. Près de 23 millions de Britanniques sont appelés aux urnes, pour désigner 3800 conseillers parmi quelque 11 000 candidats. Moins d'un tiers des sièges (le mandat est de quatre ans) sont soumis à renouvellement en Angleterre. C'est le cas de 4 des 37 districts du Pays de Galles. Tous les conseils de districts en Ecosse sont concernés, alors que le «grand Londres» ne l'est pas.

Des propensions «dépensières»

La campagne électorale a été dominée par les thèmes des ressources communales et des impôts, puisque la «poll tax», dont le taux a été allégé, est encore en vigueur.

Ce manque de mobilisation s'explique aussi par le rôle déclinant des exécutifs locaux : alors que ceux-ci contrôlaient près de 60 % de leur budget il y a quelques années, ce pourcentage ne dépasse pas 20 % aujourd'hui. Lors des élections locales de 1988, les deux partis dominants avaient chacun obtenu près de 40 % des voix, les démocrates-libéraux atteignant 18 %. En revanche, lors du renouvellement de 1991, les conservateurs avaient perdu environ 780 sièges, les travaillistes en gagnant plus de 420 et les démocrates-libéraux 450. Le Labour avait effectué une percée remarquable dans le sud de l'Angleterre, fief traditionnel du Parti conservateur.

Les travaillistes avaient également bénéficié des réactions d'impopularités engendrées par l'introduction, en avril 1990, de la «poll tax». Celle-ci doit être formellement remplacée, en avril 1993, par la «council tax» : alors que la première instituait un impôt uniforme par adulte, la seconde est assise sur la valeur du logement (huit tranches sont prévues). Mais ce nouveau mécanisme demeure injuste, selon le Labour, et il risque d'entraîner des effets négatifs dans le sud – riche – de l'Angleterre : les impôts locaux devraient y être plus lourds, augmentant d'autant les recettes municipales et provoquant, par voie de conséquence, une diminution des subventions publiques.

LAURENT ZECCHINI

EUROPE

L'Allemagne en quête de consensus

Suite de la première page

Mais le «modèle» est revenu en force quand ces mêmes voisins, en France notamment, ont cru voir dans l'organisation des relations financières, économiques, sociales et éducatives de l'Allemagne une panacée pour leurs nos maux.

La réalité est un peu plus nuancée. L'économie sociale de marché, chère à l'école de Fribourg et à Ludwig Erhard – le «père du miracle allemand», – a certes contribué à faire de la RFA la troisième puissance industrielle du monde, mais elle n'a jamais impliqué un développement linéaire et sans à-coups. La concertation entre les employeurs et les syndicats de salariés est conçue et organisée pour éviter autant que faire se peut les conflits ouverts. Mais elle n'exclut pas la grève. On pourrait même affirmer qu'elle la prévoit comme dernier recours et que les arrêts de travail sont inclus dans le scénario qui mènera finalement patrons et syndicats à un accord. Si ces mouvements sont relativement rares, c'est parce que toutes les autres possibilités d'entente doivent être épuisées avant qu'ils puissent être utilisés comme moyens de pression sur l'interlocuteur.

Au cours des quarante années de son histoire, la République fédérale a connu bien des crises politiques et sociales, et c'est une preuve de la solidité de son régime parlementaire qu'elle les ait traversées sans que son engagement démocratique soit remis en cause. Rien n'indique qu'il est autrement aujourd'hui. Pourtant trois événements, indépendants les uns des autres, sont venus brusquement déstabiliser le gouvernement et son chef, qui vivait encore sur sa réputation de «chancelier de l'unité» : la grève des services publics, la démission de M. Genscher et l'incapacité des autorités à juguler la crise financière.

Incapable de prendre des décisions

Dans cette situation, M. Helmut Kohl est apparu largement désemparé. *«Je ne suis pas Brandt»*, a-t-il déclaré en faisant allusion à son lointain prédécesseur qui, en 1974, avait été autant victime des manigances de l'espion est-allemand Guillaume que de la grève – déjà – des services publics et surtout de l'essoufflement des réformes qu'il avait promises lors de sa réélection triomphale de 1972. Quoiqu'il en dise, Helmut Kohl se retrouve un peu dans la même situation. Pour sortir de l'impasse sociale et éviter que les arrêts de travail du secteur public ne fassent tache d'huile dans la métallurgie notamment, il va être obligé à des concessions coûteuses pour les finances de l'Etat et des collectivités locales.

Depuis son élection de décembre 1990, la coalition chrétienne-démocrate-libérale s'est montrée incapable de prendre des décisions sur les chapitres les plus controversés de la politique allemande. Que ce soit pour la réforme du droit d'asile, la définition de l'aire d'intervention de la Bundeswehr, le partage du fardeau entre l'Etat fédéral et les Lander, l'introduction d'une sorte d'assurance pour le traitement des vieillards, le gouvernement a laissé dormir les dossiers de peur d'attiser les désaccords entre ministres.

Tous ces sujets n'ont pas le même impact dans l'opinion, le principal portant sur le droit d'asile et la politique d'immigration. Les déclarations démagogiques ont fait le lit de l'extrême droite, qui a gagné des points aux dernières élections régionales dans les Lander dominés par la démocratie chrétienne comme dans ceux dominés par la social-démocratie. Les deux grands partis ont compris le danger contenu dans cette désaffection des électeurs. Aussi cherchent-ils les moyens d'y parer par une entente sur les points précis où la réforme de la Constitution exige une majorité des deux tiers, donc l'accord de l'opposition, par exemple la réforme du droit d'asile.

«L'aveugle et le paralytique»

C'est l'alliance *«de l'aveugle et du paralytique»*, ironise le *Süddeutsche Zeitung*, car si le gouvernement est en mauvaise posture, l'opposition sociale-démocrate n'est pas plus fringante. Elle est divisée au sommet entre plusieurs prétendants à la chancellerie, et son président, Bjorn Engholm, a du mal à imposer une ligne cohérente qui apparaisse comme une politique de rechange crédible.

L'Allemagne doit faire face aux soubresauts provoqués par la réunification, par l'arrivée de seize millions d'Allemands de l'Est, par l'adhésion à la Loi fondamentale de cinq nouveaux Lander qui traînent avec eux les séquelles de quarante ans de «socialisme réel». Elle ne s'y attendait pas, et personne n'avait préparé les Allemands de l'Ouest à consentir les sacrifices indispensables au relèvement de leur patrie orientale. L'optimisme de principe du chancelier est contredit par les faits, et le fardeau pèsera pendant des décennies sur les performances allemandes.

L'annonce du départ de M. Genscher n'a rien arrangé parce qu'elle a souligné la faiblesse de la coalition gouvernementale et fait naître des doutes sur la fidélité du Parti libéral (FDP) à l'alliance CDU-CSU. Le comble du ridicule a été atteint quand la direction du FDP a été obligée – sous la pression de ses députés – de retirer la candidature de Mme Schwaetzer, que M. Kohl avait acceptée comme successeur du ministre des affaires étrangères. Le parti frère de la CDU, l'Union sociale chrétienne de Bavière, en profite pour réclamer une plus grande part de responsabilités et une politique plus conforme à ses vues ultra-conservatrices. Dans une situation analogue, en 1966, face à une crise de confiance économique et sociale et à un désarroi en politique extérieure, l'issue avait été trouvée dans la formation d'une grande coalition « noir et rouge ».

Le serpent de mer de la «grande coalition»

Cette idée est agitée de nouveau, pour être aussitôt officiellement démentie. Certains commentateurs voient dans les entretiens entre le chancelier et les représentants de l'opposition, le 27 mai prochain, les prémices de cette «grande coalition», qui laisserait en dehors du gouvernement les libéraux, pas mécontents de se refaire une santé dans l'opposition, le PDS – avatar de l'ancien Parti communiste d'Allemagne de l'Est – et ce qui reste des Verts. Une préfiguration de ce type d'entente sera donnée prochainement dans le Bade-Wurtemberg, où, faute d'autres majorités, la démocratie-chrétienne et la social-démocratie ont décidé de travailler ensemble.

Mais au niveau fédéral, c'est aller un peu vite en besogne. Avec 398 sièges sur 662, le gouvernement actuel dispose d'une large assise parlementaire. Moyennant quelques concessions sur les finances des Lander où il dispose d'une majorité, le SPD est prêt à s'entendre avec le chancelier Kohl pour mener une politique de l'immigration qui, à la fois, respecte les principes humanistes de la Constitution fédérale et prive d'argument les groupuscules d'extrême droite.

Restent le traumatisme de la réunification, son coût sous-évalué, ses conséquences psychologiques, la nouvelle définition d'une place de l'Allemagne dans le concert des nations – des thèmes que tous les hommes politiques allemands, à quelques rares exceptions près, avaient préféré ignorer pour laisser croire que l'Allemagne réunifiée n'était finalement qu'une République fédérale un peu agrandie. La réunification n'a pas mis fin aux interrogations sur l'identité allemande; elle les a plutôt réactivées. Pour faire comprendre aux Allemands que la fin de la division créait une situation radicalement nouvelle en Europe, il fallait plus, que des politiciens, des hommes d'Etat. Bonn n'en compte pas beaucoup, ils sont confinés dans des positions honorifiques ou bien ils sont à la retraite.

DANIEL VERNET

□ **M. Engholm réélu ministre-président du Land du Schleswig-Holstein.** – Le ministre-président du Schleswig-Holstein, M. Björn Engholm, qui est également président du Parti social-démocrate (SPD), a été réélu, mardi 5 mai, par le nouveau Parlement régional issu des élections du 5 avril, qui ont permis au SPD de conserver sa majorité absolue dans ce Land. D'autre part, le ministre des affaires étrangères, M. Hans Dietrich Genscher, qui quittera ses fonctions le 17 mai, a été nommé, mardi, président d'honneur du Parti libéral (FDP). M. Genscher avait présidé le Parti libéral de 1974 à 1985. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

Estimant que son pays a «atteint la limite de ses capacités financières»

M. Helmut Kohl demande au Japon de «contribuer davantage» à la réussite des réformes dans l'ex-URSS

NEW-YORK (Nations unies)

de notre correspondant

«L'Allemagne a déjà fourni 75 milliards de marks (1) aux pays de la Communauté des Etats indépendants (CEI) et 105 milliards de marks sous forme d'aide à l'ensemble des pays d'Europe centrale et d'Europe de l'Est. Nous avons maintenant atteint la limite de nos capacités financières. Le Japon, à son tour, doit contribuer davantage qu'il ne l'a fait jusqu'à présent à l'effort de réformes» entrepris dans l'ex-URSS, a déclaré le 5 mai M. Helmut Kohl à la tribune de l'ONU, devant la convention annuelle de l'Association des directeurs de journaux américains (ANPA).

«Pendant des décennies, le Japon a tiré profit des efforts accomplis par les Américains et par les Européens. Maintenant, il est temps que cette grande nation exportatrice assume une part plus importante des responsabilités communes qui incombent aux pays occidentaux. Et qu'en conformité avec sa puissance économique il permette d'assurer le succès des réformes» entreprises à l'Est, a insisté le chancelier. Il a précisé que ce serait l'un des thèmes de discussion au sommet des sept pays les plus industrialisés qui doit se tenir à Munich en juillet.

M. Kohl avait été le grand absent de la réunion au sommet du Conseil de sécurité qui s'était déroulée le 31 janvier à l'ONU (l'Allemagne ne fait pas partie du Conseil alors que le Japon y siège actuellement), et il a visiblement saisi l'occasion qui lui était fournie par cette manifestation privée pour rappeler le rôle qu'entend jouer son pays.

Début mai, à l'occasion de la visite à Bonn du premier ministre japonais, M. Miyazawa, le chancelier avait déjà critiqué l'attitude du Japon (qui a consenti une aide de 2,6 milliards à la CEI en refusant de s'engager plus avant), mais son homologue nippon n'avait rien cédé, mettant en avant le contentieux qui l'oppose toujours à la Russie à propos des îles Kouriles.

«En tant que pays uni et souverain, nous, Allemands, devons assumer une responsabilité croissante en Europe et dans le monde entier», a encore assuré M. Kohl, en indiquant qu'il acceptait l'invitation adressée à l'Allemagne par le président Bush pour devenir, au côté des Etats-Unis, *«partenaires dans le leadership»*. Réaffirmant son attachement à l'OTAN, seule instance susceptible, selon lui, d'assurer la sécurité en Europe, le chancelier a rappelé aussi l'objectif communautaire : *«Notre but est la constitution des Etats-Unis d'Europe, conformément à la vision qu'en avait Winston Churchill dès 1946, au sein d'une confédération où l'identité de chaque pays serait préservée.»*

Interrogé sur les problèmes soulevés par l'unification, M. Kohl a admis que le déficit public de l'Etat allemand *«s'est accru de manière significative sur une courte période»*. Mais, a-t-il ajouté, *«nous avons pu financer une opération qui consistera à transférer, pour cette seule année, de 140 à 150 milliards de marks à l'ancienne Allemagne de l'Est, à partir de notre seule épargne. Sans avoir besoin de capitaux en provenance d'autres pays»*.

SERGE MARTI

(1) Un deutschemark égale environ 3,40 F.

Le contentieux avec Tokyo

Moscou lâche du lest à propos des Kouriles

La Russie achèvera *«d'ici un an ou deux»* le retrait des quelque huit mille soldats qu'elle cantonne dans les îles des Kouriles du Sud, occupées en 1945 par l'URSS, a annoncé mardi 5 mai M. Michio Watanabe, ministre des affaires étrangères du Japon, en visite à Moscou. Tokyo fait de la restitution de ses *«territoires du Nord»* la condition de la signature d'un traité de paix entre les deux pays.

Jusque-là, Moscou n'avait proposé le retrait que du tiers de ses troupes.

L'agence russe Interfax a annoncé la mise en place de commissions de travail bilatérales en vue d'élaborer un traité de paix avant la visite au Japon du président Boris Eltsine, prévue pour septembre. Un déblocage a été, semble-t-il, acquis lorsque Moscou a proposé de négocier à nouveau sur les bases de sa proposition de 1956 : les deux groupes les plus méridionaux – l'archipel d'Habomaï et l'île de Shikotan – seraient d'abord restitués au Japon, permettant la signature d'un traité de paix, après quoi Kunashiri et Etorufu, situées plus au nord de l'archipel, pourraient à leur tour être transférées. – *(AFP, Reuter.)*

Après un accord entre les deux pays – sur la construction de missiles

Washington menace l'Inde et la Russie de sanctions

L'administration américaine a menacé la Russie et l'Inde de sanctions après l'accord signé entre les deux pays sur la fourniture par Moscou de technologies entrant dans la fabrication de missiles. Selon le *Financial Times*, dans l'hypothèse où cet accord serait concrétisé, les sanctions pourraient inclure l'interdiction d'accès aux technologies américaines.

L'accord a été annoncé mardi 5 mai par le vice-ministre russe des affaires étrangères, M. Guennadi Bourboulis, au terme de sa visite en Inde. Il entre dans le cadre de la coopération russe au programme spatial indien dont Washington affirme qu'il a des objectifs militaires, ce que conteste Moscou. M. Bourboulis a aussi confirmé à New-Delhi la volonté de la Russie de poursuivre avec l'Inde la coopération militaire engagée par l'ex-Union soviétique.

L'agence indienne de presse PTI a d'autre part annoncé que l'Inde avait effectué mardi avec succès le lancement d'un missile sol-sol à moyenne portée à proximité de Balasore, dans l'est du pays.

□ **Contrat entre la Russie et la Grande-Bretagne sur la vente d'isotopes radioactifs à l'Europe de l'Ouest.** – Le gouvernement de Russie devait annoncer, mercredi 6 mai, son premier contrat d'importance concernant la vente de matériel radioactif dans les pays de l'Ouest. Selon le *Financial Times* du 6 mai, le ministre russe de l'énergie atomique et de l'industrie a établi un joint-venture avec la société britannique Amersham, qui se chargera de vendre à des entreprises civiles les isotopes radioactifs (carbone 14, cobalt 60, tritium) produits par le centre de production Mayak, le plus important complexe nucléaire civil et militaire de Russie, situé à Tcheliabinsk (Oural). Cette association devrait rapporter 15 millions de dollars par an (50 millions de francs) au gouvernement russe et 100 millions de dollars par an à la société britannique.

AFRIQUE

ALGÉRIE : l'agitation islamique

Le mouvement de «protestation populaire» n'a pas été suivi

Les Algériens ont presque ignoré, mardi 5 mai, le mot d'ordre de *«mouvement de protestation populaire»*, mentionné dans un bulletin clandestin du Front islamique du salut (FIS). Des actions sans gravité ont eu lieu dans quelques grandes villes. La présence des forces de l'ordre dans les endroits sensibles a sans doute été pour beaucoup dans l'échec des rares tentatives d'organiser des manifestations sur la voie publique.

A Alger, dans le quartier de Bach Djarrah, un rassemblement de quelques dizaines de partisans du FIS, rapidement dispersé par les forces de l'ordre, s'est soldé par l'incendie de deux autobus. Un attroupement a eu lieu aussi à proximité de Bab el-Oued, où les policiers ont dissuadé un groupe d'intégristes infiltrés dans la mosquée Feth d'appeler les fidèles à manifester à l'issue de la prière. La veille, au centre de la capitale, deux personnes avaient été tuées, dont un membre des forces de l'ordre, lors d'un accrochage entre des islamistes retranchés dans une maison et des policiers venus les arrêter.

Dans l'est du pays, à Batna, les commerçants ont gardé rideaux baissés par crainte de représailles, ainsi qu'à Constantine où, la veille et l'avant-veille, des incendies avaient été allumés dans plusieurs locaux universitaires. Le Haut Comité d'Etat (HCE) a réaffirmé, mardi, dans un communiqué, sa *«détermination à appliquer la loi dans toute sa rigueur à tous les auteurs, complices et instigateurs»* de troubles. Il a salué *«l'attitude responsable du peuple qui désavoue ces actes criminels isolés»*.

D'autre part, le FLN a demandé à la justice d'annuler la décision prise, la veille, par le pouvoir de récupérer les locaux en sa possession, notamment son siège national à Alger. Le bureau politique de l'ancien parti unique s'est déclaré prêt, mardi, dans un communiqué, à *«collaborer avec le gouvernement pour trouver des solutions adéquates»* à ce contentieux, tout en relevant que *«certaines parties tiennent à donner un caractère de confiscation à cette opération»*. Selon une commission officielle, le FLN disposerait de 2 292 biens immobiliers appartenant à l'Etat ou aux collectivités locales et d'un parc automobile de 2 728 véhicules. – *(AFP.)*

M. Kouchner «compte bien» visiter les camps de détention

M. Bernard Kouchner *«compte bien»* visiter les camps de détention, situés au Sahara, dans lesquels les autorités algériennes ont rassemblé, depuis plusieurs mois, des milliers d'islamistes. Dans un entretien accordé à l'hebdomadaire *Jeune Afrique*, le ministre de la santé et de l'action humanitaire précise que *«le président Mitterrand a accepté le principe»* de ce déplacement. Soulignant que *«le gouvernement actuel est né d'un coup d'Etat»*, il ajoute : *«Je crois qu'on ne peut faire l'économie de la démocratie, même si son verdict est parfois contradictoire avec les idées que l'on défend. On n'arrêtera pas la progression de l'intégrisme islamiste par la force.»* A cet égard, même s'il qualifie de *«honteux»* le spectacle des trois frères Bourequat au sortir de leur geôle, M. Kouchner juge que *«le Maroc est loin d'être le pays de la région qui viole le plus les droits de l'homme»*. Il se déclare *«plutôt du côté du Maroc dans la querelle qui l'oppose au Front Polisario»* à propos du Sahara occidental, estimant que *«cette affaire a été largement manipulée, en particulier par l'Algérie»*.

ASIE

AFGHANISTAN : alors que M. Modjaddedi a formé un gouvernement

Un cessez-le-feu est annoncé à Kaboul

Un cessez-le-feu a été officiellement annoncé mercredi matin 6 mai à Kaboul, après deux journées de bomabardements qui ont fait au moins cinquante-cinq morts. D'intenses tirs de roquettes dirigés par les troupes du chef fondamentaliste Gulbuddin Hekmatyar s'étaient poursuivis toute la journée du mardi 5 mai. Il y aurait près de trois cents blessés. Le chef du Hezb-i-Islami avait annoncé, à la fin de la semaine dernière, que ses partisans lanceraient une nouvelle attaque sur la capitale si la puissante milice du chef ouzbek Rashid Dostom, avec qui le commandant Massoud a passé alliance, ne regagne pas le nord du pays. Cette force est tenue pour responsable des exactions qui se sont produites dans la capitale.

Des combats avaient par ailleurs eu lieu mardi au sud de Kaboul entre les coalisés répondant au président par intérim, M. Sibgatullah Modjaddedi, et les troupes de M. Hekmatyar. Le cessez-le-feu a été négocié avec des représentants du Hezb arrivés lundi à Kaboul en *« mission de médiation »* auprès du nouveau régime. Les porte-parole de cette formation au Pakistan n'ont cessé d'assurer que M. Modjaddedi est l'otage des forces militaires issues de l'ancien régime communiste.

Cependant, M. Modjaddedi a annoncé mardi la formation d'un gouvernement de trente-deux membres. Dépourvue de premier ministre, cette instance compte un seul ministre à part entière, le commandant Massoud, nommé général, et confirmé au poste de responsable de la défense qu'il exerçait *de facto* depuis le 24 avril. En outre vingt-cinq ministres *« par intérim »* sont nommés pour deux mois, ainsi que six vice-ministres. Le Hezb-i-Islami de M. Hekmatyar n'a pas obtenu de postes. M. Abdul Haq, un important commandant membre de la faction dissidente du Hezb, a indiqué qu'il hésitait à accepter ses nouvelles fonctions de chef de la police : il a déclaré n'avoir pas envie de combattre M. Hekmatyar. Le négociateur de l'ONU, M. Benon Sevan, qui se trouvait mercredi 6 Kaboul, a déclaré souhaiter la participation de toutes les factions au gouvernement.

La validité du gouvernement composé par M. Modjaddedi est contestée au regard de « l'accord de Peshawar » (Pakistan) conclu entre la plupart des groupes de moudjahidins : le compromis du 24 avril ne prévoyait pas, en effet, que le Conseil islamique intérimaire en charge à Kaboul depuis le 28 avril désignât un gouvernement. M. Hekmatyar réclame le transfert immédiat du pouvoir au Conseil de direction que devrait présider, dans deux mois, avec le titre de chef de l'Etat, le leader du Jamiat-i-Islami, M. Burhanuddin Rabbani, sous l'égide duquel un membre du Hezb devrait devenir premier ministre. M. Modjaddedi a déjà fait connaître son souhait de demeurer deux ans au pouvoir – une prétention que lui conteste la majorité des partis. – *(AFP, AP, Reuter, UPI.)*

PAKISTAN

Le parti Jammat quitte la coalition gouvernementale

Le parti fondamentaliste Jammat a annoncé le mardi 5 mai qu'il quittait l'Alliance démocratique islamiste (IJI) qui gouverne le Pakistan depuis novembre 1990 sous la présidence de M. Nawaz Sharif. Son chef, le sénateur Qazi Hussain Ahmed, a expliqué qu'il entendait ainsi contester la politique *« erronée »* du premier ministre à propos de l'Afghanistan. Le Jamaat est un allié très proche du chef fondamentaliste M. Gulbuddin Hekmatyar. Ces derniers mois, le gouvernement pakistanais avait renoncé à soutenir de façon privilégiée le chef du Hezb afghan. Le 29 avril, M. Sharif s'était rendu à Kaboul pour manifester son soutien au nouveau président intérimaire M. Sibgatullah Modjaddedi, dont M. Hekmatyar réclame la démission. – *(AFP.)*

THAILANDE : situation tendue à Bangkok

Des députés de toutes tendances préconisent de nouvelles élections

BANGKOK

de notre correspondant

La capitale de la Thaïlande a été le théâtre, mercredi 6 mai, d'une nouvelle manifestation contre le gouvernement. Des dizaines de milliers de gens ont convergé, en fin de matinée, vers le siège du Parlement. L'opposition réclame la démission du premier ministre. Le général Suchinda Krapayoon a présenté son programme à l'Assemblée en l'absence des élus de quatre partis de l'opposition, qui sont cependant revenus ensuite participer au débat.

Le leader de l'une de ces formations, M. Chamlong Srimuang, ancien gouverneur de Bangkok, poursuit depuis lundi une grève de la faim devant le Parlement.

Le général Suchinda a indiqué, mardi, qu'il ne céderait pas aux pressions de la rue. Des députés, de la majorité comme de l'opposition, commencent à penser que la moins mauvaise solution serait une dissolution de l'Assemblée, suivie de nouvelles élections. Ce serait là, pourtant, une reculade pour le général Suchinda et l'armée qui, après avoir fomenté un coup d'Etat en février 1991, ont organisé des élections le 22 mars.

J.-C. P.

Chamlong, l'incontrôlable

BANGKOK

de notre correspondant

« Il est incontrôlable », pensent les militaires. Pour cette raison, ils avaient renoncé, le mois dernier, à associer M. Chamlong Srimuang aux négociations pour la formation d'un gouvernement. Mais le maintenir à l'écart s'est révélé, à l'expérience, une mauvaise opération pour le pouvoir. Jouant tous ses atouts, M. Chamlong, lui-même ancien général, fait devant le siège du Parlement une grève de la faim qui a cristallisé la situation.

« Monsieur Propre » – c'est son surnom – aurait pu rester gouverneur de Bangkok. Elu facilement en 1985, il avait été triomphalement reconduit, quatre ans plus tard, à la tête de l'administration de cette métropole quasi ingouvernable. M. Chamlong, qui s'est taillé le costume d'un bouddhiste dévot, menant une vie simple – il est végétarien – se veut la mauvaise conscience d'une élite tentée d'étaler ses richesses. Sa popularité prouve qu'il a l'oreille des nouvelles classes moyennes. De son fauteuil de gouverneur, à l'âge de cinquante-sept ans, il aurait cependant pu continuer de sermonner la classe politique, administrant leçons d'humilité et de bonne tenue.

A la surprise générale, ce moine-soldat a démissionné de son poste pour être candidat aux législatives du 22 mars, à la tête de son parti, le Palang Dharma (1), formé trois ans plus tôt. Avec 42 % des suffrages dans la capitale, le Palang Dharma a emporté 32 des 35 sièges de Bangkok, faisant frémir généraux et politiciens qui n'avaient pas prévu ce raz-de-marée. M. Chamlong est devenu, ce jour-là, le politicien le plus populaire de Thaïlande. On a alors parlé de *« fièvre Chamlong »*.

« Je tiens à demeurer silencieux »

Les maladresses du pouvoir, qui a pris plus d'un mois pour former un gouvernement finalement confié à l'ancien patron de l'armée, ont offert à M. Chamlong une occasion inespérée d'acculer le nouveau premier ministre à la défensive. Il s'est senti assez fort pour lancer un défi. Sa grève de la faim et ses appels aux manifestations de rue ont placé le pouvoir dans une situation délicate : ou bien le général Suchinda démissionne – mais il a redit mardi qu'il n'en était pas question ; ou il dissout le Parlement ; ou les militaires tentent de négocier un compromis – mais on voit mal comment ; ou l'armée reprend les choses en main.

Pour ne briguer aucun poste, Chamlong n'en est pas moins ambitieux. Jusqu'ici, il a bien manœuvré. Après s'être solidement ancré au centre de la scène, il a choisi de se taire : *« Je tiens à demeurer silencieux »*, indique l'écriteau qu'il a placé à ses pieds, sur le trottoir où il poursuit sa grève de la faim. Subtile requête.

JEAN-CLAUDE POMONTI

(1) Le Palang Dharma contrôle 41 des 360 sièges de la Chambre basse.

A TRAVERS LE MONDE

CORÉE DU NORD

Pyongyang s'intéresse à la production de plutonium

Pyongyang a remis le 4 mai à l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) la liste des installations nucléaires dont elle accepte l'inspection. Un premier examen du document a permis à l'AIEA de constater l'existence de treize équipements inconnus d'elle. En particulier, un institut de radiochimie, en cours d'achèvement à Hyongbyon – le centre des activités atomiques de la Corée du Nord – fait des recherches sur la séparation du plutonium de l'uranium, une activité aux fins nettement militaires. – *(AFP.)*

TOGO

M. Gilchrist Olympio a été grièvement blessé dans une embuscade

M. Gilchrist Olympio, candidat virtuel à la présidence de la République, a été blessé par balles au poumon et à la vessie, dans une embuscade, mardi 5 mai, sur une route proche de Sokodé, à 300 kilomètres au nord de Lomé, et s'est réfugié au Bénin où il a été opéré. Selon sa famille, quatre personnes ont été tuées dans cette embuscade tendue par des inconnus, parmi lesquelles le président de l'Union togolaise pour la réconciliation (UTR), le Dr Atti Dépé. L'UTR est l'héritier politique de la formation que présidait l'ancien chef de l'Etat Sylvanus Olympio, le père de Gilchrist, tué en 1963 lors d'un coup d'Etat dirigé par l'actuel chef de l'Etat, le général Gnassingbé Eyadéma. Depuis plusieurs semaines, M. Olympio, cinquante-six ans, président de l'Union des forces de changement (UFC), une coalition de dix partis politiques, sillonnait le pays dans la perspective des échéances électorales prévues pour les prochains mois. Le nord du pays, où a eu lieu l'attentat, est le fief des partisans du général Eyadéma, originaire de la région. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS : le débat sur les causes des émeutes de Los Angeles

Les programmes sociaux des années 60 et 70 en accusation

Le débat académique lancé il y a bien des années par l'extrême droite républicaine sur le bien-fondé des programmes d'aide sociale mis en œuvre par les démocrates dans les années 60 et 70 (la Grande Société) a été brutalement porté sur la place publique par les émeutes de Los Angeles. Les Noirs ont-ils acquis, en raison de ces programmes, une « mentalité d'assistés » qui serait, indirectement, la cause des événements de ces derniers jours ? C'est ce que dit, presque ouvertement, le président Bush, qui devait se rendre mercredi 6 mai, vingt-quatre heures plus tôt que prévu, à Los Angeles. Démocrates et républicains polémiquent à ce sujet, qui pourrait être désormais au centre de la campagne électorale. S'il y a eu échec dans la lutte contre la pauvreté urbaine aux Etats-Unis, qui est responsable ?

WASHINGTON

de notre correspondant

La Maison Blanche a porté les premiers coups, peut-être parce que le candidat George Bush se sent fragilisé par les émeutes. Les républicains accusent les programmes d'inspiration social-démocrate mis en œuvre par les démocrates dans les années 60. Le « grand » coupable serait le président Lyndon Johnson (1963-1968) et son projet de Grande Société. L'expression désigne, en fait, le système de protection sociale alors créé, financé par le budget fédéral et sur lequel le pays vit toujours : aides aux écoles les plus pauvres, assurance médicale pour les personnes âgées (Medicare) et pour les plus démunis (Medicaid), aide alimentaire (coupons et repas gratuits), enfin assistance financière – l'ensemble représentant un des plus gros postes du budget de l'Union. Habituellement plus nuancé, le porte-parole de la Maison Blanche, M. Marlin Fitzwater, a mené l'offensive au pas de charge.

Non seulement ce filet de protection sociale n'a pas réussi à diminuer la pauvreté, a-t-il déclaré, mais il est largement responsable des émeutes elles-mêmes. *« Nous pensons que, pour une grande part, les racines des problèmes que connaissent les centres-villes*, a dit le porte-parole, *viennent des programmes sociaux de la Grande Société mis en place dans les années 60 et 70, programmes qui se sont soldés par un échec dont nous payons le prix. »*

Des réflexes d'« assistés »

Sommé de donner des exemples, M. Fitzwater a répondu : *« Je n'ai pas de liste avec moi. »* Mais il a assuré que M. Bush, convaincu de la malfaisance de ces programmes, ne commettrait pas l'erreur d'annoncer à Los Angeles un projet d'aide massive aux ghettos urbains. Ce serait recommencer les mêmes bourdes que les démocrates : *« faire face à n'importe quel problème en jetant de l'argent. » « Nous pensons que ceux qui voudraient mettre en place des programmes sociaux de redistribution de la richesse se trompent »*, a insisté M. Fitzwater. Pourquoi ? Pour la raison suivante, disent les républicains : la Grande Société aurait créé des réflexes d'« assistés » chez les pauvres, les dissuadant de chercher un emploi et les privant, de ce fait, de la « dignité » d'un travail.

M. Bush l'avait dit tout crûment en janvier dans son message sur l'état de l'Union : *« Le welfare* (ces programmes d'assistance) *n'était pas destiné à créer des habitudes, à créer un mode de vie conservé de génération en génération. »* Ce genre de déclarations, d'essence typiquement reaganienne, est lourdement lesté de gros sous-entendus, destinés à faire passer le message suivant : les programmes sociaux (héritage des démocrates) financés par les impôts de la classe moyenne (essentiellement des Blancs) entretiennent l'oisiveté d'une partie des « assistés » (essentiellement des Noirs) ...

A l'appui de ce discours, les républicains font une observation que personne ne conteste : il y a toujours au moins 30 millions de « pauvres » aux Etats-Unis, poche apparemment incompressible d'Américains se situant en deçà ou à peine au-dessus du seuil de « pauvreté » tel que le définissent les statistiques officielles. Un Américain sur dix recevrait aujourd'hui une aide alimentaire, pourcentage le plus fort depuis la guerre.

Des pillards repentis

Des centaines de personnes, regrettant apparemment d'avoir participé aux pillages lors des émeutes de Los Angeles, commencent à restituer des biens volés. Des meubles et du matériel hi-fi ont fait leur apparition dans les rues de certains quartiers de la ville. La police a fait savoir que les personnes qui restitueraient leur butin ne seraient pas poursuivies.

La police, souvent aidée par des délateurs, procède à des fouilles méthodiques dans certains foyers. Des chaînes stéréo encore dans leur emballage d'origine et des vêtements sur lesquels sont fixées des étiquettes antivol permettent aux policiers de confondre les pillards. Certains, craignant d'être poursuivis, abandonnent les marchandises volées dans la rue. On raconte même qu'un homme, qui ne connaissait pas le mode d'emploi d'un magnétoscope volé, l'a directement remis à la police... – *(Reuter.)*

Trente millions de pauvres

Le taux de pauvreté dans les grandes villes du pays, écrit le *Wall Street Journal*, est aujourd'hui plus élevé qu'il y a vingt-cinq ans, *« pour les Blancs comme pour les Noirs »*.

Dans ces mêmes centres-villes, la famille noire s'est effondrée : 64 % des enfants noirs naissent d'une mère célibataire (la moyenne nationale est de 26 %). Près d'un foyer noir sur deux n'a que la mère pour chef de famille, *« deux fois plus qu'en 1967 »*. Les républicains assurent que le niveau des allocations sociales et autres aides financières dissuade les plus démunis de chercher un travail – qui serait moins rémunérateur – et de former des familles à deux parents – les mères célibataires ayant les mêmes droits que les femmes mariées. La situation dans les écoles publiques n'a cessé de se détériorer. La drogue est au moins aussi présente qu'il y a vingt ou trente ans et la violence, elle, connaît une progression exponentielle.

Bref, si la Grande Société doit être jugée à l'aune de cet état des lieux, le résultat est sans doute assez médiocre. Le problème, répliquent les démocrates, est qu'il est difficile de distinguer dans ce bilan ce qui est dû aux carences du « welfare » et ce qui relève de la politique d'austérité sociale menée par les républicains depuis douze ans. La plupart des maires, républicains ou démocrates, l'affirment : depuis douze ans, le gouvernement fédéral a abandonné les villes. Aide au logement, aide à l'emploi, aide aux organisations associatives, assistance aux écoles : dans tous ces domaines, l'administration républicaine a diminué de 60 % à 70 % les subventions jusque-là attribuées aux grandes villes.

Dans le climat de « démonisation » de l'impôt qui caractérise l'ère républicaine, les Etats n'ont pu se doter des recettes fiscales propres qui leur auraient permis de compenser les coupes dans les subventions fédérales. Même un membre du cabinet, M. Jack Kemp, secrétaire au logement, le disait à demi-mots le week-end dernier : les centres-villes, les ghettos urbains des grandes cités ont été délaissés. Le *New York Times* relevait que les projets de M. Kemp pour venir à l'aide des ghettos – points de plus forte densité des maux de l'Amérique – ne représentent que 25 pages d'un budget de 433 pages.

Dans ces conditions, observait le grand quotidien new-yorkais, les diatribes de la Maison Blanche contre la Grande Société sont pour le moins étonnantes : *« Si les problèmes n'ont pas été résolus durant les administrations démocrates des années 60 et 70, ils ne l'ont pas été non plus durant ces douze dernières années d'administration républicaine. »*

Réponse des républicains : *« Le Congrès, à majorité démocrate, ne nous a pas permis de mettre nos projets en œuvre. »* L'argument n'enlève rien à ce que la critique républicaine des programmes sociaux peut avoir de passablement douteux. Car, contrairement à ce que disent beaucoup de reaganiens, les « pauvres », l'écrasante majorité des pauvres, travaillent et la majorité des bénéficiaires du « welfare » ne le sont qu'à titre passager (pas plus de quelques années).

L'éclatement de la famille noire

Peu suspect de tendresse pour la social-démocratie, le *Wall Street Journal* écrivait cette semaine en première page : *« Si souvent décriés aujourd'hui, les programmes de la Grande Société connaissent leur part de succès, sans doute plus qu'il n'est actuellement populaire de le dire. (...) Le racisme persiste mais la législation sur les droits civiques* (héritage de la Grande Société également) *et les programmes préférentiels destinés aux minorités ont changé les habitudes et contribué à créer une classe moyenne noire sans cesse plus importante. »*

Il reste que le maintien d'une incompressible pauvreté souligne sans doute les limites du « welfare ». Contrairement au credo volontariste social des années soixante, les « programmes » se sont avérés sans grand impact sur des phénomènes aussi complexes que l'éclatement de la famille noire ou la violence urbaine. Les démocrates ont sur cette question plus évolué qu'ils ne veulent bien le dire. Pour venir au secours des ghettos urbains, le démocrate Bill Clinton propose un programme qui n'est pas très différent de celui de M. Kemp : priorité à l'aide à l'accès à la propriété immobilière, réforme du « welfare » dans un sens qui favorise la famille « normale », comportant les deux parents, facilités financières pour la création d'entreprises au sein même des ghettos.

ALAIN FRACHON

MM. Bush et Clinton ont remporté les primaires en Indiana, Caroline du Nord et dans le district de Columbia

MM. George Bush chez les républicains et Bill Clinton chez les démocrates ont largement remporté les élections primaires qui avaient lieu mardi 5 mai dans l'Indiana, la Caroline du Nord et le district de Columbia, l'enclave où est située la capitale fédérale, Washington. Dans l'Indiana, M. Bush, avec 80 % des suffrages, devance très nettement le polémiste catholique d'extrême droite Patrick Buchanan (20 %). Dans le même Etat, M. Clinton (64 %) arrive devant MM. Jerry Brown (21 %) et Paul Tsongas (12 %).

En Caroline du Nord, M. Bush obtient 71 % des voix, devant M. Buchanan (20 %), tandis que M. Clinton (64 %) devance MM. Brown (10 %) et Tsongas (9 %). Dans le district de Colombia, M. Bush recueille 81 % des suffrages contre 19 % à M. Buchanan, tandis que M. Clinton est en tête, avec 74 %, devant MM. Tsongas (10 %) et Brown (7 %).

Ces résultats étaient attendus, mais la cote de popularité du président a encore baissé à la suite des événements de Los Angeles. M. Bush et M. Clinton sont désormais très proches dans les sondages. Le président est crédité de 46 % d'intentions de vote pour le scrutin du 3 novembre prochain, contre 43 % à M. Clinton. – *(AFP, AP.)*

Dans un entretien à « Paris Match »

M. Mitterrand estime maintenant que M. Bush a agi avec « sagesse »

Dans un entretien publié mercredi 6 mai par notre confrère *Paris Match*, le président de la République a nuancé ses propos initiaux concernant les émeutes de Los Angeles. M. Mitterrand avait paru, le 1er mai, rendre responsable des émeutes la *« théorie politique conservatrice »* de M. Bush. Celles-là auraient été un des « résultats » de celle-ci. (*le Monde* des 3 et 4 mai). Ses remarques avaient provoqué des réactions hostiles aux États-Unis.

M. Mitterrand a déclaré à *Paris Match* que *« George Bush avait montré sagesse et esprit de décision en prenant d'abord le conseil des leaders noirs puis en envoyant sur place des forces capables de rétablir l'ordre sans provocation. Les inégalités criantes et l'absence de protection sociale ont trop longtemps exaspéré les rapports entre les groupes sociaux. George Bush doit gérer un difficile héritage qui remonte loin. Je le crois capable d'apaiser les passions et d'agir avec discernement pour assainir un climat à l'évidence détestable. Je le sais fidèle à la plus haute tradition de son pays. Celle de Lincoln. »*

CANADA : après le décès d'un Noir tué par un policier

Une manifestation antiraciste a fait sept blessés et d'importants dégâts à Toronto

MONTRÉAL

correspondance

Dans le sillage des événements de Los Angeles, Toronto, métropole canadienne qui compte la plus importante population noire du pays, a connu des émeutes raciales et des scènes de pillage, dans la nuit du lundi 4 au mardi 5 mai, qui ont fait sept blessés légers. Une trentaine de personnes ont été arrêtées.

Dans un pays qui s'enorgueillit de son caractère « multiculturel » et d'un système de protection sociale infiniment plus généreux que celui de son voisin du sud, les images de quelque quatre cents personnes – Blancs presque autant que Noirs – brisant une centaine de vitrines et pillant les boutiques de la principale rue du centre-ville de Toronto, ont suscité de douloureux examens de conscience. Le premier ministre, M. Brian Mulroney, s'est néanmoins voulu rassurant : *« Le racisme n'est pas un problème majeur au Canada »*, a-t-il déclaré, contredisant ainsi le premier ministre de l'Ontario, M. Bob Rae (*le Monde* du 5 mai).

Ces émeutes ont fait suite à la mort, samedi 2 mai, d'un jeune Noir abattu à bout portant par un policier de Toronto. Selon les autorités, la victime, âgée de vingt-deux ans et originaire de la Jamaïque, était soupçonnée de trafic de drogue et a menacé d'un couteau, à l'issue d'une course-poursuite, l'officier de police qui tentait de l'appréhender.

La manifestation antiraciste, qui a tourné à l'émeute lundi soir, avait initialement été organisée devant le consulat des Etats-Unis, pour protester contre l'acquittement à Los Angeles de quatre policiers blancs accusés d'avoir roué de coups l'automobiliste noir Rodney King. Les organisateurs avaient ajouté à leur mot d'ordre une protestation contre l'incident local de samedi, symptomatique, selon eux, de l'usage abusif de la force policière torontoise contre les Noirs. C'est la huitième fois en quatre ans qu'une personne de race noire tombe sous les balles de la police locale.

Commencé dans le calme vers 16 heures, le ralliement d'un demi-millier de manifestants a d'abord été perturbé par quatre néofascistes brandissant des pancartes dénonçant les *« meurtres racistes contre les Blancs »*. La foule s'en est pris aux policiers, après qu'ils eurent arrêté ces extrémistes. La manifestation s'est alors dirigée vers le quartier général de la police, avant de dégénérer le long des rues commerçantes, sur 3 kilomètres.

CATHERINE LECONTE

□ **Les Inuits se prononcent en faveur de la création d'un nouveau territoire autonome.** – Par environ 8 300 voix pour et 7 000 voix contre, selon les premiers résultats globaux, les habitants des Territoires du Nord-Ouest du Canada (Inuits surtout, et Indiens) se sont prononcés, lundi 4 mai, en faveur de la création d'un nouveau territoire autonome, le Nunavut, qui partagera en deux leur immense territoire (quelque 3 millions de kilomètres carrés). Les 27 000 habitants de ces terres glacées devront encore entériner, par référendum, en novembre prochain, un accord conclu avec Ottawa prévoyant notamment la reconnaissance de leur droit de propriété sur 350 000 kilomètres carrés et des compensations financières d'environ 2,8 milliards de dollars pour le reste. – *(AP.)*

PROCHE-ORIENT

La torture dans une prison du Liban du Sud

Israël et l'ALS démentent des accusations d'Amnesty International

Israël et sa milice auxiliaire libanaise, l'Armée du Liban sud (ALS), ont démenti mardi 5 mai des accusations d'Amnesty International sur la pratique de la torture dans la prison de Khiam au Liban du Sud. *« Aucun personnel israélien n'est stationné dans les installations de Khiam, contrôlées et gérées par l'ALS, qui est responsable de tout ce qui s'y passe »*, ont indiqué des sources officielles israéliennes. Les affirmations d'Amnesty *« sont dénuées de tout fondement »*, a déclaré de son côté le général Antoine Lahad, chef de l'ALS. Selon un rapport publié la veille à Londres par Amnesty, deux cents personnes environ sont retenues dans un isolement complet, hors de tout cadre légal et sous la supervision d'officiers israéliens, dans la prison de Khiam. Située dans la « zone de sécurité » créée et occupée par Israël au Liban du Sud, cette prison est placée sous la responsabilité de l'ALS.

Des officiers israéliens ont conduit directement des interrogatoires et des séances de torture au moins jusqu'en 1988 et continuent actuellement de superviser la prison, selon le rapport d'Amnesty établi sur la base de *« douzaines d'interviews d'anciens détenus »*. *« La plupart des hommes et des femmes détenus à Khiam ont été torturés pour obtenir des informations, et nous craignons que cela ne se poursuive »*, indique le rapport. Des détenus affirment que leurs proches ont été également torturés. Amnesty cite le cas d'adolescents de douze et quatorze ans emprisonnés à Khiam et rappelle que le Comité international de la Croix-Rouge n'a jamais été autorisé à s'y rendre. – *(AFP.)*

□ **ÉGYPTE : la condamnation du général Al Chazli confirmée par la cour de justice militaire.** – La cour de justice militaire égyptienne a confirmé mardi 5 mai la condamnation du général Saadeddine Al Chazli, chef d'état-major de l'armée pendant la guerre israélo-arabe de 1973, à trois ans de travaux forcés, le recours présenté par l'avocat du général ayant été rejeté. Le général Al Chazli (soixante-dix ans), qui vivait en exil volontaire depuis 1978 et qui était rentré au Caire en mars, avait été condamné par contumace en juillet 1983 à trois ans de travaux forcés pour divulgation de secrets militaires dans ses Mémoires publiés à Alger. Seul le président Hosni Moubarak est désormais habilité à gracier le général Al Chazli ou à commuer la sentence. – *(AFP.)*

□ **Nouveau bilan des affrontements entre coptes et musulmans.** – Les affrontements qui ont eu lieu lundi 4 mai entre coptes et musulmans dans le village de Manchiet-Nasser en Haute-Egypte (*le Monde* du 6 mai), ont finalement fait quatorze morts après le décès d'un blessé copte, a indiqué le ministre égyptien de l'intérieur, le général Abdel Halim Moussa. Dans une déclaration devant l'Assemblée du peuple (Parlement), il a affirmé que la situation dans le village du gouvernorat était désormais *« totalement sous le contrôle de la police »* et que *« trois des neuf personnes arrêtées à la suite de ces incidents ont été inculpées »*. – *(AFP.)*

□ **Les contributions des alliés dans la guerre du Golfe se sont élevées à 53,7 milliards de dollars.** – Tous les membres de la coalition anti-irakienne ayant promis de participer au financement de la guerre du Golfe ont respecté leurs promesses, a déclaré mardi 5 mai le porte-parole du Pentagone Bob Hall. Leurs contributions se sont élevées à 53,733 milliards de dollars, sur un coût global de 61 milliards de dollars. Pour le contribuable américain, le coût de la guerre aura été de *« près de 6 milliards de dollars »*, a-t-il précisé. – *(AFP.)*

□ **ETATS-UNIS : inculpation d'un influent parlementaire républicain** – Le représentant républicain Joseph MacDade, qui siège depuis trente ans au Congrès et briguera un nouveau mandat en novembre, a été inculpé, mardi 5 mai, par la justice fédérale de malversations et de trafic d'influence. Elu de Pennsylvanie, M. MacDade, soixante et un ans, est le chef de la minorité républicaine à la commission des allocations de crédits de la Chambre et, à ce titre, l'un de ses membres les plus influents. Il a notamment été accusé d'avoir accepté des contributions illégales et des cadeaux d'une société basée en Pennsylvanie, et d'avoir en échange favorisé l'obtention par cette firme de contrats fédéraux. M. MacDade a reconnu avoir reçu des contributions illégales de cette entreprise mais a affirmé les avoir remboursées. – *(AFP.)*

□ **Mike Tyson isolé après avoir menacé un membre du personnel pénitentiaire.** – L'ancien champion du monde poids-lourds Mike Tyson a été placé dans une cellule spéciale, après avoir menacé, lundi 4 mai, un membre du personnel de l'établissement pénitentiaire où il purge une peine de six ans de prison pour viol. Selon un communiqué des autorités pénitentiaires de l'Indiana, Mike Tyson, emprisonné dans la banlieue d'Indiapolis, devra comparaître devant une commission disciplinaire. – *(AP.)*

□ **Mort de George Murphy.** – Acteur de cinéma, ancien sénateur républicain de Californie, George Murphy est mort dimanche 3 mai d'une leucémie, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, à Palm Beach, en Floride.

□ **NICARAGUA : des affrontements entre l'armée et d'anciens « contras » ont fait cinq morts.** – Quatre anciens rebelles de la Contra et un civil ont été tués, mardi 5 mai, dans le nord du Nicaragua, lors d'un affrontement avec des militaires, a annoncé l'armée. Trois cents soldats étaient intervenus pour déloger ces rebelles, qui occupaient depuis lundi la ville de San-Jose-de-Bocay, à 230 km au nord de Managua. La plupart des anciens membres de la Contra, opposés au régime sandiniste, ont déposé leurs armes depuis l'élection à la présidence, en 1990, de Mme Violeta Chamorro. Certains ont repris ou poursuivi le combat, accusant le gouvernement de ne pas tenir ses promesses d'aide à la reconstruction. – *(Reuter.)*

□ **PÉROU : échec de la seconde mission de l'OEA.** – La seconde mission de l'Organisation des Etats américains (OEA) envoyée au Pérou pour tenter de hâter le retour à la légitimité constitutionnelle s'est terminée, mardi 5 mai, *« sans qu'un accord ait été trouvé »* entre les autorités et l'opposition, a indiqué le ministre uruguayen des affaires étrangères Hector Gross Espiell, au nom de cette mission. Les chefs de la diplomatie des pays de l'OEA se rencontreront le 17 mai à Nassau (Bahamas), pour se pencher de nouveau sur le cas du Pérou, dont le président Alberto Fujimori a suspendu le Parlement et formé un « gouvernement d'urgence » le 5 avril dernier. – *(AFP.)*

□ **SURINAM : les deux principaux groupes rebelles annoncent un arrêt des hostilités.** – Selon l'agence néerlandaise ANP, les chefs des deux principaux mouvements de guérilla du Surinam – le Jungle Commando et les Tucajanas – ont annoncé, mardi 5 mai, l'arrêt de leurs hostilités contre l'armée de cette ancienne colonie des Pays-Bas. Cité par l'ANP, M. Romeo Venetian, président de la commission de paix du gouvernement du président Ronald Venetiaan, a qualifié cette décision de *« développement marquant »* et a promis de *« faire le nécessaire pour mettre en œuvre le développement »* des régions déshéritées qui étaient sous le contrôle de ces groupes. – *(AFP.)*



Après Evry et Paris Nord, IKEA a encore trouvé le moyen de vous faire Plaisir.



MULA. Cube-puzzle. Bois massif laqué. 13 x 13 x 9 cm. Comprend 8 éléments de diverses formes géométriques. 39 F* au lieu de 49 F.

39F*

...ble d'appoint pliante. Structure en bois ... contreplaqué. Laqué blanc ou noir ... 57 cm. 175 F* au lieu de ...

*Offres valables du 6/05 au 11/05 dans la limite des stocks disponibles.

En voiture de Paris :
A 13 direction Rouen.
Au Triangle de Rocquencourt, A 12 direction St Quentin.
Sortie Dreux N 12 puis Plaisir Centre.
En train :
Gare Montparnasse direction Mantes-la-Jolie.
Sortie Plaisir-les-Clayes.

Nous ne pouvions rester insensibles après l'accueil que vous nous avez fait à Evry et Paris Nord, alors nous avons décidé de vous faire Plaisir. Avec un P majuscule, pour un magasin IKEA à l'ouest de Paris. Nous vous attendons dès 9 h du matin le mercredi 6 mai pour fêter la bonne nouvelle avec des jeux, des cadeaux et une animation d'ouverture jusqu'au 10 mai comme on sait les faire chez IKEA – et des prix bien entendu ! Ce sera une joyeuse occasion de découvrir l'étendue de notre assortiment avec ses nouveautés dans un nouveau magasin en fête. Nous serions bien étonnés que vous ne pensiez pas avec nous qu'on a bien eu raison de s'appeler Plaisir.



6 Mai ouverture IKEA Plaisir.

RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS DANS NOTRE MAGASIN MINITEL 3614 IKEA.

IKEA PLAISIR C. CIAL DE PLAISIR (78). TEL. 30 79 21 21.

L'examen du projet de révision

M. Séguin a reçu l'appui de la moitié du RPR, des communistes

Il est près de 2 heures, dans la nuit du mardi 5 au mercredi 6 mai, lorsque M. Philippe Séguin, député (RPR) des Vosges, fait son entrée dans la salle des Quatre-Colonnes du Palais-Bourbon, sous la lumière crue des projecteurs de télévision. Fourbu, mais comme libéré, il lève le bras en signe de victoire. *« Cent un ! »,* se répète-t-il. Cent un députés, parmi lesquels près de la moitié du groupe RPR, la totalité du groupe communiste, ainsi que M. Jean-Pierre Chevènement et quatre de ses amis socialistes, viennent, en effet, de voter l'exception d'irrecevabilité qu'il a défendue seul, dans un discours-fleuve de deux heures et vingt-trois minutes, pour expliquer en quoi la réforme constitutionnelle proposée par le gouvernement n'est pas, selon lui, conforme à la Constitution.

Le président du CDS, M. Pierre Méhaignerie, fait grise mine, en revanche. *« Ce soir, un fossé s'est creusé »,* a-t-il déclaré après l'intervention de M. Séguin. Au-delà de la performance oratoire et physique, saluée sur tous les bancs, le député des Vosges a su rallier à ses arguments plusieurs dizaines de députés « de base », qui n'ont pas apprécié les conditions dans lesquelles ils avaient dû, à la veille du 1er mai, préparer le débat sur la réforme constitutionnelle préalable à la ratification des accords de Maastricht.

Quelques heures plus tôt, le gouvernement avait pris lui-même la mesure de ce mécontentement et accepté de lâcher du lest dans l'organisation du travail législatif : contrairement à ce qui était initialement prévu, la commission des lois reprendrait ses travaux jeudi, dans l'après-midi. La discussion des deux articles du projet et des quelque quatre-vingts amendements continuera le 12 mai, et la réforme sera soumise le même jour, dans la soirée, à la procédure du vote personnel des députés.

Sur le fond, en revanche, le premier ministre ne s'est pas montré disposé, à l'ouverture du débat, à aller très loin dans les concessions. Il s'est contenté de tracer les limites au-delà desquelles le gouvernement ne saurait s'engager, car, a-t-il rappelé, *« il ne peut être question de renégocier le traité de Maastricht ».* Il a réaffirmé son refus de remettre en question l'éligibilité municipale accordée aux ressortissants communautaires résidant

M. Pierre Bérégovoy a ouvert le débat sur le projet de loi constitutionnelle préalable à la ratification du traité de Maastricht sur l'Union européenne, mardi 5 mai, à l'Assemblée nationale, en déclarant : *« Le débat auquel nous participons est un moment important de notre vie nationale. Il s'agit de décider ensemble ce que sera l'Europe de demain. (...) Tous, nous aimons notre pays. Tous, nous lui souhaitons de développer le génie de notre peuple dans la fidélité à ses meilleures traditions. Et si nous avons tous une certaine idée de la France, aucun d'entre nous n'est le dépositaire de la vérité patriotique, aucun d'entre nous n'est le propriétaire des couleurs de la République. »*

Evoquant la procédure de la révision constitutionnelle, le premier ministre a précisé : *« La procédure est claire : le président de la République a recours à l'article 89 de la Constitution, qui prévoit l'adoption du projet en termes identiques par les deux Assemblées. Une majorité des trois cinquièmes au Congrès : c'est la voie la plus simple. S'il y a un risque que la réforme soit enterrée, il sera fait appel au référendum. Je le regretterais pour les procédures de révision prévues par notre Constitution, dont je souhaite qu'elles ne tombent pas en désuétude. (...) Si le référendum s'impose, référendum il y aura. Ni le président de la République ni le gouvernement ne redoutent la consultation directe du peuple. »*

« Il s'exprime ici ou là une certaine appréhension de l'Europe et disons même, parfois, une espèce d'europhobie », a continué M. Bérégovoy, égrenant ensuite les *« espérances que fait naître l'Union européenne ». « Espoir de paix, d'abord. J'appartiens à cette génération qui a vu l'Europe du feu et du sang, quand le nationalisme suscitait la guerre, quand la guerre attisait le nationalisme. (...) Oui, je crois à l'Europe, car je désire passionnément la paix. »*

Après avoir évoqué *« l'espoir de sécurité », « l'espoir d'une meilleure maîtrise de nos équilibres démographiques », « l'espoir d'une meilleure qualité de la vie »*, le premier ministre a abordé *« l'espoir de progrès social en Europe et par l'Europe ». « Là aussi,* a-t-il dit, *Maastricht est une nouvelle étape. La France agit en faveur d'un espace social européen, non seulement pour éviter la concurrence déloyale mais, aussi, pour donner une vraie cohérence humaine à cette Communauté. » « L'Europe, c'est le moyen que nous nous donnons pour maîtriser notre avenir dans le monde »*, a ajouté M. Bérégovoy, précisant : *« Le maîtriser et non pas le subir, comme l'envisagent d'autres, qui s'en remettent trop souvent aux seules forces du marché. »*

M. Bérégovoy : « Plus loin qu'une Europe des nations »

Répondant aux adversaires de l'idée communautaire, le premier ministre a déclaré : *« Les plus entreprenants vont jusqu'à recommander une Europe confédérale qui s'opposerait à une Europe fédérale. Faux débat : nous n'en sommes pas à l'Europe fédérale. Mais nous allons plus loin qu'une Europe des nations, car nous acceptons de partager des compétences dans des domaines où l'on peut mieux faire à douze ce que l'on ne réussit pas à faire tout seul. (...) Ira-t-on plus loin dans le futur ? (...) L'histoire tranchera. Ce qu'il nous faut refuser, en tout cas, c'est le retour en arrière. »*

Rappelant qu'*« il ne peut être question de renégocier le traité »*, M. Bérégovoy a assuré : *« Bien entendu, le Parlement sera associé tout au long de la transition, ne serait-ce que pour adapter, avant 1997, le statut de la Banque de France. (...) Refuser l'éligibilité des citoyens européens, ce serait, de même, refuser le traité. (...) Il ne peut s'agir, non plus, de rendre le traité inopérant. On a parlé du Conseil constitutionnel comme juge de la subsidiarité. Les spécialistes s'accordent à penser que ce serait une monstruosité juridique. (...) Sous ces réserves essentielles, le gouvernement sera à l'écoute des suggestions de notre Parlement. »*

« Le monde a changé, a conclu le premier ministre. *La solitude des nations n'est que le vertige de l'impuissance. (...) L'histoire nous l'enseigne, la France, ce n'est pas seulement un sol. C'est aussi, c'est surtout, pour ceux qui y sont nés ou pour ceux qui l'ont choisie, un esprit, capable de persister dans un ensemble plus vaste. »*

M. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères, a déclaré ensuite : *« La France aura bien travaillé pour l'Europe. Il y a des générations timides, qui ont manqué de rêves ou ont manqué leurs rêves. Il y a des générations maudites, qui n'ont pas su ou pas pu éviter la guerre. En cinquante années, notre génération, à partir des ruines et des deuils, a bâti l'Europe, en commençant par une loyale et franche réconciliation entre ces ennemis de la veille, les Allemands et les Français. »* Il a ajouté : *« Définir la juste place des Etats et celle de la Communauté : tel est l'objectif du traité. (...) Le temps n'était peut-être pas venu, à Maastricht, d'établir la véritable « hiérarchie des normes » dont l'Europe a besoin. Avec l'aide du Parlement français, nous poursuivrons cette tâche. »*

M. Dumas : « Notre politique étrangère ne disparaît pas »

Au sujet de l'Union économique et monétaire, M. Dumas a affirmé : *« Le nationalisme financier n'a plus cours. Depuis longtemps, en tout cas, depuis les années 70, aucune nation ne bat plus seule monnaie, même si les apparences le laissent penser. La banque centrale européenne ne sera pas l'organisme lointain et irresponsable que certains décrivent. (...) Elle partagera avec les ministres de l'économie et des finances la conduite de la politique monétaire externe. Ainsi la France cogérera-t-elle la monnaie unique future au lieu de devoir s'aligner sur le mark, comme c'est le cas aujourd'hui. »*

M. Dumas s'est référé à plusieurs reprises au traité de Rome (1), avant de s'étendre sur la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) définie dans le traité de Maastricht. *« La « politique étrangère européenne » doit-elle se concevoir et s'exécuter à partir de l'OTAN ? Ou bien les Douze sont-ils assez grands pour harmoniser leurs politiques au point de s'affirmer aussi comme une grande puissance, capable de peser sur les affaires du monde ? La réponse est claire, elle est évidente. En même temps, sont jetées les prémices d'une politique européenne de sécurité et de défense pouvant déboucher, à terme, sur une défense commune. Nous ne sommes pas des songe-creux. La PESC, c'est d'abord une approche progressive, pragmatique. »*

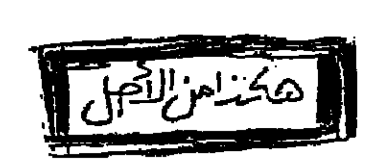
« L'action commune dans ces deux domaines, a précisé M. Dumas, *s'exercera sous l'autorité de la « présidence collégiale » de l'Europe : c'est le conseil européen qui décidera, sans doute dès Lisbonne en juin prochain, des premiers domaines prioritaires. Avec une majorité de nos partenaires, nous pensons que la priorité pourrait aller à l'Europe centrale et orientale, y compris à la CEI, à la Méditerranée et, en particulier, au Maghreb. (...) Notre politique étrangère ne disparaît pas pour autant. Bien au contraire, elle trouve en l'Europe des relais de poids qui accroissent son pouvoir tout en conservant des domaines d'action propres. Pourrait-on, dans le nouvel état du monde, concevoir quelque crainte pour notre siège au conseil de sécurité de l'ONU ? Le traité le consolide. »*

Parlant plus précisément de la politique de sécurité, M. Dumas a rappelé que *« la France et l'Allemagne ont décidé de créer un corps d'armée commun structuré autour d'elles, mais ouvert à d'autres partenaires, noyau de la future force de défense européenne ». « Il va sans dire,* a-t-il précisé, *que la force de frappe n'est pas concernée par ce patient processus de rapprochement. Elle demeure sous commandement national, à la disposition du seul chef d'Etat. »*

Troisième orateur s'exprimant au nom du gouvernement, M. Michel Vauzelle a déclaré : *« Nous sommes tous, ici, les héritiers d'un combat séculaire pour la liberté de la patrie. Nous ne pouvons accepter je ne sais quel processus de dilution, de dissolution, lentes, indolores et comme banales, de l'indépendance nationale. Il nous faut, tout au contraire, un débat, des débats clairs et nets qui mettent fin, solennellement, à une lente évolution connue depuis de longues années sous le joli nom de « dérive communautaire ». Aujourd'hui, et grâces soient rendues au président de la République, les Français vont pouvoir décider – et, cette fois, en pleine connaissance de cause – de l'état d'avancement de la construction communautaire et fixer les limites exactes de l'exercice. »*

M. Vauzelle : « Souveraineté inaliénable »

« La dérive communautaire des années 60 ou 70 doit céder la place à une démarche démocratique où, dans la clarté des choix, le peuple ou ses représentants doivent déterminer le sort de la souveraineté nationale et des compétences qui en relèvent, a souligné le ministre de la justice. *Le traité de Maastricht*



constitutionnelle à l'Assemblée nationale

et de M. Chevènement dans son offensive contre les accords de Maastricht

en France, comme d'inscrire le principe de subsidiarité dans la Constitution, demande qui, au demeurant, *n'est plus défendue* par personne au sein de l'opposition.

Celle-ci a obtenu l'engagement que *« le Parlement sera associé tout au long de la transition, ne serait-ce que pour adapter avant 1997 le statut de la Banque de France »*. Cela suffira-t-il à répondre à ses attentes? Si tel n'est pas le cas, M. Pierre Bérégovoy a confirmé ce que le président de la République avait déjà laissé entendre le 12 avril, à savoir qu'un échec de la procédure de révision selon l'article 89 de la Constitution ne l'empêcherait pas de recourir à la formule du référendum prévue par l'article 11. *« Une majorité des trois cinquièmes au Congrès : c'est la voie la plus simple,* a déclaré le premier ministre. *S'il y a un risque que la réforme soit enterrée, il sera fait appel au référendum. »*

De son côté, M. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères, a exposé sa conception de la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) prévue par le traité. Il a souhaité voir les Douze s'affirmer comme *« une grande puissance, capable de peser sur les affaires du monde »*. Il a rappelé que la PESC a vocation à *« déboucher, à terme, sur une défense commune »*, tout en prenant soin de préciser que ce nouveau cours n'affaiblira pas l'originalité française : l'attention portée au Maghreb restera une priorité ; la force de frappe *« n'est pas concernée »* par l'avancée vers une défense commune.

Ces interventions ministérielles auront surtout fourni l'occasion de vérifier que des sensibilités différentes sur l'Europe peuvent coexister au sein du gouvernement. Ainsi, quand M. Dumas appelle personnellement de ses vœux une *« Europe unie »* qu'il veut *« irréversible »*, M. Michel Vauzelle, garde des sceaux, insiste sur son refus d'*« accepter je ne sais quel processus de dilution, de dissolution, lentes, indolores et comme banales, de l'indépendance nationale »*.

FRÉDÉRIC BOBIN et JEAN-LOUIS SAUX

permet, justement, de clarifier cette situation. »

Evoquant les transferts de compétences prévus par le traité, M. Vauzelle a précisé : *« Je désire souligner ici, solennellement, qu'il n'y a là aucune atteinte au principe fondamental de la souveraineté nationale. (...) La souveraineté de la France est inaliénable, imprescriptible, incessible et indivisible. (...) Il ne peut y avoir de transfert, c'est-à-dire de cession définitive de la souveraineté d'un Etat. Il ne peut pas davantage y avoir cession d'une partie de la souveraineté, car la souveraineté est indivisible. La souveraineté est un principe qui est supérieur à la Constitution. De même que le peuple souverain détient un pouvoir constituant lui-même supérieur à la Constitution, qu'il peut réviser ou abolir à sa guise, de même, le peuple souverain peut en toute souveraineté délimiter l'espace où s'exerce sa souveraineté. Le peuple peut donc parfaitement consentir à une autolimitation, mais il y a dans ce consentement – qui ne sent la différence? – tout autre chose qu'un abandon. »*

Les rapporteurs parlementaires ont pris la parole, ensuite, celui de la commission des lois, M. Gérard Gouzes (PS), faisant d'abord un exposé juridique sur l'évolution du concept de souveraineté (*le Monde* du 6 mai). Rapporteur pour avis de la commission des finances, M. Edmond Alphandery (UDC) a surtout axé son analyse sur l'union économique et monétaire. *« Nous vivons cette situation étonnante,* a-t-il dit, *où le problème numéro un des Français, le chômage, est alimenté par une politique monétaire construite chez nos voisins par une autorité indépendante du gouvernement allemand : celle-ci pratique, pour des raisons qui nous sont parfaitement étrangères, une politique monétaire contraire à nos intérêts. On le voit bien : la création d'une monnaie unique européenne s'analyse non pas comme un transfert de compétence de la France vers une instance européenne, mais bien dans les faits comme un transfert de compétence monétaire de la Bundesbank vers la future banque centrale européenne. »*

Selon M. Jean-Marie Caro (UDF), rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères, *« le traité de Maastricht permet de dépasser le débat traditionnel sur Europe et souveraineté »*. *« Il fait de l'Union européenne,* a-t-il dit, *une communauté de souverainetés nationales, dont les détenteurs sont décidés à partager l'exercice chaque fois que cela est possible, sans, bien entendu, l'aliéner pour autant. Il convient donc, pour l'aborder, de faire litière des querelles théologiques. On peut toutefois regretter que l'intention apparente de circonscrire le débat ait conduit le gouvernement à présenter un texte, certes juridiquement convenable, mais politiquement atone, dans lequel on ne perçoit guère le souffle de la construction européenne. »*

Au nom de la commission des affaires étrangères et de celle des finances, saisies pour avis, leurs présidents, MM. André Bellon et Jean Le Garrec (PS) ont rappelé l'un des principaux sujets de préoccupation du Parlement français, la *« dérive communautaire »*. *« La procédure budgétaire européenne n'est pas satisfaisante,* a affirmé M. Le Garrec. *Le Parlement doit y être mieux associé. Le gouvernement doit annexer au projet de loi de finances le projet de budget des Communautés européennes. »* *« L'image d'une technocratie bruxelloise tranchant de tout pourrait être fatale à l'Europe »*, a affirmé, aussi, M. Michel Pezet (PS), président de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes, en proposant que le Parlement européen vote aussi bien ses recettes que ses dépenses.

Dans la soirée, en dépit de l'heure tardive, l'hémicycle s'est progressivement rempli, notamment sur les bancs de l'opposition. Les députés venaient entendre la première des motions de procédure, l'exception d'irrecevabilité, défendue par un farouche opposant aux accords de Maastricht, M. Philippe Séguin (RPR, Vosges). *« Le projet de loi viole de façon flagrante le principe suivant lequel la souveraineté nationale est inaliénable et imprescriptible, ainsi que le principe de la séparation des pouvoirs, en dehors duquel une société doit être considérée comme dépourvue de Constitution,* a commencé M. Séguin. *Il existe en effet, au-dessus même de la charte constitutionnelle, des droits naturels, inaliénables et sacrés, à savoir, pour nous, les droits de l'homme et du citoyen, tels qu'ils ont été définis par la Déclaration de 1789. Nulle assemblée ne saurait donc accepter de violer délibérément ce pacte fondamental. Aucune Assemblée ne peut déléguer un pouvoir qu'elle exerce au nom du peuple. »*

« Nous voilà confrontés à une situation tout à fait extraordinaire puisque, pour la première fois, on demande au Parlement de « constitutionnaliser » par avance des textes qui n'existent pas encore, a-t-il continué. *On demande au Parlement, qui n'en a pas le droit, rien de moins que d'abandonner sa compétence législative aux organes communautaires, chaque fois que ceux-ci le jugeront nécessaires pour l'application du traité. »* La seule voie acceptable, aux yeux du député des Vosges, serait celle d'un référendum : *« Ce que le peuple a fait,* a-t-il souligné, *seul le peuple peut le défaire. »*

M. Méhaignerie : « Un fossé s'est creusé »

Pendant plus de deux heures, seul à la tribune, devant un auditoire d'abord impressionné, puis progressivement désarçonné, le député des Vosges va alors s'attacher à démonter *« l'engrenage économique et politique »* mis au point à Maastricht. *« C'est une chose de déléguer temporairement un pouvoir susceptible d'être récupéré, c'est une tout autre chose que d'opérer un transfert sans retour, pouvant contraindre un Etat à appliquer une politique contraire à ses intérêts et à ses choix »*, a-t-il affirmé, avant d'exalter, sous les applaudissements de M. Jean-Pierre Chevènement, *« le sentiment national, ce par quoi on devient citoyen »*. Le piège qui se prépare, selon M. Séguin, est celui d'un *« fédéralisme au rabais »*, dans lequel la France serait privée de sa monnaie, de son système de défense, de sa diplomatie et ne garderait que ses *« fromages, quelques-unes de* [ses] *coutumes* [et], *peut-être,* la Marseillaise, *à condition d'en changer les paroles »*.

Un vaste ensemble européen ne serait pas davantage un gage de paix et de prospérité, selon M. Séguin. *« Il est vain d'espérer que nos problèmes seront résolus par ce qui n'est, au fond, qu'une fuite en avant,* a-t-il expliqué. *Comment peut-on croire que l'intégration européenne apportera une meilleure sécurité à un moindre coût, alors que la défense, c'est, d'abord, la volonté de se défendre? Qu'elle permettra d'augmenter les salaires tout en produisant moins? Que la libre circulation des chômeurs autorisera la réduction de leur nombre? »*

Aux perspectives tracées par les accords de Maastricht, le député RPR préfère *« un cadre souple, permettant des regroupements en fonction des moyens et des intérêts réels de chacun »*. *« Derrière la question de savoir quelle Europe nous voulons, se pose fatalement la question cruciale de savoir quelle France nous voulons,* a déclaré, en conclusion, M. Séguin. *La France ne saurait avoir l'Europe comme seul horizon, comme seul projet, comme seule vocation. La France a une vocation messianique. Elle doit l'assumer et, même, y entraîner l'Europe, en particulier dans la coopération Nord-Sud pour prévenir les grands exodes que nous prépare la misère africaine. »* Puis, se référant au général de Gaulle, il a lancé : *« Oui, nous voulons l'Europe, mais debout ! »*

Sur les bancs du RPR, quelques députés, minoritaires, n'applaudissent pas. Parmi eux, MM. Bernard Pons, Jacques Toubon, Jean Tibéri, Mme Michèle Alliot-Marie. Lors des explications de vote, M. Pezet explique que *« le propre d'une réforme constitutionnelle est de réformer la Constitution »*. M. Georges Hage annonce que le groupe communiste votera l'exception d'irrecevabilité. *« A partir d'approches différentes, d'aucuns peuvent se rejoindre »*, dit-il. Pour M. Méhaignerie, *« un fossé s'est creusé »* ; le discours de M. Séguin est apparu *« caricatural »* au président du CDS. Au terme d'un propos très nuancé, c'est cependant le président du groupe UDF, M. Charles Millon, qui se montrera le plus mordant, en rappelant que M. Séguin était membre du gouvernement lors de la ratification de l'Acte unique en 1986. Or, *« tout ce qui est décliné dans le traité de Maastricht est prévu dans l'Acte unique »*, a affirmé M. Millon.

F. B. et J.-L. S.

(1) En entendant M. Dumas évoquer le traité de Rome, M. Pierre Mazeaud (RPR, Haute-Savoie) s'est écrié : *« Vous ne l'avez pas voté, M. le ministre ! »* M. Dumas fut effectivement le seul député de son groupe, l'UDSR, à voter contre le projet de loi portant ratification du traité instituant la Communauté économique européenne, lors de la séance de l'Assemblée nationale du 9 juillet 1957.

L'opposition éclatée

par Thierry Bréhier

L'Europe, une fois encore, aura été le grand révélateur de divergences qui transcendent toutes les autres. La place de la France, et *donc son avenir, dans ce morceau* de continent qui cherche son unité divise les dirigeants français depuis que le dossier a été ouvert au lendemain de la seconde guerre mondiale. Parfois les désaccords sont clairement établis, parfois on tente de les camoufler parce que la majorité ou l'opposition du moment croit *préférable de préserver son* unité plutôt que de poser clairement une question dont elle sait que la réponse la ferait éclater.

Le débat sur la ratification du traité de Maastricht n'a pas échappé à cette fatalité. A gauche comme à droite, après quelques hésitations au RPR, on a préféré faire semblant de croire qu'il existait un consensus *sur la construction européenne.* La réalité a été plus forte que les vœux pieux. M. Philippe Séguin par sa ténacité a réussi à déchirer le voile *dont M. Jacques Chirac espérait* la recouvrir. Sa force de conviction a réussi à entraîner cent un députés à refuser l'idée même de la révision *constitutionnelle préalable* à cette ratification, en dépit – ou peut-être à cause – de la description caricaturale qu'il a dressée *parfois* des *effets de la construction* européenne.

La réussite de l'enfant terrible du gaullisme met sérieusement à mal la stratégie du président du RPR, qui, après *un de ses coups de menton* dont il est coutumier (*« j'exige un référendum »*), s'est efforcé de faire croire qu'il n'y avait pas de différence essentielle entre son *mouvement et ses* alliés de l'UDF sur ce dossier capital. Près de la moitié du groupe RPR à l'Assemblée nationale a donné raison au maire d'Epinal et donc tort à *celui de Paris.* La leçon *est sévère* pour M. Chirac, qui aura, comme MM. Alain Juppé et Edouard Balladur, le plus grand mal à recoller les morceaux de *son* parti. M. Charles Pasqua, *longtemps silencieux sur* cette affaire, va pouvoir s'appuyer sur le succès de *« son ami Séguin »* pour durcir son attitude au Sénat, ce qui peut lui donner l'avantage de *rassembler* autour de *lui le groupe RPR du Palais du* Luxembourg, même si cela le coupe définitivement des centristes.

Les ennuis de M. Chirac ne vont pas s'arrêter là. Après le vote de *l'Assemblée nationale, il va avoir* plus de mal à se présenter comme le meilleur présidentiable de toute la droite. Car, comme l'a dit M. Pierre *Méhaignerie, mardi soir, « un fossé s'est creusé »*. En effet, l'autre moitié du groupe RPR, y compris le président du mouvement lui-même, *a refusé de repousser la motion de* M. Séguin, se réfugiant dans l'abstention, alors que l'immense majorité de l'UDF et de l'UDC s'engageait nettement *contre cette* position.

Sur une affaire aussi importante, la droite est divisée. Elle n'a pas pu le camoufler et ce *« fossé »* sera difficile à combler. *Il suffit de se rappeler comment* les attitudes prises par les uns et par les autres devant le projet de CED (communauté européenne *de défense) ont compliqué* l'émergence de majorités dans les dernières années de la IVe République.

Un moment historique

Certes, pour sa défense, le RPR peut faire valoir que les divisions ne *lui sont* pas propres, mais se trouvent dans tous les groupes. C'est vrai, mais, chez lui, elles sont massives, alors *qu'ailleurs elles ne sont* que marginales, ce qui ne veut pas dire qu'elles ne sont pas significatives. Le vote sur cette motion *Séguin a confirmé* les quelques refus déjà connus à l'UDF comme à l'UDC. Il a aussi officialisé la totale rupture *de M. Jean-Pierre Chevènement avec « ses camarades »* socialistes, puisqu'il n'a pas hésité à mêler sa voix à celles de chiraquiens et des communistes pour s'opposer à un *projet de M. François Mitterrand.*

La division apparaît même là où on ne devrait pas la trouver : au sein du gouvernement. A entendre le discours du ministre des affaires étrangères et *celui* du garde des *sceaux, une divergence* d'approche est apparue clairement entre M. Roland Dumas et M. Michel Vauzelle. Alors que le second a de nouveau développé avec force sa théorie sur *« la souveraineté inaliénable et indivisible »*, ce qui sous-entend, *de son aveu même,* que les transferts de compétences auxquels s'apprêtent à consentir les représentants de la souveraineté française *pourraient un jour être repris* si le peuple souverain le décidait, le premier a volontairement ajouté dans son discours une phrase où il proclame son *souhait* d'une *union* de l'Europe *« irréversible »*. Le patron de la diplomatie française a parfaitement mesuré l'effet négatif que pourrait avoir chez les partenaires *de la France, et tout particulièrement* chez les Allemands, la position du ministre de la justice. Même si l'un évoquait un fait politique et si l'autre disait le droit.

La norme juridique choisie par le *président de la République impose* en tout cas que tout nouveau pas dans la construction de l'Europe unie s'accompagne d'une nouvelle *révision de la Constitution. Le pas* qu'il est demandé aux Français de faire cette fois n'est donc pas celui de l'Europe fédérale.

Ceux qui, comme M. Seguin, refusent de voir la France perdre son *identité dans une construction européenne* devraient donc avoir d'autres occasions de faire entendre leurs voix et d'affirmer qu'au-dessus *même du texte constitutionnel il y a* des normes dont le pouvoir constituant ne peut pas s'extraire. Ce débat n'est pas que juridique, mais, *comme il n'y a aucun autre juge que* le peuple souverain du respect de ses normes, poser ce principe revient à reconnaître que le choix est politique.

Cette politique, au bon sens du terme, a en tout cas triomphé mardi *soir au Palais-Bourbon. Tous ceux* qui ont participé ou assisté à ce débat, et ils étaient nombreux, ont eu la nette conscience d'assister à un moment fort, à un moment *qui* peut être *qualifié d'historique, puisque* les représentants du peuple français ont eu à se prononcer clairement sur l'avenir de la France.

L'analyse du scrutin

L'exception d'irrecevabilité opposée par M. Philippe Séguin, député RPR des Vosges, au projet de loi constitutionnelle ajoutant à la Constitution un titre *« De l'union européenne »* a recueilli 101 voix contre 396 et 72 abstentions. La majorité requise était de 249.

Ont voté pour :

– 5 PS sur 265 : MM. Jean-Yves Autexier, Roland Carraz, Jean-Pierre Chevènement, Jean-François Delahais, Michel Suchod ;

– 58 RPR sur 126 : MM. René André, Emmanuel Aubert, Gautier Audinot, Patrick Balkany, Claude Barate, Christian Bergelin, Jean Besson, Franck Borotra, Louis de Broissia, Mme Nicole Catala, MM. Jean-Paul Charié, Serge Charles, Jean Charroppin, Alain Cousin, Jean-Michel Couve, René Couveinhes, Henri Cuq, Olivier Dassault, Bernard Debré, Jean-Louis Debré, Arthur Dehaine, Xavier Deniau, Claude Dhinnin, Eric Doligé, Jean-Michel Ferrand, François Fillon, Edouard Frédéric-Dupont, Robert Galley, Henri de Gastines, Jean de Gaulle, Jean-Louis Goasduff, Georges Gorse, Olivier Guichard, Pierre-Rémy Houssin, Mme Elisabeth Hubert, MM. Alain Jonemann, Gabriel Kaspereit, Jean Kiffer, Claude Labbé, Philippe Legras, Jacques Limouzy, Jean-François Mancel, Claude-Gérard Marcus, Jacques Masdeu-Arus, Jean-Louis Masson, Pierre Mauger, Pierre Mazeand, Jean-Claude Mignon, Charles Miossec, Maurice Nénou-Pwataho, Roland Nungesser, Charles Paccou, Pierre Pasquini, Etienne Pinte, Philippe Séguin, Michel Terrot, Robert-André Vivien, Roland Vuillaume ;

– 3 UDF sur 89 : MM. Alain Griotteray, André Rossi, Philippe de Villiers ;

– 1 UDC sur 40 : Mme Christine Boutin ;

– 26 PC sur 26 ;

– 8 non-inscrits sur 30 : MM. Léon Bertrand, Elie Hoarau, Auguste Legros, Jean Royer, Maurice Sergheraert, Christian Spiller, Mme Marie-France Stirbois, M. André Thien Ah Koon.

Ont voté contre :

– 260 PS sur 265 ;

– 1 RPR sur 126 : M. Patrick Devedjian ;

– 77 UDF sur 89 ;

– 39 UDC sur 40 ;

– 19 non-inscrits sur 30 : MM. François Bernardini, Jean-Michel Boucheron, Jean-Marie Cambacérès, Jean Charbonnel, Jean-Claude Chermann, Jean-Marie Daillet, Mme Martine Daugreilh, MM. Serge Franchis, Roger Franzoni, Jean Gaubert, Alexandre Léontieff, Mme Marie-Claude Malaval, MM. Jean-Pierre Marche, Alexis Pota, Jean-Claude Ramos, Emile Vernaudon, Yves Vidal, Marcel Wacheux, Aloyse Warhouver.

Se sont abstenus :

– 63 RPR sur 126 ;

– 9 UDF sur 89 : MM. Henri Bayard, Georges Colombier, Roger Lestas, Philippe Mestre, Pierre Micaux, Francisque Perrut, Jean-Pierre Philibert, Paul-Louis Tenaillon, Pierre-André Wiltzer.

N'ont pas pris part au vote :

– 4 RPR sur 126 : MM. André Berthol, Jean-Charles Cavaillé, Jean-Luc Reitzer, Léon Vachet ;

– 3 non-inscrits : MM. Jean-Michel Dubernard, Michel Noir, Jean-Pierre de Peretti della Rocca.

Le débat sur la durée du mandat présidentiel

« Entre cinq ans et quatorze ans, il y a de la marge... »

déclare le président de la République

MADRID

de notre envoyé spécial

M. François Mitterrand, qui a fait escale, mardi 5 mai, à Madrid, avant de visiter mercredi l'exposition universelle de Séville, a réuni une brève conférence de presse après s'être entretenu avec le chef du gouvernement espagnol, M. Felipe Gonzalez.

En réponse aux questions de politique intérieure que lui posaient les journalistes français, le président de la République a semblé exclure l'éventualité d'un réajustement du franc à l'intérieur du système monétaire européen, qui pourrait se traduire par une réévaluation de la monnaie française (*le Monde* du 5 mai). *« Je n'en ai pas entendu parler,* a-t-il affirmé en souriant. *Les taux d'intérêt sont à mes yeux beaucoup trop élevés ; il doit y avoir d'autres moyens de les réduire. »*

Au cours d'un aparté informel, M. Mitterrand a ensuite confié aux journalistes que, même *« s'il en était question »,* ils ne devaient pas s'attendre à obtenir une réponse de sa part, surtout à l'étranger.

C'est sur le même ton badin que le président de la République a évoqué ses déclarations à *Paris-Match* sur la durée du mandat présidentiel. *« Entre cinq ans et quatorze ans,* a-t-il dit, *il y a de la marge... » (lire ci-contre).*

La question basque

Auparavant, M. Mitterrand était revenu sur la question basque, que la presse ibérique soulève toujours quand il est de passage en Espagne. Lors de sa précédente visite, le 25 octobre 1991, un journaliste espagnol avait estimé, en s'adressant au président de la République, que la France manifestait sous son autorité moins de détermination qu'à l'époque du gouvernement de M. Jacques Chirac. M. Gonzalez avait remis l'auteur de la question à sa place en affirmant que, sur ce terrain, le renforcement de la coopération entre la France et l'Espagne devait beaucoup, depuis 1981, à M. Mitterrand.

Mardi soir, une partie de la presse espagnole se demandait s'il fallait voir une simple coïncidence entre la visite de M. Mitterrand à l'exposition universelle de Séville et l'arrestation spectaculaire d'une trentaine de terroristes basques par la police française à la veille de cette visite. M. Gonzalez n'a donc pas manqué de renvoyer les journalistes espagnols à leurs questions d'octobre dernier en exprimant à M. Mitterrand sa *« reconnaissance »* pour la part prise par la France à *« l'élimination de la violence »* au pays basque.

Invité à réagir aux menaces formulées par certains porte-parole de la branche armée de l'ETA qui ont laissé entendre que la France pourrait subir des représailles sur son propre territoire, le président de la République a affiché une extrême placidité : *« Tout est possible. Notre attitude n'est pas commandée par la menace de cette éventualité, nous avons établi une coopération étroite avec le gouvernement espagnol contre le terrorisme. Cela s'appelle terrorisme en France et terrorisme en Espagne. Dans les deux cas, il faut agir de la même façon. Je ne fais pas de différence entre la manière d'agir ici et là. J'aimerais que tous les terroristes soient arrêtés. »*

ALAIN ROLLAT

M. Mitterrand : « Je remplirai la mission qui m'a été renouvelée en 1988 »

Dans un entretien avec Guillaume Durand publié par *Paris-Match*, mercredi 6 mai, M. François Mitterrand déclare qu'en cas de nouvelle cohabitation en 1993, il prendra *« les choses comme elles seront »*. Il affirme : *« Il est déjà exceptionnel que nous ayons pu gouverner tout ce temps grâce au soutien de la majorité des Français. S'ils changent de cap, j'aurai de la peine mais pas de cauchemar. Cependant, rien n'est joué ! Les Français ont dix mois pour réfléchir et comparer. Quoi qu'il en soit, je remplirai la mission qui m'a été renouvelée en 1988. »*

A propos de la réduction de la durée du mandat présidentiel, M. Mitterrand explique : *« Cinq ans, c'est bien court, plus court que le mandat des maires de nos communes. Quatorze ans en cas de réélection, c'est bien long. Il faut trouver un moyen terme. »* Il précise qu'il n'est *« pas favorable »* à un *« système présidentiel de type américain »*. *« Je ne suis pas sûr,* dit-il, *que les mœurs françaises s'y adapteraient. »*

Interrogé sur le choix de Mme Cresson comme premier ministre, le président de la République affirme : *« Je ne me suis pas trompé sur la personne, sur sa qualité ni sur sa compétence. Edith Cresson était parfaitement apte à remplir le rôle de chef de gouvernement que je lui avais confié. (...) Mais, pour de multiples raisons, elle a essuyé un tir d'artillerie continu et féroce dès sa prise de fonctions, et a été victime d'une injustice organisée. »*

M. Mitterrand pense, d'autre part, que s'est développée au cours de cette période *« une psychose de crainte et d'insécurité »* due à plusieurs causes : *« l'impact d'événements majeurs »* tels que ceux d'Europe de l'Est, *« le rebond de la crise économique occidentale »*, *« peut-être un effet d'usure après dix ans de présidence »* et *« certainement les "affaires", qui ne sont pas le lot des seuls socialistes, mais comme ce sont ces derniers qui gouvernent ils ont servi de cible »*. *« Je crois cependant, après ces années sévères, que les Français commencent à juger plus équitablement notre action »*, ajoute-t-il.

Le chef de l'Etat, qui juge *« dérisoire »* l'accusation d'immobilisme portée contre le gouvernement de M. Bérégovoy, conclut : *« Je m'efforce de suivre le précepte de Jaurès et, pour soulever le poids énorme du réel, de garder l'idéal. Rien ne me l'a fait perdre. Il faut lutter sans trêve. »*

M. Mitterrand affirme d'autre part que *« les Français sont favorables à la construction européenne, à l'union de l'Europe »*. Il ajoute : *« Le gouvernement et les partisans du traité de Maastricht ont à convaincre ceux qui en doutent que l'Europe communautaire, en offrant une incomparable zone de paix et de croissance à la France et à ses partenaires, est la chance de l'avenir. (...) En vérité, le choix est d'une extrême simplicité : est-on pour ou contre l'union européenne ? Le reste est procédures, et elles sont compliquées. Alors, expliquons-les. Que ceux qui croient en l'Europe, inlassablement, s'en chargent. »*

Le président de la République se dit prêt à recevoir les dirigeants de l'opposition, *« mais pas pour des conversations stéréotypées »* et à condition que *« ce soit utile au pays »*. Il précise : *« Si le Parlement retarde la ratification du traité au-delà des limites raisonnables, j'emploierai, pour y mettre fin, le moyen que me donne la Constitution. (...) Il faut que le traité soit ratifié par la France. Je prendrai donc le chemin le plus clair et le plus sûr et ne me laisserai pas égarer. »* M. Mitterrand indique qu'il n'admet pas *« les raisons de ceux qui sont contre tout parce qu'ils ont peur de tout »* mais qu'il comprend, en revanche, *« les raisons de ceux qu'inspire l'amour de la France »*, même s'il conteste *« leur façon de l'aimer »* et la juge *« étroite, désuète »*.

□ **M. Lafrance entendu par la commission d'enquête sur l'affaire Habache.** – La commission d'enquête du Sénat sur l'affaire Habache a entendu, mardi 5 mai, M. Pierre Lafrance, directeur d'Afrique du Nord et Moyen-Orient au ministère des affaires étrangères. M. Lafrance a déclaré que *« le choix humanitaire »* avait prévalu pour l'admission de M. Georges Habache. *« C'est l'urgence médicale présentée qui a été déterminante dans mon avis. (...) il s'est agi de faire un geste à l'égard d'un homme de combat »*, a expliqué M. Lafrance, qui a ajouté qu'il avait eu des *« informations très fausses »* sur l'état de santé de M. Habache et qu'il n'avait eu *« aucun contact »* avec MM. François Mitterrand et Roland Dumas lors de leur vol pour Oman.

□ **Les travaux du Sénat.** – Les sénateurs ont adopté, mardi 5 mai, deux projets de loi. En première lecture, ils ont adopté à l'unanimité le projet relatif à la distribution et à l'application par les prestataires de services des produits antiparasitaires à usage agricole. Ils ont ensuite voté, après l'avoir modifié, le texte déjà adopté par l'Assemblée nationale réformant les caisses de crédit municipal. Seuls les communistes ont voté contre.

M. Fabius souligne que la position du chef de l'Etat sera « déterminante »

Le Nouvel Observateur (daté 7-13 mai) publie un entretien avec M. Laurent Fabius, dans lequel le premier secrétaire du PS observe que *« le gouvernement Bérégovoy a dû déminer certains terrains, retoucher certains projets qui avaient du mal à passer »*. *« Du coup,* ajoute-t-il, *le sentiment peut exister qu'on abandonne l'esprit de réforme. Pas question ! (...) Je dis cela d'autant plus aisément qu'après en avoir parlé avec M. Pierre Bérégovoy je sais qu'il a plusieurs projets en tête. »*

M. Fabius suggère des réformes susceptibles *« d'élargir et d'approfondir la démocratie »* ou de permettre *« des avancées nécessaires dans l'éducation, la protection sociale et le travail »*. Il recommande *« une déconcentration plus poussée de l'éducation nationale, permettant de donner davantage de souplesse au système »*. Outre les personnels éducatifs, *« il y a,* dit M. Fabius, *une autre catégorie dont la place doit être rehaussée : les infirmières »*.

S'agissant des délits politico-financiers, M. Fabius réaffirme que *« quand il y a eu enrichissement personnel, alors la justice doit être intraitable »*. Interrogé sur l'entrée au gouvernement de M. Bernard Tapie, il déclare : *« L'argent-roi n'est certainement pas une valeur de gauche, mais pourquoi rejeter la capacité d'entraînement ? »* Quant à l'hypothèse d'une inculpation de l'homme d'affaires, il déclare : *« Je ne veux pas montrer du doigt tel ou tel. C'est trop facile et, souvent, injuste. »*

M. Fabius traite des réformes institutionnelles envisagées par le président de la République pour l'automne, et particulièrement de la modification de la durée du mandat présidentiel. C'est selon lui *« le point le plus délicat* car, explique-t-il, *on voit mal comment on pourrait voter le mandat à cinq ans sans qu'il en soit tiré des conséquences, disons, plus actuelles »*.

« Sur cette question, impossible, donc, de s'exprimer sans connaître la position de M. François Mitterrand, dit-il. *C'est elle qui est déterminante. »* Le premier secrétaire observe que, si le chef de l'Etat choisissait de réduire la durée du mandat à cinq ans, *« juridiquement, rien ne l'obligerait »* à partir dès 1993. Il ajoute : *« Mais politiquement... »*

La question centrale

par Patrick Jarreau

SIMULTANÉMENT, l'un dans un entretien accordé à *Paris-Match*, l'autre en réponse aux questions du *Nouvel Observateur*, MM. François Mitterrand et Laurent Fabius, se situant au-delà du débat actuel sur le traité de Maastricht, amorcent celui sur la durée du mandat présidentiel. Chacun d'eux a bien évidemment en tête qu'il ne s'agit nullement d'une question académique, mais de la principale inconnue de l'équation politique des douze mois qui viennent. M. Mitterrand ira-t-il au bout du mandat de sept ans que les Français lui ont donné pour la seconde fois en 1988, ou bien anticipera-t-il son propre départ et la compétition présidentielle que celui-ci ouvrirait ?

La chef de l'Etat donne une indication importante lorsqu'il critique l'idée d'un mandat présidentiel de cinq ans, *« plus court,* observe-t-il, *que le mandat des maires de nos communes »*, et lorsqu'il souligne que quatorze ans, *« en cas de réélection »* avec l'actuel septennat, *« c'est bien long »*. Sans solliciter son propos, le moins qu'on puisse en dire est qu'il paraît fermer la porte au quinquennat et l'ouvrir à un septennat non renouvelable. M. Mitterrand pourrait difficilement proposer de ramener le mandat à cinq ans sans en tirer de conséquences pour lui-même. En instaurant le septennat unique, il légiférerait *ad usum delphini*, se mettant ainsi hors de cause et se donnant le temps – deux ans – pour tenter de prendre une nouvelle fois la droite au piège de la cohabitation.

M. Fabius n'examine que l'hypothèse du quinquennat, pour observer que *« juridiquement »*, M. Mitterrand ne serait pas tenu de se l'appliquer, mais que *« politiquement »*, il lui serait difficile de faire autrement. Le premier secrétaire du PS souligne que les socialistes ne peuvent *« s'exprimer »* sur ce sujet, car la position du chef de l'Etat est, en la matière, *« déterminante »*. Chacun comprend qu'elle ne l'est pas seulement pour la doctrine institutionnelle du parti majoritaire, mais pour son avenir. Partira ? Partira pas ? Et s'il part, le fera-t-il avant les élections législatives de mars 1993, ou bien après ? Changera-t-il de terrain avant la victoire de l'opposition – aujourd'hui probable, – lui imposant un combat moins facile pour elle, ou bien gardera-t-il l'atout que représenterait sa démission dans une situation de cohabitation ?

Comme en 1986-1988, la question centrale redevient celle du président. Il y a six ans, elle était de savoir s'il chercherait à rester, en sollicitant un second mandat. Aujourd'hui, chacun se demande s'il voudra partir, et quand. En 1987, M. Lionel Jospin, alors premier secrétaire, avait mission de préparer une nouvelle candidature de M. Mitterrand, sans priver celui-ci de la maîtrise de son annonce ni le parti des moyens de faire face à l'hypothèse contraire (qui aurait entraîné la candidature de M. Michel Rocard). En 1992, M. Fabius doit tenir le PS prêt pour deux éventualités : celle d'une élection présidentielle anticipée et celle d'une cohabitation. Autrement dit, M. Rocard, encore, ou M. Mitterrand, toujours. Or, il se garde de choisir.

Au secrétariat d'Etat aux affaires sociales et à l'intégration

Mme Marie Richard directrice du cabinet de M. Kofi Yamgnane

Mme Marie Richard, inspecteur général de la jeunesse et des sports, a été nommée directrice du cabinet de M. Kofi Yamgnane, reconduit dans ses fonctions de secrétaire d'Etat aux affaires sociales et à l'intégration.

[Née le 22 juin 1944 à Budapest (Hongrie), Mme Marie Richard est licenciée en droit public et diplômée de l'Ecole nationale des langues orientales vivantes. Nommée en qualité d'attaché d'administration centrale au ministère de l'industrie (1971-1980), elle entre au Service central de sûreté des installations nucléaires (SCSIN) – dont elle devient secrétaire général en 1983 – avant d'être intégrée au service des affaires générales et sociales de la direction du Gaz et de l'Electricité (1985-1988). En mai 1988, Mme Richard est nommée conseiller technique au cabinet de M. Roger Bambuck, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports. En janvier 1990, elle devient directrice de la jeunesse et de la vie associative, avant d'être nommée inspecteur général de la jeunesse et des sports en février 1992.]

□ **Condamnations pour infraction à la loi sur la propagande électorale.** – Cinquante et un conseillers municipaux de Marseille, appartenant à la majorité présidentielle, ont été condamnés, mardi 5 mai, à 3 000 francs d'amende chacun pour infraction à la loi du 15 janvier 1990, qui interdit pendant la durée de la campagne électorale *« l'utilisation à des fins de propagande électorale de tout procédé de publicité commerciale par la voie de la presse ou par tout moyen de communication audiovisuelle »*. Ils avaient fait paraître, en juin 1991, un encart publicitaire dans deux quotidiens marseillais entre les deux tours d'une cantonale partielle, appelant à voter pour le candidat de la majorité présidentielle, M. Jean-Jacques Léonetti.

MÉDECINE

Devant la 45e Assemblée mondiale de la santé à Genève

M. Bernard Kouchner exprime de sévères critiques sur le mode actuel de fonctionnement de l'OMS

Rompant avec le ton habituel des assemblées internationales, M. Bernard Kouchner, ministre français de la santé et de l'action humanitaire, a tenu, mardi 5 mai à Genève, lors de l'ouverture de la 45e Assemblée mondiale de l'OMS, un discours très critique visant le mode de fonctionnement de l'Organisation mondiale de la santé.

Le ministre français a, d'entrée, annoncé la couleur : *« J'ai consacré plus de vingt ans de ma vie, depuis la création de Médecins sans frontières et de Médecins du monde, à tenter de marier l'action humanitaire et la médecine, c'est-à-dire à espérer des actions plus vives de l'OMS aux côtés des malades, et très souvent des plus pauvres. »* Et il a précisé que ses *« quelques critiques »* sont *« celles d'un passionné des agences des Nations unies, d'un médecin qui veut que son organisation mondiale soit portée au sommet »*.

Le ministre français a expliqué que, s'il avait pu apprécier *« le rôle que joue l'OMS comme boussole mondiale dans le domaine de la santé »*, il souhaitait *« encore plus d'action sur le terrain. Les médecins ne doivent-ils pas plus que d'autres joindre le geste à la parole? »*. *« Vos activités sont irremplaçables, faites-le savoir »*, a lancé M. Kouchner aux délégués des cent soixante-dix États-membres présents à Genève. Ajoutant : *« Popularisez, au sein du système des Nations unies, votre rôle incontestable de chef de file des actions de santé (...). Chaque fois que la santé publique est concernée, n'appartient-il pas à l'OMS de jouer son rôle propre d'animation, de coordination et d'exercer une fonction de référent obligatoire? »*

« Je sais, a poursuivi M. Kouchner, *que cette mission déborde de ce qui apparaît aujourd'hui, aux yeux de beaucoup, comme la « mission traditionnelle » de l'OMS. Je réponds à cela que d'autres le font à sa place : organisations non gouvernementales et agences des Nations unies. Dans bien des cas, les responsabilités sanitaires ont été déléguées. Un observateur, même averti, pense que la santé des réfugiés relève exclusivement du Haut-Commissariat aux réfugiés, celle des Palestiniens de l'UNRWA, de l'UNICEF, de l'OAA* (organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation). *Tous, sauf l'OMS, auraient-ils pris en charge les problèmes de santé? Est-ce normal de ne pas être en première ligne devant les situations d'urgence où les risques courus par la santé publique sont majeurs? »* *« Certes*, devait encore interroger le ministre français, *l'OMS prend les urgences en charge de façon indirecte, assez lointaine. Mais pourquoi ne pas se rapprocher du terrain? L'OMS ne pourrait-elle pas intervenir directement et en toute première urgence chaque fois que la situation semble le mériter, assurant une présence active aux côtés des responsables sanitaires, quand est en danger la situation des habitants »*.

Une « crédibilité » à renforcer

Le ministre français a ensuite appelé de ses vœux la création d'une *« force de frappe »* placée sous la dépendance immédiate du directeur général de l'OMS, disposant de moyens, de matériel, et de volontaires médicaux. Cette *« force de frappe sanitaire »* s'appuierait sur une cellule de crise siégeant à Genève et sur une force d'intervention décentralisée. Rappelant le rôle joué par l'UNICEF, le HCR, le Comité international de la Croix-Rouge, et les organisations non gouvernementales, M. Kouchner a toutefois souligné qu'il était *« hors de question »* d'établir ici une relation de compétition.

Pour lui, l'OMS *« doit renforcer sa crédibilité en tant qu'organe de développement, face aux autres agences qui la concurrencent sur ce terrain, alors qu'elles n'ont pas l'indispensable connaissance des questions de santé »*. M. Kouchner a également accusé les actuels bureaux régionaux de l'Organisation mondiale de la santé d'être des *« écrans »* plus que des relais efficaces de l'action initiée à Genève. *« Les cellules de coordination déjà existantes ne donnent pas pleine satisfaction car elles se cantonnent à des débats généraux »*, a encore ajouté M. Kouchner. *« Médecin sur le terrain, j'ai trop souvent attendu, en vain, de l'OMS conseils et encadrement. »*

Cette intervention de M. Kouchner, qui aurait pu être très mal accueillie en pareille enceinte, a été bien reçue, nous indique notre correspondante à Genève Isabelle Vichniac, si l'on en juge d'après les entretiens que le ministre a menés avec ses homologues de nombreux pays représentés à l'Assemblée, notamment ceux des pays africains. Les contacts que le ministre français a eus avec le directeur général de l'OMS, de même qu'avec les responsables d'autres grandes organisations humanitaires ont été également jugés à Genève comme prometteurs d'une action concertée pour l'avenir.

Pour sa part, le docteur Hiroshi Nakajima, directeur général de l'OMS, avait, en ouverture, souligné que la 45e Assemblée mondiale de la santé était la première à être organisée *« depuis la fin de la guerre froide »*. Il a fait le bilan des acquis des dernières années : augmentation de la couverture des soins de santé primaires dans les pays en voie de développement; recul de la mortalité infantile; réduction de l'accroissement démographique; augmentation de la proportion des enfants protégés à l'âge d'un an par les vaccins contre la diphtérie, le tétanos, la coqueluche, la tuberculose et la rougeole; éradication prochaine du tétanos néo-natal.

« L'OMS ne peut pas rester enfermée dans l'étroite définition classique de la santé, a toutefois déclaré le docteur Nakajima. *Les ministères de la santé doivent adopter une conception interdisciplinaire de leur rôle en planifiant, en exécutant et en coordonnant leurs actions. Les ressources financières consacrées à l'aide internationale étant limitées et difficiles à obtenir, il serait judicieux d'en réaffecter une partie au renforcement de la capacité de planification et d'évaluation financière et économique des pays en développement dans les domaines de la santé. »*

JEAN-YVES NAU

DÉFENSE

Un corps européen au centre des discussions de M. Joxe avec ses collègues de l'Alliance

En moins d'une semaine, le ministre français de la défense, M. Pierre Joxe, aura eu une série d'entretiens avec trois de ses collègues européens, qui viennent de prendre leurs fonctions. Lundi 4 mai, M. Joxe a reçu, à Paris, le nouveau ministre britannique de la *défense*, M. Malcolm Rifkind. Il doit rencontrer, jeudi 7 mai, le nouveau *ministre allemand*, M. Wolker Ruehe, et il a prévu de se rendre, le lendemain, à Bruxelles pour s'y entretenir avec le nouveau ministre belge de la défense, M. Léo Delcroix.

Dans le même temps, le chef d'état-major français des *armées*, l'amiral Jacques Lanxade, s'est rendu, mardi 5 mai, à Londres, pour discuter avec Sir Richard Vincent, le chef d'état-major britannique qui est aussi le nouveau président du comité militaire de l'Alliance atlantique.

Au centre de tous ces entretiens, les perspectives de la défense européenne et la coopération en matière d'armements. On sait, en effet, que la création d'un corps européen est envisagée, pour être placé à la disposition de l'Union de l'Europe occidentale *ou* de l'Alliance atlantique. D'autre part, la France et l'Allemagne ont lancé leur projet de corps d'armée commun, à partir de la brigade existante, d'une division blindée française restée outre-Rhin et d'une division mécanisée allemande.

SCIENCES

Selon un rapport parlementaire

La réglementation sur les déchets très faiblement radioactifs doit être clarifiée et renforcée

Abaissement des seuils de *« risque acceptable »*, réhabilitation des sites de stockage contaminés, lancement d'une étude épidémiologique sur l'effet des faibles doses de radioactivité sur la santé : telles sont les principales recommandations du rapport sur « La gestion des déchets très faiblement radioactifs », *rendu public, mardi 5 mai,* par M. Jean-Yves Le Déaut, député PS de Meurthe-et-Moselle, *pour le compte de l'Office* parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques.

L'« affaire » des dépôts de déchets nucléaires de Saint-Aubin et Bouchet-Itteville (Essonne), survenue en septembre 1990, avait révélé l'imprécision des textes législatifs relatifs à l'élimination des déchets faiblement radioactifs (*le Monde* du 2 novembre 1990). La bataille de spécialistes qui s'en suivit ne fit que la confirmer. Après le rapport sur la gestion des déchets nucléaires à haute activité, rendu public en décembre 1990 par M. Christian Bataille, député PS du Nord, ce nouveau rapport de l'Office parlementaire vient donc à point nommé pour apporter, dans ce domaine, les bases nécessaires à un véritable débat.

En France, les déchets radioactifs sont actuellement classés en trois catégories. Les plus dangereux, de type B et C, sont issus pour l'essentiel de l'industrie nucléaire et nécessitent un stockage en profondeur. Les déchets de catégorie A (gants, filtres, outillages contaminés) sont soumis à un stockage en surface. Mais pour les autres, pour lesquels l'activité est inférieure à 100 becquerels par gramme (1), les règlements *« relatifs aux principes généraux de protection contre les rayonnements ionisants »* cessent de s'appliquer. Or ces déchets, aussi « faiblement radioactifs » soient-ils, sont produits en quantité considérable : par l'industrie nucléaire, par les mines d'uranium, par les installations de traitement des minerais, ou encore par les services hospitaliers de médecine nucléaire.

Quels risques ces déchets présentent-ils pour l'environnement et la population? Là est toute la question. Malgré la masse des connaissances accumulées depuis un demi-siècle sur les mécanismes d'action des rayonnements ionisants, *« l'effet à long terme des faibles doses, s'il existe, se perd dans le « bruit de fond »* [provenant de la radioactivité naturelle] *lui-même variable et non connu de façon précise »*, soulignait récemment le professeur Tubiana, directeur de l'Institut Gustave-Roussy. Un constat devant lequel M. Le Déaut estime primordial *« de lancer en France une grande enquête épidémiologique, portant sur l'effet des faibles doses de radioactivité sur la santé »*. Et, en attendant d'en connaître le bilan, de raisonner *« comme si toute dose de radioactivité supplémentaire, même minime, pouvait avoir des conséquences néfastes sur la santé »*.

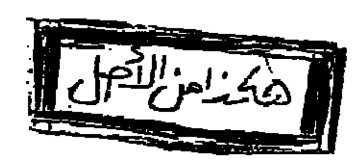
Des textes confus et incohérents

Il faut, estime-t-il, *« rendre la réglementation plus sévère, et abaisser fortement les seuils au-dessous desquels les matériaux pouvant contenir des éléments radioactifs à faible dose pourront être éliminés sans procédure d'utilisation »*. M. Le Déaut demande également que soient créés de nouveaux centres de surface, susceptibles de recueillir des déchets très peu radioactifs (au-dessous de 10 becquerels/gramme en activité bêta/gamma), *« dont l'activité se situerait entre un seuil d'exemption très bas et les déchets de type A »*.

Concernant la réglementation actuelle sur les déchets très faiblement radioactifs – 613 pages du *Journal officiel* – M. Le Déaut rappelle qu'elle a été établie *« par strates successives, sans lignes directrices apparentes »*. Résultat : un foisonnement de textes *« confus, voire incohérents »*. La première tâche du législateur, souligne-t-il, devrait être *« de simplifier et de clarifier »* cette loi, *« dont les incertitudes et parfois les contradictions ont été pour beaucoup dans le développement d'un sentiment de méfiance à l'égard de tout ce qui concerne de près ou de loin les déchets radioactifs »*. Persuadé *« qu'un opérateur exclusif devrait permettre d'éviter les errements du passé »*, M. Le Déaut suggère enfin d'élargir les missions de l'Agence national pour la gestion des déchets radioactifs (ANDRA) à *« l'ensemble des déchets, afin de faire les arbitrages nécessaires et de trouver les solutions les mieux adaptées aux caractéristiques des substances à stocker »*.

CATHERINE VINCENT

(1) Le becquerel (Bq), unité de radioactivité, correspond à une désintégration par seconde au sein d'une matière radioactive.



DÉSORMAIS Le Monde EST EN VENTE EN PROVINCE LE SOIR MÊME DE SA PARUTION

Afin de se rapprocher davantage de ses lecteurs, « le Monde » est désormais en vente dans un certain nombre de villes de province, le soir même de sa parution, là où un moyen de transport permet de faire parvenir le journal, chaque jour de la semaine, suffisamment tôt dans l'après-midi. Le 25 février dernier, cinquante villes étaient installées. Aujourd'hui, quatorze villes supplémentaires reçoivent « le Monde » en fin d'après-midi.

Cette situation nouvelle résulte des performances de notre imprimerie d'Ivry qui rendent possible une organisation de la diffusion plus souple et mieux adaptée. Toutefois, le délai d'acheminement à partir de Paris n'autorisant pas une mise en place généralisée, le journal sera disponible chez certains marchands de journaux, le plus souvent dans les gares, les aéroports et chez les diffuseurs qui ferment le plus tard.

Par ailleurs, bientôt, dans la plupart de ces soixante-quatre villes, avant la fermeture des bureaux, « le Monde » pourra être livré directement aux entreprises, aux collectivités et aux administrations, et, avant 20 heures, au domicile de nos lecteurs (1).

(1) *Nous invitons nos lecteurs (particuliers, entreprises, institutions, etc.) qui sont intéressés par cette possibilité à se faire connaître, par courrier, auprès de M. Pascal Choquet,* le Monde, *direction de la diffusion, 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 Ivry-sur-Seine Cedex, afin de nous permettre d'examiner les modalités de mise en œuvre de ces livraisons.*

50 + 14 = 64 Villes
740 Points de vente

CALAIS
BOULOGNE S/MER
LILLE
BÉTHUNE
LENS
ARRAS
DOUAI
VALENCIENNES
AMIENS
LAON
CHARLEVILLE-MÉZIÈRES
LE HAVRE
ROUEN
SOISSONS
CAEN
LISIEUX
VILLERS-COTTERÊTS
REIMS
ÉPERNAY
METZ
ÉVREUX
CHÂTEAU-THIERRY
CHÂLONS-S/MARNE
BREST
DREUX
ST-BRIEUC
ÉPERNON
BAR-LE-DUC
NANCY
STRASBOURG
CHARTRES
FONTAINEBLEAU
LAVAL
RENNES
TROYES
LORIENT
LE MANS
ORLÉANS
BLOIS
ANGERS
TOURS
NANTES
BESANÇON
DIJON
BOURGES
CHALON-S/SAÔNE
POITIERS
BOURG-EN-BRESSE
LIMOGES
LYON
AIX-LES-BAINS
ANGOULÊME
ST-ÉTIENNE
LIBOURNE
GRENOBLE
BORDEAUX
VALENCE
NÎMES
TOULOUSE
NICE
AIX-EN-PROVENCE
PAU
MONTPELLIER
MARSEILLE
TARBES

NOUVELLES VILLES SERVIES : **BOULOGNE-SUR-MER (62)** – gare. **CALAIS (62)** – gare. **CHALON-SUR-SAÔNE (71)** – gare – 1, place du Général-de-Gaulle – 13 et 19, bd de la République – 7 et 18, rue du Port-Villiers – 9, rue Pasteur – 5, Grande-Rue-Saint-Cosme – 16, rue de la Citadelle – 34, rue d'Autun – 16, pl. de la République – 1, rue du Pont. **DREUX (28)** – gare. **ÉPERNON (28)** – gare – place Aristide-Briand. **LAVAL (53)** – gare. **LIBOURNE (33)** – gare. **LIMOGES (87)** – gare – Centre commercial Saint-Martial, 39, avenue Garibaldi – 15, place de la République – 23, avenue du Général-de-Gaulle. **LORIENT (56)** – gare. **PAU (64)** – gare. **SAINT-BRIEUC (22)** – gare. **TARBES (65)** – gare. **VALENCE (26)** – gare. **VILLERS-COTTERÊTS (02)** – 23, place du Docteur-Mouffier.

POINTS DE VENTE SUPPLÉMENTAIRES DANS LES VILLES DÉJA SERVIES : **NANCY (54)** – 10, place Malaval. **METZ (57)** – 4, place du Général-de-Gaulle. **LYON (69), 5e,** Centre commercial Champvert, 157, avenue Barthélemy-Buyer – 64, avenue du Point-du-Jour – 31, avenue de Ménival – 27, avenue Eisenhower – 10, chemin de la Favorite. **9e,** Centre commercial des Deux-Amants, rue du Professeur-Patel. **Sainte-Foy-lès-Lyon** – 9, place Saint-Luc. **Tassin-la-Demi-Lune** – 129, avenue Charles-de-Gaulle – 60, avenue Victor-Hugo – 1, avenue Joannès-Hubert – 35 et 99, rue de la République. **Villeurbanne** – 20, Grande-Rue-des-Charpentes. **BORDEAUX (33)** – 263, rue Sainte-Catherine – *le Campus*, 144, avenue du Docteur-Schweitzer.

AVEC LA COLLABORATION LOGISTIQUE DES NMPP, D'AIR INTER, DE LA SNCF ET DU SERNAM POUR L'ACHEMINEMENT.

La catastrophe du stade de Bastia

L'insécurité d'une installation faite à la hâte

Il n'est *« pas sérieux »* de vouloir *« transformer un stade de quatre à cinq mille places en un stade de vingt mille personnes en moins d'une semaine »*, a déclaré, mardi soir 5 mai, M. Bernard Tapie, ministre de la ville, qui se trouvait au stade Furiani de Bastia où l'effondrement d'une tribune a provoqué la mort de vingt personnes et fait au moins sept cents blessés, selon un bilan provisoire établi mercredi en fin de matinée.

Pour déterminer les causes de cet accident, deux enquêtes ont été aussitôt ouvertes : l'une, judiciaire, à la demande de M. Roland Mahy, procureur de Bastia, l'autre, administrative, sur l'initiative de M. Paul Quilès, ministre de l'intérieur, qui s'est rendu sur place mardi soir.

Ces enquêtes devront déterminer les raisons de l'accident dont chacun, quelques heures après le drame, semblait se renvoyer la responsabilité. L'effondrement de la tribune provisoire s'est produit à 20 h 20, quelques minutes avant le coup d'envoi du match qui devait opposer en demi-finale de la Coupe de France de football l'Olympique de Marseille au Sporting Club bastiais.

Plusieurs témoins oculaires cités par l'Agence France-Presse ont affirmé que les cales de bois soutenant la tribune métallique n'avaient pas été scellées au sol. Plus d'une heure avant la rencontre, un spectateur passant sous la tribune avait été blessé au cuir chevelu par une tôle tombée de cette tribune. Il a reçu quinze points de suture.

Dix minutes plus tard, l'un des organisateurs de la rencontre entrait dans le laboratoire réservé aux photographes, affirmant : *« La tribune commence à s'écarter. »* C'est peu après que le speaker officiel de la rencontre a lancé un premier appel demandant aux spectateurs qui avaient pris place depuis plusieurs heures, pour certains, dans la tribune de cesser de taper des pieds. Son appel, plusieurs fois renouvelé, n'a pas été entendu.

Trois mille personnes environ, supporteurs et journalistes, installées sur une vingtaine de rangs en haut des gradins, ont été emportées en quelques secondes dans un enchevêtrement de poutrelles métalliques qui ont cédé sur 125 mètres.

Noria d'hélicoptères

La tribune provisoire avait été installée quelques jours auparavant, pour accroître la capacité d'accueil du stade, par la société Sud Tribune dont le siège social est à Drap (Alpes-Maritimes). Son directeur administratif, M. Maxime Cianfarani, a déclaré qu'il ne s'expliquait pas les causes de l'accident. Sud Tribune est une filiale de l'Entreprise générale du Midi de Nice *(lire également page 26)*.

Le préfet de Haute-Corse, M. Henri Hurand, a semblé accréditer la thèse de l'entreprise installatrice en déclarant que *« la tribune avait répondu a priori à une série de contrôles »* après avoir été l'objet d'*« autorisations qui permettaient aux responsables du S. C. Bastia d'avoir confiance dans le matériel installé »*. Il a cependant ajouté : *« Nous nous faisions du souci depuis longtemps car nous savions qu'il y aurait beaucoup de monde et que le stade n'est pas adapté. (...) Le procédé de la tribune est éprouvé mais il faudra désormais savoir dans quelles conditions le montage a été effectué. »*

Le président du club bastiais, M. Jean-François Filippi, a, pour sa part, tenté mardi soir de minimiser sa responsabilité : *« Depuis huit jours que nous préparons ce match, nous nous sommes attachés à rechercher le maximum de sécurité. Nous avions pensé à tout, sauf à ça. Nous avons fait confiance à une société, Sud Tribune (...), agréée par la Fédération française de football. Ce matin encore, son dirigeant nous disait qu'il n'y avait rien à craindre, que sa tribune, « c'était du béton »*. M. Jean Fournet-Fayard, président de la Fédération française de football, qui se trouvait à Lisbonne pour la rencontre Monaco-Brême d'où il a gagné la Corse aussitôt, a précisé à l'agence Associated Press que la FFF n'avait donné son autoirisation à l'installation de la tribune *« qu'après avoir reçu un procès-verbal de la commission de sécurité locale et un certificat de garanties de ces praticables »*. Il a ajouté : *« Si la sécurité peut être de la compétence de la fédération, la sécurité du matériel ne l'est pas. »*

Selon notre correspondant à Bastia, *Michel Codaccioni*, les secours, rapidement mis en œuvre après l'accident, ont permis de dégager des centaines de blessés, près d'un millier environ, plus ou moins gravement atteints. Rapidement aussi les médecins civils de la région étaient appelés en renfort des cinq cents hommes du service de sécurité déjà à l'œuvre. Une véritable noria d'hélicoptères et d'ambulances dirigeaient les blessés sur l'hopital de Bastia, vite saturé ; les évacuations se faisaient alors vers les autres centres hospitaliers de Corse, de Marseille et de Nice. Les joueurs de l'OM et ceux de Bastia participaient eux-mêmes aux secours. Ils ont été les premiers à donner leur sang au centre de transfusion qui lançait des appels. Les civières étalées sur la pelouse du stade donnaient la dimension du drame. Familles à la recherche d'un parent, secouristes en panne de transfusions ou spectateurs hébétés s'activaient presque machinalement sur la pelouse.

M. Quilès a prévenu : *« Dans ce genre d'accident, terriblement imprévu, il faut se garder de toute conclusion hâtive. »* Il a ajouté que les travaux de la commission d'enquête qu'il a réunie *« se feront en toute transparence »* et qu'ils seront rendus publics *« dans les meilleurs délais »*. Cette commission est composée d'inspecteurs généraux des ministères de l'intérieur, de la jeunesse et des sports ainsi que de l'équipement.

Au moins vingt victimes

Selon le dernier bilan communiqué par la préfecture de Bastia, mercredi matin 6 mai, la catastrophe de Furiani a fait 20 morts et 700 blessés. Parmi les personnes décédées, on compte Michel Vivarelli, journaliste à Radio Corse Frequenza Mora. En effet, les journalistes de la presse écrite et de certaines radios avaient été installés en haut de la structure provisoire qui s'est effondrée. L'envoyé spécial du *Monde*, Philippe Broussard, victime d'une blessure sans gravité a été hospitalisé à Bastia.

Le témoignage d'un journaliste d'Antenne 2

« La tribune n'était pas plantée dans la terre »

« En un éclair de seconde, la tribune est partie sur la gauche. Il n'y a pas eu de bruit, il n'y a pas eu de cris », a témoigné, mardi soir 5 mai, notre confrère d'Antenne 2, Dominique Verdailhan, qui était dans la tribune qui s'est effondrée. *« La tribune est tombée non loin des secours. Il y avait de nombreux pompiers et CRS, mais malheureusement pas assez d'ambulances. Elles ont été bloquées parce que, entre la tribune et la route qui mène à Bastia, il y avait un parking. (...) Quand je suis arrivé, j'ai été un peu surpris de voir qu'il y avait quelques marches qui commençaient un petit peu à tomber, des marches en métal. (...) Plusieurs fois toute cette tribune – neuf mille personnes – tapait du pied, tapait du pied. Et un des speakers a demandé plusieurs fois, pour des mesures de sécurité, qu'on arrête de taper. (...)*

« Ce qui m'a surpris, ajoute Dominique Verdailhan, *c'est que* [la tribune] *n'était, j'allais dire, pas amarrée par terre. Elle n'était pas plantée dans la terre, elle reposait simplement sur de petits morceaux de bois, pour lui donner un certain niveau. On peut se douter qu'avec les battements de pieds des neuf mille spectateurs pendant plus de deux heures, les pylônes soient sortis de leurs marques de bois. »*

Les précédents

Dans les stades de football, la plupart des grandes catastrophes sont survenues après des mouvements de foule ou des bagarres. Le drame du stade de Furiani à Bastia rappelle plutôt celui de Burden Park, à Bolton (Angleterre) en 1946, quand l'effondrement d'une tribune avait provoqué la mort de 33 personnes et fait plus de 200 blessés.

- 15 avril 1989 à Sheffield (Angleterre) : lors de la demi-finale de la « Cup » opposant Liverpool à Nottingham Forest, 95 supporters périssent écrasés ou étouffés contre des barrières de sécurité, après avoir été dirigés vers une partie surpeuplée des tribunes.
- 12 mars 1988 à Katmandou (Népal) : les spectateurs affolés par une coupure d'électricité provoquée par un orage tentent de quitter le stade. Le bilan est de 72 morts et 27 blessés.
- 11 mai 1985 à Bradford (Angleterre) : 56 personnes assistant à un match entre l'équipe locale et Lincoln trouvent la mort à la suite d'un incendie. La foule paniquée s'était heurtée à des portes closes.
- 25 mai 1985 à Bruxelles : au stade du Heysel, en finale de la Coupe des clubs champions, des affrontements entre des supporters de Liverpool et de la Juventus de Turin ont fait 39 morts et près de 600 blessés.
- Juillet 1982 à Moscou : 66 personnes (selon le bilan officiel, sans doute plus de 300) seraient mortes étouffées après que des supporters eurent tenté de regagner le stade pour fêter un but de dernière minute de leur équipe, le Spartak de Moscou, contre l'équipe hollandaise de Haarlem en coupe de l'UEFA.
- 17 février 1974 au Caire : un stade de 40 000 personnes est pris d'assaut par 80 000 spectateurs. On compte 48 morts et 47 blessés.
- 2 janvier 1971 à Glasgow : après un match entre les Rangers et le Celtic, un mouvement de foule fait 66 morts et une centaine de blessés.
- 23 mai 1964 à Lima : un but refusé au cours d'un match de qualification olympique entre le Pérou et l'Argentine provoque une émeute, qui fait 320 morts et plus de 1 000 blessés.

Les réactions

M. François Mitterrand a transmis mardi ses *« condoléances et sentiments de profonde sympathie aux familles des victimes »*, tout comme M. Pierre Bérégovoy. Dans un communiqué commun, le ministre de l'intérieur, M. Paul Quilès – qui s'est rendu sur place dans la nuit, – et le ministre de la jeunesse et des sports, Mme Frédérique Bredin, se déclarent *« bouleversés par l'accident qui vient de survenir au stade Furiani de Bastia, s'associent, au nom du gouvernement, à la douleur des familles touchées par ce drame »*.

« Il ne faut plus que des choses comme celles-ci se reproduisent », affirme M. Bernard Tapie, président de l'Olympique de Marseille et ministre de la ville, qui a préconisé des *« sanctions extrêmement graves contre ceux qui ont permis qu'un drame pareil arrive. Ce sont des catastrophes évitables. La France était jusqu'à présent épargnée, même si parfois, ici ou là, on avait frôlé la catastrophe. Est-ce bien sérieux de transformer un stade en un autre stade en une semaine ? Je ne le pense pas. J'ajoute que j'ai senti en arrivant une animosité, une tension inhabituelles. Tout contribuait à surexciter les spectateurs. Le sport est pourtant le dernier endroit où des gens prêts à s'entre-déchirer parviennent encore à s'entendre. »*

« Nous espérions une fête, mais c'est une tragédie. C'est la consternation », estime M. Emile Zuccarelli, ministre de la poste et des télécommunications et maire de Bastia.

« Nous avions tout mis en œuvre pour qu'une sécurité maximum soit assurée, insiste M Jean-François Filipi, président du Sporting Club bastiais. *Je ne peux donc me sentir responsable de cet accident. A Bastia, nous avons parlé sécurité toute la semaine. Maintenant, l'enquête dira qui est responsable. Mais personne ne pourra malheureusement réparer le drame survenu aujourd'hui. »*

« C'est une catastrophe. J'ai beaucoup de mal à admettre que des gens meurent en venant voir du football. Ce devait être la fête, et la fête a tourné au drame. Notre sport ne méritait pas ça, les Corses non plus », déclare M. Jean Fournet-Fayard. Selon le président de la Fédération française de football (FFF), *« toutes les précautions avaient été prises pour que les praticables installés à l'initiative du club corse répondent aux normes de sécurité. Nous avions exigé par écrit et obtenu tous les certificats de conformité nécessaires, le certificat de garantie du constructeur et le procès-verbal de la commission de sécurité corse. Que fallait-il faire de plus ? Il nous appartiendra de tirer les leçons de cet accident. »*

M. Fournet-Fayard devait arriver mercredi matin à Bastia où il compte rencontrer le préfet de Haute-Corse, le président du club de Bastia et les responsables de l'organisation ainsi que de la sécurité.

Enfin, le président de la FFF n'a pu donner d'informations sur la suite qui sera donnée à la compétition (la finale de la Coupe de France devait avoir lieu dimanche 10 mai au Parc des princes à Paris) : *« C'est pour l'instant totalement secondaire »*, a-t-il déclaré.

L'âge d'or du Sporting

C'est en 1972 que le Sporting Club Bastiais a signé son premier coup d'éclat en inaugurant à Paris le Parc des Princes, pour une finale de Coupe de France perdue contre Marseille. Six ans plus tard, c'était l'extraordinaire épopée dans la coupe de l'Union européenne des associations de football (UEFA) où, après avoir éliminé quelques grands clubs comme le Sporting de Lisbonne, Newcastle, Torino, Iéna, les Grasshoppers de Zurich, les Corses avaient échoué en finale contre le PSV Eindhoven.

Cette saison-là, la campagne européenne du club bastiais lui avait rapporté plus de 10 millions de francs. La finale aller à Bastia contre Eindhoven, disputée, officiellement, devant... 8 000 spectateurs, avait laissé une recette de 1 290 000 francs. Mais, dans l'euphorie des triomphes, cet argent n'avait pas été réinvesti en équipements.

Désormais en deuxième division, le Sporting Club Bastiais pouvait encore rêver cette année au Parc des Princes et à une nouvelle Coupe d'Europe la saison prochaine. L'âge d'or du club était pourtant révolu. Avec des infrastructures archaïques et des moyens financiers très limités, le club corse n'avait pu suivre l'inflation des budgets des grands clubs professionnels du continent.

Les successeurs de Johnny Rep, de Jean-François Larios ou de Félix Lacuesta, sont, comme autrefois Claude Papi, le meneur de jeu de la grande époque aujourd'hui décédé, de jeunes Corses. Par conviction et par nécessité, le club insulaire s'était tourné depuis quelques années vers les meilleurs espoirs de l'île, en misant sur leur fierté pour mobiliser les supporters et maintenir le football corse dans les rangs professionnels. Avec le renouveau du Gazélec Football Club d'Ajaccio, qui opère également en deuxième division, l'île avait renoué avec l'ambiance des grands derbys d'antan.

Cette saison, les deux clubs insulaires avaient réussi l'exploit d'accéder aux quarts de finale de la *Coupe de France*, où Ajaccio avait été battu par Monaco, tandis que Bastia s'était qualifié contre Nancy grâce à la performance de son jeune gardien Bruno Valencony, qui avait stoppé les trois premiers coups de pied au but, après les prolongations.

G. A.

La solidarité d'Ajaccio

AJACCIO

de notre correspondant

Ajaccio avait le visage d'une ville déserte bien avant l'heure prévue de la retransmission télévisée. De très nombreux Ajacciens avaient certes pris la route de Furiani à Bastia, mais la grande majorité avait évidemment choisi de regarder le petit écran. On imagine la stupeur de chacun devant les images d'une tragédie en direct, d'autant qu'il ne se trouvait pas une seule personne dans l'île qui n'eût sur le stade un être cher.

Naturellement, la mobilisation a été spontanée dans la cité impériale, pourtant distante de cent kilomètres des lieux de la catastrophe. Une centaine de lits ont été mis à la disposition de la sécurité civile, tant au centre hospitalier d'Ajaccio que dans les cliniques de la cité et dans celle de Porto-Vecchio.

Le transfert des blessés a commencé dans la nuit de mardi à mercredi et il était prévu qu'il serait achevé dans la matinée de mercredi. Parallèlement, tous les moyens disponibles étaient dirigés sur Bastia par la préfecture de région : l'avion sanitaire stationné à Campo dell'Oro, deux hélicoptères civils et deux militaires dont un Puma de la base aérienne de Solenzara. De plus, un Airbus 320 d'Air France, qui allait repartir d'Ajaccio pour Paris, mercredi 6 aux premières heures, a été requis et envoyé à Bastia pour le transport des blessés vers les hôpitaux de Marseille.

Les personnels des établissements hospitaliers ont également rejoint leurs postes sans que cela leur soit demandé, afin de parer à toute éventualité et plus de deux cent cinquante flacons de sang ont été recueillis dans la nuit. Venu à Ajaccio après avoir quitté Bastia, le ministre de la santé, M. Bernard Kouchner, s'est déclaré satisfait de la solidarité ainsi manifestée, comme des conditions dans lesquelles le dispositif a pu fonctionner.

PAUL SILVANI

□ **Six numéros de téléphone à la disposition des familles.** – Six numéros ont été mis en place pour permettre aux familles de prendre des nouvelles. A Bastia : 95-32-71-16, 95-32-71-18, 95-32-71-19 et 95-32-71-20. A Nice : 93-72-21-12. A Marseille : 91-55-11-11.

Près de 300 blessés accueillis à Marseille

MARSEILLE

de notre correspondant

La préfecture des Bouches-du-Rhône a déclenché le « plan rouge », qui a mis en place tous les moyens médicaux et de sécurité civile au service des blessés arrivant de Bastia par voie aérienne.

Une antenne du SAMU, installée sur l'aéroport de Marseille-Provence à Marignane, renforcée par les moyens des marins-pompiers de Marseille, a pris en charge l'acheminement, par navettes d'hélicoptères, des blessés vers les quatre hôpitaux de Marseille (hôpital Nord, Conception, Timone et Sainte-Marguerite) qui ont été mis en alerte dès l'annonce de la catastrophe. Au cours de la nuit, un hélicoptère Super Frelon de l'Aéronavale a transporté huit blessés particulièrement atteints vers le service de neurochirurgie de l'hôpital de la Timone où ils ont été immédiatement opérés. Il s'agit de personnes polytraumatisées, mais qui ont des blessures particulièrement graves à la tête.

Une Caravelle spécialement affrétée a transporté une quarantaine de blessés assis, et plusieurs vols sanitaires se sont succédé durant toute la matinée de merdredi. On estime à près de trois cents le nombre de personnes accueillies par le centre de tri mis en place sur l'aéroport.

J. C.

De l'aubaine à l'horreur

Suite de la première page

La Fédération française de football a nommé un « monsieur sécurité » chargé de veiller à la bonne organisation des rencontres. Tous les documents prouvant la conformité des installations provisoires mises en place pour doubler la capacité d'accueil du stade avaient été produits. Ils serviront sans doute aux uns et aux autres à témoigner de leur bonne foi à se justifier. Ils éclaireront peut-être l'enquête de la commission d'experts nommée avec célérité par le premier ministre. Ils n'empêchent ni l'indignation ni la question que soulève l'émotion : comment ?

Comment un tel drame est-il possible ? Avant les résultats des enquêtes officielles qui ont été diligentées, il ne s'agit pas de jeter l'anathème sur quiconque, de désigner des boucs émissaires à la douleur des familles des victimes. Les morts en série survenues lors des dernières 24 Heures du Mans motocyclistes ont montré qu'au-delà des dangers objectifs inhérents aux rassemblements de foule importants il y avait une quantité de facteurs aggravants, allant du comportement individuel au contexte général.

Ainsi, on pourra dire qu'à Furiani les supporters de Bastia n'ont pas été raisonnables en tapant des pieds sur des structures tubulaires, par nature sensibles à l'effet de résonance, en dépit des appels répétés des dirigeants. Mais quand on est venu pour supporter une équipe de football en passe de se qualifier pour la finale de la Coupe de France, c'est-à-dire participer à une sorte de rite qui tient plus du défoulement collectif que de l'acte liturgique, n'est-on pas en droit de penser qu'on ne risque rien, qu'on pourra trépigner en toute quiétude ? Il n'y a pas eu trace à Furiani de la fureur sauvage qui avait déclenché la tragédie de Sheffield et encore plus celle du Heysel. Il y avait l'ambiance ordinaire des jours de grand match, rien de plus, rien de moins, avec son cortège d'exaltation et de bruit.

Alors la fatalité ? On voudrait y croire. On ne peut le faire. Ce ne peut être tout à fait par hasard qu'une tribune s'effondre dans un département, la Haute-Corse, qui est par ailleurs à bout de force économiquement. Ce ne peut pas être tout à fait par hasard qu'il y ait des victimes dans un sport qui est au bord de l'apocalypse financière.

Pris indépendamment, ces deux paramètres ne prédisposent pas à la *catastrophe. Réunis, si ! Dix ans* après l'heure de gloire de leur équipe, les dirigeant du club bastiais étaient trop heureux de l'aubaine que constituait la rencontre avec le champion de France. C'était l'occasion de remplir les caisses. Quitte à prendre le risque insensé de faire dresser une tribune provisoire dans des délais très courts.

Un risque en tout cas qu'ils n'avaient pas pris lors de la finale de la Coupe de l'UEFA contre Eindhoven en 1978. A la fin d'une saison où les juges d'instruction ont été invités par le garde des sceaux à se pencher sur la comptabilité de certains clubs, la Fédération n'a pas fait d'objections aux aménagements qu'on lui soumettait, sa préoccupation essentielle étant ailleurs, dans les bénéfices qu'elle devait tirer des droits de retransmission à la télévision. Chacun n'a donc vu que son intérêt immédiat.

Derrière les décombres de Furiani se profile un paysage de désolation, celui du football professionnel français dont la crise était masquée par les bons résultats sportifs. Si un drame comme celui de mardi soir peut avoir une utilité, qu'elle soit au moins d'accélérer et d'approfondir les réformes destinées à assainir ce secteur qui rime décidément trop avec drame.

ALAIN GIRAUDO

□ ***Le Tour de Corse automobile a été arrêté.*** – *Jean-Marie Balestre*, président de la Fédération française du sport automobile et de la Fédération internationale de l'automobile (FIA), a annoncé, mercredi 6 mai, l'arrêt du Tour de Corse, en raison de la catastrophe du stade de Furiani. Les deux tiers du rallye avaient été couverts. Didier Auriol est déclaré vainqueur de cette trente-sixième édition.

□ ***Le championnat d'Europe des nations 1996 aura lieu en Angleterre.*** – L'Angleterre accueillera la phase finale du championnat d'Europe des nations de football en 1996. Elle a été officiellement désignée à l'unanimité par le comité exécutif de l'Union européenne de football (UEFA) réuni mardi 5 mai.

SOCIÉTÉ

ENVIRONNEMENT

Quatorze ans après la marée noire

La compagnie américaine Amoco a payé l'Etat et les collectivités bretonnes

BREST

de notre correspondant

Le syndicat mixte des communes bretonnes et l'Etat ont touché leurs indemnités, mardi 5 mai, de la société Amoco qui s'élèvent respectivement à 230 millions de francs et à 1 milliard de francs, dernière somme dont le montant exact reste cependant à confirmer. Ce règlement était attendu depuis la décision prise par la compagnie pétrolière américaine, vendredi 24 avril, de ne pas faire appel devant la Cour suprême des Etats-Unis, qui était l'ultime recours dans cette longue procédure (*le Monde* daté 26-27). Compte tenu de la forte réévaluation des taux d'intérêt octroyés en appel le 24 janvier 1992 par la cour fédérale de Chicago – ceux-ci sont passés de 7,2 % au premier jugement à 11,9 % – les sommes ont continué à progresser sensiblement jusqu'au moment du versement.

Le syndicat mixte n'a toutefois pas encaissé l'intégralité des 230 millions de francs, mais 212 millions. Il restait en effet une facture à payer aux avocats américains. Le syndicat espère maintenant obtenir de l'Etat 120 millions de francs d'indemnités compensatoires. Une aide qui lui permettrait de rembourser les collectivités pour les frais du procès (Brest, principale créancière, recevra 25 millions de francs), d'honorer les dossiers d'indemnisation retenus lors de l'évaluation des dommages par le juge Mac Garr, et enfin de payer les marins-pêcheurs, les ostréiculteurs et certains commerçants déboutés de toute réparation à Chicago. Cette répartition prendra plusieurs semaines. Les responsables du syndicat mixte ne souhaitent pas aller trop vite. « *Notre devise est celle du Sénat : hâtez-vous lentement* », dit son président, le sénateur Alphonse Arzel. Il est vrai que les victimes de la marée noire de *l'Amoco-Cadiz* ont mis quatorze ans pour voir la couleur des dollars.

GABRIEL SIMON

Au terme de quarante-cinq ans d'unité syndicale

La scission au sein de la Fédération de l'éducation nationale est consommée

La scission de la Fédération de l'éducation nationale devait être prononcée, mercredi 6 mai, à l'issue d'un conseil fédéral extraordinaire. La majorité socialiste de la FEN devrait annoncer l'exclusion de deux syndicats minoritaires, le Syndicat national des enseignements du second degré (SNES), proche des communistes, et le Syndicat national de l'éducation physique (SNEP), tous deux proches des communistes. Cette rupture mettra un terme à une unité syndicale de près de quarante-cinq ans.

Le scandale, on se souvient, était arrivé par une lettre, trouvée chez un restaurateur du quartier de Saint-Germain-des-Prés, devenu, malgré lui, le personnage-clé d'un épisode vaudevillesque. Lundi 23 mars, M. Jacques Estienne, chef de file du courant minoritaire du SNES Unité, indépendance et démocratie (de tendance socialiste), déjeune dans cet établissement où les syndicalistes de la FEN ont leurs habitudes. Il oublie un dossier sur la banquette. Le patron du restaurant le remettra le lendemain à des responsables du Syndicat national des enseignements du second degré venus déjeuner. Ceux-ci découvrent avec stupeur qu'il contient une lettre adressée à M. Jean-Claude Barbarant, secrétaire général du Syndicat national des instituteurs (SNI-PEGC), proche des socialistes. Cette note confidentielle, datée du 21 mars, ne contient rien de moins que le scénario d'explosion de la FEN et de sa recomposition au bénéfice de la majorité socialiste.

Champ libre au SNI

Avec cet incident, les tensions, déjà vives et anciennes dans le syndicat enseignant entre les frères ennemis – socialistes et communistes, instituteurs et professeurs, – vont atteindre un point de non-retour. Le plan de recomposition, préparé par la majorité de la fédération, va s'appliquer plus vite que prévu. Jusqu'à présent, personne n'avait osé. De congrès en conseils fédéraux, la cohésion était, tant bien que mal, assurée entre la tendance majoritaire animée par des socialistes issus pour la plupart du SNI-PEGC et les minoritaires, composés de onze syndicats, menés par le SNES.

L'unité avait été pourtant la raison d'être de la FEN. Née en 1947, au début de la guerre froide, la fédération regroupe des enseignants qui refusent de choisir entre la CGT et Force ouvrière. L'affiliation individuelle à une tendance ou à un courant est autorisée. Socialistes, communistes et trotskistes s'y côtoient. A sa naissance, la FEN compte 162 752 adhérents. Ce nombre ira croissant jusqu'en 1978 : elle représente alors 550 000 syndiqués. Les minoritaires y ont le droit à la parole, au vote et à l'initiative. Puis le vent tourne. Les adhésions se font plus rares, les départs se multiplient. Aujourd'hui, la Fédération de l'éducation nationale revendique 351 000 adhérents, dont la moitié est affiliée par l'intermédiaire du SNI-PEGC.

L'opération d'exclusion, sur le point d'aboutir, fera perdre à la FEN 81 000 cartes, dont 72 000 du SNES. Mais l'objectif est clair : permettre à la majorité socialiste d'être libérée du poids de la minorité communiste et laisser le champ libre au SNI-PEGC. Ce dernier souhaite chasser sur les terres lycéennes, où le SNES règne actuellement sans partage.

Les minoritaires prêts à se défendre

Le conseil fédéral extraordinaire du 6 mai devait donc entériner la rupture. Le suspense est réduit à sa portion congrue : la tendance Unité, indépendance et démocratie (socialiste) de la FEN y est largement majoritaire et la présence de cent secrétaires départementaux ne devrait pas modifier les règles arithmétiques, car ces derniers ne disposent pas de droit de vote.

Le SNES soulignait toutefois, mardi 5 mai, que s'il avait été facile d'exclure une partie des adhérents au sein de réunions parisiennes et restreintes, il serait, en revanche, beaucoup plus délicat d'annoncer aux militants présents qu'ils ne sont plus membres d'une fédération dans laquelle ils se sont investis. Sans parler des psychodrames prévisibles dans certains départements : comment un président de section pourra-t-il annoncer à des militants avec lesquels il travaille parfois depuis plus de vingt ans qu'ils devront partir ?

Comme dans un méchant divorce, les parties en sont réduites aux considérations les plus médiocres : le SNES vient de s'assurer que son patrimoine immobilier – un immeuble et un étage de bureaux dans le septième arrondissement à Paris – et les cotisations versées par ses adhérents n'étaient pas menacés. En province, en revanche, le syndicat est souvent logé dans des locaux alloués par les mairies à la FEN, qui les rétrocède au SNES. Pour en arriver là, la bataille avait été acharnée, mais brève. Jeudi 23 avril, un mois après la rocambolesque affaire de la lettre, la commission des conflits de la fédération adopte, par treize voix contre douze, un avis stipulant que le SNES et le SNEP, appartenant à la tendance Unité et action, avaient « *rompu le lien qui les unissait à la FEN* » (*le Monde* du 25 avril). Lundi 27 avril, le bureau fédéral national approuve l'avis de la commission des conflits et indique que les deux syndicats qui représentent les enseignants des collèges et des lycées ont manifesté leur refus d'« *adhérer aux statuts de la FEN, à son règlement intérieur et à la définition du pacte fédéral* » (*le Monde* du 29 avril).

Même s'il envisage la rupture, le Syndicat national des enseignements du second degré pourrait bien tenter quelque éclat, mercredi 6 mai, pour éviter la scission. Ainsi, il pourrait intenter une action en justice, car aucune des instances de la FEN n'aurait, selon lui, compétence pour prononcer une exclusion. Cette défense a une logique : le SNES redoute de devoir couper le cordon ombilical avec la FEN, car il devrait se constituer en syndicat autonome, ce qui réduirait singulièrement son champ d'action.

La FEN, quant à elle, demeure une puissance, même ponctionnée des effectifs du SNES et du SNEP. Mais la fédération enseignante garde encore, en son sein, des oppositions. Certaines sont récentes : son quatrième syndicat en nombre d'adhérents, le SNETAA (enseignement technique), a quitté, en 1991, la majorité Unité, indépendance et démocratie pour créer un nouveau courant, baptisé Autrement. La FEN devra aussi faire face à l'érosion du nombre de ses adhérents. Le SNI-PEGC, son principal pilier, a perdu huit points aux élections professionnelles (*le Monde* du 9 avril). Libéré de la tendance communiste, il pourrait, très vite, passer à l'offensive et proposer la création d'un nouveau syndicat enseignant, d'obédience socialiste, de la maternelle à la terminale. La chasse est ouverte.

MICHÈLE AULAGNON

Une « nébuleuse » de 47 syndicats

Composée de quarante-sept syndicats regroupés en quatre tendances, la Fédération de l'éducation nationale, malgré une perte de cent cinquante mille adhérents au cours de la décennie 80, restait – avant les exclusions du SNES et du SNEP – le premier syndicat enseignant, la première organisation de la fonction publique et le quatrième syndicat français. La chute de ses adhérents a été moindre que celle subie par les autres syndicats. Les enseignants restent parmi les salariés les plus syndiqués, puisque près d'un sur trois verse une cotisation à une organisation, contre à peine 10 % pour l'ensemble des Français.

La Fédération de l'éducation nationale a en outre tissé autour d'elle une nébuleuse d'institutions, parfois qualifiée d'« *empire FEN* ». Ces organismes, dirigés par d'anciens responsables, sont pour la plupart regroupés dans le Comité de coordination des œuvres mutualistes et coopératives de l'éducation nationale (CECOM-CEN), créé en 1972.

Leurs activités sont multiples, couvrant à la fois les transports scolaires, les activités d'éveil et de loisirs, les sports, les arts, l'édition, l'aide sociale, les mutuelles, les assurances... jusqu'à la vente par correspondance. Ainsi, la Mutuelle générale de l'éducation nationale (MGEN) affiche plus de deux millions de cotisants et la Ligue de l'enseignement annonce 3,5 millions d'adhérents.

CULTURE

Mort de l'auteur dramatique Jean Vauthier

Un élisabéthain au vingtième siècle

L'auteur dramatique Jean Vauthier est mort le 5 mai à son domicile parisien, il était âgé de quatre-vingt-deux ans.

Jean Vauthier, un élisabéthain au vingtième siècle. Il possédait la flamme, la force, le sens de l'excès, et il aimait les monstres. Du Capitaine Bada au Personnage combattant, ces écrivains malades de l'écriture, ses créatures sont de vieux enfants tyranniques dont les angoisses éclatent en tempête. Et lui qui ne connaissait pas l'anglais à la demande de Jacques Lemarchand. Il a «traduit» Shakespeare. Plus exactement, il en a «réécrit» quelques grands textes.

Jean Vauthier a passé sa vie à être malheureux, car il ne pouvait créer que plongé dans la révolte contre le malheur. Impudique et secret, il détaillait avec délectation les catastrophes qui avaient frappé sa famille, les épisodes de sa santé défaillante (tout en affirmant que « *parler de ses maladies n'est pas décent* »).

Partageant son temps entre la capitale et Bordeaux, voyageant avec dans sa serviette des notes chiffonnées, des médicaments et ses lunettes à appareil auditif incorporé, il prenait une sorte de plaisir pervers à comptabiliser les avantages et surtout les désagréments de ce choix : « *J'ai une carte demi-tarif, car je vais et viens en train, le rythme favorise le travail. Mais on ne sait plus où sont ses affaires. Je note mes idées sur des feuilles, ensuite je dois vider les corbeilles à papier pour les retrouver. Et puis Bordeaux me coupe de Paris et Paris me rend suspect à Bordeaux.* »

Il disait ne pas se mêler à la vie de la cité, et c'est vrai. Pourtant lorsque Jean-Louis Thamin, directeur du centre dramatique de Bordeaux, a monté son adaptation de *Romeo et Juliette* et organisé une série de manifestations en son honneur, Jean Vauthier y a participé. Avec autant de plaisir que d'anxiété, sa compagne fidèle. En fait, il vivait en compagnie de l'écriture, son écriture imprécatoire, lyrique, minutieuse. Sur ses manuscrits, ses indications scéniques sont aussi importantes que ses dialogues. Quand il assistait aux répétitions, il ne pouvait s'empêcher de diriger les comédiens, de contredire le metteur en scène.

Chez lui, perdu au milieu de ses papiers, il était persuadé que la terre entière le détestait. Pis, le méprisait. Persuadé qu'aucun metteur en scène, aucun acteur ne pourrait le comprendre, même Marcel Maréchal, son double-comédien, qui à vingt ans de distance, en 1966 à Lyon, et en 1986 à Marseille au Théâtre de la Criée, a monté et joué *Capitaine Bada*, et entre-temps la plupart de ses pièces et adaptations. C'est pour lui que Jean Vauthier a écrit sa dernière œuvre, *l'Ile aux oiseaux*, l'histoire d'un couple isolé sur une île. Elle se noie, il la regarde sans réagir. « *Elle a des prétentions scientifiques, lui, c'est un artiste.* »

L'artiste, est « *un réinventeur fantaisiste, qui recrée ce qui existe* », disait Jean Vauthier. « *Il a dosé le monstrueux et l'humain avec tant de justesse et d'intelligence, avec un si sûr instinct, qu'ils se confondent et, d'un monstre, font un homme inquiétant et vrai* » écrivait Jacques Lemarchand à propos de *Capitaine Bada*. Un monstre, un homme inquiétant et vulnérable : c'était Jean Vauthier, qui refusait pourtant avec ardeur – la tiédeur lui était inconnue – d'être identifié à ses personnages. Il avait un caractère difficile. C'est le propre des hommes d'exception.

COLETTE GODARD

De Gérard Philipe à Marcel Maréchal

Jean Vauthier est né le 20 septembre 1910, à Grâce-Hollogne, en Belgique : pur hasard, même si son père, ingénieur français exerçant à Saint-Pétersbourg, a des attaches belges. Sa mère est d'origine bordelaise : il vit donc à Bordeaux et travaille au journal *Sud-Ouest* comme dessinateur jusqu'en 1949. A cette date, il écrit pour Gérard Philipe sa pièce la plus célèbre : *Capitaine Bada*. Le comédien accepte de la monter mais lui réclame un personnage supplémentaire, un récitant. « *Moi*, expliquera plus tard Jean Vauthier, *je ne voulais pas démolir la construction intime de la pièce. Je la lui ai retirée.* » Elle sera finalement montée en 1952 au minuscule Théâtre de poche Montparnasse, par André Reybaz qui lui avait demandé l'année précédente un impromptu pour le festival d'Arras (*l'Impromptu d'Arras*).

Mais c'est seulement en 1966 à Lyon, que Marcel Maréchal, qui avait découvert Jean Vauthier en montant *Badadesques* au théâtre de Lutèce (1965), imposera la pièce en lui donnant tout son éclat. Cette recréation fut le début d'une longue collaboration entre les deux hommes. C'est pour Maréchal que Vauthier écrivit *le Sang* (1968), d'après *la Tragédie du vengeur* de Cyril Tourneur mais aussi *Ton nom dans le feu des nuées, Elizabeth, le Roi Lear de Shakespeare* ou *Roméo et Juliette*, pièces tirées du répertoire élizabethain dont il raffolait. Récemment, il avait donné au metteur en scène *l'Ile aux oiseaux*.

Travaillant volontiers à la demande, il écrit pour Jorge Lavelli une *Médee* et, pour Patrice Chéreau, adapte *Massacre à Paris*, de Marlowe. Déjà Jean-Louis Barrault avait monté *Fortissimo ou le Personnage combattant* (1956) – que Jean Gillibert reprend à la Cité internationale en 1981 – et Claude Régy, *les Prodiges* (1971). Son incursion dans le domaine du cinéma fut brève mais « explosive » : en 1961, il signe, avec Nicos Papatakis, le scénario et les dialogues des *Abysses*, film qui fit scandale. Toute son œuvre est publiée aux édition Gallimard.

FAITS DIVERS

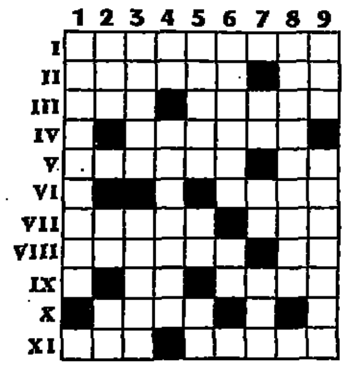
Arrestation de deux importants constructeurs impliqués dans un scandale de pots-de-vin à Milan

M. Roberto Schellino, cinquante-deux ans, ancien directeur technique de Cogefar-Impresit (groupe Fiat), premier groupe italien de BTP, et M. Mario Lodigiani, vice-président de l'entreprise qui porte son nom, ont été emprisonnés, mardi 5 mai, sous l'accusation de corruption aggravée et prolongée. Ces deux importants hommes d'affaires sont impliqués dans une affaire de pots-de-vin, versés à l'occasion de nombreux grands travaux, exécutés depuis plus de dix ans dans la région milanaise. Une vingtaine de personnes font déjà l'objet d'un mandat d'arrêt.

Des informations judiciaires ont été ouvertes contre deux anciens maires de Milan, MM. Carlo Tognoli, actuellement ministre du tourisme, et Paolo Pilliteri, tous deux membres du Parti socialiste italien (PSI). M. Pilliteri est le beau-frère de M. Bettino Craxi, secrétaire du PSI. – (*AFP.*)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5774



HORIZONTALEMENT

I. Coureurs de fonds. – II. Personne de marque. En France. – III. Génie féminin. Gros bonnets anglais. – IV. Se soumet à une loi. – V. Sont familiers aux chimistes. Tête de chapitre. – VI. En Italie. – VII. Ne prend pas le temps d'apprécier. Ce peut être un tube. – VIII. A le cœur tendre. Permettait de souscrire. – IX. Préfixe. Bien arrivé. – X. Difficilement niable. – XI. Couvre... pied. Ouverture pour une fugue.

VERTICALEMENT

1. Utilise un verbe irrégulier. – 2. Pas démodé. Eau. Ses caresses ne manquaient pas de chaleur. – 3. Juriste. S'expriment sans parler. – 4. Participe. Cela ne tient pas debout. – 5. Garniture d'assiette. Roulé. Donne sa préférence (épelé). – 6. Mer. Limite le trajet d'un pli. – 7. Repart à gauche. Abréviation. Conviennent à certains de nos frères dits inférieurs. – 8. Ne permet pas de voir les choses en grand. – 9. Précède un rush vindicatif. Travailleur de force.

Solution du problème n° 5773

Horizontalement

I. Autopsies. – II. Broutille. – III. Sac. Yole. – IV. En. Ban. Ca. – V. Ni. Val. PTT. – VI. Tertiaire. – VII. Nul. – VIII. Islamisme. – IX. Salle. – X. Tués. ONU. – XI. Et. Ecosse.

Verticalement

1. Absentéiste. – 2. Uranie. Saut. – 3. Toc. Vrille. – 4. Ou. Bât. Aisé. – 5. Ptyalisme. – 6. Sion. Oo. – 7. Ill. Pinsons. – 8. Electrum. Us. – 9. SE. Atèles.

GUY BROUTY

Pour éviter les échecs à la sortie du lycée

Les élèves de première et de terminale pourront se réorienter vers les filières professionnelles

Des passerelles permettront prochainement aux élèves des classes de première et de terminale ayant interrompu leurs études de se réorienter vers les filières professionnelles, a annoncé, mardi 5 mai au conseil des ministres, M. Jean Glavany, secrétaire d'État à l'enseignement technique.

Des formations complémentaires de réorientation professionnelle, actuellement à l'étude, seront dispensées dans les établissements d'enseignement technique et devraient ainsi permettre aux élèves sortant habituellement du système éducatif sans diplôme de ne pas perdre le bénéfice de leurs acquis scolaires. Ces élèves pourront préparer et obtenir à terme un diplôme d'enseignement professionnel : certificat d'aptitude professionnelle (CAP), brevet d'enseignement professionnel (BEP) ou baccalauréat professionnel. Soixante mille élèves arrêtent chaque année définitivement leurs études en première ou à l'issue de la terminale sans avoir obtenu leur baccalauréat.

JUSTICE

Une décision du tribunal administratif de Nancy

Une jeune femme obèse pourra intégrer l'administration de La Poste

NANCY

de notre correspondante

En 1988, Odile W. une jeune femme de vingt-cinq ans, qui habite à Ecurey-en-Verdunois, dans la Meuse, passe le concours de préposé des postes, organisé à Bar-le-Duc. Les PTT recrutant 2 385 préposés, et Odile figurant à la 2 887e place, la jeune femme est avisée qu'elle figure sur la liste d'attente. Mais bientôt, la bonne nouvelle arrive : elle est convoquée à Paris pour la visite médicale. Là-bas, déception. Odile est trop grosse. A l'époque, elle pesait 115 kilos. Les médecins lui annoncent que si elle veut être engagée, elle devra perdre 20 kilos en trois mois. Nul sacrifice n'est trop grand pour Odile, qui se met au régime dans l'espoir d'intégrer le corps de La Poste, si elle perd ces maudits kilos en trop. En août 1991, la balance accuse 91 kilos. Mais c'est encore trop. Le médecin la déclare définitivement inapte. Odile refuse de se soumettre et elle va devant le tribunal administratif de Nancy demander l'annulation de la décision du ministre. Par la décision des juges, Odile vient d'obtenir gain de cause. « *Il ressort des pièces du dossier*, écrivent les juges nancéens, *que le ministre des Postes a refusé de nommer l'intéressée en se fondant sur l'inaptitude physique de celle-ci, due à une surcharge pondérale importante.* » Le tribunal note qu'Odile a perdu 25 kilos en quelques mois avant la décision attaquée. Et il ajoute : « *Il n'est pas établi, en l'espèce, que la surcharge pondérale soit incompatible avec les obligations du service public de préposé* ». Odile a gagné.

MONIQUE RAUX

EDUCATION • CAMPUS

Les combats de la « communale »

La bataille fait rage autour des écoles rurales, opposant les adeptes des écoles à classe unique aux partisans des regroupements pédagogiques contractuels

MONTLAUR (Aude)

de notre envoyé spécial

ENTRE Montlaur (460 habitants) et Serviès (245 habitants), voilà des années qu'on ne compte plus les querelles de clocher et les peccadilles qu'on se confesse entre deux accolades. Entre garrigues et vignobles, les deux villages des Corbières ne pensent pas de même. Ici on joue au rugby, là au jeu à treize. Mais dans l'adversité, quand le cers – le vent d'ouest – souffle trop fort, quand l'eau vient à manquer ou quand une école disparaît et que tout semble dépeuplé, la solidarité audoise reprend ses droits.

Alors, depuis un an, Serviès et Montlaur ont conclu un pacte. Avec dix autres petites communes du Val de Dagne toutes aussi lasses de voir disparaître une à une les fragiles classes uniques à petits effectifs. Cinq des douze communes avaient déjà perdu leur école. En outre, une seule école maternelle pouvait assurer la préscolarisation des enfants de deux à cinq ans. Parents d'élèves, enseignants, élus se sont mis autour d'une même table pour « penser » l'avenir de la centaine d'écoliers du pays et constituer un « bassin d'écoles ».

Bien sûr, il y eut moult palabres et déchirements. Mais au bout du compte, deux pôles scolaires ont été définis. Montlaur a gardé ses deux classes primaires (CP et CM2) et, sa classe maternelle. Serviès accueille désormais deux classes de primaire (un double niveau CE1-CE2, un CM1) et dans une annexe, une toute nouvelle classe maternelle, qui permet de préscolariser autant de 2-5 ans qu'en milieu urbain (83 %).

Un contrat sur cinq ans

« Ça devenait ridicule et inutile de défiler derrière nos pancartes », explique M. Marcel Raynaud, conseiller général (PS) du canton de Lagrasse, qui englobe le bassin d'écoles du Val de Dagne. *« Alors, tout le monde a joué cartes sur table »*, poursuit M. Paul Flory, inspecteur d'académie : les douze communes se sont regroupées au sein d'un syndicat intercommunal à vocation scolaire (SIVOS) et partagent les frais de fonctionnement du bassin au prorata de leurs habitants; le conseil général a accordé subventions et garanties d'emprunt pour rénover et aménager les locaux subsistants; en contrepartie, l'inspection académique s'est engagée à maintenir sur le bassin sept instituteurs, dont un spécialement affecté au soutien des élèves, sous réserve d'une « fourchette » stable des effectifs.

Pour sceller le pacte, un contrat a été signé pour cinq ans. Une cantine a été aménagée dans l'école de Montlaur, une vaste bâtisse à la Jules Ferry. Seize parents seulement s'étaient déclarés prêts à y envoyer leurs enfants. Ils sont aujourd'hui plus d'une quarantaine. Une cuisinière a été embauchée. Un emploi d'agent spécialisé des écoles maternelles (ASEM) a été créé. Les transports scolaires se sont organisés. Un chauffeur supplémentaire a été recruté.

La « mission Mauger »

Dans le même temps, des moyens pédagogiques, informatiques, ont été mis en commun. Un contrat d'aménagement du temps de l'enfant a été conclu avec la direction départementale de la jeunesse et des sports et permet aux enfants de faire un peu plus de sport. Des activités d'arts plastiques ont été lancées, et, ironie du sort, ont fait se rouvrir, deux fois par semaine, la petite école d'Arquettes-en-Val, transformée en atelier délocalisé. Un projet de bibliothèque centre documentaire est à l'étude pour la rentrée prochaine. Quant à l'implantation géographique des niveaux, elle n'est pas figée et peut être modifiée, chaque année, en conseil d'école, afin de limiter les temps de transport pour les enfants.

« Indéniablement, soulignent deux enseignants, *nous travaillons plus facilement ainsi. Avec une quinzaine d'élèves de même niveau d'études, nous pouvons travailler en trois ou quatre petits groupes plus homogènes. Et nous pouvons décloisonner la classe d'autant plus facilement que nous avons la chance d'avoir un poste d'instituteur pour le soutien »*. Tous ne l'ont pas... Un esprit « club » s'est développé chez les élèves, autrefois dispersés. Foin des vieilles querelles d'adultes entre villages. Et l'an dernier, l'école de Val-de-Dagne-Montlaur a remporté d'un seul élan, les championnats de France scolaires minimes de rugby mixte...

Avec trois bassins d'écoles créés récemment, l'Aude a joué au mieux la carte de la contractualisation entre État et collectivités locales. Or c'est précisément sur ce terrain-là que planchent actuellement sept départements « pilotes » choisis par M. Pierre Mauger, qui a été chargé par le ministère d'étudier les mesures à prendre pour stabiliser le réseau des écoles rurales (1).

M. Mauger, ancien instituteur en classe unique lui-même, anime depuis septembre 1989 deux groupes de travail sur la question : une mission interne à l'éducation nationale ainsi qu'un groupe interministériel réunissant outre le ministère de l'éducation nationale, l'agriculture, l'intérieur et l'aménagement du territoire. *« L'école de la Troisième République*, explique-t-il d'une voix rocailleuse, a été merveilleuse. *Mais à l'époque, le rôle de l'école primaire consistait à préparer les enfants à rentrer directement dans la vie active. Aujourd'hui, tout a changé. L'école primaire n'est plus une fin en soi. Il s'agit de préparer les élèves à une poursuite d'études qui, de toutes manières, ne s'effectuera que rarement en milieu rural. »*

M. Mauger a donc défini ses objectifs, qu'il concilie dans un double argumentaire. Argument pédagogique tout d'abord : il s'agit de regrouper les petites écoles *« afin de mettre en place des unités à trois classes pour les écoles maternelles et élémentaires »* et ainsi de *« répondre aux exigences de la loi d'orientation de juillet 1989 instaurant notamment les cycles à l'école »*. Argument structurel ensuite : *« L'école peut et doit participer à la dynamique d'organisation du territoire. Son organisation est logique : bassin d'écoles, comportant un ou deux pôles à trois classes, secteurs de collèges, districts de lycées correspondant le plus souvent aux bassins d'emploi. »*

Estimant que *« toute mesure centralisée serait mal perçue et inefficace »*, la mission Mauger a rejeté l'idée de concocter un rapport (*« trop parisien »*) et a procédé de manière pragmatique pour expérimenter « sa » méthode (2) : 1. Réalisation dans chaque département d'une étude économique et démographique prospective. 2. Définition du réseau scolaire départemental souhaitable, *« où doivent être associés parents et enseignants »*. 3. Négociation départementale entre élus, autorités académiques, partenaires syndicaux et associatifs afin d'aboutir à un accord contractualisé pour une période de trois ans renouvelable.

La méthode sied déjà à bon nombre de collectivités locales, communes ou conseils régionaux. Et M. Jean-Pierre Raffarin, président du conseil régional de Poitou-Charentes, a même été jusqu'à proposer au recteur de Poitiers de subventionner à hauteur de 50 % les postes d'instituteurs maintenus par l'État.

Outre qu'elle ne cache pas ses avantages pour les pouvoirs publics (*« atténuer les mouvements d'opinion »* et *« faciliter la gestion des emplois »*), la méthode préconisée présente l'avantage d'être en zone rurale en cohérence sur le papier avec la conception attendue de schémas départementaux de services publics en milieu rural dont le Comité interministériel d'aménagement du territoire (CIAT) a arrêté le principe le 28 novembre 1991.

La méthode a cependant dérouté plus d'un ardent défenseur de l'école rurale. Et provoqué quelques confusions. Réunies en colloque dans la Vienne les 4 et 5 avril dernier, une trentaine d'associations de défense et de promotion de l'école rurale, à peine fédérées, emboîtaient le pas entre autres à la Fédération nationale des maires ruraux, circonspecte. Comme un seul homme, elles tiraient à boulets rouges sur le « rapport Mauger » et clouaient au pilori l'argumentaire pédagogique qui stigmatisait les mauvaises performances des élèves issus des écoles à classe unique.

Fortes d'une étude menée par... les services mêmes du ministère (la direction de l'évaluation et de la prospective), ces associations soulignaient que *« les élèves qui ont fréquenté une classe unique redoublent moins le CP et parviennent en sixième, en moyenne, au même âge que l'ensemble des élèves »* et que *« la proportion d'élèves scolarisés en classe unique qui a suivi un cursus élémentaire normal est la même (68 %) que pour les élèves des autres écoles, et ce malgré un recrutement socio-culturel en moyenne plus modeste dans les classes uniques »* (3).

« C'est vrai, reconnaît aujourd'hui M. Mauger, *mais uniquement pour les apprentissages de base. En revanche, les petits effectifs sont néfastes pour la formation de la personnalité, la capacité à s'intégrer à un groupe, la maîtrise d'un environnement diversifié, où évoluent plusieurs enseignants, comme en collège. »*

Excès de zèle

Quoique contraignante au regard des transports scolaires (4), la notion de regroupement pédagogique ne semble cependant pas révolter les enseignants eux-mêmes. Un récent colloque de la Fédération de l'éducation nationale (FEN) en Corrèze, particulièrement touchée par la désertification en milieu rural, insistait ainsi pour que *« soient réunies les conditions de création de nouveaux regroupements pédagogiques intercommunaux et de maternelles intercommunales »*.

« Cette idée de regroupement, explique M. Mauger, *a accompagné chronologiquement la démarche des « usagers » du service public éducatif d'il y a dix ans, devenus entre-temps « consommateurs » de services : cantines, garderies, installations sportives, etc. D'ailleurs, contrairement à ce que l'on pense, mon intention n'est pas d'envoyer tous les ruraux à la ville ! Je pense juste que le monde rural peut se stabiliser en se recomposant autour des bourgs-centres de quatre ou cinq cents habitants. Mieux vaut, à mon avis, vivre ensemble que mourir seul ! Cela aussi illustre une défense de la ruralité ! »*

Au SNI-PEGC, on remarque juste que *« le système Mauger – système étrange où aucun écrit n'est officiel – a tendance à systématiser à outrance »*. Force est de constater que certains relais académiques zélés ont pris au pied de la lettre les recommandations du chargé de mission de la Rue de Grenelle en avançant les *« missions nouvelles »* de l'école, opérant *de facto* quelques regroupements « forcés ». *« C'est une erreur »*, convient M. Mauger, qui prône avant tout la concertation locale.

« Je ne suis pas contre les classes uniques, insiste-t-il. *Dans certains endroits, on ne peut pas faire autrement que de les garder, si les conditions matérielles l'imposent et si les effectifs le justifient »*. C'est essentiellement le cas pour les écoles situées en zone de montagne, où il semble aberrant de vouloir à tout prix effectuer des regroupements sans tenir compte des conditions climatiques et routières locales (*le Monde* du 2 avril). *« Encore faudrait-il comptabiliser les enfants âgés de moins de cinq ans dans les effectifs de ces classes uniques, puisqu'ils font partie d'un cycle à part entière ! »*, s'insurge M[me] Michèle Faure, responsable du Collectif Ecole 05, dans les Hautes-Alpes. Ce que ne font pas généralement les inspections académiques, qui contribuent à hâter le processus de suppression des écoles à classe unique en sous-estimant le « vivier » de ces écoles.

Dans son rapport d'information déposé le 15 avril à l'Assemblée nationale, la mission sur la situation du monde rural et les perspectives d'avenir de l'espace rural insiste d'ailleurs sur la nécessaire souplesse à mettre en œuvre pour enrayer la désertification des zones rurales fragiles : contractualisation, maintien des classes uniques *« partout où la situation géographique le justifie »*, accueil des enfants à partir de trois ans au sein de ces classes... Elle insiste également sur la nécessité d'étendre à l'éducation nationale pour la prochaine rentrée le moratoire appliqué depuis novembre 1991 à l'ensemble des suppressions de services publics sur ordre du premier ministre, M[me] Edith Cresson. Etant entendu qu'aux yeux de la mission, ce sont en bout de chaîne les classes à petits effectifs qui pâtissent naturellement des suppressions de postes (5).

JEAN-MICHEL DUMAY

(1) Aveyron, Corse, Dordogne, Drôme, Guadeloupe, Mayenne et Vosges.

(2) La « mission Mauger » recense actuellement pour édition plusieurs opérations *« concrètes et exemplaires »* à paraître à la rentrée prochaine.

(3) « Les petits établissements scolaires », par Françoise Œuvrard. *Education et formations*, octobre-décembre 1990.

(4) Les conseils généraux, organisateurs des transports scolaires, dénoncent par ailleurs l'accroissement des transferts de charges induits par les regroupements créés après les lois de décentralisation.

(5) En dépit de l'instauration depuis la rentrée 1991 d'« un coefficient correcteur de ruralité » dans l'attribution départementale de postes d'instituteurs.

REPÈRES

ENSEIGNEMENT AGRICOLE. Deux mille jeunes européens, scolarisés dans l'enseignement agricole, seront rassemblés du 7 au 10 mai à Strasbourg-Erstein à l'occasion du premier Salon européen de l'enseignement agricole, point d'orgue du programme Européa de formation et d'accès à l'emploi en milieu rural. Européa prend appui sur les programmes communautaires Petra, Lingua, Erasmus et Eurofor et a été marqué symboliquement par un relais sportif de sept mois convergeant vers Strasbourg. Lieu d'échanges et d'exposition, le Salon doit mettre en avant les *« métiers verts de demain »* et sensibiliser les entreprises et les collectivités locales aux projets de développement générés par les établissements d'enseignement agricole.

Renseignements : (1) 49-55-57-18.

GESTION. Habituellement plus enclins à débattre de la finalité de leur discipline et non de son histoire, les « gestionnaires » de l'Ecole supérieure de commerce de Paris (ESCP) organisent les 19 et 20 mai un colloque sur l'histoire et l'épistémologie des sciences de gestion. Par une démarche de type plutôt universitaire, les organisateurs du colloque n'entendent pas brosser un panorama historique des différentes disciplines qui constituent communément la gestion (comptabilité, finance, marketing ou stratégie), mais souhaitent définir la démarche sociologique qui a amené ces disciplines à se développer.

ESCP : 79, avenue de la République 75011 Paris. Rens. : (1) 49-23-20-97 ou 49-54-21-56.

POLYTECHNIQUE. Le nombre de places au concours de l'École polytechnique est fixé à 400 pour l'année 1992, par le ministre de la défense. En 1991, 390 élèves français avaient été admis dans cet établissement.

SPORT SCOLAIRE. L'Union nationale des sports scolaires (UNSS) (800 000 licenciés en France), qui gère la pratique sportive volontaire dans le prolongement des heures d'éducation physique et sportive obligatoires de la sixième à la terminale, organise du 2 au 8 juillet à Caen les premiers Jeux européens du sport scolaire. Soutenus par la Communauté européenne, ces Jeux rassembleront 4 000 jeunes de 14 à 16 ans issus de 28 pays européens et de 5 pays non européens membres de la Fédération internationale du sport scolaire. Les participants mesureront leurs talents en athlétisme, gymnastique, natation, basket-ball, football, handball et volley-ball. Ces premiers Jeux européens seront précédés du 24 au 30 juin des traditionnels Jeux nationaux de l'UNSS auxquels participent 8 000 jeunes (benjamins de 11 à 13 ans et minimes de 14 et 15 ans).

UNSS : 13, rue Saint-Lazare. 75009 Paris. Tél. : (1) 42-81-55-11.

THÉATRE LYCÉEN. La ville de La Roche-sur-Yon accueille du 7 au 10 mai le Festival international de théâtre lycéen francophone, organisé par l'association Vents et marées. Cette manifestation s'inscrit dans le cadre du Printemps théâtral, qui rassemble chaque année en Vendée, depuis 1982, des comédiens professionnels, des élèves et professeurs des lycées et collèges. Ouvert aux lycéens de toutes nationalités ayant en commun la pratique de l'art dramatique et de la langue française, ce festival propose des spectacles de lycéens et des ateliers de formation théâtrale.

Vents et marées. Tél. : 51-36-09-60.

TV Campus cherche de nouveaux actionnaires

Le groupe Hachette, principal actionnaire, souhaite se désengager de la chaîne privée étudiante

DEPUIS la rentrée universitaire, un zèbre aux rayures multicolores gambade sur les campus. L'animal aurait une prédilection pour les files d'attente des restaurants universitaires. Il a aussi été signalé dans certains halls d'entrée, couloirs et escaliers des universités. Pourtant, moins de six mois après son apparition, la mascotte de la chaîne privée TV Campus a perdu son entrain. Car la chaîne thématique diffusée par câble dans les établissements d'enseignement supérieur est sur le point de changer de propriétaire. Multimédia Beaujon (MMB) Développement, principal actionnaire, société dirigée par M. Arnaud Lagardère, fils du PDG de Matra-Hachette, M. Jean-Luc Lagardère, envisage de céder ses parts.

Les clips ne peuvent-ils pas côtoyer les thèses? Ou MMB Développement est-elle désormais très réticente aux activités audiovisuelles? Le groupe multimédia Hachette a en effet annoncé, jeudi 30 avril, un déficit record de 1,931 milliard de francs, causé par la faillite de La Cinq. Le coût total de La Cinq pour Hachette aura été de 3,5 milliards de francs.

M. Marc Meyer, directeur de MMB Développement, indique que les changements annoncés dans le capital de TV Campus ne signifient pas, pour le groupe, un refus de l'option audiovisuelle. Mais, du fait de la fusion, annoncée mardi 5 avril, entre Hachette et Matra, *« TV Campus n'est plus, pour nous, une activité stratégique. Néanmoins, ce produit reste appelé à se développer »*. Car l'idée serait, selon lui, astucieuse.

Raisons stratégiques

Conçue par des étudiants de Dauphine, mise en place dès 1988 sur le site de l'université Paris-IX, TV Campus séduit M. Arnaud Lagardère. Un marché constitué par 1,2 million d'étudiants, prévoit-il, devrait attirer les annonceurs, publics et privés. TV Campus compléterait ainsi les traditionnels moyens de toucher les étudiants : entre les petites annonces et les suppléments de la presse écrite, les salons et les forums, les évènements sponsorisés et les « campus managers », une place se dessine pour une chaîne thématique. Mais pour que l'opération soit rentable, elle doit être d'envergure. La diffusion devrait, à terme, toucher 900 000 étudiants et être assurée sur 150 sites d'enseignement supérieur – universités, centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (CROUS) et établissements privés.

Après une année de réflexion, TV Campus devient opérationnelle à la rentrée universitaire 1991. Aujourd'hui, le réseau touche 89 établissements, soit 400 000 étudiants. La phase d'équipement est coûteuse, chaque site représentant 100 000 francs d'investissement. Les résultats financiers sont à l'image de ce développement : 11 millions de francs de dépenses comprenant l'équipement des sites et la production d'émissions – 120 000 francs chacune. Quant aux recettes publicitaires, elles devraient atteindre 6 millions de francs à la fin de l'année universitaire. L'équilibre devrait être atteint fin 1993.

« TV Campus est encore dans une phase de développement », précise M. Jean-Louis Guillaud, qui dirige la chaîne. L'ancien dirigeant de l'agence France-Presse (AFP), ancien PDG de TF 1 de 1978 à 1981, tient à mettre un terme à toutes les rumeurs. *« MMB Développement souhaite se désengager de TV Campus pour des raisons stratégiques. »*

MMB Développement cherche à céder les 80 % du capital de TV Campus qu'elle détient. Plusieurs solutions sont envisagées, de la cession au partenariat avec de nouveaux opérateurs. *« Le concept doit toutefois être affiné*, indique M. Meyer, *car le retournement du marché publicitaire oblige à chercher de nouveaux débouchés. Ainsi, TV Campus peut devenir un outil de communication pour les universités. Avec de faibles mises de fonds, de 50 000 à 100 000 francs, elles pourraient communiquer avec leurs étudiants, et entre elles, puisque le réseau est national. »*

En attendant cette modification de capital, le zèbre *« avec un éclat jaune dans le regard »* continuera d'apparaître sur les sites universitaires. Et s'il disparaît dans la nature fin mai, c'est parce qu'il bénéficie des vacances universitaires...

MICHÈLE AULAGNON

ÉCONOMIE

BILLET

Duel aérien

La France vient de dénoncer l'accord conclu avec les Etats-Unis en 1946 sur la desserte aérienne entre les deux pays. M. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères, a annoncé cette décision au gouvernement américain, dans la soirée du mardi 5 mai. Les Français disposent d'un an pour renégocier des règles plus équilibrées qui protègent mieux leur pavillon.

La rupture était attendue. Depuis le début de l'année, les négociations entre les deux administrations sur le programme d'été donnaient lieu à un véritable dialogue de sourds. Les Américains réclamaient une augmentation de 44 % de la capacité de leurs compagnies vers Paris. La France ne voulait pas aller au-delà de 15 % compte tenu des prévisions de trafic.

Dans l'attente d'un nouvel accord, la France a finalement décidé de concéder une augmentation de 30 % par rapport à l'année passée, ce qui correspond aux dernières demandes de la partie adverse. La capacité des transporteurs américains passera donc de 1 900 000 sièges, l'année dernière à la même époque, à 2 450 000 sièges. Cette augmentation vise à *«parvenir dans de bonnes conditions à l'élaboration d'un nouvel accord»*, notent les pouvoirs publics français. Et probablement à éviter d'éventuelles mesures de rétorsion à l'encontre d'Air France.

Le gouvernement français souhaite aujourd'hui arriver à *«un développement maîtrisé du trafic aérien franco-américain»*. L'accord conclu en 1946 *«n'est manifestement plus adapté à la situation actuelle»*, estime-t-il. A cette époque, on ne comptait que deux compagnies américaines, Pan Am et TWA, desservant uniquement la ligne Paris-New-York, avec en face Air France. Aujourd'hui, huit transporteurs américains – dont deux sont sous la protection de la loi des faillites, – contre deux français (Air France et AOM-Minerve), exploitent un marché de plus de trois millions de passagers par an.

Depuis 1984, la part de l'offre américaine des sièges n'a cessé de croître avec l'arrivée de nouvelles compagnies. Elle est passée de 56 % à environ 70 % aujourd'hui. Un seuil qui n'est plus acceptable pour la France. Confrontés à des difficultés sur leur marché intérieur, les Américains se livrent à une guerre tarifaire au-dessus de l'Atlantique afin de gagner des parts de marché.

Les Français souhaitent aujourd'hui arriver à un accord à l'image de celui obtenu par le Royaume-Uni, qui a offert en 1976 des règles plus avantageuses pour son pavillon. Ils souhaiteraient desservir un plus grand nombre de villes américaines et fixer pour chaque route un plafond à l'offre de leurs concurrents d'outre-Atlantique.

MARTINE LARONCHE

□ **Rechute du marché automobile en avril.** – Après un bon premier trimestre, le marché automobile français a rechuté en avril, avec une baisse de 5 % des immatriculations (par rapport à avril 1991), mais les constructeurs espèrent bénéficier dans les mois prochains du lancement de nouveaux modèles et de l'abaissement du taux de TVA. La diminution de 22 % à 18,6 % de ce taux, qui se traduit par une baisse moyenne du prix des voitures de l'ordre de 2,8 %, ne devrait faire sentir un effet positif significatif sur les ventes qu'à partir du mois de mai. Les constructeurs français continuent à détenir plus de 60 % du marché national alors que l'année 1991 avait été plus favorable aux étrangères. Renault tire mieux son épingle du jeu que le groupe privé PSA (Peugeot et Citroën) depuis le début de l'année.

La fusion entre Matra et Hachette

Trois étapes pour garder le pouvoir

L'assemblée générale d'Hachette devra approuver le 18 juin un plan de recapitalisation de 2,8 milliards de francs, première étape du projet de M. Jean-Luc Lagardère pour fusionner Matra et Hachette.

Le PDG des deux sociétés compte garder le pouvoir dans le nouvel ensemble – structuré en neuf filiales par «métiers» – grâce à une société en commandite par actions dont il ne détiendrait plus qu'environ 10 %. Les partenaires financiers (BNP, Crédit lyonnais, GAN) ont approuvé cette opération imposée par l'échec financier de La Cinq.

La Bourse a salué cette opération en plaçant les titres Matra, MMB et Hachette en tête des hausses de la matinée du 6 mai.

Le schéma proposé par M. Lagardère – et qui doit donc recevoir l'aval des actionnaires minoritaires, des autorités de Bourse et l'avis des instances sociales avant d'entrer dans les faits, si possible en fin d'année – se déroule en trois étapes : recapitalisation de Hachette, fusion avec Matra, simplification des structures du nouveau groupe, pour passer de la nébuleuse de holdings en cascade à un organigramme en «rateau», avec neuf sociétés correspondant aux métiers d'un groupe aspirant à une place dans les dix premiers français.

Seulement 10 % des actions

Première étape : injecter 2,8 milliards de francs dans Hachette, pour rétablir un bilan affaibli par l'hémorragie des 3,55 milliards engloutis en deux ans dans La Cinq (*le Monde* daté 3-4 mai). Les émissions de titres prévues se décomposent en 900 millions de francs d'actions ordinaires, 600 millions d'obligations convertibles (les deux sont des fonds propres) et 1 300 millions de titres subordonnés à durée indéterminée ou TSDI (quasi-fonds propres). En parallèle seront poursuivies les cessions d'actifs non stratégiques, pour un montant qui devrait atteindre les 1,6 milliard de francs prévus. La cession des 8,1 % détenus dans Rizzoli entre dans ce schéma (*le Monde* du 6 mai).

Deuxième étape : fusion de Matra et Hachette. Le nouvel ensemble coté en Bourse contrôlera neuf filiales correspondant chacune à un des quatre métiers de Hachette et des cinq métiers de Matra. Le groupe a vocation à contrôler ces neuf sociétés non cotées, mais celles-ci pourront avoir des partenaires. Ainsi, la branche presse s'appellera Hachette Filipacchi Presse et sera contrôlée à 66 % par Matra-Hachette et à 34 % par M. Daniel Filipacchi. Ce dernier cédera en échange de ces parts et d'une somme non dévoilée les 35 % de Marlis qu'il détenait et les 9,26 % de FEP, c'est-à-dire du groupe de presse de Hachette qu'il vient d'acquérir auprès de Rizzoli.

De même, la branche télécommunications pourrait conclure *«dans les semaines qui viennent»* un accord avec un *«grand mondial»* du secteur. Avec plus de 50 000 salariés dans le monde, 53 milliards de francs de chiffre d'affaires, 12,8 milliards de fonds propres, 6 milliards d'endettement net, selon ses calculs, le groupe ainsi restructuré espère retrouver la croissance des bénéfices qui a fait défaut à ses deux moitiés dernièrement : après avoir culminé à plus de 600 millions de francs en 1989 et 1990, les bénéfices de Matra ont chuté à 252 millions en 1991, les pertes de Hachette atteignant 1,93 milliard de francs après un bénéfice de 492 millions en 1990.

Reste la question du pouvoir dans ce groupe, troisième étape du pari de M. Lagardère. La formule d'une cascade de holdings qui lui permet actuellement de contrôler, par le biais des droits de vote double et de pactes multiples, des sociétés dont le capital est apporté par d'autres, a montré ses limites en cas de grave échec comme celui de La Cinq. M. Lagardère a donc préféré opter pour un élagage, avec en haut de la pyramide une société en commandite par actions dont il serait le gérant commandité, avec une société de son groupe privé Arjil. Le holding de contrôle détiendrait en direct environ 43 % de Matra-Hachette mais la majorité des droits de vote, ainsi que la banque Arjil. Cette formule donne à M. Lagardère le management du groupe avec seulement environ 10 % des actions, une fois toutes les estimations faites.

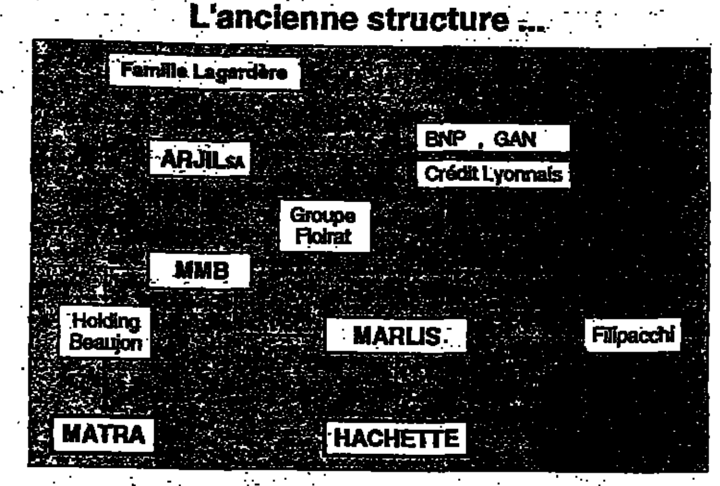
Biens personnels

Reste à savoir quels seront le rôle et le pouvoir laissés aux financiers – le Crédit lyonnais, la BNP et le GAN, remerciés chaudement par M. Lagardère et invités à participer à un conseil de surveillance – ainsi qu'aux industriels étrangers (GEC ou Daimler-Benz, *«consultés»*) qui sont les partenaires actuels du groupe.

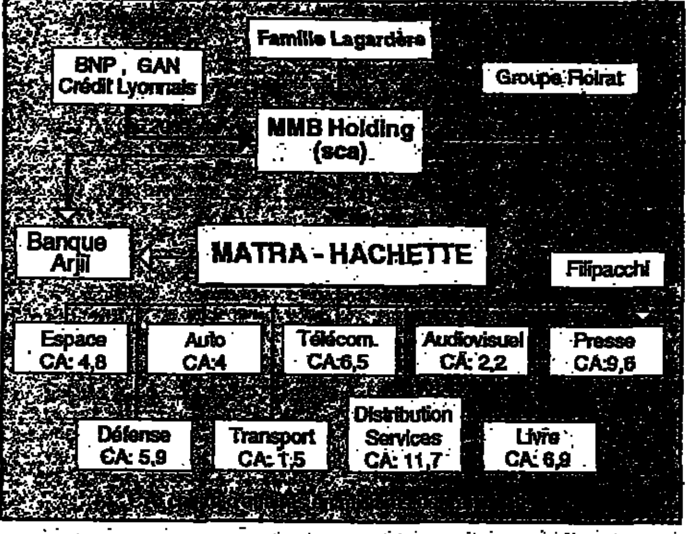
Pour parer aux critiques, le patron médiatique qu'est M. Jean-Luc Lagardère a déclaré engager tous ses biens personnels dans cette commandite. Cette formule lui permettra-t-elle aussi d'installer son fils Arnaud aux commandes ? M. Lagardère n'a pas voulu répondre expressément, mais a rappelé son souhait antérieur.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

L'ancienne structure ...



... et la nouvelle



Comment Hachette vint à Lagardère

L'affaire se passe en décembre 1980. Depuis plusieurs mois, le titre Hachette fait l'objet d'importants mouvements boursiers. *«Une main mystérieuse»* ramasse les titres sytématiquement. Cette main serait en fait une banque d'affaires, la Banque privée de gestion financière (BPGF) dont le PDG, M. Jean-Luc Gendry, connaît bien le milieu de la communication. Sa banque détient déjà 10 % de la Compagnie européenne de publication et 10 % d'Eurocom.

Le scénario, jamais confirmé, aurait été le suivant. La BPGF aurait agi pour le compte d'Havas, qui souhaitait donc prendre le contrôle de la célèbre maison d'édition. Une opération que l'Elysée – alors occupé par M. Valéry Giscard d'Estaing – aurait fait capoter tardivement, pour éviter *«de donner des armes à ceux qui crieraient à l'étatisation d'Hachette»*. C'est alors que M. Gendry, toujours sur les conseils de l'Elysée, aurait contacté le président de Matra. M. Jean-Luc Lagardère aurait eu quarante-huit heures pour prendre sa décision... et s'assurer ainsi le contrôle d'Hachette avec la participation de M. Filipacchi.

A. K.

Recettes

Suite de la première page

De ces deux techniques qui ne concèdent pas le moindre droit de vote, aux pourvoyeurs de fonds. M. Lagardère a amplement profité. Chez Hachette, il a ainsi engrangé 1,2 milliard de francs, auquel s'ajoutera 1,3 milliard de franc après l'augmentation de capital; et chez Matra, 1,5 milliard.

Mais ces montages complexes ont des limites. Les circonstances l'exigent, le temps est donc venu d'appliquer la troisième recette, qui est structurelle. Elle consiste à abandonner, pour l'ensemble du groupe, le banal statut de société anonyme pour celui de société en commandite par actions. Ce statut a l'énorme avantage de désolidariser participation au capital et exercice du pouvoir. Les financiers, actionnaires majoritaires, acceptent de renoncer ainsi à leur pouvoir, mais le commandité – M. Lagardère en l'occurrence – devient responsable sur ses biens propres.

Certes ces recettes ne peuvent s'appliquer avec n'importe quel ingrédient. Si M. Lagardère avait vendu des savonnettes, peut-être aurait-il connu le même sort que bon nombre de ses collègues PDG débarqués de leurs fonctions par un conseil d'administration soucieux de l'intérêt des actionnaires. Mais on n'agit pas sans prendre de gants avec l'un des principaux industriels de la défense nationale et de la culture française...

D'autant que le gestionnaire a su développer ses affaires, depuis sa nomination en 1963 comme directeur général de Matra. Pressentant la baisse des budgets militaires, il a entrepris de diversifier Matra ; avec bonheur, sur les secteurs dépendant étroitement des commandes de l'Etat (l'espace et partiellement les télécommunications); avec moins de succès, dans des secteurs plus grand public (l'informatique, l'horlogerie, les armes terrestres, l'équipement automobile, les transports urbains). Après des difficultés dans l'automobile, il engrange aujourd'hui des profits dans ce domaine grâce au succès de l'Espace distribuée par Renault. Les banquiers qui acceptent de renflouer le groupe sans exiger d'en tenir les rênes auraient peut-être été bien embarrassés s'il leur avait fallu assumer un rôle opérationnel. Quant à Hachette, il a pris en 1988 un virage vers l'international décisif pour son avenir, une aventure espagnole et surtout américaine revendiquée comme *«le bon choix»* par M. Lagardère. Reste à savoir si son dernier montage parviendra effectivement à redresser le groupe. Les analystes financiers sont pour le moins sceptiques. Pour des raisons il est vrai opposées. Si certains estiment qu'il sera difficile de rendre Hachette profitable, d'autres au contraire craignent pour l'avenir de Matra, dont ils redoutent à terme la vente par appartements. Il est vrai qu'il est difficile de croire que les actionnaires, minoritaires certes, mais néanmoins puissants de Matra, comme Daimler-Benz et la société britannique Gec, accepteront de suivre M. Lagardère sans demander de contre-partie. Ces *«bons amis»* – comme les qualifie le patron de Matra-Hachette – pourraient prendre une part plus importante dans certaines des filiales du groupe.

Aucune structure, aussi astucieuse soit-elle, ne permettra de rendre bénéficiaires des sociétés qui ne le sont pas actuellement. On a peine à croire que des synergies seront effectivement dégagées par le regroupement : certes, comme le martèle M. Lagardère, un groupe, devenu plus puissant, est aussi plus crédible, auprès de clients étrangers en particulier. Il est visiblement fasciné par le conglomérat que constitue General Electric. Mais, dans la mesure où peu de ces fameuses synergies sont actuellement mises en œuvre dans le seul groupe Matra, dont les sociétés sont gérées très indépendamment les unes des autres, on voit mal pourquoi elles le seraient davantage dans des activités aussi éloignées que celles de Matra et d'Hachette. Qu'y a-t-il de commun entre un missile et un magazine féminin ? A moins d'évoquer le *«capital relationnel»* d'Hachette, comme le fait le nouvel homme fort du pôle industriel, M. Frédéric d'Allest.

On peut donc s'interroger sur le fait que la mise en commun de l'ensemble dégage davantage de plus-values que chaque société prise individuellement. En revanche, comme le dit M. Lagardère, utilisant une nouvelle expression à la mode, la nouvelle structure permettra de mieux faire circuler les cash-flows. C'est-à-dire que des secteurs rentables pourront venir en aide à ceux qui ont besoin de financement. Aujourd'hui Matra vient au secours d'Hachette. Demain ce sera peut-être le contraire.

ANNIE KAHN

Battling Jean-Luc

Le multimédiarque, héraut de la culture et du Top 50, a l'habitude des micros et des projecteurs ; le marchand de missiles, l'art de l'attaque ; le fabricant de téléphones, la faculté de ne pas répondre aux questions embarrassantes. Toutes ces qualités, qui ont fait son entregent et le poids «politico-économique» de son groupe, Jean-Luc Lagardère les a déployées lors d'une conférence de presse qui tenait du show. Sur le ring, «Battling Jean-Luc» brode la métaphore sur la boxe. Peut-être ses déboires avec le Matra Racing l'ont-ils dégoûté du football et ne goûte-t-il plus les chevaux, auprès desquels il se consolait de son échec sur TF 1 ? Le désastre de La Cinq – *«le plus sérieux revers de ma carrière»* – l'a *«sonné»* ; il assume *«pleinement et solitairement»* ; il se retrouve *«un genou à terre»* à l'âge où l'on se rapproche du *«11e round»*.

Mais il pense à ses copains, qui ne l'ont pas laissé tomber, son *«père»* Sylvain Floirat, son *«frère»* Daniel Filipacchi. Les banquiers nationalisés, au premier rang du public, sont félicités de leur fidélité, invités sans doute à... passer l'éponge. Car Jean-Luc Lagardère n'est pas KO, il veut gagner le 12e round, pour *«passer la main dans une réussite complète»*. *«Lève-toi, Arnaud»*, intime le père à son fils qui *«ne fume pas, ne boit pas, travaille beaucoup»*.

M. C. I.

FINANCES

En raison de pertes importantes

La société de Bourse Boscher est placée sous administration provisoire

La Banque nationale de Paris (BNP), principal actionnaire de la société de Bourse Boscher, s'est lassée. Devant le refus des actionnaires minoritaires d'une liquidation à l'amiable demandée lors de l'assemblée générale extraordinaire du 17 mars (*le Monde* du 19 mars), le conseil d'administration a, lundi 4 mai, obtenu du tribunal de commerce de Paris la nomination d'un administrateur provisoire.

Cette mesure semble avoir été prise en réaction aux pertes enregistrées par l'ex-agent de change depuis le début de l'année. Elles avoisineraient une quarantaine de millions de francs et seraient la conséquence de mauvaises prises de positions sur l'indice CAC 40. Pour M. Alain Boscher, c'est une étape de plus dans le conflit qui l'oppose à la BNP. Selon lui, la banque a supprimé les activités rentables, en débauchant sa propre équipe de *market makers* (teneurs de marché). En déplorant n'avoir été à aucun moment tenu au courant de la décision du tribunal de commerce, M. Boscher affirme n'avoir pas dit son dernier mot. *«Sans être classée parmi les premières sociétés de Bourse, cette ex-charge continue d'avoir une activité non négligeable»*, explique-t-il.

La BNP, actionnaire à 53 %, avait, de mauvaise grâce et à la demande du Trésor, épaulé cette société de Bourse en 1990. A la suite de spéculations malheureuses, notamment sur le titre Michelin, cette société avait perdu la totalité de ses fonds propres, soit 150 millions de francs. Boulevard des Italiens, au siège de la BNP, on assure que toutes les mesures nécessaires seront prises afin que l'ensemble des créanciers et en particulier la clientèle ne supportent aucun préjudice.

F. Bn.

ÉCONOMIE

SOCIAL

Après de longs mois de négociations

M. René Teulade donne son approbation à l'accord de maîtrise des dépenses de santé

M. René Teulade, ministre des affaires sociales, a donné son approbation, mardi 5 mai, à l'accord de maîtrise des dépenses de santé signé le 10 avril. Dans un premier temps, cet agrément entraîne, dès mercredi 6 mai, la majoration des honoraires des médecins généralistes, qui passent à 100 francs. Un projet de loi devrait être présenté à l'Assemblée nationale fin mai.

« Nous possédons à présent un acquis irréversible sur la voie de la maîtrise des dépenses de santé », a déclaré M. René Teulade en donnant officiellement son agrément à l'accord de maîtrise des dépenses de santé signé le 10 avril par trois caisses d'assurance-maladie – CNAMTS pour les salariés, CANAM pour les non-salariés, MSA pour le monde agricole – et par la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF). En décidant d'associer les signataires de cet accord à la rédaction d'un avant-projet de loi, M. Teulade avait d'abord essuyé le refus de la CSMF (*le Monde* du 2 mai).

La nouvelle traduction législative présentée lundi 4 mai aux signataires aura donc réussi à faire l'unanimité. Dans l'esprit de l'accord signé en février (*le Monde* du 29 février) entre la Caisse nationale d'assurance-maladie et la CSMF, l'avant-projet de loi limite à un taux prévisionnel national de 7,09 % la croissance des remboursements engendrée en 1992 par les médecins libéraux. Localement, les différents partenaires – *« responsabilisés »* – s'entendront sur le niveau de progression. Mais en cas de dépassement, un système de pénalités a été institué : les praticiens du secteur 1 (honoraires de la Sécurité sociale) verront baisser la prise en charge de leurs cotisations sociales ; ceux qui pratiquent les honoraires libres (secteur 2) devront rétrocéder le trop-perçu. Ces derniers devront en outre effectuer 35 % de leurs actes au tarif conventionnel.

« Amortisseur de crise »

En échange, les médecins généralistes voient, dès le 6 mai, le tarif de leurs consultations passer de 90 francs à 100 francs. Pour les spécialistes, la majoration de 130 francs à 140 francs de leurs honoraires entrera en vigueur le 1er juin. La Sécurité sociale devra supporter un effort financier de l'ordre de 2,2 milliards de francs en un an pour le seul remboursement des honoraires (1,6 milliard en 1992), mais cet accord devrait générer, selon M. Teulade, *« des économies en année pleine »* et surtout *« il mettra fin à l'amorce de cette médecine à deux vitesses qui s'installait insidieusement »*, précise le ministre. Prenant pour exemple les récentes émeutes aux Etats-Unis, M. Teulade s'est félicité d'avoir contribué, par cet accord, à l'amélioration de *« cet amortisseur de crise irremplaçable qu'est notre système de protection sociale »*.

Le ministre a, en outre, souligné *« le mérite »* des partenaires : *« C'est la première fois que la profession médicale accepte l'existence d'objectifs économiques pour maîtriser les dépenses »*, a-t-il déclaré, rappelant que 80 % des dépenses médicales font aujourd'hui l'objet d'accords de maîtrise dans leur évolution – contre seulement 5 % en 1982 et 50 % en 1990. Reste que le texte doit encore faire l'objet d'un projet de loi qui, une fois présenté fin mai au conseil des ministres, devra résister au débat parlementaire. Mais, au-delà des critiques formulées par certains syndicats de médecins et des *« amendements »* d'ores et déjà annoncés par la CSMF, M. Teulade entend bien voir *« le Parlement prendre ses responsabilités »*.

OLIVIER PIOT

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Les priorités de M. Laignel

Le transfert de l'ENA à Strasbourg ne sera pas remis en cause

Le secrétaire d'Etat auprès du premier ministre chargé de l'aménagement du territoire, M. André Laignel, a présenté mardi 5 mai les priorités de son action et les mesures qu'il entend prendre pour *« renforcer les chances des espaces pénalisés et veiller à ce que les principes d'équité territoriale soient respectés »*. *« Mon objectif est d'essayer de combattre cette double absurdité, cette double exclusion, à savoir, d'un côté, la thrombose des grandes agglomérations et, de l'autre, la désertification d'une partie de notre territoire rural »*, a-t-il déclaré.

M. Laignel s'est fixé six axes de travail :

– amplifier l'impact des travaux de prospective ;

– préparer activement les futurs contrats de Plan en coordonnant les priorités nationales et régionales avec les objectifs et les fonds européens ;

– développer la dimension internationale de l'aménagement, notamment à l'égard des pays de l'Est et du Maghreb, et rechercher activement des investissements étrangers en renforçant, notamment en Asie, les moyens de la DATAR (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale) ;

– définir une politique spécifique en faveur de l'espace rural. Des « assises du monde rural » seront organisées fin juin dans une dizaine de villes ;

– concilier développement et protection des zones du littorale, *« où les contraintes économiques sont particulièrement fortes »* ;

– mettre en place une véritable armature urbaine qui ne privilégie pas prioritairement dix ou douze grandes métropoles. A ce sujet, M. Laignel a précisé qu'il était favorable à des *« mesures plus contraignantes »* pour que soient respectés les objectifs démographiques d'une croissance maîtrisée de l'Ile-de-France, dans le cadre du futur schéma directeur.

« Les décentralisations d'administrations ou d'organismes publics annoncées par Mme Cresson seront menées à leur terme » a ajouté M. Laignel, *même si à la marge quelques ajustements sont opérés. »* Le transfert de l'ENA à Strasbourg, notamment, ne sera pas remis en cause, a t-il indiqué.

Priorité à la prévention de l'exclusion

Le commissariat général au Plan installe une commission « cohésion sociale »

Une commission cohésion sociale et exclusion a été constituée au sein du ommissariat au Plan, à l'initiative du secrétaire d'Etat à l'intégration, M. Kofi Yamgnane, et du commissaire général au Plan, M. Jean-Baptiste de Foucauld. Placée le 23 avril sous la présidence de M. Bernard Fragonard, délégué interministériel chargé du revenu minimum d'insertion (RMI), cette commission travaillera dans le cadre des travaux préparatoires au XIe Plan (1993-1997), dont les analyses seront examinées par le Conseil économique et social en janvier 1993.

Constituée notamment de représentants d'organisations syndicales et patronales, des collectivités territoriales ainsi que d'experts et responsables d'associations, cette commission travaillera à définir *« une politique d'action sociale globale préventive et pas seulement curative »*. Dans l'esprit du rapport « Exclus et exclusion » présenté le 1er avril dernier (*le Monde* du 2 avril), ses membres devront, selon M. Fragonard, concentrer leurs f.réflexions sur plusieurs thèmes : *« prévenir l'exclusion »* dans l'enfance, l'école, les quartiers, l'entreprise ; permettre de lutter contre les *« effets excluants du chômage »* et aider à améliorer *« l'efficacité de l'intervention de l'Etat et des autres acteurs publics et sociaux »*. Le commissariat général au Plan a en outre annoncé la création d'une autre commission consacrée à l'agriculture, l'alimentation et le développement rural. Présidée par M. Philippe Mangin, numéro un du Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA), elle est chargée d'une triple mission : analyser les *« conséquences de la nouvelle donne européenne et internationale »*, proposer une *« stratégie d'adaptation du système alimentaire français »* et préparer une approche *« régionalisée »* de l'agriculture française.

O. P.

□ **La CGT demande l'annulation de la Journée de l'Europe.** – La CGT a demandé, mardi 5 mai, l'annulation de la campagne « A nous l'Europe » qui doit être organisée le 21 mai dans les écoles, estimant que le gouvernement *« bafoue l'une des caractéristiques fondamentales de la fonction publique française, l'indépendance de ses fonctionnaires »*. L'Union générale des fédérations de fonctionnaires (UGFF-CGT) et la Fédération CGT pour l'éducation, la recherche et la culture (FERC) *« exigent »* du gouvernement le respect des *« principes de laïcité et de neutralité de l'école publique »*.

COMMUNICATION

Les bonnes feuilles de l'Afrique

« Libertitres » fête son premier anniversaire

Le dernier-né de la presse africaine a vu le jour au Sénégal, il y a quelques jours, sous le titre *les Echos*, titre en vogue en Afrique francophone. Il devient difficile d'être original, tant les publications se sont multipliées. Après une trentaine d'années d'étouffoir, les voix se déchaînent.

Des journalistes français ont décidé d'exploiter cette matière, inégale mais intéressante, à la manière de *Courrier international*, l'hebdomadaire qui sélectionne les articles de la presse internationale. *Libertitres*, mensuel de vingt pages fabriqué à Montpellier, publie les meilleurs articles de cette presse africaine foisonnante, officielle ou privée. Depuis un an, environ cent-cinquante titres, en provenance des dix-huit pays francophones d'Afrique noire, sont « épluchés » par la rédaction de *Periscoop*, une agence multimédia spécialisée sur le continent noir et son agriculture.

Commentaires politiques, reportages, articles économiques, faits divers, pages culturelles... le mensuel se veut éclectique. Inconvénient inhérent à la formule : en raison des délais de fabrication, les articles ne « collent » pas à l'actualité brûlante. Mais ce n'est pas là l'objet de la publication. Les lecteurs l'ont compris, qui se recrutent essentiellement chez les chercheurs, les étudiants et... les catholiques (pères blancs, jésuites, organisations non gouvernementales, etc.). Tiré à 2 000 exemplaires, *Libertitres* compte 500 abonnés, qui ont permis de « boucler » le premier budget annuel. Des discussions sont en cours pour une éventuelle vente au numéro.

Libertitres participe aussi, à partir de mai, à une revue de presse télévisée, diffusée par TV5 Europe le deuxième mardi du mois.

M.-P. S.

▶ *Libertitres*, Parc scientifique Agropolis, 34980 Montpellier-sur-Lez. Tél. 67-61-13-61 ; abonnement : 350 francs pour dix numéros à destination de l'Europe, 400 francs pour le reste du monde.

ÉTRANGER

Coup de pouce à la reprise

La Grande-Bretagne baisse ses taux d'intérêt

En décidant, mardi 5 mai, de baisser d'un demi-point son taux d'intervention sur le marché monétaire (*le Monde* du 5 mai) la Banque d'Angleterre peut donner un élan à une reprise – encore timide – de l'économie. Dans un premier temps, cette décision va alléger la situation financière des nombreux foyers détenteurs de prêts hypothécaires.

LONDRES
de notre correspondant

Réclamée par le patronat et la plupart des économistes depuis la victoire des conservateurs aux élections législatives du 9 avril, la baisse des taux d'intérêt décidée mardi 5 mai par le chancelier de l'Echiquier, M. Norman Lamont, a été rendue possible par l'amélioration de la position de la livre au sein du système monétaire européen (SME) et sa récente appréciation par rapport à la monnaie allemande. Le taux d'intervention de la Banque d'Angleterre sur le marché monétaire, répercuté par les banques, passe de 10,5 % à 10 %, soit le plus faible niveau depuis juin 1988, et cinq points de moins que le sommet de 15 % enregistré en octobre 1989. L'écart entre les taux courts britannique et allemand – ramené à 0,25 point – n'a jamais été aussi faible depuis onze ans.

Ce résultat entraîne un optimisme peut-être un peu forcé à Londres. Mais si la livre subit des pressions trop fortes à la baisse, M. Lamont pourra toujours prendre une décision inverse et relever les taux, sans que cela présente un risque politique majeur, puisque l'échéance électorale est maintenant passée. Toujours est-il que le premier ministre avait estimé il y a quelques jours que la victoire électorale remportée par le parti tory avait *« débloqué »* le chemin qui mène à la reprise, ce que plusieurs indicateurs semblent attester. La livre sterling, faible et attaquée sur les marchés des changes avant les élections du 9 avril, s'est nettement redressée depuis.

Une oasis de stabilité politique

Malgré une grave récession, le gouvernement a d'autre part maintenu la livre au sein des limites élargies de fluctuation du SME (6 %), renonçant ainsi à la tentation d'une dévaluation. La reconduction pour cinq ans d'une administration conservatrice fait que la Grande-Bretagne donne maintenant un peu l'impression d'une oasis de stabilité politique, au moment où bien des incertitudes pèsent sur l'Allemagne, les Etats-Unis ou même le Japon.

La baisse des taux d'intérêt devrait avoir pour effet d'accentuer ce mouvement, le gouvernement espérant que cette décision va favoriser la consommation des ménages et l'investissement de l'industrie. Elle intervient dans un climat que les économistes qualifient, avec prudence, de favorable. Les études récentes de la Confederation of British Industry (CBI), c'est-à-dire du patronat et de la chambre de commerce, confirment la réalité d'une reprise encore timide.

La baisse du taux d'intervention de la Banque d'Angleterre a été partiellement répercutée par les *building societies* (sociétés de construction), lesquelles accordent des prêts hypothécaires aux candidats à l'accession à la propriété. Halifax, la plus importante de ces institutions financières, a diminué son taux de 0,3 point (de 10,95 % à 10,65 %).

Cette mesure devrait constituer un ballon d'oxygène pour les détenteurs de prêts (qui sont à taux variable), notamment pour quelque 380 000 Britanniques dont le montant de l'emprunt est supérieur à la valeur de leur habitation. Ce phénomène est particulièrement important en Grande-Bretagne, où 68 % des habitants sont propriétaires et où l'accession à la propriété est systématiquement encouragée.

LAURENT ZECCHINI

Le rouble deviendrait convertible au 1er août

Le rouble deviendra convertible le 1er août, a annoncé mardi 5 mai à Moscou M. Konstantin Kagalovsky, conseiller du premier vice-premier ministre de Russie, M. Egor Gaïdar ; et représentant du gouvernement russe dans les négociations financières internationales. M. Gaïdar avait déjà annoncé à Washington le 28 avril lors de la réunion avec les ministres des finances du G 7 l'instauration au 1er juillet d'un taux unique du rouble.

A partir du 1er juillet, le rouble devrait donc flotter contre les autres monnaies. Le gouvernement russe espère qu'au cours du mois de juillet le rouble s'appréciera par rapport à son niveau actuel. *« A compter du 1er août, nous comptons avoir un taux fixe et un rouble convertible sur la base de ce taux, avec une marge de fluctuation de 7,5 % à la hausse ou à la baisse* [contre le dollar] », a expliqué M. Kagalovsky. Selon le responsable russe, un taux de 80 roubles pour 1 dollar (contre 120 actuellement) serait *« réaliste »*. – (AFP.)

INDICATEURS

FRANCE

● **Production industrielle : baisse de 1 % au quatrième trimestre 1991.** – La production industrielle mesurée par l'indice trimestriel de l'INSEE (dont le champ est plus large que celui de l'indice mensuel) s'est établie à 114,4 au quatrième trimestre 1991 après 115,5 au troisième trimestre (base 100 en 1985), soit une baisse de 1 %. En un an, la hausse est de 1 %. Le niveau record atteint au troisième trimestre de 1990 (115,8) par la production industrielle n'a toujours pas été retrouvé.

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Un entretien avec le ministre iranien de l'économie et des finances

« La France peut jouer un grand rôle dans le développement de notre pays », nous déclare M. Mohsène Nourbakhsh

Formé aux Etats-unis, M. Mohsène Nourbakhsh, quarante-neuf ans, ministre iranien des affaires économiques et financières, est l'un des représentants de cette nouvelle génération de technocrates dont s'est entouré le président Rafsandjani pour diriger l'Iran et l'ouvrir vers l'Occident. Déficit budgétaire ramené à 2 % du produit national brut (PNB), croissance de 7 %, explosion des exportations : l'ancien gouverneur de la Banque centrale d'Iran se veut confiant dans l'avenir de l'économie iranienne. Prudent, il a bâti le budget de l'année en cours sur l'hypothèse d'un prix du pétrole ne dépassant pas 16 dollars le baril.

« Avant de vous rendre à la session du FMI à Washington, vous avez rencontré à Paris votre homologue français, M. Michel Sapin. Où en sont les relations économiques entre les deux pays ?

– Le contentieux financier étant définitivement réglé, la situation est favorable à la France qui, si elle le veut, peut jouer un très grand rôle dans le développement de notre économie. Je pense au transport aérien – il nous faut moderniser notre flotte – et ferroviaire, aux communications, au pétrole et à la pétrochimie, au bâtiment et à l'automobile. Dans le secteur du gaz, nous avons entamé des discussions avec Gaz de France sur un vaste projet de développement gazier. Elles progressent de façon satisfaisante.

» Cela fait beaucoup de projets mais le faible endettement extérieur de l'Iran les met à notre portée. Dans ces secteurs prioritaires où la compétence des entreprises françaises n'est plus à démontrer, les perspectives de coopération sont immenses. Au total, le volume des échanges entre nos deux pays pourrait dépasser 10 milliards de dollars par an. A la France de manifester sa bonne volonté.

– Qui devrait se concrétiser de quelle manière au juste ?

– Par l'octroi de crédits à long terme à des taux attractifs pour financer les projets réalisés en commun.

– Vous voulez dire que jusqu'ici vous n'êtes pas satisfait des offres françaises ?

– Les facilités actuelles qui nous sont accordées sont celles normalement octroyées à n'importe quel pays. Or, pour mener à bien les projets que je viens d'évoquer, il faut une vision stratégique plus large, plus ambitieuse.

« Trois cents entreprises à privatiser »

– Où en est le programme de privatisation des entreprises que vous avez lancé ?

– L'objectif est de céder toutes les activités économiques susceptibles d'être prises en charge par le secteur privé. Dans ce cadre nous avons déterminé trois cents entreprises à privatiser. Pour certaines, c'est déjà fait. Pour les autres, le processus est en cours. Pour vous donner une idée des progrès réalisés, je vous citerai un seul chiffre : le volume des échanges à la Bourse de Téhéran depuis la révolution a été multiplié par vingt-cinq.

– Les réticences des investisseurs étrangers tiennent en partie à un article de la Constitution iranienne – l'article 80 – qui interdit en pratique leurs investissements...

– Laissez-moi vous rassurer ainsi que tous ceux qu'inquiète cet article. En réalité, il se contente d'interdire la cession d'un monopole national à une entreprise étrangère. Pour éviter tout malentendu, nous avons demandé au Conseil de surveillance de la Constitution de donner une interprétation claire de cet article, pour rassurer définitivement les investisseurs. »

Propos recueillis par
JEAN-PIERRE TUQUOI

En raison de l'aggravation du déficit budgétaire

Le gouvernement suédois prend de nouvelles mesures d'austérité

Confronté à l'aggravation de son déficit budgétaire (95 milliards de francs en 1992-1993), le gouvernement suédois a annoncé de nouvelles mesures de rigueur qui affecteront principalement le secteur public.

STOCKHOLM

de notre correspondante

Quatre mois après avoir présenté son premier projet de loi de finances, le gouvernement de centre-droit de M. Carl Bildt vient d'annoncer une nouvelle série de mesures douloureuses.

Le déficit budgétaire dépasse de plus de 30 milliards de couronnes (28 milliards de francs) les prévisions initiales. Il atteint 101,8 milliards (95 milliards de francs) pour l'exercice 1992-1993 et 119 milliards (110,5 milliards de francs) pour celui de 1993-1994. Ce ne sont pas 27 milliards de couronnes qu'il faudra ainsi économiser sur trois ans, comme on le pensait en janvier, mais deux fois plus, soit 57 milliards de couronnes. Aux coupes déjà prévues dans les aides de l'Etat aux communes (7,5 milliards de couronnes en 1993) et dans les prestations sociales (non-remboursement des deux premiers jours de maladie, réduction graduelle des subventions au logement, suppression définitive du système des retraites à temps partiel), viendront s'ajouter d'autres restrictions qui devraient affecter surtout le secteur public et dont le détail sera précisé plus tard.

L'explication donnée par le ministre des finances, Mme Anne Wibble, sur l'accroissement du déficit budgétaire, est qu'avec le chômage, la réduction de l'inflation et la réforme de l'économie communale, les pertes de recettes de l'Etat n'ont pas été compensées par une reprise de la conjoncture internationale. *« Il s'est montré plus difficile que nous ne l'avions cru de renverser la situation dans laquelle se trouve l'économie suédoise »*, a déclaré Mme Wibble. Le gouvernement réussira-t-il à améliorer l'emploi ? Pas dans l'immédiat en tout cas. Ses prévisions tablent sur une augmentation du chômage, qui passerait d'un taux moyen de 4,5 % de la population active en 1992 (après 2,7 % en 1991) à 5 % en 1993. Il lui faudra donc réfléchir à deux fois avant de tailler davantage dans les dépenses publiques.

Une inflation très faible

La réduction de l'impasse budgétaire – actuellement de 7 % du PNB – aux 3 % recommandés à ceux qui souhaitent se qualifier pour l'entrée dans l'Union monétaire européenne en 1997, est la première tâche à laquelle s'attaque le gouvernement. Il s'agit de renforcer la crédibilité de la Suède, candidate à l'adhésion à la Communauté. Sur le plan intérieur, pourtant, la reprise se fait attendre et le gouvernement ne peut promettre qu'une faible croissance de l'économie nationale, avec cependant quelques points encourageants : une inflation très faible (2 %), une épargne en augmentation, des exportations en hausse, une amélioration de la productivité, ainsi qu'un modeste excédent des échanges extérieurs. La réduction de 3 points du taux maximum de la TVA, qui passera ainsi à 22 %, aurait été sans doute mieux accueillie si elle ne se doublait d'une révision de l'impôt énergie visant à favoriser les industries aux dépens des ménages et d'une suppression des déductions fiscales en usage.

Sept mois seulement après les élections, les déçus de l'alternance n'accordent plus leurs intentions de vote au gouvernement et les donnent aux sociaux-démocrates, qui se portent de mieux en mieux. Dans l'opposition...

FRANÇOISE NIÉTO

CICA

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE COMMERCE ET D'APPROVISIONNEMENT

RÉSULTATS 1991

CONFIRMATION DU REDRESSEMENT

Le Conseil d'Administration s'est réuni le 30 avril 1992, sous la présidence de Claude DUMAS-PILHOU, pour arrêter les comptes de l'exercice 1991.

Le Groupe CICA désormais recentré sur son métier, la distribution spécialisée dans trois domaines d'activité, l'automobile, les équipements mécaniques et les fournitures de bureau, a enregistré une augmentation de son chiffre d'affaires de 17,3 % en 1991. A périmètre égal, celui-ci a néanmoins diminué de 5,8 % dans un marché automobile en baisse de 12,03 %.

Le résultat net part du Groupe s'élève à 25 MF.

Principales données consolidées *(en millions de francs)*	1991	1990
Chiffre d'affaires	2 976	2 536
Résultat d'exploitation	63	60
Résultat courant	52	47
Résultat exceptionnel	12	(57)
Résultat net	27	(40)
Part du Groupe	*25*	*(40)*

COMPTES SOCIAUX
Le résultat de l'exercice s'établit à 62 MF, comparable à 68 MF pour l'exercice précédent.

DIVIDENDES
Il sera proposé à l'Assemblée Générale qui se tiendra le 25 juin 1992 le versement d'un dividende de 22,5 francs avoir fiscal inclus, contre 15 francs en 1991.

DENOMINATION SOCIALE
Il a été décidé de proposer à l'Assemblée des actionnaires de retenir comme dénomination sociale le sigle actuel de la société : CICA.

PERSPECTIVES
Le rééquilibrage des activités automobiles du Groupe au profit des marques soucieuses de développer avec leur distribution un partenariat de qualité, ainsi que les bons résultats obtenus par les secteurs non soumis au cycle automobile permettent d'envisager une évolution positive des résultats en 1992, malgré un marché toujours dépressif.

Le chiffre d'affaires du premier trimestre est stable à périmètre égal.

GROUPE PINAULT

MENSUELCIC

La Sicav des 13 mois

Comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1991.

Actif net : F 500.779.111 contre F 398.464.008 un an auparavant

Performance 1991 : + 8,63%

Valeur liquidative au 6.04.1992 : F 10.028,35

Performance du 31.12.1991 au 6.04.1992 : + 2%

Montant total des dividendes au titre de l'exercice 1991 : F 820,19 + F 1,29 de crédit d'impôt pour les personnes physiques et morales

Solde de l'exercice : F 16,19 + F 1,29 de crédit d'impôt mis en paiement le 27.04.1992

Acomptes mensuels : F 67.

Le Président Bernard YONCOURT a déclaré :

MENSUELCIC, rare SICAV bancaire distribuant des acomptes mensuels, offre aux clients des Banques du Groupe CIC un service original : le versement tous les mois d'un revenu parfaitement régulier, plus un solde.

Grâce à une gestion prudente qui concilie sécurité en capital et distribution, la Sicav intéresse un public toujours plus large comme en témoigne la progression de ses actifs. Elle poursuivra cette politique en 1992.

A.G.O. du 7.04.92

CIC Paris

on vous en donne plus pour votre argent

Consultez les valeurs liquidatives de nos SICAV et FCP sur Minitel 36.14 code CIC

INTERTECHNIQUE

Intertechnique a, le 30 avril 1992, acquis la totalité du capital de la société SNEC, dont le domaine de compétence est essentiellement celui des systèmes de télécommunications faisant appel aux hyperfréquences.

La principale ligne de produits de la SNEC est actuellement constituée d'ensembles de réception comprenant particulièrement des antennes à poursuite automatique et des récepteurs de télémesure. Les applications sont multiples : stations de télémesure et de télécommande pour satellites ; stations d'essais en vol pour lanceurs satellites et aéronefs ; stations de réception d'images.

Par ailleurs, la SNEC a développé de nouvelles lignes de produits : un terminal de communications par satellites ; une gamme de générateurs et de récepteurs de tests pour le nouveau système d'atterrissage MLS ; enfin, la SNEC est impliquée dans le système de localisation et de navigation GPS. Une partie majoritaire du chiffre d'affaires de la SNEC est dans le domaine civil, contribuant ainsi à renforcer la part des activités civiles dans le chiffre d'affaires du groupe Intertechnique.

La SNEC comprend deux établissements : l'un est situé à Bretteville-l'Orgueilleuse ; l'autre, à La Teste, près d'Arcachon, est le siège de sa filiale E2A. L'effectif est, au total, de 166 personnes, dont 67 % de cadres et de techniciens.

Pour l'exercice 1991, le chiffre d'affaires consolidé a été de 72,1 millions de francs, le résultat net consolidé de 2,5 millions et la marge brute d'autofinancement de 21,7 millions, dont 14,6 millions d'études autofinancées.

La complémentarité des activités de la SNEC et de celles du département systèmes de télémesure et de surveillance d'Intertechnique est très forte ; elle est illustrée, entre autres, par la commande du système de télémesure du Bâtiment-Essais-Mesure Monge et par celle des stations bande de base pour Inmarsat 3, qu'Intertechnique et SNEC étudient et réalisent en commun.

L'intention d'Intertechnique est de regrouper ces activités au sein de cette filiale à 100 %, qui prendra la dénomination d'IN-SNEC, afin de constituer au sein de la branche « détection et surveillance » du groupe une société ayant la capacité de fournir, outre une très large gamme de systèmes de télémesure et télécommande, des systèmes complets de surveillance de terrain et, particulièrement, de surveillance du champ de bataille. Avec un chiffre d'affaires supérieur à 200 millions, IN-SNEC se situera, dans son domaine, au tout premier rang européen et sera compétitive au niveau mondial.

Par ailleurs, le conseil d'administration a confirmé les résultats du groupe Intertechnique pour l'exercice 1991, résultats annoncés dès fin février.

Pour ce qui a trait aux opérations, le chiffre d'affaires et le résultat net consolidé ont été de : 1 484,2 millions et 86,9 millions, contre, respectivement, 1 490,6 millions et 100,2 millions en 1990.

Pour ce qui a trait au « hors opérations », le résultat net consolidé est une perte de 36,7 millions, représentant la totalité de la charge, effectivement supportée dans l'exercice ou provisionnée au 31 décembre, de l'importante opération de restructuration et d'adaptation des effectifs entreprise fin 1991.

En 1990, le résultat net hors opérations était une perte de 4,2 millions.

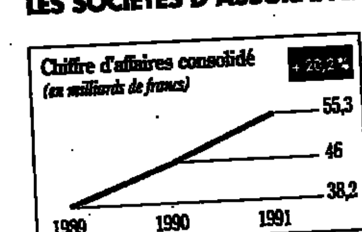
Le résultat net consolidé total de l'exercice est de 50,2 millions ; le conseil d'administration a décidé de proposer d'affecter 25,9 millions au paiement du dividende, maintenu à son montant de l'exercice précédent : 23,50 francs net par action, soit un revenu global de 35,25 francs.

L'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice est convoquée pour le 23 juin 1992.

Groupe AGF 1991

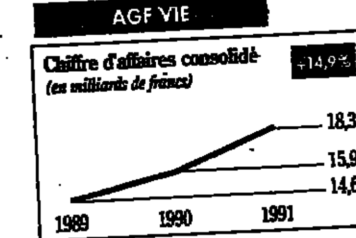
CHIFFRE D'AFFAIRES : + 20 %
RÉSULTAT ET DIVIDENDE MAINTENUS

LES SOCIÉTÉS D'ASSURANCES



Chiffre d'affaires consolidé 91 : 55,3 milliards de F de primes (hors Assurfinance).
Progression : + 20,2 %.
Progression à périmètre constant : + 9,7 %.
Chiffre d'affaires réalisé à l'international : 21 milliards de F (38 % du total).

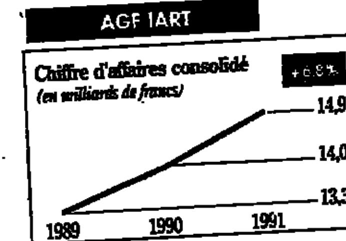
AGF VIE



Activités d'assurance vie
Chiffre d'affaires 1991 :
18,3 milliards de F de primes (+ 14,9 %).
Cette progression reflète en particulier la croissance soutenue de l'assurance vie individuelle (+ 19,3 %).
Contribution au résultat : 1937 millions de F.

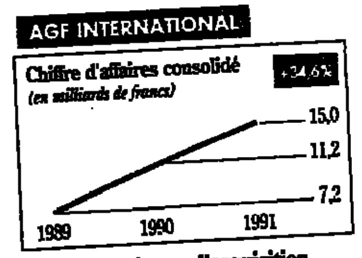
Activité d'Assurfinance
Chiffre d'affaires 1991 : 1,8 milliard de F dont 1,2 milliard de SICAV, 0,4 milliard sur le compte Libractif, 0,2 milliard de crédits distribués.

AGF IART



Chiffre d'affaires 1991 :
14,9 milliards de F de primes (+ 6,8 %)
Le marché de l'assurance dommages a été caractérisé par une recrudescence des sinistres pour les risques entreprise et les risques automobile. Les actions d'assainissement du portefeuille et l'augmentation des tarifs expliquent la progression modérée de l'activité.
Contribution au résultat : 154 millions de F.

AGF INTERNATIONAL



Chiffre d'affaires 1991 :
15 milliards de F de primes (+ 34,6 %)
La croissance est de 7,3 % à structure constante. AGF INTERNATIONAL travaille dans 38 pays et réalise 80 % de son activité en Europe.
Contribution au résultat : +15 millions de F avant amortissement des écarts d'acquisition.

Autres sociétés d'assurances et de réassurance

Chiffre d'affaires 1991 : 7,1 milliards de F de primes.
Les autres sociétés d'assurances, principalement la SFAC, ont réalisé 1,2 milliard de F de chiffre d'affaires et contribuent pour 100 millions de F au résultat.
Les sociétés de réassurance, principalement la SAFR fusionnée avec AGF Ré en 1991, ont produit un chiffre d'affaires de 5,9 milliards de F et apportent une contribution de 37 millions de F au résultat.

LES SOCIÉTÉS ET PARTICIPATIONS BANCAIRES, FINANCIÈRES ET IMMOBILIÈRES

AGF SA

Les revenus d'AGF SA se sont élevés à 282 millions de F et les plus-values réalisées à 1 110 millions de F.
Contribution au résultat : 875 millions de F.

COMPAGNIE FINANCIÈRE DU PHÉNIX

Holding du Groupe qui détient les participations dans le secteur bancaire et financier dont 81 % de la Banque du Phénix et 43 % de la BFCE.
Produit Net Bancaire 1991 : 2 milliards de F.
Contribution au résultat : – 120 millions de F, en raison des provisions importantes constituées sur la Banque du Phénix.

METROPOLE SA

Holding du Groupe qui détient les participations industrielles : Pechiney, Rhône Poulenc, Albatros, SPEP...
Ses actifs, estimés à environ 7 milliards de F, la placent parmi les premières holdings industrielles françaises.
Contribution au résultat : 204 millions de F.

Autres participations immobilières et financières
Il s'agit notamment du GFC et de la société de crédit bail immobilier Sophia.
Contribution au résultat : 297 millions de F.

RÉSULTAT D'ENSEMBLE ET DIVIDENDE

en milliards de francs	*1990*	*1991*
Chiffre d'affaires consolidé	46,0	55,3
Résultat net consolidé	2,70	2,69
Fonds propres comptables	20,20	23,30
Fonds propres réévalués nets	44,50	49,50
Dividende total	0,603	0,762
Dividende/action	13,70 F	13,70 F



assurances

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Pour réduire les déficits de l'unification

M. Theo Waigel présente un plan de réduction des dépenses publiques allemandes

Les grèves des services publics se sont poursuivies en Allemagne avant la rencontre entre les syndicats et les employeurs de l'Etat et des régions, mercredi 6 mai. Environ 330 000 grévistes ont pris part au mouvement, chiffre record.

A Bonn, M. Theo Waigel, ministre des finances, a présenté un plan de quatre ans qui doit permettre d'assainir des finances publiques mises à mal par le coût de la réunification.

FRANCFORT

de notre correspondant

Pas de panique. Pour le ministre des finances, l'élargissement des déficits publics provoqué par les coûts de l'unification n'impose pas de coupes claires dans les dépenses. Le plan de consolidation présenté mardi 5 mai par M. Theo Waigel a autant valeur budgétaire que politique dans le contexte des troubles qui affectent la coalition au pouvoir.

M. Jürgen Möllemann, le bouillant ministre de l'économie récemment nommé vice-chancelier, avait réclamé la semaine passée des amputations importantes dans les dépenses sociales. M. Waigel lui répond calmement qu'il suffit de tenir serrés les cordons de la bourse...

Entre M. Möllemann, qui aspire à la direction du parti libéral, et M. Waigel qui est le patron de la CSU – deux organisations membres de la coalition conduite par la CDU de M. Helmut Kohl – le débat-combat, déjà vif l'an dernier, ne fait que commencer avec les premiers tours de piste sur le budget de 1993.

Optimiste, M. Waigel pense qu'il est possible de ramener le déficit budgétaire de l'Etat fédéral des 40 milliards de deutschemarks (135 milliards de francs) inscrits cette année à 25 milliards en 1995. Comme le déficit a atteint 110 milliards de deutschemarks l'an dernier, il faudra limiter la hausse des dépenses à environ 2,5 % l'an, la moitié du rythme attendu de la croissance du PIB (produit intérieur brut). A ce compte-là, l'Allemagne peut retrouver son image de stabilité et de rigueur entachée depuis 1990.

Pas d'impôts nouveaux, pas de dépenses nouvelles : tel est le principe du plan de consolidation à moyen terme (1993-1996). M. Waigel a toutefois fait une exception et elle est de taille : des coupes d'environ 5 milliards de deutschemarks devront être faites dès cette année dans le budget de l'organisation du travail, l'ANPE allemande. Les syndicats n'ont pas été longs à qualifier cette proposition d'« *antisociale* ». Mais pour le reste, le ministre propose la rigueur et le gel des dépenses. Il ne sera ainsi pas question de financer plus avant les chemins de fer, qui réclament pourtant des crédits de modernisation. Ni de relever les allocations familiales ou les prestations d'assurance-maladie. Quant à la réforme de l'impôt sur les sociétés, demandée par les entreprises, elle devra être « neutre » pour le budget.

Parallèlement M. Waigel cherche à colmater les « fuites » entraînées par l'Est. Les transferts d'argent public d'ouest en est seront de 140 milliards de deutschemarks cette année (la Bundesbank les avaient évalués à 180 milliards). La part de l'Etat fédéral devra ensuite être contenue sous la barre des 80 à 90 milliards de deutschemarks par an. Les fonds divers créés depuis deux ans (Fonds de l'unité allemande notamment) seront liquidés à l'horizon 1995 et les charges d'emprunt de la Treuhandanstalt (organisme chargé des privatisations) seront reprises par le budget fédéral, promet le ministre.

Du fait de cet assainissement, les charges d'intérêt supportées par l'Etat atteindront 12,5 % des dépenses budgétaires en 1995. Cette proportion devrait décroître par la suite.

« Nous allons économiser avec une volonté de fer », a déclaré M. Waigel, assurant ainsi que le gouvernement a désormais mesuré la nécessité de l'austérité. La question qui est posée est maintenant de savoir si cette compréhension est partagée par tous, notamment par les formations politiques.

ÉRIC LE BOUCHER

Alors que la Syrie donne son accord à la formation d'un nouveau gouvernement

La situation économique du Liban se détériore

La maison du ministre des finances incendiée, des pneus brûlés sur la chaussée, dans différentes villes du pays comme dans la banlieue chrétienne de Beyrouth, des manifestations nocturnes dans la capitale, une grève générale de quatre jours décidée par les syndicats et appuyée par le patronat *(nos dernières éditions du 6 mai)* : les conséquences sociales de la crise politique et économique qui secoue le Liban vont avoir raison du gouvernement de M. Omar Karamé.

BEYROUTH

de notre envoyée spéciale

Devant l'aggravation de la crise – le dollar a franchi, depuis le début de la semaine, le seuil de 2 000 livres, – le premier ministre, qui s'était rendu, mardi 5 mai, à Damas, a, en effet, obtenu l'aval syrien pour la démission de son cabinet. Celle-ci devrait intervenir avant le 12 mai, date à laquelle le président de la chambre, M. Hussein Husseini, a soudainement convoqué le Parlement pour un débat de politique générale. Le chef de l'Etat, M. Elias Hraoui, doit, lui aussi, se rendre à Damas dans les prochains jours pour étudier avec son homologue syrien les suites à donner à une crise dont les racines sont à la fois internes et externes.

Le retour d'un minimum de confiance, à même de freiner la chute de la livre, nécessiterait toutefois le changement profond d'un cabinet dont le manque total de crédibilité, la mésentente, la corruption et l'incompétence pourraient expliquer à eux seuls la situation.

Le rétablissement de la confiance paraît cependant aléatoire dans la mesure où la crise de la livre, qui s'est dépréciée de plus de 50 % par rapport au dollar en moins de trois mois, apparaît, aux yeux de beaucoup d'observateurs, liée tout autant à l'incurie des autorités qu'à des pressions extérieures, essentiellement américaines, exercées en fait sur Damas.

Or, si la Syrie a, en définitive, accepté le changement d'une équipe dont l'équilibre interne lui était favorable, elle n'entend pas que la prochaine puisse déroger à cette attitude. M. Karamé pourrait donc se voir reconduit à la tête d'une équipe remaniée même si, dit-on, le président Hraoui essaiera d'obtenir un changement de premier ministre.

Si la Syrie ne peut être tenue pour responsable de la crise économique dans laquelle s'enfonce le Liban, la difficulté tient à la formation d'un gouvernement responsable et compétent au sein duquel seront représentées toutes les tendances politiques aux objectifs contradictoires. La crainte se fait donc jour à Beyrouth de voir cette crise ministérielle engendrer, peu à peu, une véritable crise de régime, la direction collégiale de fait constituée par le chef de l'Etat (maronite), le premier ministre (sunnite), et le président de la Chambre (chiite), s'étant révélée incapable de fonctionner.

Pour l'heure, c'est aux cris de *« gouvernement, démission »*, *« nous avons faim »*, *« nous voulons manger »* que les manifestants, en nombre relativement limité, à l'exception du Sud à majorité chiite, sont sortis, mardi, dans les rues de la plupart des villes. Si la spontanéité du début des troubles est sujette à caution, la situation intenable pour la quasi-totalité des salariés, dont le pouvoir d'achat a diminué de plus de moitié depuis le début de l'année, explique aisément cette agitation. Dans un pays où, dorénavant, presque tous les magasins affichent leurs prix en dollars, les salariés qui sont payés en livres libanaises ne peuvent plus faire face.

Certes, le Liban n'est pas l'Ethiopie, et la famine ne menace pas. Mais beaucoup se prennent à regretter l'argent de la guerre, l'argent promis de la paix ayant disparu pour des raisons politiques dont les Libanais ne sont pas seuls responsables.

FRANÇOISE CHIPAUX

MOTOCYCLISME

Permis moto : première étape vers la sécurité

Les dramatiques événements du Mans (*le Monde* du 28 avril) ont remis à l'ordre du jour le problème de l'apprentissage du pilotage des motos.

Depuis 1985, le permis A, qui permet de conduire toutes les motocyclettes de 125 cm³ et plus, à partir de l'âge de dix-huit ans, a été l'objet d'une réforme qui en fait une épreuve difficile et sélective. Il comporte en effet le même examen sur le code de la route que tous les autres permis ; une épreuve en plateau comportant des exercices à vitesse lente, des parcours plus rapides autour de plots, avec des évitements et des freinages d'urgence ; des interrogations spécifiques à l'entretien et à la préparation de la moto, ainsi qu'aux règles de circulation. Il se termine par une épreuve de conduite en circulation normale.

Malgré la difficulté des épreuves et les conditions spécifiques de l'examen, le taux de réussite à ce permis de conduire est de 80 %, un chiffre nettement supérieur à celui (environ 50 %) enregistré pour le permis automobile ; ce qui s'explique sans doute par la motivation et la qualité de la préparation des candidats. De 77 500 en 1981 à 115 000 en 1990, le nombre de permis moto accordés en France est en constante augmentation. Malheureusement ce chiffre s'est accompagné d'un accroissement parallèle des accidents. Ainsi le nombre de tués en 1991 a été de 980 pour un million de motocyclistes, alors que les autres accidents de la circulation étaient en diminution.

Constatant qu'un motard tué sur quatre possède son permis depuis moins de deux ans, les pouvoirs publics cherchent, depuis quelques mois déjà, à améliorer l'efficacité de la préparation au pilotage de ces engins. Un projet de décret, actuellement devant le Conseil d'Etat, devrait très prochainement permettre au ministre des transports routiers et fluviaux de prendre un arrêté imposant une durée minimale de formation, sans doute vingt heures, avant de se présenter à l'examen du permis.

D'autre part, une expérience d'apprentissage accompagné va être lancée à la fin du mois de mai pour un an dans cinq départements (Essonne, Yvelines, Sarthe, Bouches-du-Rhône, Charente-Maritime). Dans des conditions qui restent encore à préciser (moto ou voiture suiveuse en liaison par radio ou passager sur le siège arrière), elle permettra à des personnes de seize ans minimum de conduire, après une formation initiale de vingt heures, une moto de 125 cm³ pendant 3 000 kilomètres avant de passer l'examen du permis.

Enfin, alors qu'une directive européenne devrait imposer en 1995 une certaine progressivité pour l'accès à des motos de plus en plus puissantes, la France, qui est le seul pays européen à avoir limité la puissance légale des motos à 100 chevaux, devrait intervenir à Bruxelles pour obtenir une réglementation commune prenant pour base le rapport poids-puissance. La sécurité des motards est sans doute à ce prix.

CHRISTOPHE DE CHENAY



LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

PARIS

7e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 80 m², 1er étage	195, rue de l'Université **SAGGEL – 47-42-44-44** Frais de commission	11 000 + 787 7 920
4 PIÈCES 188 m², 6e étage parking	12, place Joffre **GCI – 40-16-28-69**	16 500 + 2 080
2 PIÈCES 43 m², 2e étage parking	50, rue de Bourgogne **SOLVEG – 40-67-06-99** Frais de commission	7 000 + 695 5 650

8e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 60 m², 1er étage	5, rue Laborde **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	6 300 + 442 4 483
4 PIÈCES 156 m², 2e étage Parking Refait à neuf	10 *bis*, rue Paul-Baudry **SAGGEL – 47-42-44-44** Frais de commission	22 600 + 3 685 16 272
4/5 PIÈCES 181 m², 5e étage parking refait neuf	10 *bis*, rue Paul-Baudry **SAGGEL – 47-42-44-44** Frais de commission	25 600 + 1 728 18 432
5 PIÈCES 144 m², 3e étage	66, bd Malesherbes **GCI – 40-16-28-69**	19 400 + 1 885

11e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 46 m², RC parking	5-7, rue Saint-Hubert **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	3 369 + 400 2 397
3 P. IMM. NEUF 70 m², 1er étage parking, terrasse	6, cité de Phalsbourg **GCI – 40-16-28-69**	6 800 + 685

12e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 88 m², 9e étage parking	66-68, cours de Vincennes **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	7 456 + 1 463 5 306

14e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 94 m², 1er étage 2 parkings	199/201, avenue du Maine **LOC INTER – 47-45-14-65** Frais de commission	8 954 + 788 6 750

15e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 P. IM. NF 91 m², 3e étage parking	20 *bis*, av. de Lowendal **SAGGEL – 47-42-44-44** Frais de commission	13 650 + 1 706 9 828
3/4 PIÈCES 87 m², 2e étage parking	21, rue des Cévennes **SAGGEL – 47-42-44-44** Frais de commission	8 000 + 922 5 760
4/5 P. IM. NF 158 m², 1er étage parking	20 *bis*, av. de Lowendal **SAGGEL – 47-42-44-44** Frais de commission	21 250 + 2 901 15 300

16e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 62 m², RC	20, rue de Lubeck **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	6 500 + 1 150 4 625
5 P. DUPLEX 131 m², 5/6e ét.	4, rue Félicien-David **SOLVEG – 40-67-06-99** Frais de commission	18 500 + 900 14 275

17e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
5 PIÈCES 151 m², 4e étage	2-4, avenue des Ternes **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	16 000 + 1 100 11 385
3 PIÈCES 65 m², 5e étage sans ascenseur	22, rue Brochant **CIGIMO – 48-00-89-89** Honoraires de location	5 440 + 380 4 187

18e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 59 m², 1er étage parking	110, rue Marcadet **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	4 602 + 1 240 3 275
2 PIÈCES 70 m², 1er étage parking, balcon	75, rue Ph.-de-Girard **CIGIMO – 48-00-89-89** Honoraires de location	4 290 + 980 3 359

19e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
STUDIO 23 m², 1er étage parking	2-10, rue de Joinville **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	2 950 + 420 2 099
3 PIÈCES 71 m², 1er étage parking	10-21, rue d'Annam **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	5 700 + 1 120 4 056

20e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 76 m², 7e étage parking, terrasse	52-56, rue des Haies **CIGIMO – 48-00-89-89** Honoraires de location	5 250 + 1 000 4 050

78 - YVELINES

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 66 m², 1er étage parking	**MAISONS-LAFFITTE** 21-31, rue des Côtes **SAGGEL – 47-78-15-85** Frais de commission	5 300 + 1 057 3 816
MAISON 6 PIÈCES 143 m²	**MONTESSON** 28, av. de la Terrasse **SOLVEG – 40-67-06-99** Frais de commission	12 000 + 58 9 400
3 PIÈCES 68 m², 8e étage Parking	**POISSY** 3, av. des Ursulines **AGIFRANCE – 30-74-32-14** Frais de commission	3 532 + 889 2 890
4 PIÈCES 88 m², RC Parking, cave	**ST-GERMAIN-EN-LAYE** 40, rue des Ursulines **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	6 719 + 1 000 4 781
PAVILLON 6 P. 121 m² Garage	**VILLEPREUX** 6, impasse de la Fontaine **AGIFRANCE – 30-44-01-13** Frais de commission	7 026 + 345 4 999

92 - HAUTS-DE-SEINE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 55 m², 3e étage mezzanine 15 m² parking	**BOULOGNE** 33-37, rue Pasteur **SOLVEG – 40-67-06-99** Frais de commission	8 400 + 550 6 700
4 PIÈCES 86 m², 2e étage 2 parkings	**BOULOGNE** 197, rue Gallieni **LOC INTER – 47-45-14-65** Frais de commission	7 545 + 650 5 742
4/5 PIÈCES 115 m², RC	**COURBEVOIE** 333, boulevard Saint-Denis **CIGIMO – 48-00-89-89** Honoraires de location	8 000 + 600 6 030
3 PIÈCES 99 m², 2e étage parking, cave	**LEVALLOIS** Ile de la Jatte **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	11 310 + 800 8 048
4 PIÈCES DUPLEX 95 m², 7e étage 2 terrasses parking	**NEUILLY** 223, avenue Charles-de-Gaulle **CIGIMO – 48-00-89-89** Honoraires de location	12 850 + 1 645 9 520
6 PIÈCES 230 m², 4e étage	**NEUILLY** 1 *bis*, bd Richard-Wallace **AGIFRANCE – 49-03-43-04** Frais de commission	27 156 + 3 786 19 324
7 PIÈCES 261 m², 4e étage	**NEUILLY** 43, boulevard Victor-Hugo **AGIFRANCE – 49-03-43-04** Frais de commission	27 009 + 3 206 19 219
2 PIÈCES 66 m², 1er étage	**NEUILLY** 19-23, avenue Sainte-Foy **SOLVEG – 40-67-06-99** Frais de commission	6 100 + 805 4 688
4 PIÈCES 159 m², 2e étage parking	**NEUILLY** 74, rue de Chézy **GCI – 40-16-28-71**	23 850 + 3 796
4 PIÈCES 93 m², 2e étage parking	**VANVES** 114, avenue Victor-Hugo **SAGGEL – 47-42-44-44** Frais de commission	7 000 + 1 636 5 040

94 – VAL-DE-MARNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 76 m², 1er étage Park., cave	**CACHAN** 34, av. Carnot **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	5 400 + 960 3 843
3 PIÈCES 76 m², 1er étage balcon parking	**LE KREMLIN-BICETRE** 23-25, avenue de Fontainebleau **LOC INTER – 47-45-14-65** Frais de commission	6 700 + 860 5 094
5 PIÈCES 95 m², 1er étage balcon, terrasse 2 parkings	**SAINT-MANDÉ** 23-25, avenue Joffre **LOC INTER – 47-45-16-09** Frais de commission	8 667 + 1 080 6 534
5 PIÈCES 108 m², 2e étage box, cave	**VINCENNES** 40, rue des Vignerons **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	9 132 + 1 080 6 498

CETTE PAGE A ÉTÉ RÉALISÉE AVEC LA PARTICIPATION DE



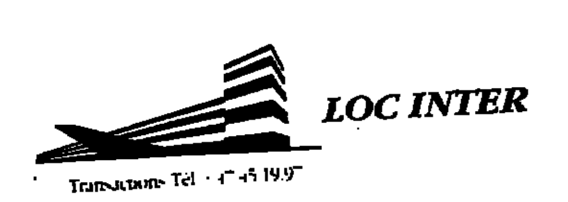








LOCARE









VIE DES ENTREPRISES

Surendettement et crise immobilière

Olympia and York négocie sa survie

Dans un effort sans doute ultime pour éviter l'effondrement, le holding Olympia and York Developments, qui croule sous un montant de 14,3 milliards de dollars canadiens (66,6 milliards de francs de dettes), a annoncé mardi 5 mai qu'il soumettrait à ses créanciers, jeudi 7 mai à Londres, un nouveau plan quinquennal de restructuration financière.

MONTRÉAL

de notre correspondante

Le plus gros promoteur immobilier du monde, propriété des frères Reichmann de Toronto, au Canada, avait soumis le 13 avril un premier plan de restructuration (*le Monde* du 22 avril) qui n'a manifestement pas satisfait la centaine d'institutions financières, créancières du groupe.

O. and Y. leur avait demandé des délais de paiement mais entendait mettre la plupart de ses propriétés nord-américaines à l'abri du processus de renégociation de sa dette. Le plan réclamait en outre 300 millions de dollars canadiens de nouveaux prêts à un tout petit groupe de prêteurs, principalement les membres du syndicat bancaire dit « Club des 11 », qui a financé le colossal complexe immobilier Canary Wharf, en cours de réalisation à Londres depuis 1987. Projet largement responsable de la crise de liquidités dans laquelle se débat O. and Y. depuis mars dernier (*le Monde* du 28 avril).

En fait, le « Club des 11 » n'a accordé *in extremis*, la semaine dernière, qu'une rallonge de 5 millions de livres (49 millions de francs) de crédits pour Canary Wharf. Ses membres devaient se réunir cette semaine à Londres pour discuter de la possibilité d'avancer 30 millions de livres supplémentaires, mais aussi de l'opportunité de placer le projet sous la tutelle d'un syndic de faillite. Une telle procédure obligerait vraisemblablement O. and Y. à des dépôts de bilan aux Etats-Unis et au Canada.

Pendant ce temps, la liste des défauts de paiement du groupe continue de s'allonger et sa crédibilité de s'éroder. Alors même que la compagnie s'avouait lundi incapable de payer 17 millions de dollars canadiens d'intérêts dus ce jour-là sur des obligations garanties par le plus prestigieux de ses buildings de Toronto, le gouvernement canadien a annoncé sa décision de n'accorder aucune forme d'aide à sa restructuration.

Le second plan financier sera donc sans doute plus conciliant que le premier vis-à-vis des banques. Les dirigeants d'Olympia and York ont déjà indiqué qu'ils comptaient allonger la liste des actifs mis en vente. Selon les informations qui ont filtré à la suite d'une rencontre qu'ils ont eue lundi 4 mai à New-York avec une douzaine de gros créanciers, c'est cette fois à l'ensemble de ses prêteurs que O. and Y. demanderait, non plus 300 mais 700 millions de dollars canadiens d'argent frais.

CATHERINE LECONTE

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

SOCIAL

□ **Opel supprimera 6 000 emplois en cinq ans.** – Après d'autres constructeurs d'automobiles, Opel a annoncé mardi 5 mai un vaste plan de suppressions d'emplois : 6 000 postes seront supprimés en cinq ans en Europe par des départs en retraite anticipée. Cette mesure a été prise pour améliorer la productivité de cette filiale européenne du constructeur automobile américain General Motors, bien que ses ventes soient en progression.

□ **Chapelle-Darblay (papier) réduira ses effectifs de 52 personnes.** – L'usine Chapelle-Darblay (groupe finlandais Kymmene) de Saint-Etienne-du-Rouvray (Seine-Maritime) va supprimer 52 emplois sur un effectif de 600 personnes, a indiqué la direction de l'usine. Spécialisée dans la fabrication de papier « couché » pour les magazines, l'usine va fermer une ancienne machine, inadaptée, selon la direction, à la demande actuelle. Le plan de suppression d'emplois ne devrait concerner que des salariés susceptibles de quitter l'entreprise dans le cadre d'accords de préretraite.

CONTRAT

□ **Olivetti fournira les ordinateurs de McDonald's aux Etats-Unis.** – Olivetti fait son entrée chez Mc Donald's. Le contructeur informatique italien a annoncé, mardi 5 mai, qu'il allait installer au cours des dix prochaines années 50 000 stations de travail dans les 8 800 restaurants de la chaîne de restauration rapide installés aux Etats-Unis. Le montant du contrat, évalué à plus de 300 millions de dollars (1,6 milliard de francs environ), est l'un des plus importants jamais signés par Olivetti. Le contrat tombe à point nommé pour le groupe informatique italien : la firme d'Ivrea, qui devrait annoncer des pertes dépassant 1,3 milliard de francs en 1991, est en pleine restructuration. Pour M. Carlo De Benedetti, qui dirige le groupe, cette opération *« prouve qu'Olivetti est un concurrent sérieux sur le long terme, capable de marquer des points sur les marchés les plus difficiles de l'Extrême-Orient et des Etats-Unis contre les concurrents les plus compétitifs »*. Ce contrat a renforcé la conviction de certains analystes qui prêtent à M. De Benedetti l'intention de céder rapidement sa société informatique, après l'avoir rendue plus attrayante.

RACHAT

□ **Le premier groupe papetier sud-africain, SAPPI, rachète Hannover Papier.** – Le premier groupe papetier sud-africain, SAPPI, va prendre le contrôle du groupe allemand Hannover Papier pour quelque 825 millions de rands (1,6 milliard de francs environ), a annoncé mardi 5 mai la télévision sud-africaine. Le financement de l'opération sera assuré grâce à un emprunt en eurodevises sur le marché international, précise la télévision. SAPPI doit racheter au suédois NCB Aktiebolag sa participation de 80 %. SAPPI envisage à l'issue de cette acquisition de demander sa cotation en Bourse à Londres, Francfort et Paris.

RÉSULTATS

□ **Plastic Omnium : résultat net en hausse de 38 %.** – Le groupe Plastic Omnium a annoncé une hausse de 38 % de son bénéfice net consolidé à 107 millions de francs contre 77,7 millions en 1990, pour un chiffre d'affaires en progression de 29 % à 4 milliards de francs. A structure comparable, la hausse du chiffre d'affaires est de 8 %. Le conseil proposera de verser un dividende de 5,50 francs par action, assorti d'un avoir fiscal de 2,75 francs contre 4,50 francs en 1990. La hausse du chiffre d'affaires s'explique par l'apport par Burelle SA de sa filiale Techni Plaste Industrie (spécialisée dans la fabrication de réservoirs de carburant pour l'industrie automobile) et l'acquisition de la société Zarn, leader américain de la fabrication de conteneurs en plastique pour la collecte des ordures ménagères.

□ **Lectra Systèmes : perte nette de 39,1 millions de francs en 1991.** – Lectra Systèmes, société bordelaise spécialisée dans les machines numériques de découpe de tissus, a accusé une perte nette de 39,14 millions de francs en 1991 (contre 249,2 millions en 1990) pour un chiffre d'affaires de 702,5 millions de francs, en baisse de 10 % sur 1990. Ce résultat correspond à la fourchette basse des prévisions publiées par la société en janvier, qui tablait sur une perte nette entre 31,5 et 39,5 millions. Le redressement est néanmoins sensible, puisque ces résultats auraient été positifs sans le passage d'une provision de 42 millions de francs pour le procès engagé aux Etats-Unis par le principal concurrent de Lectra, l'américain Gerber, pour contrefaçon de brevets.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437

ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 6 mai ↓

Grande prudence

Dans la foulée du repli de Wall Street, la Bourse de Paris marquait le pas mercredi dans un marché calme où les opérateurs faisaient preuve d'une grande prudence. En recul de 0,23 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 restait ensuite stable avant d'accentuer ses pertes en milieu de journée. En début d'après-midi, il cédait 0,57 % à 2 035,31 points.

L'optimisme qui a conduit le marché français bien au-delà des 2 000 points du CAC 40 et à moins de 5 % de ses plus hauts niveaux historiques est en train graduellement de faire place à une certaine inquiétude. La légère détente du loyer de l'argent à Paris ne parvient pas à stimuler une Bourse très prudente. A l'origine de ce malaise diffus, on trouve à la fois le débat sur le traité de Maastricht et plus encore la situation sociale et économique en Allemagne. L'épée de Damoclès d'une hausse des taux allemands inquiète l'ensemble des investisseurs à la veille de la réunion bimensuelle, jeudi 7 mai, de la Bundesbank. Enfin, l'annonce d'un recul de la production industrielle d'automobiles en France en mars a également jeté un petit froid dans les salles de marché.

Du côté des valeurs, les titres du groupe Hachette étaient tous en hausse à la reprise de leurs cotations, les opérateurs exprimant en quelque sorte leur soulagement. Matra qui fusionne avec Hachette gagne 6,5 % avec 115 000 titres échangés, MMB est en hausse de 6,3 % dans un marché de 37 000 actions et Hachette progresse de 3,7 % avec 76 000 transactions. Par ailleurs, baisse de 8,2 % de CSEE après l'annonce d'une augmentation de capital.

NEW-YORK, 5 mai ↓

Consolidation

Après avoir atteint un nouveau record lundi 4 mai, Wall Street a éprouvé le besoin de souffler mardi. Sous la pression de prises de bénéfices, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé la séance à 3 359,34 points en baisse de 18,79 points, soit 0,57 %. Quelque 199 millions d'actions ont été échangées. Le nombre de titres en hausse a dépassé celui des valeurs en baisse à 934 contre 779.

De nombreux experts tablaient sur une poursuite de la progression de la veille mais ont dû se raviser devant l'attentisme des investisseurs que reflète la faiblesse du volume des transactions. A moins d'un nouvel assouplissement de la politique de crédit de la Réserve fédérale, les opérateurs s'attendent à une pause relativement longue du marché américain.

VALEURS	Cours du 4 mai	Cours du 5 mai
Alcoa	75 3/4	75 1/2
ATT	44	44
Boeing	43 1/4	42 3/4
Chase Manhattan Bank	26 7/8	26 7/8
Du Pont de Nemours	54 1/8	53 5/8
Eastman Kodak	40 1/8	39 1/2
Exxon	60	59 7/8
Ford	45	44 7/8
General Electric	77 1/4	77
General Motors	40 5/8	40 1/2
Goodyear	73 3/4	74 1/4
IBM	92 1/2	93 7/8
ITT	64	66 5/8
Mobil Oil	63 3/4	63
Pfizer	72 1/8	72 7/8
Schlumberger	64	64 1/2
Texaco	62 5/8	62 3/8
UAL Corp. ex-Allegis	125	128 1/4
Union Carbide	27 7/8	27 3/8
United Tech.	54 3/4	53 1/4
Westinghouse	18 1/4	18 1/4
Xerox Corp.	74 5/8	74

LONDRES, 5 mai ↑

Légère progression

Après un long week-end de trois jours, les valeurs ont terminé en légère hausse, mardi 5 mai, au Stock Exchange. A la clôture, l'indice Footsie des cent grandes valeurs avait gagné 2,4 points, soit 0,1 %, à 2 662,2 points sur un marché actif. Le volume des échanges s'est élevé à 632,8 millions de titres contre 627,1 millions vendredi.

Le marché a boudé l'abaissement anticipé d'un demi-point des taux d'intérêt britanniques à 10 %, après un moment d'euphorie. En effet, le marché avait bondi de plus de 23 points lors des premières minutes, stimulé par des rumeurs de réduction des taux, avant de retomber en milieu de matinée lorsque la réduction a effectivement eu lieu. La baisse consécutive de la livre et l'absence d'intérêt des investisseurs pour les fonds d'Etat ont réduit l'avancée du marché.

TOKYO, 6 mai ↑

Poursuite de la reprise

Après deux jours de fermeture en raison de fêtes nationales, la Bourse de Tokyo a affiché mercredi 6 mai une santé à laquelle elle n'était plus accoutumée depuis longtemps. Dans la foulée du nouveau record de Wall Street et de la bonne tenue de Londres et Paris, l'indice Nikkei a terminé la séance en hausse de 675,27 points (3,32 %) à 17 878,66 points.

Les boursiers n'ont pas noté d'éléments réellement nouveaux mais une amélioration du sentiment général des investisseurs, qui considèrent que le plus dur est sans doute passé. Les investisseurs étrangers ont donné le signal de la hausse en achetant massivement des titres japonais.

VALEURS	Cours du 1er mai	Cours du 6 mai
Ajinomoto	1 290	1 310
Bridgestone	1 170	1 180
Canon	1 400	1 440
Fuji Bank	1 390	1 400
Honda Motors	1 580	1 580
Matsushita Electric	1 410	1 430
Mitsubishi Heavy	575	595
Sony Corp.	4 300	4 330
Toyota Motors	1 460	1 480

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4552	4561	Immob. Hôtelière	1150	1150
Arnault Associés	258 50	250	Internt. Computer	148	150
B.A.C.	66	62	I.P.B.M.	68 75	72
Bque Vernes	785	785	Locamic	77 20	75 10
Boiron (Ly)	479 60	477 50	Matra Comm.	....	215
Boisset (Lyon)	240	235	Molex	171	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	823	780	Publ.Filipacchi	....	430
Calberson	359 10	365	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	288	282
Cardif	862	865	Select Invest (Ly)	90	90
C.E.G.E.P.	175	175	Serbo	315	310 50
C.F.P.I.	275	274	Sopra	314	....
C.N.I.M.	1120	1170	TF1	487	491
Codetour	280	281	Thermador H. (Ly)	410	410
Conforama	1218	1218	Unilog	250	255
Creeks	200	190 90	Viel et Cie	115	115
Dauphin	298	285	Y. St-Laurent Groupe	870	860
Delmas	1000	....			
Demachy Worms Cie	351	351			
Devanlay	1010	1010			
Deville	196	198			
Dolisos	120	126			
Editions Belfond	170	....			
Europ. Propulsion	195	209 60			
Finacor	110	....			
G.F.F. (group.fon.f.)	105 50	105			
G.L.M.	355	340			
Gravograph	169	175			
Guintoli	899	890			
I.C.C.	201	201			
Idianova	98	99			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 5 mai 1992
Nombre de contrats estimés : 78 926

COURS	ÉCHÉANCES Juin 92	Sept. 92	Déc. 92
Dernier	107,48	107,68	107,84
Précédent	107,42	107,66	107,86

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 92	Sept. 92	OPTIONS DE VENTE Juin 92	Sept. 92
108	0,10	0,71	0,63	–

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 7 500

COURS	Mai	Juin	Juillet
Dernier	2 065	2 058,50	2 059
Précédent	2 063,50	2 053,50	2 031,50

CHANGES

Dollar : 5,5080 F ↓

Mercredi 6 mai, le dollar fléchissait sur un marché des changes sans orientation. Les opérateurs estiment que l'évolution des taux d'intérêt américains et allemands provoquent les fluctuations de la monnaie américaine. A Paris, le billet vert échangeait au fixing à 5,5080 francs contre 5,5265 francs à la cotation officielle de la veille.

FRANCFORT	5 mai	6 mai
Dollar (en DM)	1,6387	1,6344
TOKYO	1er mai	6 mai
Dollar (en yens)	133,13	132,70

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (6 mai)	9 7/8 - 10 %
New-York (5 mai)	3 3/4 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31-12-91)

	4 mai	5 mai
Valeurs françaises	116,90	117,50
Valeurs étrangères	107,70	107,30
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	545,06	551,15
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	2 041,62	2 046,93

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	4 mai	5 mai
Industrielles	3 378,13	3 359,34

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	4 mai	5 mai
100 valeurs	Clos	2 662,20
30 valeurs	Clos	2 083,30
Mines d'or	Clos	110,90
Fonds d'Etat	Clos	88,57

FRANCFORT

	4 mai	5 mai
Dax	1 728,29	1 732,64

TOKYO

	5 mai	6 mai
Nikkei Dow Jones	Clos	17 878,66
Indice général	Clos	1 339,43

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	Offert
$ E-U	5,5190	5,5220	5,6035	5,6095
Yen (100)	4,1620	4,1650	4,2175	4,2230
Ecu	6,9180	6,9220	6,9120	6,9200
Deutschemark	3,3670	3,3675	3,3675	3,3695
Franc suisse	3,6575	3,6710	3,6670	3,6830
Lire italienne (1000)	4,4810	4,4840	4,4570	4,4635
Livre sterling	9,8380	9,8430	9,8350	9,8460
Peseta (100)	5,3640	5,3690	5,3330	5,3430

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	Offert	TROIS MOIS Demandé	Offert	SIX MOIS Demandé	Offert
$ E-U	3 11/16	3 13/16	3 13/16	3 15/16	3 15/16	4 1/16
Yen (100)	4 11/16	4 13/16	4 5/8	4 3/4	4 9/16	4 11/16
Ecu	10 1/16	10 3/16	10 1/16	10 3/16	10 1/16	10 3/16
Deutschemark	9 3/4	9 7/8	9 3/4	9 7/8	9 3/4	9 7/8
Franc suisse	8 13/16	8 15/16	8 3/4	8 7/8	8 9/16	8 11/16
Lire italienne (1000)	12	12 1/4	11 3/4	12	12	12 1/4
Livre sterling	10 1/16	10 3/16	10 1/16	10 3/16	10	10 1/8
Peseta (100)	12 1/16	12 5/16	12 1/16	12 5/16	12 1/16	12 5/16
FRANC FRANÇAIS	9 7/8	10	9 15/16	10 1/16	9 15/16	10 1/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

Cours relevés à 13 h 30

BOURSE DU 6 MAI

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
4560	C.N.E 3%	4650	4670	4670	+ 0 43
892	B.N.P. T.P	901	901	901	....
902	Cr.Lyon. T.P	915	910	908	- 0 77
1440	Renault T.P	1536	1541	1553	+ 1 11
1628	Rhone Poul. T.P	1725	1715	1720	- 0 29
1144	Saint Gobain T.P	1135	1140	1140	+ 0 44
909	Thomson T.P	901	901	901	....
785	ACCOR	808	809	811	+ 0 25
770	Air Liquide	796	792	788	- 1 01
635	Alcatel-Alsthom	664	662	660	- 0 60
1670	Als.Superm	1702	1700	1700	- 0 12
315	A.L.S.P.I.	309	....	....	....
495	ASF Sté Centrale	504	506	506	+ 0 40
850	Aux. Entrepr.	890	850	900	+ 1 12
161	Avenir H. Média	178 10	180 10	180 40	+ 1 29
935	Axa (ex Cie Midi)	1015	1010	1012	- 0 30
154	Bail...	155	155 20	155	....
121	Bail-Equipem.	125	123	125	....
800	Bail Investiss.	820	817	817	- 0 37
480	Bancaire	495 50	495	485 50	- 2 02
810	Bazar H.-V.	810	810	810	....
650	Beghin-Say	657	660	660	+ 0 46
1380	Berger (M)	1400	1400	1400	....
410	Bertrand Faure	408	....	....	....
775	Bic	775	770	766	- 1 16
1090	B.I.P.	1130	1120	1120	- 0 88
340	BIS	333 80	330 20	335	+ 0 33
375	B N P (CI)	402	406	403	+ 0 25
790	Bollore Tech.	785	790	780	- 0 64
2900	Bongrain	3120	3105	3100	- 0 64
740	Bon-Marché	784	770	785	+ 0 13
830	Bouygues	659	657	655	- 0 61
112	BP France	118	115 20	120	+ 1 69
1150	B S N	1163	1165	1157	- 0 52
1130	Canal Plus	1188	1190	1191	+ 0 25
330	Cap Gem.S	328	325	322 40	- 1 71
2680	Carrefour	2595	2600	2590	- 0 19
166	Casino	177 30	174 20	175 50	- 1 02
100	Casino ADP	103 50	103 90	102 80	- 0 68
2200	Castorama D.L.	2152	2160	2142	- 0 46
185	C.C.F.	186	185 50	187 60	+ 0 86
47	CCMC Ly	50	50	48 20	- 3 60
400	C.D.M.E.	425	420 40	430	+ 1 18
187	C.E.G.I.D.	215	217	215	....
130	Centrest (Ny)	130	130	130	....
415	C.E.P. Comm	431	431	428 10	- 0 67
135	Cerus	140	138 10	138	- 1 43
815	Cetelem	776	777	779	+ 0 39
295	CF Int.	291 50	290	285	- 2 23
315	CGI Info.	330	330	332	+ 0 61
1240	C G I P	1270	1253	1253	- 1 34
640	CGP	669	640	640	- 4 33
1160	Chargeurs S A	1205	1205	1205	....
350	Christian Dior	365	364 50	364 40	- 0 16
580	C I C A (M)	619	619	619	....
365	Ciments franc.	474 60	474	475 50	+ 0 19
725	Clarins	729	722	725	- 0 55
525	Club Méditer.	548	545	532	- 2 92
190	CMB Packa.	188 80	188	194	+ 2 75
875	Colas	870	861	870	....
250	Cpt. Entrep.	244	243	245	+ 0 41
1310	Compt Mod.	1380	1371	1358	- 1 59
260	CPR (Paris Réa.)	279	280	280	+ 0 36

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
980	Créd. Foncier	949	947	949	....
220	Crédit Loc France	226	224	224	- 0 88
635	Cr Lyon.(CI)	639	641	633	- 0 94
1100	Crédit Nat.	1085	1085	1084	- 0 09
380	CSEE	306	285	280	- 8 50
2860	Damart	2830	2906	2925	+ 3 36
320	Dassault Aviation	359	346	346	- 3 62
178	Dassault Electr.	185 20	188	184	- 0 65
1630	De Dietrich	1674	1670	1682	+ 0 48
90	Dév.R.N.-P.d.C.(Li)	90 50	90 50	90 10	- 0 44
158	Dév.R.Sud-Est	160	160	158 50	- 0 94
305	D M C	328	326	327	- 0 30
425	Docks France	430	432	438	+ 1 86
335	Dynaction	323	322	322	- 0 31
2320	Eaux (Gle)	2361	2363	2370	+ 0 38
895	E.B.F.	878	879	865	- 1 48
480	Ecco	463	463	469	+ 1 30
385	Elf Aquitaine	396 50	396 50	394	- 0 63
1170	ElfSanofi/ExSanofi	1150	1146	1141	- 0 78
260	Erap-Elf (Certif)	284	275	276 50	- 2 64
450	Essilor	480 40	484	482	+ 0 33
200	EssilInt.(DP)	221 40	220	220	- 0 63
805	Esso	825	815	815	- 1 21
1580	Eurafrance	1578	1580	1588	+ 0 63
600	Eurocom	671	665	675	+ 0 60
132	EuroDisneyland	134	133 50	132 20	- 1 34
1070	Europe 1	1189	1153	1105	- 7 06
39	Eurotunnel	39 40	39 60	39 50	+ 0 25
1440	Exor	1400	1400	1405	+ 0 36
120	Finextel	121	122	121 50	+ 0 41
395	Fives Lille	423	408	412	- 2 60
3080	Fromager. Bel	3100	3020	3115	+ 0 48
2060	Gal.Lafayette	2044	2038	2038	- 0 29
1880	G.A.N.	2039	2040	2031	- 0 39
560	Gascogne (B)	548	532	532	- 2 92
1430	Gaz et Eaux	1460	1456	1456	- 0 27
650	Géophysique	639	640	637	- 0 31
685	Gerland Ly.	665	665	665	....
775	Groupe André SA	752	758	758	+ 0 80
510	Groupe Cité	518	518	518	....
410	GTM-Entrep.	436	435	433	- 0 69
1780	Guyenne-Gas.	1798	1760	1766	- 1 83
148	Hachette	147 50	155	152 50	+ 3 39
500	Havas	528	525	524	- 0 76
340	Idia	337	335	335	- 0 59
340	Imétal	361	365	362	+ 0 28
138	Immob. Phénix	137 10	137 10	137 20	+ 0 07
99	Ingénico	100	100	99 20	- 0 80
7000	Inst. Mérieux	6740	6740	6750	+ 0 15
460	Interbail	470	470	474	+ 0 85
780	Intertechnique	835	806	806	- 3 47
940	J. Lefebvre	971	975	962	- 0 93
580	Klépierre	559	557	580	+ 0 18
735	Labinal	780	784	776	- 0 51
390	Lafarge	383 90	378 50	379 60	- 1 12
320	Lebon	320	320	320	....
5010	Legrand	5050	5000	4960	- 1 78
2820	Legrand (DP)	2795	2790	2770	- 0 89
415	Legris Industries	463	464 50	467	+ 0 86

COMPTANT (sélection)

Obligations

Actions

Etrangères

Hors-cote

SICAV (sélection)

5/5

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 6/5	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 526	5 508	5 3	5 8
Ecu	6 913	....	....	....
Allemagne (100 dm)	336 860	....	327	347
Belgique (100 F)	16 375	....	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	299 400	....	290	310
Italie (1000 lires)	4 484	....	4 2	4 7
Danemark (100 krd)	87 130	....	83	91
Gde-Bretagne (1 L)	9 835	....	9 5	10 3
Grèce (100 drachmes)	2 865	....	2 5	3 2
Suisse (100 f)	367 220	....	356	375
Suède (100 krs)	83 420	....	89	97
Norvège (100 k)	86 280	....	82	90
Autriche (100 sch)	47 876	....	46 8	49 8
Espagne (100 pes)	5 371	....	5 1	5 6
Portugal (100 esc)	4 019	....	3 6	4 4
Canada (1 $ can)	4 643	....	4 4	4 8
Japon (100 yens)	4 152	....	4	4 2

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 6/5
Or fin (kilo en barre)	60400	60000
Or fin (en lingot)	60350	59900
Napoléon (20f)	340	340
Pièce Fr (10 f)	400	....
Pièce Suisse (20 f)	343	345
Pièce Latine (20 f)	350	348
Souverain	443	437
Pièce 20 dollars	2035	2025
Pièce 10 dollars	1002 50	1000
Pièce 5 dollars	680	....
Pièce 50 pesos	2215	2210
Pièce 10 florins	362	358

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - ■ : marché continu



AGENDA

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mardi 5 mai, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des délibérations, le communiqué suivant a été diffusé :

• Elimination des déchets

(Le Monde *du 6 mai.*)

• Taxe sur la valeur ajoutée et droits indirects

– Le ministre délégué aux affaires européennes a présenté un projet de loi sur l'abolition des frontières fiscales à l'intérieur de la Communauté économique européenne en matière de taxe sur la valeur ajoutée et de droits indirects.

Le projet de loi transpose une directive communautaire du 16 décembre 1991 relative à la taxe sur la valeur ajoutée et une directive du 25 février 1992 sur les produits soumis à accises.

Ces directives organisent, en application du principe de libre circulation des marchandises contenu dans l'Acte unique européen, la suppression des contrôles et des formalités à objet fiscal lors du franchissement des frontières internes à la Communauté. Cette réforme doit entrer en vigueur le 1er janvier 1993.

• Câblage des immeubles

Le secrétaire d'Etat à la communication a présenté un projet de loi relatif à l'installation de réseaux de distribution par câble de services de radiodiffusion sonore et de télévision. (Le Monde *du 6 mai.*)

Le projet de loi vise à faciliter le raccordement des immeubles collectifs aux réseaux câblés.

1. – Une servitude est instaurée au profit des communes pour permettre l'installation et l'entretien des parties terminales des réseaux câblés dans les parties communes des immeubles collectifs et des lotissements. (...)

2. – Les règles de majorité auxquelles sont subordonnées, dans un immeuble en copropriété, les décisions relatives à l'installation de réseaux internes seront assouplies. Ces décisions seront prises à la majorité des voix des copropriétaires, exprimées en millièmes, alors qu'aujourd'hui la majorité des deux tiers des membres du syndicat est également nécessaire.

3. – Les organismes d'habitation à loyer modéré pourront exploiter eux-mêmes les réseaux installés dans les immeubles dont ils sont propriétaires.

• Le développement des réseaux câblés

Le ministre des postes et télécommunications a présenté une communication sur le développement des réseaux câblés. (Le Monde *du 6 mai.*)

Le gouvernement a adopté, en 1990, un plan de relance du câble. La mise en œuvre de ce plan a permis de tripler le nombre des abonnés, qui sont passés de 250 000 à 820 000 fin mars 1992. Pour amplifier cette progression, les mesures suivantes ont été prises.

1. – La solidarité technique, commerciale et financière entre France Telecom et les sociétés d'exploitation est renforcée. (...)

2. – Le câblage systématique des immeubles collectifs est encouragé. Tout immeuble neuf devra comporter une installation de distribution de télévision raccordable à un réseau câblé. (...) Un crédit de 50 millions de francs est prévu, en 1992, pour subventionner les travaux de câblage dans les immeubles appartenant aux organismes HLM.

3. – L'offre de programmes par les réseaux câblés sera améliorée grâce à l'assouplissement de diverses dispositions réglementaires. Au cours de la phase initiale de développement du câble, les chaînes thématiques consacrées au cinéma pourront programmer, chaque année, jusqu'à 500 films rediffusables sept fois selon une grille de diffusion élargie. De même, les chaînes du câble pourront bénéficier à titre transitoire d'un assouplissement des quotas de diffusion d'œuvres d'expression originale française et européenne. Pour encourager les opérateurs à proposer des services à prix modérés, les abonnements dont le montant mensuel est inférieur à 70 francs ont été exonérés de la taxe alimentant le compte de soutien à l'industrie des programmes audiovisuels.

• L'enseignement technique

Le secrétaire d'Etat à l'enseignement technique a présenté une communication sur l'enseignement technique.

Plus de la moitié des élèves des lycées, soit environ 1 300 000, suivent une formation technologique ou professionnelle dispensée par 100 000 professeurs spécialisés.

Au cours des dernières années, le contenu des diplômes a été adapté à l'évolution des métiers et les relations entre l'école et l'entreprise ont été renforcées. Les enseignants se sont mobilisés pour assurer le succès des réformes. Un effort financier important a été accompli, notamment pour moderniser le parc des machines installées dans les lycées.

Trois objectifs sont poursuivis : le rapprochement entre les établissements scolaires et le monde économique, l'information des élèves et de leurs familles en vue d'une meilleure orientation, l'amélioration des conditions de vie dans les lycées. Les mesures suivantes ont été adoptées.

1. – De nouvelles classes conduisant au certificat d'aptitude professionnelle (CAP) seront créées, dans les métiers de l'industrie où des débouchés existent. Pour la préparation des diplômes professionnels, l'enseignement en alternance sera progressivement mis en place. Le contenu des CAP sera adapté aux réalités locales de l'emploi, dans le respect du caractère national de ce diplôme.

Des formations complémentaires de réorientation professionnelle seront organisées dans les établissements d'enseignement technique pour permettre aux jeunes ayant interrompu leur formation générale en première ou en terminale d'acquérir un CAP, un brevet d'études professionnelles ou un baccalauréat professionnel en étant dispensés, au vue de leurs résultats scolaires, de certains enseignements ou de certaines épreuves. L'enseignement dispensé dans les classes de troisième «d'insertion» sera adapté pour faciliter l'acquisition ultérieure par leurs élèves d'un CAP, notamment industriel *(lire page 14)*.

2. – Pour améliorer leur orientation, les élèves de l'enseignement général recevront une information plus précoce et plus régulière sur les formations techniques et sur le monde de l'entreprise. Les jeunes filles seront encouragées à s'orienter vers les filières techniques, au sein desquelles elles sont encore trop peu nombreuses.

Les professionnels participeront à cette information pour faire connaître aux élèves, aux parents et aux enseignants les conditions de travail, les rémunérations et les possibilités de carrière offertes par chaque métier. Les élèves seront familiarisés avec les réalités professionnelles, notamment à l'occasion de classes d'entreprise, de parrainages et de visites d'entreprise. La possibilité offerte aux enseignants de suivre un stage en entreprise sera développée.

3. – Pour améliorer les conditions de vie dans les lycées, les établissements concluront des accords avec les associations culturelles, sportives, sociales et éducatives. Dans chaque académie, les chefs d'établissement pourront faire appel à l'expérience de correspondants chargés de suivre les questions liées à la sécurité des lycéens et des personnels.

La commission nationale «éducation-profession», qui comprend des représentants des entreprises, des organisations syndicales et de l'éducation nationale, sera chargée de faire des propositions sur l'évolution des formations et des diplômes, le déroulement de la formation des élèves en entreprise et la participation des professionnels à l'information sur les métiers, les emplois et les carrières.

Nominations militaires

Sur la proposition du ministre de la défense, M. Pierre Joxe, le conseil des ministres du mardi 5 mai a approuvé les promotions et nominations suivantes :

• **Gendarmerie.** – Sont promus : général de division, le général de brigade Michel Jeanjean ; général de brigade, les colonels Jacques Riquet (nommé commandant la circonscription de gendarmerie de Rennes), Eric Baustert, André Lorant et Jean-Pierre Sabathier-Dages (nommé commandant l'Ecole supérieure de la gendarmerie nationale à Maisons-Alfort).

Est nommé commandant la circonscription de gendarmerie de Lille, le général de brigade Francis Avrial.

• **Terre.** – Sont promus : général de division, les généraux de brigade Jean-Claude Egretaud et Jacques Sicard ; général de brigade, les colonels Yves Le Chatelier, Michel Boileau et Henri Marescaux.

• **Marine.** – Est promu contre-amiral, le capitaine de vaisseau Henri Barbu.

• **Air.** – Sont promus : commissaire général de division aérienne, le commissaire général de brigade aérienne Pierre Ducasse (nommé directeur central du commissariat de l'air) ; général de brigade aérienne, les colonels Jacky Fricard et Alain Simon ; commissaire général de brigade aérienne, le commissaire colonel Lucien Vincent (nommé directeur régional du commissariat de l'air en région aérienne Atlantique).

Est nommé adjoint «opérations» au général commandant la région aérienne Méditerranée et commandant la zone aérienne de défense Sud-Est, le général de brigade aérienne Michel Gachelin.

• **Service de santé.** – Sont promus : médecin général, les médecins-chefs Roland Laroche et Jean Vignat.

• **Armement.** – Sont promus : ingénieur général de première classe, les ingénieurs généraux de deuxième classe Pierre Jampy, Maurice Billet et Michel Barrier ; ingénieur général de deuxième classe, les ingénieurs en chef Jean Chinal, Philippe Auroux et Pierre Chaugny.

Sont nommés : sous-directeur «affaires internationales» à la direction des armements terrestres, l'ingénieur général de première classe Gilbert Doris ; conseiller auprès de l'inspecteur général de l'armement, l'ingénieur général de première classe Jacques de Longueville ; directeur des applications militaires à l'Office national d'études et de recherche aérospatiales, l'ingénieur général de deuxième classe Jean-Pierre Marec.

Mouvement préfectoral

Le conseil des ministres a procédé, mardi 5 mai, sur proposition de M. Paul Quilès, ministre de l'intérieur et de la sécurité publique, au mouvement préfectoral suivant :

LOT : M. Claude Langevin

M. Claude Langevin, sous-préfet de Grasse, est nommé préfet du Lot, en remplacement de M. Jean-Yves Audouin, nommé le 22 avril préfet de la Vendée.

[Né le 1er septembre 1932 à Bois-Colombes (Hauts-de-Seine), M. Langevin est diplômé de l'Institut des hautes études de Tunis. Attaché de préfecture à partir de 1957, puis chef de division, il est chargé des fonctions de directeur du cabinet du préfet de l'Aube (1974), puis de celui de l'Indre (1975). Tour à tour sous-préfet de Vouziers, secrétaire général de l'Ardèche, sous-préfet d'Epernay et secrétaire général du Vaucluse, il devient en 1982 directeur général des services du département des Bouches-du-Rhône. Il était sous-préfet de Grasse (Alpes-Maritimes) depuis le 8 février 1989.]

GUYANE : M. Jean-François Cordet.

M. Jean-François Cordet, administrateur civil hors classe, est nommé préfet de la région Guyane, préfet de la Guyane, en remplacement de M. Jean-François Di Chiara, nommé préfet hors cadre.

[Né le 4 mai 1951 à Hanoï (Vietnam), M. Cordet est licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA. Affecté au secrétariat d'Etat aux DOM-TOM en 1978, il devient, l'année suivante, directeur du cabinet du directeur des affaires politiques, administratives et financières de l'outre-mer et, en 1981, conseiller technique, à titre officieux, au cabinet de M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat chargé des DOM-TOM. Directeur adjoint du cabinet de M. Christian Nucci, ministre de la coopération et du développement, en 1983-1984, il est détaché à Dakar au titre de la mobilité comme chef de la mission de coopération et d'action culturelle. Sous-préfet de Saint-Dizier (Haute-Marne), après avoir été brièvement directeur adjoint du cabinet de M. Olivier Stirn, ministre délégué aux DOM-TOM, il est ensuite secrétaire général pour les affaires régionales en Midi-Pyrénées. Il était depuis le 10 avril 1991 sous-directeur du corps préfectoral et des administrateurs civils à la direction de l'administration territoriale et des affaires politiques au ministère de l'intérieur.]

– M. Gérard Lambotte, préfet hors cadre, est placé en position de service détaché.

– M. Alain Froute, préfet de la Creuse, est nommé préfet hors cadre.

Le Monde

Edité par la SARL Le Monde

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

PARIS EN VISITES

JEUDI 7 MAI

«Les passages marchands du dix-neuvième siècle (premier parcours), une promenade hors du temps», 10 h 30, 19, rue Jean-Jacques-Rousseau (Paris autrefois).

«L'art et l'argent au Père-Lachaise», 10 h 30, porte principale, boulevard de Ménilmontant (V. de Langlade).

«L'Opéra Garnier et son nouveau musée», 11 heures, hall d'entrée (P.-Y. Jaslet).

«La Bourse en activité», 11 h 15, sortie métro Bourse (I. Hauller).

«La cathédrale orthodoxe russe» (limité à trente personnes), 14 h 30, 12, rue Daru (Monuments historiques).

«De la rue de la Gaîté aux jardins de Plaisance», 14 h 30, métro Edgar-Quinet (Paris pittoresque et insolite).

«La Butte-aux-Cailles, berceau de la Bièvre», 14 h 30, centre Galaxie, métro Place-d'Italie (Sauvegarde du Paris historique).

«Hôtels et église de l'île Saint-Louis», 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

«Les artisans du faubourg Saint-Antoine à travers cours et passages», 14 h 30, devant le café Les Grandes Marches (C. Merle).

«Les appartements royaux du Louvre et la vie quotidienne de la cour», 14 h 30, 2, place du Palais-Royal, devant le Louvre des Antiquaires (Connaissance de Paris).

«A la découverte du Palais-Royal et de son quartier», 14 h 30, place du Palais-Royal, devant les grilles du Conseil d'Etat (Arts et cætera).

«Les passages couverts (deuxième parcours), exotisme et dépaysement assurés», 14 h 40, 33, boulevard de Strasbourg (Paris autrefois).

«L'abbaye de Saint-Germain-des-Prés», 15 heures, métro Saint-Germain-des-Prés (Art et histoire).

«L'Opéra Garnier et son musée», 15 heures, en haut des marches, à gauche (Tourisme culturel).

«La mosquée, histoire de l'islam», 15 heures, à l'entrée (P.-Y. Jaslet).

«Le couvent des dominicains et l'église Saint-Thomas-d'Aquin» (carte d'identité. Nombre limité), 15 heures, façade de l'église (O. Bouchard).

«Hôtels célèbres du Marais. Place des Vosges», 15 heures, métro Saint-Paul-Le Marais (Lutèce visites).

«Deux parcs fleuris dans le noble faubourg : les Frères de Saint-Jean-de-Dieu et les prêtres des Missions étrangères», 15 heures, 19, rue Oudinot (Paris et son histoire).

«Chefs-d'œuvre des impressionnistes au musée d'Orsay», 19 h 30, parvis du musée, devant l'éléphant (D. Fleuriot).

CONFÉRENCES

35, rue des Francs-Bourgeois, 18 h 30 : «La liberté de la presse en France et en Europe», par P. Bilger et J.-P. Pigasse (Maison de l'Europe).

58, rue Madame, 20 h 45 : «Le sida et les Eglises», avec le professeur D. Sicard (Eglise réformée de Paris-Luxembourg).

CARNET DU Monde

Naissances

– Philippe et Marie-Louise LAGAYETTE,
Elisa, Caroline et Charles,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Louis,

le 28 avril 1992, à Paris.

15, boulevard Delessert,
75016 Paris.

Mariages

– On nous prie d'annoncer le mariage de

Sylvie DUMAINE
et
Bruno DURIEUX,

célébré le 24 avril 1992, en la chapelle Saint-Louis de l'Ecole militaire.

Décès

– Mme Jean Carrier,
Mlle Marie Carrier,
Ainsi que ses belles-sœurs,
Ses neveux et nièces,
Petits-neveux,
Petites-nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean CARRIER,
ingénieur civil des mines,
chevalier de la Légion d'honneur,

le 2 mai 1992.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans la plus stricte intimité familiale, le mercredi 6 mai, en l'église de Thiézac (Cantal).

Cet avis tient lieu de faire-part.

La Croizette,
15450 Thiézac.

– Le 1er mai 1992, s'est éteint paisiblement, à son domicile,

François COSSERON de VILLENOISY,
ingénieur ECP,
ancien directeur
du cadastre de Cochinchine,
chevalier de l'ordre impérial
du Dragon d'Annam,
chevalier de l'ordre du Cambodge,
chevalier du Million d'éléphants,

dans sa quatre-vingt-douzième année.

L'incinération a eu lieu dans l'intimité.

Une messe d'action de grâces sera célébrée le vendredi 8 mai, à 11 h 30, en l'église de l'Assomption, 88, rue de l'Assomption.

« Toi que j'ai appelé par ton nom d'une contrée lointaine, je te choisis : ne crains rien. »

Esaïe 41,9.

De la part de
Mme François de Villenoisy,
M. André de Villenoisy,
son cousin,
Et les familles Villenoisy et Volfard.

– Mme Jean Seligman,
M. Jean-Marc Tyberg et Mme,
née Sabine de Gunzburg,
Mlle Florence Faure,
sa mère, ses filles et son gendre,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mme France FAURE,
née Seligman.

L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Son épouse,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
Ses belles-filles,
Ses gendres,
Et toute sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Henri GUILLEMIN

qui a rejoint en toute sérénité *« Cela qu'on appelle Dieu »* (saint Thomas), le 4 mai 1992.

L'incinération aura lieu dans la stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

31, faubourg du Lac,
Neuchâtel 2000 (Suisse).

(Le Monde *des 5 et 6 mai.*)

– **Robert MOREAU**

nous a quittés le 4 mai 1992, dans sa cinquante-sixième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 7 mai, à 15 heures, en l'église de La Neuve-Lyre (Eure).

De la part de
Colette,
son épouse,
Brigitte, Michel, Franck et Annie,
ses enfants,
Julie, Marion, Clémence, Chloé et Margot,
ses petites-filles.

– Mme Nguyên Manh-Hà,
née Renée Marrane,
son épouse,
Claude Hoang,
Michèle et Jacques Herbert,
Annie et François Velten,
Christiane et Choukri Kara-Terki,
Dominique et Frédéric Guibout,
Pascale et Berty Kohen,
ses enfants,
Alain et Emmanuel,
Isabelle, Nathalie, Cécile et Alexis,
Colombe,
Lotfi et Rym,
Anne et Thomas,
Charles et Nora,
ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
Les familles Nguyên, Marrane, Morat, Bret et alliées,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Antoine NGUYÊN MANH-HÀ,

le 4 mai 1992, dans sa quatre-vingtième année.

« Heureux les morts qui meurent dans le Seigneur : dès maintenant – oui dit l'Esprit – qu'ils se reposent de leurs fatigues, car leurs œuvres les accompagnent. »

Apocalypse, XIV-13.

Les obsèques seront célébrées le lundi 11 mai, à 14 h 15, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul, à Ivry-sur-Seine.

Cet avis tient lieu de faire-part.

2, rue du 19-Mars-1962,
94200 Ivry-sur-Seine.

[Né en 1913, gendre de Georges Marrane, M. Nguyên Manh-Hà fut ministre de l'économie dans le premier gouvernement Ho Chi Minh (1945-1946). Profondément croyant et passionnément attaché au Vietnam, il vécut avec intensité le conflit entre l'Orient et l'Occident. Sa seule préoccupation fut toujours la réconciliation entre l'Eglise et le Vietnam. Il œuvra jusqu'au bout à l'intégration des catholiques au sein de la communauté nationale.]

– Le directeur de l'Imprimerie nationale,
Et tout le personnel,
ont la tristesse de faire part du décès accidentel de

M. Jean-Louis NOU,
photographe,

survenu le 28 avril 1992,
et s'associent au deuil de la famille.

L'incinération aura lieu le jeudi 7 mai, à 13 h 45, au cimetière du Père-Lachaise, et la cérémonie religieuse sera célébrée à 14 heures à la chapelle du cimetière.

Mme Monique Nou,
Résidence Collavéri,
Rue C.-Collavéri, bât. E 1,
93190 Livry-Gargan.

– Mme Henri Parfait,
Ses enfants, petits-enfants,
Et toute la famille,
font part du décès du

commandant (E.R.) Henri PARFAIT,
attaché d'administration universitaire honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 1er mai 1992, dans sa soixante-seizième année.

Et rappellent le souvenir de son fils,

François,

disparu en 1975.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

63, rue Pasteur,
86000 Poitiers.

– Mme Pierrette D. Turover,
son épouse,
M. Daniel M. Turover,
son fils,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Samuel TUROVER,
cadet de la France libre,
licencié ès sciences,
ingénieur-ESCT,

survenu à Bruxelles, le 24 avril 1992.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité à Toulouse, le 28 avril.

Cet avis tient lieu de faire-part.

6, avenue des Bécasses,
B-1950 Kraainem (Belgique).

– Les familles Vautrin, Le Fur, Chancel, Mascomère,
font part du décès de

M. Claude VAUTRIN,

dans sa soixante-septième année, le 4 mai 1992.

Les obsèques auront lieu le jeudi 7 mai, à 10 h 45, à l'église Saint-Léonard de L'Haÿ-les-Roses.

Ni fleurs ni couronnes.
Dons pour des messes et pour la recherche sur le cancer du pancréas.

26, rue de la Cosarde,
94240 L'Haÿ-les-Roses.

Anniversaires

– Il y a deux ans, le 7 mai 1990,

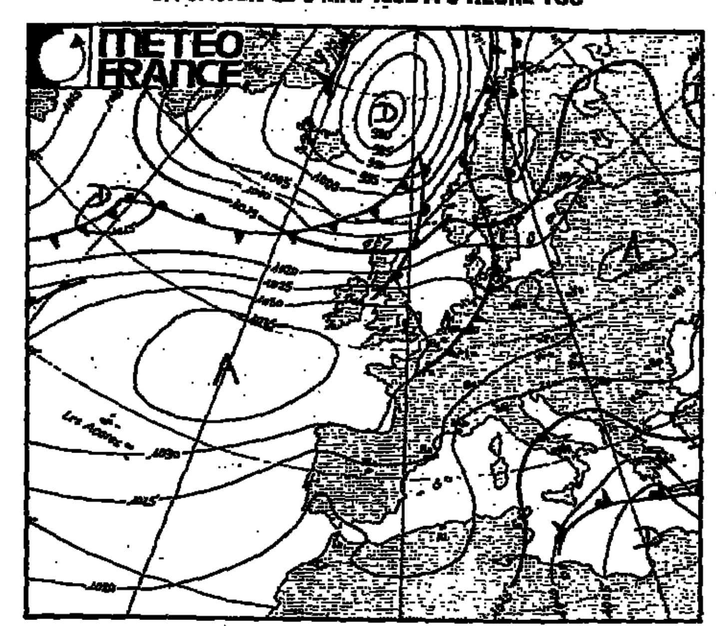
Gabriel ARIÉ

quittait les siens.

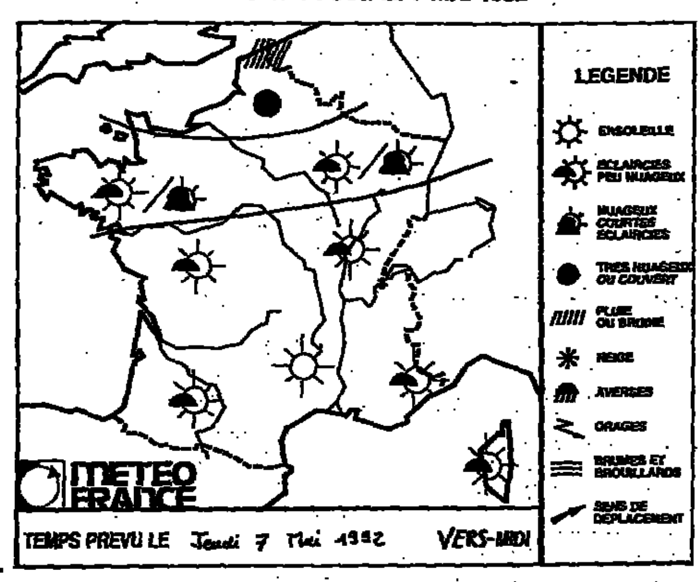
Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 6 MAI 1992 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 7 MAI 1992



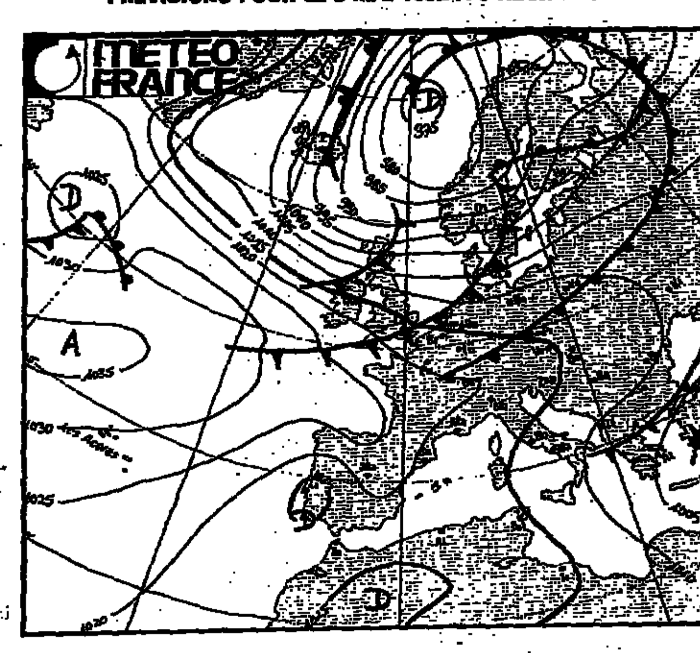
Jeudi : nuageux près des côtes de la Manche. Soleil ailleurs. – De la Bretagne au Nord-Picardie aux Ardennes et aux Pays de la Loire, le ciel sera très nuageux avec quelques bruines, le matin surtout, près des côtes de la Manche. L'après-midi, quelques éclaircies perceront. A l'avant, du Poitou-Charentes au Centre et à la Lorraine, le ciel se voilera l'après-midi. Sur les autres régions, le soleil dominera. Quelques nuages instables se développeront sur la côte.

Les vents seront faibles en général. La tramontane soufflera, à 30-40 km/heure.

Les températures matinales seront de l'ordre de 7 à 10 degrés, localement 5 à 7 sur le Massif central et 12 à 15 près de la Méditerranée.

L'après-midi, le thermomètre atteindra 15 à 18 degrés sur les régions près des côtes de la Manche, 20 degrés sur la majeure partie du pays et jusqu'à 25 près de la Méditerranée.

PRÉVISIONS POUR LE 8 MAI 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 6-5-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 5-5-1992 à 18 heures TUC et le 6-5-1992 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	21	9	D
BIARRITZ	15	11	N
BORDEAUX	20	8	D
BOURGES	19	5	D
BREST	12	6	D
CAEN	14	7	C
CHERBOURG	15	6	C
CLERMONT-FER	17	5	C
DIJON	17	7	D
GRENOBLE	17	9	N
LILLE	16	9	N
LIMOGES	17	7	D
LYON	18	10	D
MARSEILLE	23	10	D
NANCY	16	5	D
NANTES	18	7	D
NICE	22	15	D
PARIS-MONTS	19	9	D
PAU	17	8	N
PERPIGNAN	21	14	D
RENNES	17	5	B
ST-ETIENNE	17	5	N
STRASBOURG	16	6	C
TOULOUSE	19	9	C
TOURS	17	5	D
POINTE-A-PITRE	30	24	N

ÉTRANGER			
ALGER	19	12	N
AMSTERDAM	17	6	D
ATHÈNES	24	17	P
BANGKOK	36	27	N
BARCELONE	20	12	D
BELGRADE	27	11	D
BERLIN	–	–	–
BRUXELLES	17	9	C
COPENHAGUE	16	6	C
DAKAR	27	20	N
DJERBA	19	15	N
GENEVE	17	11	C
HONGKONG	29	26	N
ISTANBUL	19	10	N
JÉRUSALEM	19	10	C
LE CAIRE	29	18	N
LISBONNE	25	16	D
LONDRES	13	6	C
LOS ANGELES	21	16	A
LUXEMBOURG	17	7	D
MADRID	23	10	C
MARRAKECH	29	15	D
MEXICO	24	11	N
MILAN	25	12	N
MONTRÉAL	12	4	N
MOSCOU	13	10	N
NAIROBI	25	17	N
NEW DELHI	34	23	D
NEW-YORK	13	9	D
OSLO	16	5	N
PALMA-DE-MAJ	24	8	D
PÉKIN	15	13	C
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	26	12	D
SINGAPOUR	–	–	–
STOCKHOLM	18	10	N
SYDNEY	24	14	N
TOKYO	21	11	C
TUNIS	19	14	C
VARSOVIE	17	5	D
VENISE	23	14	D
VIENNE	19	9	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES — DANIEL SCHNEIDERMANN

Direct

IL y eut d'abord ces rescapés, qui se jetaient vers la caméra en esquissant des gestes indéchiffrables, comme s'ils avaient voulu nous rassurer. Mais nous rassurer de quoi, que se passait-il ? On comprit tout d'un coup. Ils ne nous rassuraient pas, nous, mais leurs familles, leurs amis, leurs parents, il ne m'est rien arrivé, je suis indemne, tout va bien. La caméra, consentante, balayait cette succession de messages personnels et on lui en fut reconnaissant : à cet instant, évidemment, on ne pouvait penser à rien d'autre qu'aux pères, aux mères, suspendus à leurs postes.

Très vite, la chose s'ordonna en direct. Les blessés furent couchés en rang sur la pelouse du stade, le terrain évacué pour les hélicos – allait-on se dépêcher de l'évacuer, oui ou non, pourquoi traînait-on ? Les images les plus dures nous ayant été, Dieu merci, épargnées, on eut d'abord du mal à prendre la mesure : comment s'émouvoir d'un amas de tubulures, d'une foule paisible sur une pelouse ? Ce fut cette rangée de blessés imprécis qui nous fit soupçonner ce que l'écran ne montrait pas. Vers ce moment nous fut annoncé le premier mort et l'on devina qu'il serait suivi de nombreux autres.

Presque aussitôt, au téléphone, le président de la Fédération de football anticipa les critiques en assurant qu'il ne manquait pas un papier, pas un certificat, pas une garantie, pas un tampon à la tribune fatale. On entendit quelques inquiétudes sur la finale, se jouerait-elle dimanche comme prévu ? On aurait préféré ne pas les entendre, mais passons, ç'aurait pu être pire : on repensait malgré soi à l'insupportable joie de Platini après un but, un autre soir, au Heysel.

Plus tard dans la soirée, on vit pleurer un arbitre international. On vit les joueurs s'acharner sur les grilles pour délivrer le public. On entendit Tapie imputer l'excitation des supporters, responsable présumée de l'effondrement, au ton vengeur de la presse et à la puissance de la sono. On vit les deux bras nus d'une blessée allongée se nouer autour du cou d'un homme. Pour l'émotion, cela suffisait.

Un mot encore. PPDA fut précis, sobre, effacé derrière l'événement. Alors qu'Antenne 2 avait rendu l'antenne depuis longtemps, il sut, touche après touche, donner à l'événement ses couleurs et ses contours. C'était important. En ces circonstances, un adjectif, une mimique de trop n'auraient pas pardonné.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ► signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 6 mai

TF 1

20.00 **Sport : Football.** Coupe des coupes (finale) : Werder de Brême-AS Monaco, en direct de Lisbonne.
22.15 **Tapis vert.**
22.20 **Magazine : Le Point sur la table.** La bataille de l'Europe.
23.50 **Journal et Météo.**

A 2

20.50 **Téléfilm : Les Princes en exil.** *Des adolescents cancéreux dans un camp de vacances.*
22.35 **Magazine : Sauve qui veut.** Faut-il avoir peur de la radioactivité au quotidien ?
23.50 **Magazine : Musiques au cœur.** Spécial Séville.
0.50 **Journal et Météo.**

FR 3

20.45 **Magazine : La Marche du siècle.** Ma mère, mon amour, ma haine.
22.20 **Journal et Météo.**
22.40 ***Mercredi en France.*** Programmes des télévisions régionales.
23.35 ► **Traverses.** Vietnam à l'extrême. 1. Vietnam, kilomètre zéro.

CANAL PLUS

21.00 **Cinéma : Ennemies, une histoire d'amour.** ■■ Film américain de Paul Mazursky (1989). Avec Ron Silver, Anjelica Huston, Lena Olin.
22.55 **Flash d'informations.**
23.00 **Cinéma : Rocky 5.** ■ Film américain de John G. Avildsen (1990). Avec Sylvester Stallone, Talia Shire, Burt Young (v.o.).
0.40 **Cinéma : Gawin.** □ Film français d'Arnaud Sélignac (1990). Avec Jean-Hugues Anglade, Wojtek Pszoniak, Catherine Samie.
2.10 **Documentaire : The Girl From Nutbush.**

M 6

20.40 **Téléfilm : Et si on faisait un bébé.** *Une femme de quarante ans désire pouponner.*
22.25 **Téléfilm : Les Jumelles du FBI.** *Une serveuse de fast-food, agent des services secrets.*
0.00 **Magazine : Vénus.**
0.30 **Six minutes d'informations.**

LA SEPT

21.00 **Informations : Dépêches.**
21.05 **Magazine : Les Carnets de l'Europe.**
21.10 ***Documentaire : Ma légion.***
22.45 ***Informations* : Dépêches.**
22.50 **Cinéma : Zappa.** ■■ Film danois de Bille August (1983). Avec Adam Tonsberg, Morten Hoff, Peter Reichhardt.
0.25 **Informations : Dépêches.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Antipodes.**
21.30 **Correspondances.**
22.00 **Communauté des radios publiques de langue française.** Jules Beaucarne.
22.40 **Les Nuits magnétiques.**
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.** Nick Drake (3).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 27 janvier à Utrecht) : Variations et fugue sur un thème de Johann Kuhnau, d'Andriessen ; Symphonie nº 1, de Vermeulen ; Harold en Italie, op. 16, de Berlioz, par l'Orchestre philharmonique de la radio hollandaise, dir. Jean Fournet ; Nobuko Imai, alto.
22.00 **Concert** (donné le 26 janvier à Radio-France) : Der Vorhand geht auf, das Theater stellt ein Theater vor, de Schoellhorn ; Le Gel, par jeu, de Pesson ; Convulsive Beauty, de Tanguy ; Sable, de Dazzi, par l'Ensemble Fa, dir. Dominique My ; Caroline Gautier, récitante, Véronique Marin, violoncelle.
23.10 **Ainsi la nuit...** Œuvres de Janacek, Rachmaninov, Chostakovitch.
0.30 **Dépêche-notes.**
0.35 **L'Heure bleue.** Tendances hexagonales, par Xavier Prévost. Le concert : le Trio du batteur Jacques Mahieux avec François Corneloup, saxophone, Fabrice Devienne, piano ; La rétrospective : Eric Le Lann ; Les nouveautés discographiques ; L'introuvable ; Des Américains à Paris.

Jeudi 7 mai

TF 1

13.35 ***Feuilleton* : Les Feux de l'amour.**
14.25 **Feuilleton : Côte Ouest.**
15.20 **Série : Hawaii, police d'Etat.**
16.15 **Série : FDM.**
16.40 ***Club Dorothée.***
17.35 **Série : Charles s'en charge.**
18.00 **Série : Premiers baisers.**
18.30 ***Jeu* : Une famille en or.**
19.00 ***Feuilleton : Santa Barbara.***
19.25 **Jeu : La Roue de la fortune.**
19.50 **Tirage du Tac-O-Tac.**
20.00 **Journal, Tiercé, Météo, Trafic infos, *Loto sportif et* Tapis vert.**
20.50 **Variétés : Sacrée soirée.**
22.40 **Soirée spéciale : Ouverture du Festival de Cannes.**
0.15 **Journal et Météo.**

A 2

13.45 **Série : Les Cinq Dernières Minutes.**
15.15 **Tiercé, en direct de Longchamp.**
15.25 **Variétés : La Chance aux chansons**
16.10 ***Jeu : Des chiffres et des lettres.***
16.30 **Magazine : Défendez-vous.**
16.45 **Magazine : Giga.**
18.35 **Série : Magnum.**
19.25 ***Divertissement* : La Caméra indiscrète**
19.59 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.45 ***INC.***
20.50 ***Magazine* : Envoyé spécial.** Les Enfants du chômage : Cesar Rincon ; Imelda Marcos : le retour, de Thierry Hay. *Phénomènes de société, en France, en Colombie* et *aux Philippines.*
22.15 **Cinéma : Terreur sur le « Britannic ».** ■ Film britannico-américain de Richard Lester (1974). Avec Richard Harris, Omar Sharif, David Hemmings.
1.10 **Journal et Météo.**

FR 3

13.40 **Série : La Grande Aventure de James Onedin.**
14.30 **Le Choix de Lulo.**
15.30 **Série : La Grande Vallée.**
16.25 **Magazine : Zapper n'est pas jouer.**
18.00 **Magazine : *Une pêche d'enfer.*** Spécial Séville. Invité : Nilda Fernandez.
18.30 **Jeu : Questions pour un champion.**
19.00 ***Le 19-20 de l'information.*** De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.00 **Un livre, un jour.** *Les Visiteurs de Cannes*, de Gilles Jacob.
20.15 **Divertissement : La Classe.**
20.30 **INC.**
20.50 **La Dernière Séance.**
21.00 **1er film : L'Expédition du Fort King.** ■■ Film américain de Budd Boetticher (1953). Avec Rock Hudson, Barbara Hale, Anthony Quinn.
22.25 **Dessins animés : Tex Avery.** Aloha Hooey ; Garden Gopher.
22.50 **Journal et Météo.**
23.15 **2e film : Mogambo.** ■■ Film américain de John Ford (1953). Avec Clark Gable, Ava Gardner, Grace Kelly (v.o.).
1.10 ***Musique : Mélomanuit.*** Invitée : Anne-Marie Philipe. *Simon Bocanegra* (air d'Amelia), de Verdi, par l'Orchestre *philharmonique de Vienne, dir. Hans Graf ;* sol. Mirella Freni, soprano.

CANAL PLUS

13.35 **Cinéma : Highlander, le retour.** □ Film américain de Russell Mulcahy (1990). Avec Christophe Lambert, Sean Connery, Virginia Madsen.
15.00 **Magazine : 24 heures.**
16.00 ***Cinéma : Parrain d'un jour.*** ■■ Film américain de David Mamet (1988). Avec Don Ameche, Joe Mantegna, Robert Prosky.
17.35 **Magazine : Rapido.**
18.05 **Canaille peluche.** *James Bond Junior.*

— *En clair jusqu'à 20.35* —

18.30 **Ça cartoon.**
18.50 **Le Top.**
19.15 **Magazine : Nulle part ailleurs.**
20.35 **Cinéma : *L'Enfant du pays.*** ■ Film américain de Jerrold Freeman (1986). Avec Victor Love, Carroll Baker, Elizabeth McGovern.
22.20 **Flash d'informations.**
22.25 **Le Journal du cinéma.**
22.30 **Cinéma : Sailor et Lula.** ■■ *Film américain de David Lynch (1990).* Avec Nicolas Cage, Laura Dern, Diane Ladd (v.o.).
0.30 **Opéra : Industrial Symphony.**
1.20 ***Cinéma : L'Aigle à deux têtes.*** ■■ Film français de Jean Cocteau (1947). Avec Edwige Feuillère, Jean Marais, Jean Debucourt.

M 6

13.25 **Série : Madame est servie** (rediff.).
14.00 **Série : L'Homme de fer.**
14.40 **Série : *Destination danger.***
16.45 **Jeu : *Zygomusic.***
17.15 **Magazine : Zygomachine.**
17.35 **Série : Drôles de dames.**
18.30 **Série : Vic Daniels.**
19.00 **Série : La Petite Maison dans la prairie.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo, M 6 Finances.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.30 **Météo.**
20.40 ***Cinéma : Mes meilleurs copains.*** ■■ Film français de Jean-Marie Poiré (1988). Avec Gérard Lanvin, Christian Clavier, Jean-Pierre Bacri.
22.35 ► **Documentaire : *70, années utopiques.***
23.30 ***Série* : Brigade de nuit.**
0.30 **Six minutes d'informations.**

LA SEPT

17.00 **Documentaire : Tibor Varga, Master Class.**
17.40 **Téléfilm : Chroniques d'une fin d'après-midi** *Dans la Russie du dix-neuvième siècle.*
18.55 ***Informations* : Dépêches.**
19.00 **Documentaire : Plantu/Arafat.** Avec Plantu, Cabu, Wolinski, Chenez et Guy Bedos.
19.55 ***Informations* : Dépêches.**
20.00 ***Chronique* : Le Dessous des *cartes.***
20.05 **Documentaire : Histoire parallèle.**
20.50 **Informations : Dépêches.**
20.55 **Magazine : Les Carnets de l'Europe.**
21.00 **Magazine : Mégamix.**
21.50 **Informations : Dépêches.**
21.55 **Magazine : Objectif amateur.**
22.45 **Informations : Dépêches.**
22.50 **Documentaire : Jazz à Paris.**
23.45 **Informations : Dépêches.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Le Théâtre des poètes.** Edward Estlin *Cummings* (le Père Noël).
21.30 **Profils perdus.** Elio *Vittorini* (2).
22.40 **Les Nuits magnétiques.** Le roman des romanciers. 3. Le plongeur des bords de *Seine.*
0.05 **Du jour au lendemain.** Avec *François* Dominique (Aséroé).
0.50 **Musique : Coda.** Nick Drake (4).

FRANCE-MUSIQUE

20.15 **Concert** (en direct du Concertgebouw d'Amsterdam) : Concerto pour piano et orchestre en *la mineur* op. 54, de Schumann ; Symphonie nº 9 en mi mineur op. 95, de Dvorak, par l'Orchestre royal du *Concertgebouw d'Amsterdam, dir.* Carlo Maria Giulini ; Evgueny Kissin, piano.
22.30 **Espace libre.**
23.10 **Ainsi la nuit...** Œuvres de Schubert, Brahms.
0.30 **Dépêche-notes.**
0.35 **L'Heure bleue.** Par André Clergeat. Jazz *SVP ; C'était hier ; Tous en scène.*

Le Monde

La catastrophe du stade de Bastia

Le loueur des tribunes : « incompréhensible »

NICE

de notre correspondant régional

Pour faire face à l'engouement suscité, en Corse, par la demi-finale de la Coupe de France, les dirigeants du club de football de Bastia avait fait appel à l'une des deux principales sociétés françaises de location de tribunes, EGM-Sud Tribunes, l'une des filiales de l'Entreprise générale du Midi (EGM), ayant son siège dans la région niçoise, à La Pointe-de-Contes, sur la commune de Contes. Cette société avait déjà été sollicitée pour les deux quarts de finale de la Coupe disputés en Corse, Ajaccio-Monaco et Bastia-Nancy. Elle avait installé des praticables pouvant recevoir trois mille personnes à Ajaccio et deux mille cinq cents à Bastia.

« Les dirigeants bastiais nous ont demandé de monter environ sept mille places supplémentaires », explique le PDG de Sud-Tribunes, M. Alain Giordanengo. *« Nous avons utilisé les tribunes mises en place à Ajaccio et nous avons acheminé le reste du matériel de Nice. Il s'agit de tribunes, de fabrication française, du même type que celles utilisées aux JO d'Albertville, constituées de tubes avec un maillage métallique. L'ensemble représentait une longueur de 120 mètres pour une hauteur d'une vingtaine de mètres. Nous avons effectué les travaux de montage dans un temps record mais nos équipes, qui ont été assistés par les services de la sécurité civile de Bastia, ont l'habitude de travailler dans ces délais. »*

La société avait reçu, mardi matin, l'agrément de la commission locale de sécurité. Pour M. Giordanengo, l'accident est *« totalement incompréhensible. Je ne m'explique pas comment une partie de la tribune a pu s'effondrer car tous les éléments sont solidaires. Il y a trois ans, un car avait heurté quatre pieds d'une tribune montée pour le Carnaval de Nice, place Masséna. Sans aucun dommage... »*

Selon plusieurs témoins, des ouvriers s'affairaient à *« serrer des boulons »* sous les tribunes, un peu plus de deux heures avant le coup d'envoi du match. Réponse de M. Giordanengo ; *« C'est tout à fait normal. Lorsque la tribune se met en charge, nous réglons toujours les vérins pour assurer un bon équilibre de la structure. »* Autre observation faite par des spectateurs : les cales en bois n'étaient pas fixées au sol. *« Elles ne le sont jamais,* explique M. Giordanengo, *sauf sur la platine du verin. Et ce, quel que soit la nature du sol. Il nous est même arrivé, lors de l'Open de tennis de Marseille, en 1989, de monter des tribunes à cheval sur une piscine. Et jamais nous n'avons eu d'accident à déplorer... »*

Des témoins ont également affirmé que les praticables *« tanguaient »* de façon inquiétante. Le speaker du stade avait, d'autre part, incité le public de la tribune à ne pas taper des pieds. *« Je n'ai pas d'explication à ce sujet,* convient M. Giordanengo. *Mais nous avons déjà eu des spectateurs turbulents sur nos tribunes, notamment lors d'un carnaval de Nice après une coupure d'électricité qui avait suscité des mouvements de foule... Je le répète, je ne comprends pas, techniquement, ce qui a pu se passer. »*

GUY PORTE

Le numéro un de la location en France

Créée en 1987, la société Sud-Tribunes, qui emploie une quinzaine de salariés, fait partie, depuis le 1er juin 1989, du groupe EGM, qui comprend trois autres sociétés spécialisées dans la construction métallique, la tôlerie et le nettoyage industriel. Leader sur le marché français de la location de tribunes avec un potentiel de 30 000 places, elle est, notamment, le fournisseur exclusif de la ville de Nice (carnaval et batailles de fleurs). Elle avait été chargée, cet hiver, du montage de tribunes sur les sites extérieurs des J.O. d'Albertville. Sur le plan financier, elle avait connu des difficultés en 1990 (déficit d'exploitation de plus de 1 million de francs) ainsi qu'en 1991 à la suite de l'annulation, en raison de la guerre du Golfe, du carnaval de Nice. – G. P.

M. Mitterrand : « Un événement terrible qui endeuille tout le pays »

M. François Mitterrand a qualifié d' *« événement terrible qui endeuille tout le pays »* la catastrophe du stade de Bastia. *« J'ai ressenti ce que tous les Français ont éprouvé, une immense compassion, le sentiment d'une fête gâchée, de vies brisées, au moment même où on exaltait le sport, cette sorte de communion populaire »*, a déclaré M. Mitterrand, qui s'exprimait sur FR 3, mercredi à 13 h, en direct de l'Exposition universelle de Séville.

M. Zuccarelli, maire de Bastia : « Rien ne sert de jeter des anathèmes »

M. Emile Zuccarelli, maire de Bastia et ministre des PTT a fait, mercredi 6 mai, une déclaration où il dit notamment : *« Bastia est meurtrie, la Corse est en deuil, notre pays vit une cata- strophe nationale. Une jeunesse qui était venue pour le sport, pour la fête, a vécu un véritable cauchemar. (...) Ma première pensée va à ceux qui ont perdu la vie, à la peine de leurs familles, à la souffrance des blessés.*

« Quant aux responsabilités de cette catastrophe, rien ne sert aujourd'hui de jeter des anathèmes ou chercher des boucs émissaires. Il appartiendra, dans la transparence la plus totale et dans les délais les plus brefs, à la commission d'enquête mise en place par le ministre de l'intérieur, de déterminer les circonstances de ce drame. (...) »

Angelo Rinaldi : « Je me revois sur ces tribunes »

« Comme tous les enfants, je suis allé assister à des matches sur ce stade et j'ai admiré le jeu de footballeurs dont les noms, maintenant, ne disent plus rien à personne. Je me revois sur ces tribunes en compagnie de gens que j'ai aimés, que j'aime et qui ne sont plus. Je n'ai pas le courage, aujourd'hui, de consulter la liste des disparus. Le football, c'était le seul plaisir avec la plage. Il semble que, de quelque façon que l'on aborde l'histoire de mon pays, on a les doigts poissés de sang. Mais je ne crois pas à la fatalité. Tout le monde savait depuis longtemps que les lieux se trouvaient dans un état lamentable digne du tiers-monde. Pourquoi en est-on arrivé là ? »

ANGELO RINALDI

Le débat sur Maastricht

L'Assemblée nationale a repoussé la question préalable du PC

M. André Lajoinie, président du groupe communiste, a opposé, mercredi matin 6 mai à l'Assemblée nationale, une question préalable au projet de révision de la Constitution. *« Nous combattons la nature et les orientations de la construction européenne actuelle, parce qu'elle se fait en faveur de la grande finance et non des intérêts des peuples, et qu'elle est oppressive des réalités nationales »*, a estimé M. Lajoinie.

Cette motion du groupe communiste a été repoussée par 411 voix contre 54. Aux vingt-six députés du PC se sont notamment joints six parlementaires socialistes, dont M. Jean-Pierre Chevènement, seize RPR, dont M. Philippe Séguin, et deux députés UDF : MM. Alain Griotteray et Philippe de Villiers.

G. P.

□ **M. François Scheer nommé représentant permanent de la France auprès des Communautés européennes.** – M. François Scheer, secrétaire général du Quai d'Orsay depuis septembre 1988, qui avait dû démissionner, dans la nuit du jeudi 30 au vendredi 31 janvier, à la suite de l'hospitalisation en France du dirigeant palestinien Georges Habache, a été nommé représentant permanent de la France auprès des Communautés européennes, à Bruxelles, a annoncé, mercredi 6 mai, le porte-parole du ministère, M. Daniel Bernard. – *(AFP.)*

Au tribunal de grande instance de Périgueux

Un père britannique n'obtient pas le retour de son enfant gardé par la mère en France

PÉRIGUEUX

de notre correspondant

Le tribunal de grande instance de Périgueux vient de débouter un père de famille britannique qui réclamait le retour en Angleterre de son fils âgé de onze ans, actuellement sous la garde de sa mère résidant depuis peu à Saint-Paul-La Roche (Dordogne). L'ancien mari de la jeune femme avait saisi les autorités diplomatiques en s'appuyant sur un jugement de divorce rendu, en 1984, par une juridiction anglaise. Les magistrats britanniques avaient confié la garde des enfants du couple à la mère, à charge pour elle de les élever en Angleterre ou au Pays de Galles.

Le père, soutenu par le ministère public, considérait que son fils devait revenir en Grande-Bretagne sous peine de contrevenir à la convention de La Haye, qui, depuis 1980, tente de répondre à la montée des contentieux nés de l'augmentation des divorces et de la mobilité des couples. L'article 12 de cette convention stipule que le tribunal, saisi d'une demande de retour forcé d'un enfant déplacé et retenu en violation du droit de garde, doit ordonner sa réintégration dans le pays d'origine. Invoquant cet article, le père de famille demandait à la juridiction périgourdine de condamner son ex-femme à lui ramener son fils.

Le tribunal ne l'a pas suivi. Il a considéré que la mère était titulaire du droit de garde, un droit que le père n'avait jamais contesté. Il a jugé que la liberté de quitter le territoire de tout Etat membre, énoncée par la Convention européenne des droits de l'homme, prévalait sur les modalités d'exercice du droit de garde édictées par les magistrats britanniques.

DOMINIQUE RICHARD

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Hommes battus

RAS le bol des enfants martyrs, des femmes battues et des vieux qui se cachent sous leur fauteuil pour pas prendre de coups ! Ils sont l'objet d'un battage pas possible. Alors qu'il y a bien pire, mais ça on en parle jamais, sujet tabou, je pense aux hommes tabassés par le sexe faible. En tant que membre d'honneur du Mouvement de Défense de la Condition Masculine, oui parfaitement, je voudrais pousser aujourd'hui un cri de stridente colère contre ces furies qui griffent, mordent et giflent, en toute impunité, leurs pauvres maris, victimes d'une abominable conspiration du silence.

Ce silence, les Américains, toujours à la pointe de la lutte pour l'égalité des droits, viennent de le rompre. Ils sont pourtant costauds pour la plupart, nourris aux cornflakes et au steak. Eh bien ! Faut les voir titubant, couverts d'ecchymoses, l'œil au beurre noir, calottés aux cris des gamins accrochés au bras menaçant de leur bourreau : Maman, arrête !

Ils prennent la porte, à tâtons, aveuglés par le sang qui gicle de partout en se tenant aux murs et errent, à l'abandon, sans refuge, sans abri. Qu'est-ce qui a été prévu pour eux, vous pouvez me dire ? Rien. Pas plus aux Etats-Unis qu'ici. Ils n'osent même pas aller porter plainte de crainte que les flics ne se tordent de rire à les voir tordus de douleur par l'ire de leur douce moitié.

Allez, messieurs, un peu de courage ! N'ayez plus honte ! Sortez de vos trous ! Protestez contre l'odieuse injustice de ces conventions d'un autre âge qui vous interdisent de lever la main sur une femme, ne serait-ce que pour vous défendre. Brandissez les statistiques, je les ai sous les yeux, elles font mal ! Sur six mille couples-cobayes, à peine moins de la moitié des agressions étaient le fait des nanas. Désarmées ? Vous plaisantez ! Armées jusqu'aux dents en passant par les ongles, les talons aiguilles, les aiguilles à tricoter, les rouleaux à pâtisserie et les couteaux de cuisine.

Enfin, exigez l'ouverture de maisons pareilles que les nôtres. Paternelles, pas maternelles. Simplement, avant de prendre la fuite, pensez à emmener vos petits. A eux de vous garder, de vous sauvegarder de ces violences intolérables pourtant tolérées par la société.

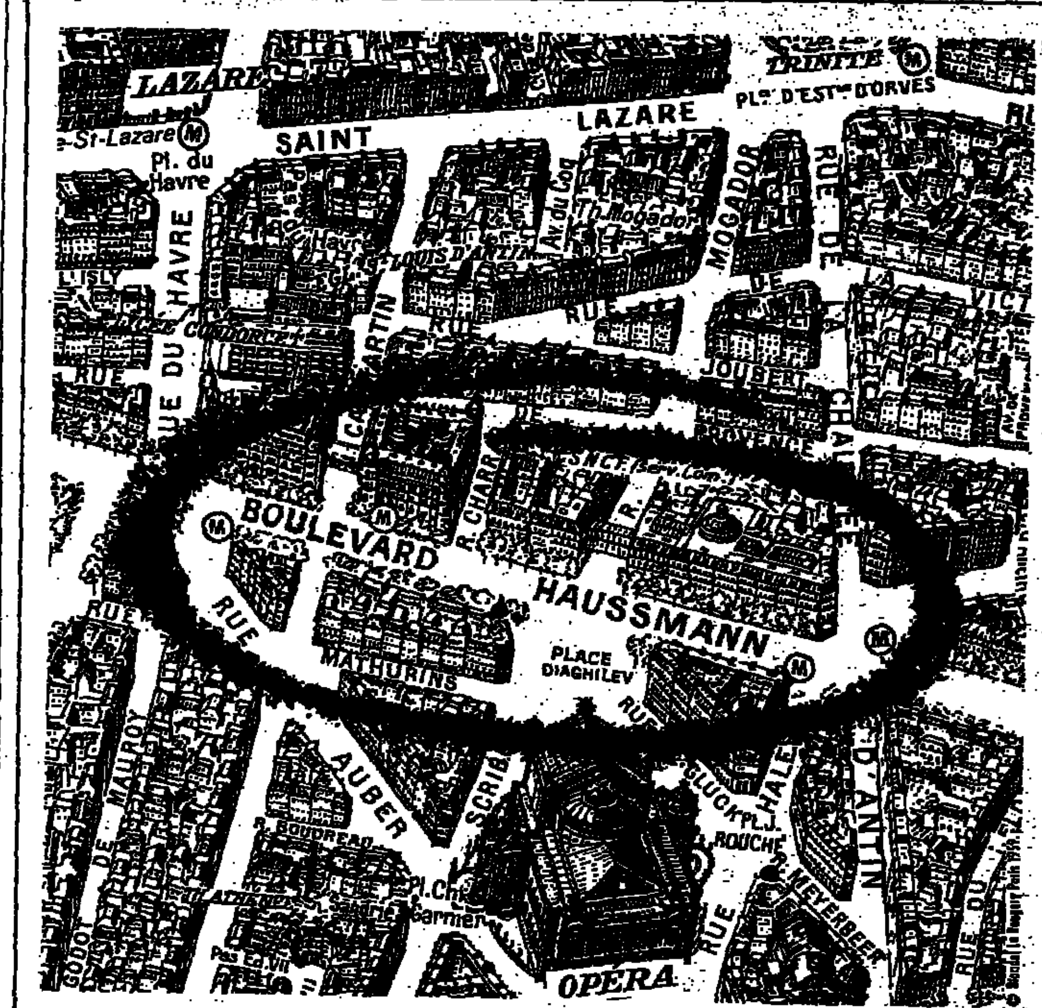
Démission du gouvernement libanais

Le premier ministre libanais, M. Omar Karamé, a annoncé, mercredi 6 mai, la démission de son cabinet de trente membres, le plus pro-syrien dans l'histoire du Liban moderne, et formé le 24 décembre 1990. Dans une déclaration à la presse, M. Karamé a déclaré qu'il se retirait *« pour sauver le pays »*. L'annonce de cette démission est survenue à l'issue d'une journée de manifestations et de grèves pour protester contre la vie chère.

Selon la télévision suédoise

Renault et Volvo pourraient fusionner

Selon la télévision suédoise, les constructeurs automobiles Renault et Volvo pourraient fusionner avant l'été. Deux sociétés seraient constituées, l'une pour les automobiles, l'autre pour les poids lourds ; elles seraient toutes deux coiffées par une société holding. Toujours selon la même source, M. Pierre Bérégovoy serait favorable à cette opération.



SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Arts-Spectacles » folioté 27 à 40 et quatre pages de sélection des programmes de la semaine foliotées en romain au centre du supplément

Le numéro du « Monde » daté 6 mai 1992 a été tiré à 473 846 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

Le racisme, l'Occupation, dans « le Monde des livres »

Autour du racisme : trois essais de Sami Naïr, Dominique Schnapper et Michel Wieviorka, analysés par Edwy Plenel.

Le *Journal*, pendant l'Occupation, de Pierre Drieu la Rochelle : « Drieu, la haine », par Bertrand Poirot-Delpech, et « Publier contre l'oubli », par Josyane Savigneau.

Le Monde

ARTS • SPECTACLES



« Luna Park », de Pavel Lounguine. A. BEZOUKLADNIKOV/SYGMA

CANNES 1992

LE CINÉMA MONDIAL EN SON PAYS

CANNES ne frappe pas les trois coups. Cannes, le jour de l'ouverture de son 45e Festival, en frappe trente et un. Trente et un coups de pic à glace dans le corps d'un homme, trente et un coups donnés en gros plan par la femme blonde qui le chevauche, nue et belle comme une Eve de cauchemar. C'est *Basic Instinct* de Paul Verhoeven (Etats-Unis), et quelque méfiance qu'on éprouve à l'égard de la glorification du paroxysme, c'est du cinéma.

Un autre jour on verra un rai de soleil frapper aussi, mais avec une rigueur janséniste, un arbre, plus exactement la branche d'un arbre, plus exactement encore le fruit sur la branche d'un arbre. La maturation ineffable d'un coing sous l'œil d'un peintre, c'est *le Songe de la lumière*, de Victor Erice (Espagne), et c'est du cinéma.

Car sur l'écran du plus grand des festivals internationaux, toutes les images, toutes les idées ont droit de cité pourvu qu'elles aient quelque chose à dire, quelque chose à *montrer*, pourvu qu'elles soient, comme le dit Gérard Depardieu, président du jury et fier de l'être, « du cinéma ». En douze jours, du 7 au 18 mai, toutes sections confondues, plus de cent films seront présentés à Cannes, films reflets de l'air du temps, films miroirs de l'état du monde. Jamais peut-être comme cette année, le cinéma n'aura joué son rôle de catalyseur des angoisses, de révélateur des anxiétés.

Dans la nuit de l'incertitude scintillent de tous les feux d'une espérance tourmentée les girandoles du *Luna Park* de Pavel Lounguine *(notre photo)*. Ces montagnes russes (en Russie, on les appelle les montagnes américaines) sont bien comme la courbe de température du cinéma mondial. Des hauts, des bas, le sommet de la diffusion sur les petits écrans dévorants, la chute vertigineuse de l'irremplaçable célébration en salle.

C'est la dérive des continents, en compétition on ne trouve aucun film asiatique, rien du Japon, de la Chine, rien venant de l'Inde, et Satyajit Ray vient de déserter. En compétition, on trouve un seul représentant de l'Afrique, le Sénégalais Djibril Diop Mambety, et un seul film sud-américain, *le Voyage*, de Fernando Solanas. Deux blocs se distribuent les cartes dans un étrange Yalta qui dessine de nouvelles frontières industrielles, politiques, artistiques, où la violence des uns le dispute à l'anxiété des autres. D'un côté, l'Amérique et ses démons, de l'autre l'Europe et ses fantômes.

Avec la force affolante d'une prémonition réalisée, la réalité de Los Angeles a rejoint la semaine dernière les fantasmes hollywoodiens, et la colère des laissés-pour-compte de l'abondance l'inspiration inquiète des cinéastes. Pulsions morbides et déviances en tout genre : on passe des résidences de luxe de San-Francisco, où les flics ambigus sont habillés par Cerrutti, aux bas-fonds des prisons pour Latinos, de la résistible ascension d'un *folk singer* d'extrême droite à l'obsession sécuritaire des banlieusards du New-Jersey.

En écho, l'Europe répond, dans le cri récurrent d'une mémoire inconsolable. Partout, de la Grèce à la Pologne, de la Russie à l'Angleterre, et même en France par les détours subtils d'une histoire romanesque au titre symbolique, *la Sentinelle*, le nazisme reflue comme une vague immonde, l'antisémitisme ressurgit pour être certes condamné, mais sait-on jamais ce qu'il en coûte de réveiller les monstres...

Il n'y a qu'un terrain où l'Amérique et l'Europe se rejoignent, et c'est le terrain de l'absence, le contraire de la déshérence. Des héritiers, il y en a, cherchant dans le noir le père absent, mort, disparu, rêvé. Le père respecté ou haï, ce qui est encore une façon de l'aimer. Ainsi les deux films *italiens présentés à Cannes (avare moisson) mettent* en scène l'un, un père souteneur, l'autre un père incestueux. Et la souffrance des petites filles...

Le divertissement, le bonheur déchirant, la joie *insigne de pleurer dans une salle obscure*, sans arrière-pensées, sans retenue, on sait déjà qu'ils viendront d'un film inédit en France mais vieux de quinze ans, *Opening Night*, de John Cassavetes, présenté en séance spéciale. Ce n'est pas être passéiste de dire que ce cinéma-là est actuel aussi, qu'il parle de violence aussi, mais d'une violence universelle, et universellement belle, celle de l'amour.

Le 45e Festival de Cannes s'annonce riche de promesses et lourd de sens ; il aura ses révélations, ses déceptions, ses rencontres exaltantes et ses fêtes obligées. Il aura une nouvelle salle, qui n'est plus dans un palais, mais dans un hôtel, il attendra avec un peu d'espoir, *mais sans trop d'illusions*, son invité surprise : le rire. *(Lire nos articles pages 28 à 39.)*

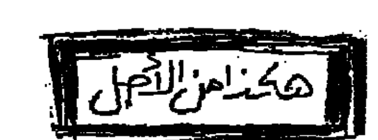
DANIÈLE HEYMANN

LES MOTS DU PRÉSIDENT

Héraut du cinéma dans tous ses éclats, Gérard Depardieu est le président du 45e Festival de Cannes. Sortant du tournage de Christophe Colomb, qui aura duré cinq mois, et avant d'être l'interprète de quatre nouveaux films, dont Hélas pour moi !, mis en scène par Jean-Luc Godard, et Germinal, sous la direction de Claude Berri, il s'exprime dans le Monde sur ses engagements et sur ses curiosités.

(Lire page 28, l'article de Gérard Depardieu et la composition du jury.)

LIRE LA SÉLECTION DES RENDEZ-VOUS DE LA SEMAINE, AU CENTRE DE NOTRE SUPPLÉMENT, PAGES I A IV



DRÔLE D'ENDROIT POUR DES RENCONTRES



par Gérard Depardieu

LA première fois que je suis venu à Cannes, j'étais plagiste. Même pas sur la Croisette. A la Bocca. J'habitais de l'autre côté de la ligne de chemin de fer, c'est la frontière... Puis j'y suis revenu officiellement en 1974 avec *les Valseuses*, de Bertrand Blier. On n'était pas sélectionnés, on était là comme en visite. Mon premier vrai Festival, c'est deux ans plus tard, avec *1900*, de Bernardo Bertolucci, et Roberto Rossellini, président du jury... Toutes ces années-là, je ne connaissais pas grand-chose à quoi que ce soit. J'étais jeune et tumultueux, mais Cannes était déjà pour moi le carrefour des passions. Dans l'ancien Palais et le petit bar bleu, à côté (1), je voyais des gens intéressants, je les écoutais, ils refaisaient le cinéma, donc ils refaisaient le monde.

Après *1900*, il y eut pour moi d'autres visages de Cannes, moins souriants. *Le Camion*, de Marguerite Duras. Les sifflets. C'était un peu honteux, un tel laisser-aller, un tel irrespect... J'y ai aussi présenté le *Tartuffe* que j'avais joué au théâtre, puis mis en images. C'était dans la salle Debussy. Les gens sortaient, un à un. Un homme est resté. C'était Pialat, il m'a dit : *« C'est vachement bien »*, ça m'a suffi. Ce sont des émotions de cinéma, et c'est Cannes, aussi.



R. MELLOUL/SYGMA

L'année dernière, quand je m'y suis retrouvé avec *Cyrano*, c'était la treizième ou la quatorzième sélection. Et me revoilà, de l'autre côté de la barrière, président du jury. J'attends l'émotion encore une fois. Je n'attends jamais que ça. L'émotion ne peut naître que des rencontres. C'est donc à la rencontre de tous ces films sélectionnés que je vais, ces films dans leur différence, dans leur abondance, dans leur ambition, dans leur fragilité qui se réunissent, se soumettent en pleine lumière au jugement de quelques-uns. Avec beaucoup de courage.

Sortant de cinq mois de tournage, j'arrive à Cannes sans *a priori*, en toute ignorance, plein d'appétit et de curiosité : on peut me faire confiance, je défendrai jusqu'au bout mes favoris, je sais très bien parler de ce que j'aime ! Mais si un de mes cojurés a le même talent, et parvient à me convaincre que je suis en train de laisser passer un film important, je suis prêt à changer d'avis.

On peut aimer tant de choses à la fois, et j'ai pour ma part l'impression de faire du cinéma comme on fait un festival, entre *Colomb* que j'achève, Godard qui m'attend, *Germinal* qui suivra, *Mon père ce héros* dont je vais tourner le *remake* en américain, puis *le Colonel Chabert*, de Balzac, que j'incarnerai, parce que l'époque napoléonienne m'intéresse et que Chabert est un personnage qui ressuscite... Le public a besoin d'histoires d'amour, mais aussi d'aventure, il a besoin de se reconnaître dans les douleurs et les bonheurs d'un personnage, il a besoin de rencontres.

Moi aussi. Le cinéma ce devrait être une boulimie de rencontres avant d'être une boulimie d'argent. Lorsque je suis allé à Calcutta pour voir travailler Satyajit Ray, il y avait des trous dans le plafond, le travelling était en bois, mais son film serait aussi puissant que s'il avait utilisé la technique de Spielberg... Parce que, pour Ray, les outils étaient moins importants que les hommes.

Ce qu'il faut retouver, justement – et je crois que Ridley Scott et sa scénariste Roselyne Bosch y sont parvenus avec *Christophe Colomb* – c'est l'homme derrière sa légende, derrière les polémiques qu'il a suscitées, derrière les vérités successives dont on l'a habillé. Après, après seulement, il faut mettre toutes les chances économiques du côté de cet homme-là. Ce qui m'a le plus touché dans *Christophe Colomb*, ce ne sont pas les trois caravelles – qui à l'époque n'ont pas coûté très cher à Isabelle la Catholique, tout juste le prix d'un dîner de 150 couverts à l'Elysée aujourd'hui, – ce ne sont pas les cinq caméras qui tournaient simultanément, ou les 300 000 mètres de pellicule impressionnée, ou les 300 Indiens nus dans le champ, ce sont les scènes d'intimité. Colomb avec sa femme Béatrice, avec ses fils, Diego et le petit Fernando. Là, il ne s'agit pas de découvrir l'Amérique, ce qui n'est pas donné à tout le monde. Là les gens peuvent s'identifier.

Comme ils pourront sans doute s'identifier à Dieu ! Puisqu'avec *Hélas pour moi* de Jean-Luc Godard, je m'apprête à devenir Dieu. Dans l'intimisme, et même l'intimité. Ce sera une idée de Dieu. L'idée que Dieu est partout. Passer de Colomb à Dieu, et de Zola à Lauzier, c'est croire en l'avenir du cinéma, comme Cannes y croit.

Jamais le cinéma n'a été plus menacé. Jamais il n'a été plus diffusé. C'est le paradoxe terrible créé par la télévision. Mais si le film qui passe sur le petit écran est un film de cinéma, il survivra. C'est sa seule chance. En revanche, s'il a été produit par la télévision pour faire de l'audience à la télévision, il n'existera pas, il ne s'exportera pas, il disparaîtra.

En France, il y a peu de films chaque année qui soient des films de cinéma. Pialat, c'est du cinéma. Corneau, Blier, Berri, Zidi, c'est du cinéma. Carax, même si son inspiration m'est assez étrangère, c'est du cinéma, tout comme Besson. Si un jour, j'ai l'occasion de travailler avec ces derniers, on essaiera de s'entendre, de se rapprocher. Si ça marche, tant mieux. Si ça ne marche pas, ce ne sera pas grave. Ils continueront à donner des images au cinéma français, une image du cinéma français. Un cinéma que tout le monde connaît, du moins lorsqu'il ne renie pas ses racines. Le monde entier connaît Gabin, Jean Renoir, Michel Simon. Le monde entier connaît les classiques français, Carné, Allégret, Duvivier, plus qu'il n'y paraît.

On peut parler de cinéma français, et même de cinéma européen. Moravia disait que l'important, dans une culture, c'est le détail qui la rend unique. Ce détail, c'est l'idée de l'Europe. On l'attrape aussi bien dans le *1900* de Bertolucci que dans le *Van Gogh* de Pialat. Dans Bunuel que dans Fellini. L'idée de l'Europe, elle passe aussi dans le cinéma anglo-saxon, lorsque les petites tribus, comme l'Irlande, l'Angleterre, l'Ecosse, la véhiculent. La langue anglaise, c'est une exigence de compréhension, pas de soumission. Qu'importe la langue, tant qu'on a les idées. Et les idées sont françaises, espagnoles, italiennes... Il est évident que ça fait un peu peur. Ainsi, en ce moment, aux Etats-Unis, ils veulent l'argent et les idées de l'Europe, mais ils ne veulent pas de l'Europe...

Cette crainte, cette relative incompréhension, je l'ai bien sentie, lorsque je suis allé tourner là-bas *Green Card*, de Peter Weir. Les responsables du studio avait pris dans leur collimateur le chef opérateur, australien lui-aussi, un garçon remarquable. Ils voulaient le licencier. J'ai alors dit à Peter : *« L'opérateur n'est qu'un prétexte, le problème, c'est moi. J'ai les cheveux longs, gras, je suis gros et sans-gêne, je fume des Gitanes, je mange de la viande, j'ai une insolence qui les panique... »* Deux jours plus tard, il y avait une scène importante, ils ont vu les rushes, ils avaient compris où me situer. Le problème était résolu.

C'est pourquoi je préfère faire moi-même le *remake* en anglais de *Mon père ce héros* que va mettre en scène Francis Veber. Pourquoi ? Parce qu'on me le demande, et que j'ai allumé la mèche avec *Green Card*. D'ailleurs je n'ai rien contre les Américains, ni contre leur manière de travailler. J'ai appris à les connaître, lorsque j'étais môme, à Châteauroux. J'allais à la base militaire qui se trouvait là, quelquefois il y avait des bagarres. Les nez explosaient, les arcades sourcilières éclataient, et soudain je recevais une grande tape dans le dos : *« Gérard, come on... »* Et on allait boire un coup. La recette est peut-être toujours bonne...

Présider le jury du 45e Festival me rend fier et heureux. Mais je suis encore plus fier peut-être de présenter à Cannes *Opening Night*, le film inédit de John Cassavetes. Avec Cassavetes, il n'est plus question d'une quelconque barrière de la langue, il parle le langage universel, celui du mal d'aimer et de la force de vivre. Il nous fait entendre et voir ce que nous sommes. Les films de Cassavetes sont ce que j'aime et que je peux défendre. Comme le vin. On ne peut pas l'expliquer non plus, le vin. Ça ne s'impose pas, ça se propose. Comme je vous propose les films de Cassavetes qui resteront dans votre cœur telle une musique indispensable. ■

(1) Le Blue Bar jouxtait l'ancien Palais des Festivals, sur la Croisette. Il en était le prolongement et l'annexe. Le Palais a cédé la place à un hôtel, le Noga Hilton, où une salle de 850 places, baptisée salle Doniol-Valcroze a été aménagée. Les projections de la Quinzaine des réalisateurs s'y dérouleront.

LE JURY
de la compétition officielle

JAMIE LEE CURTIS

Fille de Tony Curtis et de Janet Leigh, l'actrice américaine Jamie Lee Curtis a débuté dans des films d'horreur (Halloween, Fog). *On l'a vue ensuite dans* Un fauteuil pour deux, *avant que son charme tonique n'éclate dans* Un poisson nommé Wanda. *Elle vient de tourner dans* My Girl *et* The Rest of Daniel.

NANA DJORDJADZÉ

Découverte à Cannes en 1987 avec Robinsonnade, *la cinéaste géorgienne Nana Djordjadzé a étudié la musique et pratiqué l'architecture avant de suivre les cours de cinéma du réalisateur Erakli Kvirikadzé, qui deviendra son mari. Egalement auteur de moyens-métrages, elle a joué dans plusieurs films et dirige un atelier de mise en scène à l'Institut supérieur du cinéma de Moscou, le VGIK.*

JOËLLE VAN EFFENTERRE

Collaboratrice régulière de Claude Goretta et de Michel Soutter, de Diane Kurys et de Maroun Bagdadi, la chef monteuse Joëlle Van Effenterre a également travaillé avec Agnès Varda, Axel Corti ou Costa-Gavras. Elle est l'épouse du cinéaste Bertrand Van Effenterre.

PEDRO ALMODOVAR

Entré dans la carrière par la bande dessinée, le théâtre et le rock, Pedro Almodovar est le protagoniste et le témoin, souvent délirant, de la Movida. Il s'essaie au cinéma très tôt, en Super 8 puis en 35 mm. Depuis son premier long métrage en 1979-1980, Pepi, Luci, Bom y Otras Chicas del Monton, *sa popularité en Espagne et la reconnaissance internationale n'ont cessé de croître. Avec* la Loi du désir, Femmes au bord de la crise de nerfs, Attache-moi *et* Talons aiguilles, *Pedro Almodovar a multiplié les succès et reçu de nombreuses récompenses dans les festivals du monde entier.*

JOHN BOORMAN

Révélé en 1965 avec la comédie yéyé Sauve qui peut, *le cinéaste britannique John Boorman a depuis abordé tous les genres, en Angleterre ou aux Etats-Unis : thriller* (le Point de non-retour), *film d'action* (Duel dans le Pacifique), *comédie sociale* (Leo the Last), *fable morale* (Delivrance), *anticipation* (Zardoz), *fantastique* (l'Exorciste 2), *fresque médiévale* (Excalibur), *aventure exotique* (la Forêt d'émeraude), *chronique de son enfance* (Hope and Glory), *comédie de mœurs* (Tout pour réussir). *Il a tourné l'an dernier* I Dreamt I Woke up *(inédit). Les films de John Boorman ont souvent été invités à Cannes, et lui ont valu un prix de la mise en scène pour* Leo the Last *et un autre de la meilleure contribution artistique pour* Excalibur.

RENÉ CLEITMAN

Directeur de Hachette Première, la filiale cinéma de Hachette, depuis 1982, après avoir été directeur des programmes à Europe 1, le producteur français René Cleitman s'enorgueillit après dix ans d'activité de compter à son catalogue, à côté de son porte-étendard Cyrano de Bergerac, Coup de foudre *de Diane Kurys et* la Trace *de Bernard Favre,* Tenue de soirée *de Bertrand Blier,* Tandem *de Patrice Leconte et* Drôle d'endroit pour une rencontre *de François Dupeyron,* Monsieur Hire *de Patrice Leconte et* la Vie et rien d'autre *de Bertrand Tavernier, ou récemment* Urga *de Nikita Mikhalkov.*

CARLO DI PALMA

Après avoir débuté en 1940, le chef opérateur Carlo Di Palma est devenu le collaborateur régulier de la plupart des grands cinéastes italiens d'après-guerre : Rossellini, Visconti, De Sica, Monicelli, Pontecorvo, Germi, Scola, Bertolucci... et de façon encore plus mémorable peut-être, d'Antonioni. Il a, depuis, entamé parallèlement une carrière américaine, marquée par son travail désormais régulier avec Woody Allen. Carlo Di Palma est également réalisateur de trois films, interprétés par Monica Vitti.

LESTER JAMES PERIES

Le cinéaste producteur sri-lankais Lester James Peries, doyen du jury (il est né en 1919), en est sans doute aussi le membre le plus méconnu chez nous. Après avoir été critique de cinéma en Angleterre, il est rentré à Ceylan en 1952 et a commencé une carrière de quarante ans qui fera de cet artiste, proche de Satyajit Ray et Yasujiro Ozu, un maître du documentaire et le chef de file des cinéastes de son pays. La Ligne du destin, *son premier film, remarqué au Festival de Cannes, date de 1956. Il n'a pratiquement pas cessé de tourner jusqu'en 1991, année de son dernier film,* Awaragira. *Deux de ses films,* Village in the Jungle *et* Kaliyuaga, *ont été présentés à la Quinzaine des réalisateurs.*

SERGE TOUBIANA

Critique aux Cahiers du cinéma *depuis 1973, le journaliste français Serge Toubiana en est devenu rédacteur en chef en 1981, puis directeur. Egalement coscénariste de* Moi, Pierre Rivière *de René Allio, ancien vice-président de la commission d'avances sur recettes, actuellement président de la commission d'aide sélective à la distribution, il termine un documentaire consacré à François Truffaut.*

1 9 9 2

« CINÉMAS EN FRANCE »

Une nouvelle section

DERNIÈRES NOUVELLES DE L'HEXAGONE


CLAUDE PARISOT/MIROIRS 1991

« Les Contes sauvages », de Gérald Calderon et Jean-Charles Cuttoli.

La section « Perspectives du cinéma français », créée en 1973, a vécu. Après des années plutôt florissantes, elle avait accumulé les déceptions. La Société des réalisateurs de films a donc confié à l'un de ses piliers, Pierre-Henri Deleau, par ailleurs toujours délégué général de la « Quinzaine des réalisateurs », le soin de concevoir un rendez-vous rénové. Bienvenue à « Cinémas en France ».

EN 1973, la Société des réalisateurs de films (SRF) créait, pour le Festival de Cannes, une section parallèle, « Perspectives du cinéma français », qui devait représenter le jeune cinéma, le cinéma d'auteur. Pendant une dizaine d'années, on put y faire des découvertes, *France, Société anonyme*, le premier film d'Alain Corneau, *Souvenirs d'en France*, d'André Téchiné, ou, plus récemment, *De bruit et de fureur*, de Jean-Claude Brisseau. Puis, la situation se gâta, les sélections devinrent médiocres. L'image de Perspectives se ternit au point que producteurs et réalisateurs hésitèrent de plus en plus à se porter candidats. Au sommet de cette crise de confiance, 1991 fut une année noire, avec la plus mauvaise sélection qu'on n'avait jamais vue.

Alerte à la SRF, qui décide un changement radical et propose à Pierre-Henri Deleau, délégué général de la Quinzaine des réalisateurs, de se charger de Perspectives. Deleau, qui n'est pas candidat, formule ses conditions : le titre de la section doit être changé, la commission de réalisateurs qui sélectionne les films doit être supprimée. Lui seul se chargerait du choix, et sans qu'il soit question, comme par le passé, d'un nombre fixe de films. Ce nombre ne devait dépendre que de l'état de la production française.

La SRF demande à réféchir, fait appel à d'autres candidatures. En vain. Fin janvier 1992, les conditions de Pierre-Henri Deleau sont acceptées. On signe l'acte de naissance de « Cinémas en France ». *« On ne revient pas d'un désamour*, dit Pierre-Henri Deleau. *Le terme « perspectives » n'a plus de sens, après tant d'erreurs et de mauvaises habitudes. La nouvelle section doit rendre compte des divers aspects de la production française de l'année, courts et longs métrages, des nouveaux réalisateurs comme des talents confirmés. On ne peut pas aller à Cannes si on ne choisit pas des œuvres au moins aussi bonnes que les œuvres étrangères, si l'on ne représente pas un éveil. Il est important que ces films français, qui ne sont pas en compétition, soient dignes d'être critiqués par la presse étrangère. Ils doivent trouver des distributeurs s'ils n'en ont pas encore, et être vendus à l'étranger.*

» Je me suis, évidemment, imposé un surcroît de travail, des jours et des nuits de projections, en plus de la sélection de la Quinzaine. Je ne compte plus le nombre de coups de téléphone que j'ai reçus, et les sollicitations... Mais j'ai pris mes responsabilités, j'ai décidé d'être rigoureux. J'ai vu deux cent quarante-cinq courts métrages ; j'en ai retenu sept. J'ai vu cinquante-deux longs métrages : j'en ai retenu six, plus un moyen métrage de quarante-sept minutes qui m'a paru plus que prometteur. »

Le point commun à tous ces choix ? Alors qu'un peu partout on constate une montée de la violence, des thèmes politiques et pas mal de noirceur dans les films, ceux de « Cinémas en France » relèvent de la comédie de mœurs et ne sont pas pessimistes. Le moyen-métrage sélectionné s'intitule *Versailles rive gauche*, de Bruno Podalydes. Il raconte l'histoire d'un jeune snob, qui va recevoir pour la première fois à déjeuner une jeune fille qu'il veut séduire, et accumule les gaffes. « Versailles rive gauche *est ma première surprise. Je parie déjà sur les futurs longs-métrages de l'auteur. Deuxième surprise :* Coupable d'innocence, *le premier long métrage, franco-polonais, de Marcin Ziebinski, cinéaste d'origine polonaise, passé par l'école du cinéma de Lodz. C'est étonnant ; un scénario intelligent, une beauté plastique qui ne dépend pas des moyens matériels, mais d'un esprit de création très vif. »*

Pierre-Henri Deleau a été impressionné par *Le petit prince a dit*, de Christine Pascal, charmé par la « petite musique » de *Vagabond*, premier long-métrage d'un réalisateur de courts sujets, Ann Le Monnier. Il dit aussi qu'on remarquera les débuts de Françoise Ebrard, avec *Quelque part vers Conakry*, film à caractère autobiographique sur l'amitié de deux enfants, un Blanc et un Noir, dans la Guinée de 1971 – mais rien à voir avec *Chocolat*, de Claire Denis. Quant à *Sans un cri*, de Jeanne Labrune, on le verra en même temps à Cannes et dans les salles : il sort le 6 mai.

Doit-on s'étonner de trouver, dans cette sélection, *Archipel*, de Pierre Granier-Deferre ? *« C'est dans la logique de cette nouvelle politique de présentation du cinéma français. Je n'aimais pas les films de Pierre Granier-Deferre, sauf* Une étrange affaire. *Celui-ci, tiré d'une nouvelle de Drieu La Rochelle, m'a séduit par les ambiguïtés de son sujet, et un curieux manège érotique auquel participent Melvil Poupaud, Claire Nebout, Ludmilla Mikaël et Michel Piccoli. Compte tenu de l'état actuel de la production, je crois être parvenu à un certain équilibre. On m'attend sans doute au tournant, mais je prends rendez-vous à la fin du festival, pour les résultats. »*

Pierre-Henri Deleau ne risque en tout cas pas d'être critiqué pour avoir sélectionné en dernière heure *les Contes sauvages*, de Gérald Calderon et Jean-Charles Cuttoli, une vaste exploration du monde animal sur tout le territoire de l'ex-URSS qui aura duré un an. Le documentaire avait été initié par Frédéric Rossif, il n'a pas eu le temps de le tourner, et ses amis ont eu à cœur de le réaliser et de le dédier à sa mémoire.

De la Sibérie à l'Oural, du delta de la Volga au Kazakhstan, voici les loups, les morses, les flamants roses, les antilopes, les bisons. Françoise Giroud a écrit le commentaire, elle décrit ainsi le Kamtchatka, où grondent les volcans, où les ours gourmands vont à la pêche au saumon et où les otaries vivent en harem : *« C'est un lieu somptueux, une mer tourmentée par ces vents d'enfer, là où les lèvres de l'Asie et celles de l'Amérique se touchent dans un baiser glacial. »*

Propos recueillis par
JACQUES SICLIER

L'AMÉRIQUE ET SES DÉMONS

ON ne manquera pas de souligner, pour s'en plaindre, la forte présence à Cannes de l'Amérique ; six films en compétition sur ving et un, dix-neuf sur les soixante-quatorze titres figurant dans les diverses sections auxquelles les Américains avaient accès. Impressionnante et inquiétante domination, il est vrai. Pourtant, si le Festival était totalement le reflet de l'état mondial du cinéma, il afficherait vingt films d'Hollywood en compétition, une grosse coproduction européenne à majorité française, une série de courts métrages «d'auteurs», d'origines variées (et un mélo commercial indien en séance spéciale).

Encore les invités américains de Cannes ne représentent-ils pas fidèlement Hollywood. Cinq titres seulement visent le grand public, l'énorme machine *Basic Instinct* qui a déjà su rentabliser ses relents sulfureux sur le marché et le dessin animé, *la Belle et la Bête*, nouvelle production Disney, le film policier du vétéran Sidney Lumet *A Stranger Among Us* comme la nouvelle réalisation de l'honnête façonnier Ron Howard, *Far and Away*, sans oublier l'adaptation de *Des souris et des hommes* par Gary Sinise. On peut ajouter le nom de Blake Edwards, auquel le Festival rend hommage. «Produits grand public» aussi, les séries B – l'étiquette n'a rien d'infamant – dont David Lynch retrouve l'esprit même, celui du feuilleton, en inventant la version film de sa série-télé *Twin Peaks*. Et un habitué du genre, Abel Ferarra avec *Bad Lieutenant*, le nouveau venu Eric Mendehlsonn qui présente le moyen-métrage *Through an Open Window*, ou cette autre découverte : *Reservoir Dogs*, de Quentin Tarantino dont l'interprète principal, Harvey Keitel, dit qu'il lui fait penser à Scorsese au moment de ses premiers films. *Mean Streets* n'était-il pas la meilleure série B de l'année 1973 ?

A l'opposé se trouvent ces «dissidents» que les Américains appellent *Mavericks* (à l'origine le nom des animaux non marqués au fer rouge dans les ranchs). Les deux plus illustres *Mavericks* modernes seront honorés à Cannes, Orson Welles avec *Othello* et *Don Quichotte*, Cassavetes avec *Opening Night*. Successeur éventuel, ce Hal Hartley dont on a découvert avec bonheur *Trust Me* et qui revient avec *Simple Men*, et peut-être la débutante Stacy Cochran (*My New Gun*). Et encore le cas de Robert Altman, dissident notoire au point d'avoir émigré, qui revient à Hollywood pour en tirer le portrait vachard, fût-ce au prix d'un peu d'eau dans son style, avec *The Player*.

Sinon véritablement rebelles, du moins en marge de leur statut acquis sont les comédiens qui passent à la mise en scène, pour traiter un sujet qui leur tient à cœur : John Turturro avec *Mac*, Tim Robbins avec *Bob Roberts*, Gary Olmos (de *Miami Vice*) avec *American me*. Ou encore le cinéaste récemment couvert d'Oscars, Jonathan Demme, que l'on retrouve où on ne l'attendait pas, avec le documentaire *Cousin Bobby*

Cette diversité n'est pas représentative de Hollywood. Elle l'est peut-être d'un cinéma national, du seul cinéma en phase avec une nation aujourd'hui, ce cinéma dont le film inaugural s'intitula justement *Naissance d'une nation* (David W. Griffith, 1915). Dans une interview récemment publiée par *les Lettres françaises*, Godard constate : *«Les grands cinémas nationaux ont toujours été de grands films de guerre, et même de guerre civile. C'est-à-dire à un moment où une nation se bat contre elle-même et ne sait plus qui elle est.»* Les films américains de Cannes sont, pratiquement tous, des films de guerre civile.


IN «MUSÉE DU CINÉMA HENRI-LANGLOIS», ED. MAEGHT

«Naissance d'une nation», de David W. Griffith (1915).

Haine de soi, des autres et trahison générale de *Basic Instinct*, affrontement à l'intérieur d'un individu (*Bad Lieutenant*) ou d'un groupe (*Reservoir Dogs*), pourriture générale d'une société en apparence policée (*Twin Peaks*), obsession sécuritaire (*My New Gun*), particularismes ethniques (*American me*, *A Stranger Among Us*, *Far and Away*), combat quotidien contre la misère sociale (*Cousin Bobby*), mémoire douloureuse de valeurs bafouées (*Mac*) et d'anciennes révoltes (*Simple Men*), montée du populisme fascisant (*Bob Roberts*) : seul *la Belle et la Bête* fait exception, puisque même *The Player*, rare rayon de sourire dans ce sombre programme, mène aussi sa propre guérilla au sein de Hollywood.

Le rapprochement dans le temps entre ces films et les images d'émeutes aux portes même de Beverly Hills (envoyer l'armée contre la population, n'est-ce pas la guerre civile ?) achèverait de convaincre combien ce cinéma-là est en prise avec sa nation. Une nation déchirée de l'intérieur alors qu'elle demeure, pas uniquement sur les écrans, la seule puissance planétaire.

JEAN-MICHEL FRODON

« TWIN PEAKS », LE FILM

de David Lynch

MON DIEU QUE LA MORTE EST JOLIE

De la neige sur un écran de télé. L'écran explose. Un cri de femme, le bruit sourd d'un instrument contondant sur un crâne. Noir. Campagne. Enveloppé dans du plastique, un cadavre flotte sur une rivière... Ainsi commence Twin Peaks, Fire Walk with Me, *de David Lynch, le film (en compétition) qui marque le passage au cinéma de la série télévisée à succès. Un passage dont le cinéaste s'explique ici avec un plaisir gourmand.*

AU moment de *Twin Peaks* (la série), les journaux américains saluaient l'entrée du David Lynch d'*Eraserhead* dans le *«mainstream»* américain. En une formule, abondamment reprise par les médias, le cinéaste définissait *Twin Peaks* – portrait d'une petite ville de province où le policé de la surface recouvre un grouillement de démons – comme la rencontre de *Peyton Place* et de *Blue Velvet (lire ci-dessous l'article de Colette Godard)*.

Le triomphe fut instantané. Il est plus que justice que *Twin Peaks, Fire Walk with Me* (le film) vienne cette année en compétition à Cannes.

«Qui a tué Laura Palmer ?» est devenu une question aussi cruciale que *«Qui a tiré sur J. R. ?»* à l'apogée de *Dallas*. *Newsweek* a même fait une couverture avec le portrait de Laura noyée... Le merchandising suivait : on commercialisait les cassettes que l'agent Dale Cooper (Kyle McLachlan, qui revient dans le film) dictait à sa secrétaire Diane (qu'on ne voyait jamais) ; l'album d'Angelo Badalamenti se vendait comme des petits pains ; consécration : *Sesame Street* en faisait une parodie (*Twin Beaks*) ; enfin, Jennifer Lynch, fille de David, écrivait *le Journal secret de Laura Palmer* qui servira de base à *Fire Walk with Me*.

«En partie seulement. Le livre de Jennifer retrace l'itinéraire de Laura Palmer, mais s'arrête avant la dernière semaine...» explique David Lynch, rencontré dans un restaurant de Los Angeles. Avec un accent Midwest à la James Stewart, David Lynch parle comme un personnage de Jim Jarmusch, par rafales énigmatiques. Il s'arrête, repart, laisse de grands blancs entre les mots, ou les ponctue d'un éclat de rire nasillard rappelant confusément le cri de la hyène.

«J'adorais la série, poursuit-il. *Mais la télévision est par nature vorace. Tout va si vite que, si vous n'êtes pas sur la brèche à chaque instant, vous perdez pied peu à peu. Il est même difficile d'aller vraiment au bout d'une idée. J'essayais de faire d'autres choses en même temps (dont* Sailor et Lula*). Avec un film, vous pouvez prendre un peu de recul, agir et réagir, laisser reposer, reprendre. A la fin de la série, je crois que nous avons assez bien réussi notre sortie.»*

Pourtant, la critique finit par faire preuve d'une animosité aussi forte que son enthousiasme initial. *«J'étais forcément en première ligne, et j'avais activement contribué à la campagne de lancement. J'étais donc le premier à abattre. Mais quelle jouissance quand on se relève !»*

Entre alors dans le jeu Ciby Productions, filiale américaine de Ciby 2000, société de production cinématographique de Francis Bouygues. Elle passe, l'été dernier, un accord avec Lynch portant sur trois films. Lynch commencera par *Twin Peaks*. *«Je n'avais pas envie de quitter cette bourgade de 21 501 habitants à la frontière canadienne sur la côte Ouest. Et je trouvais intéressant de la traiter en un film «bouclé» plutôt qu'en une série «ouverte». Une question s'est posée alors : fallait-il replonger dans le passé ou se lancer dans le futur ? Est venue l'idée de raconter la dernière semaine de Laura Palmer. Je l'ai suggéré à Ciby, ils nous ont très vite donné le feu vert, et nous avons foncé. De l'accord à la projection de Cannes en passant par l'écriture, le tournage, le montage, le mixage et les finitions, il se sera passé moins d'un an.»*

Lynch a gardé pour le film un style proche de la narration à épisodes. Ainsi, Chris Isaak, Kiefer Sutherland, Harry Dean Stanton ou David Bowie disparaissent du film au bout d'une demi-heure et ils sont remplacés par d'autres. *«La télévision m'a donné le goût d'une très grande liberté. Aller directement à la meilleure solution, plus vite. A condition de ne pas aller* trop vite, *ça n'entrave pas la créativité.»*

Blonde à faire pâlir d'envie Michelle Pfeiffer, Sheryl Lee reprend du galon dans le rôle de Laura Palmer. Mieux, elle monte en grade : elle occupe, plein cadre, l'essentiel des images du film. Manière pour David Lynch de se faire pardonner ? Dans la série, il l'avait longtemps trimballée à l'état de cadavre. *«Elle avait été engagée pour jouer une morte,* précise-t-il, *et elle fut une morte épatante ! Mais il se trouve que, vivante, elle a un talent fou, entre complètement dans le personnage, le rend réel. Sheryl Lee a été Laura Palmer du début à la fin du tournage, très dur pour elle, très dérangeant. Elle en est d'ailleurs ressortie malade.»*

Pour filmer la mort de Laura Palmer, Lynch a pourtant délaissé la facture explicite de *Sailor et Lula* (ah, la tête de Willem Dafoe qui explose et roule par terre !) et chorégraphié pour Sheryl Lee *«un poème visuel et musical pour visage et lumière.»* C'est la bande son qui porte alors le poids de la violence. *«On a utilisé une nouvelle technique d'enregistrement digital, nommée le SSL : tout est mis sur ordinateur, et vous pouvez aller plus vite, plus lentement, à l'endroit, à l'envers, superposer le même thème dans les deux sens. J'ai tenu à mixer moi-même la musique. Il vous passe quelque chose par le corps lorsque vous avez les mains sur les manettes. Si posé que vous soyez – et je ne suis pas un technicien – c'est inexplicable. Ça vous fait décoller l'imaginaire.»*

Comme s'il en avait besoin, répliqueront les psychanalystes à la petite semaine qui ne manqueront pas de parler encore à propos de *Twin Peaks* du *«fandango freudien»* de David Lynch.

HENRI BÉHAR

FAUSSES PISTES ET MENSONGES

FAIRE provision de K7 vidéo. Faire réviser son magnétoscope – constitution d'une vidéothèque personnelle, plus possibilité de passer en accéléré la coupure publicitaire. En cas d'absence, vérifier dix fois la touche programmation. Calculer sa durée avec vingt minutes supplémentaires à cause de l'incertitude des horaires. Voilà ce qu'ont vécu les fans de David Lynch et de *Mystères à Twin Peaks*, le feuilleton le plus sophistiqué de l'histoire de la télévision, distillé sur La Cinq.

Ces assidus de *Twin Peaks* sont inquiets. Une inquiétude liée aux tentatives précédentes de passage du petit au grand écran. Ainsi *Star Treek*, dont les longs métrages cinéma – on en annonce pourtant un sixième – n'ont jamais retrouvé la séduction de la série, son harmonie parfaite entre l'imagerie chromo, les masques de guignol des habitants du cosmos, les truquages approximatifs, le moralisme scout, la naïveté imperturbable des scénarios et des personnages.

Or David Lynch est dénué de toute naïveté, ingrédient à la base d'un genre qui sollicite celle des spectateurs. En tout cas, leur complicité. Sinon, comment accepter les invraisemblances ? Sans invraisemblances, comment étirer sur des heures l'histoire linéaire de quelques personnages très définis – équilibrage des bons, des méchants, des perfides, des cupides, des victimes, des ambitieux, etc. Ignorant donc jusqu'à l'existence du mot «naïveté», David Lynch – avec Mark Frost – la remplace par le non-sens. Avec ravissement et perfidie, il se repaît des immenses libertés du feuilleton. Chez lui, tous ont quelque chose à cacher, tous mentent. A partir de là, la recherche de la vérité devient un jeu de fausses pistes, où il convient de se perdre le plus longtemps, le plus profondément possible. Et l'agent du FBI Dale Cooper n'a plus qu'à compter sur ses rêves, ses visions, sur la sagesse zen pour conforter son intuition et mener son enquête.

Les habitants de Twin Peaks entretiennent les uns avec les autres des relations malsaines : la passion du shérif pour l'équivoque métisse chinoise ; les coucheries de Ben, propriétaire de l'hôtel qu'il veut vendre aux Suédois, ainsi que du casino-bordel où il frôle l'inceste – sa fille s'étant fait engager comme hôtesse ; les rapports sado-maso de Leo la brute et de Cherry la serveuse, par ailleurs maîtresse de l'adolescent Bobby, fortement impliqué dans un trafic de coke, et dont le père, militaire, ne quitte jamais sa brochette de décorations. Les personnages apparemment secondaires tiennent un rôle déstabilisateur comme la femme à la bûche, qui ne sert à rien si ce n'est à passer quand l'intrigue piétine, à adresser à Cooper quelques phrases obscures le mettant sur une piste secrète. Laura se droguait, tout le monde le savait. Sa vie sexuelle n'était pas des plus simples... Son psy, également prestidigitateur, était son confident. Il a failli en mourir lui aussi. Lui disait-elle la vérité ? Qui connaissait vraiment Laura ?

La règle première du feuilleton est d'aligner des péripéties retardant au maximum le déroulement d'une action principale, dont ici, auteurs et spectateurs ne se soucient guère. Ce que l'on attend, ce sont les scènes de genre et de bravoure, favorisées par la durée de chaque épisode ; quatre-vingt-dix minutes (1).

David Lynch manipule les effets pervers de l'insistance. Il introduit des scènes obsessionnelles, mais hors de tout propos : le nain qui danse éclairé comme par une lampe de chevet, Dyland Palmer dansant seul, imitant Frank Sinatra – autocitations de *Blue Velvet* et de *Eraserhead*.

Dyland, père de Laura, est le bouc émissaire de tous les dégoûts. De là à accepter qu'il ait effectivement assassiné sa fille et malmené l'autre jeune fille, c'est à voir. D'accord, il a étouffé Jack sous un oreiller à l'hôpital. Et puis il a avoué. Mais puisque tout le monde ment, pourquoi le croire ? C'était surtout pratique pour terminer la première série... Ne nous révélez pas qui a tué Laura Palmer.

COLETTE GODARD

(1) *La* seconde série est passée par épisodes de cinquante minutes, y compris la coupure publicitaire et les génériques.



1 9 9 2

« BASIC INSTINCT »
de Paul Verhoeven

LA GUERRE ANTI-CENSURE A COMMENCÉ



D.R.

Michael Douglas et Sharon Stone.

Il y a dix-huit mois, Hollywood créait le label « NC-17 » (No Children under 17 – interdit aux moins de dix-sept ans). On pensait que c'était une victoire sur la censure. Présenté en ouverture du Festival de Cannes, « Basic Instinct », de Paul Verhoeven, démontre le contraire. Pour accéder au grand public, le réalisateur a dû modifier le montage de son film pour obtenir le label « R », moins restrictif.

LA suppression du label «X» et son remplacement par le «NC-17» devait marquer le début d'une ère nouvelle : le public américain aurait enfin le droit de voir des films abordant «sérieusement» des thèmes «adultes» sans qu'ils soient assimilés à la pornographie. Comme d'habitude, pensait-on, les «majors» hollywoodiennes ne tarderaient pas à suivre les distributeurs indépendants qui ne pouvaient manquer de profiter de cette liberté toute neuve.

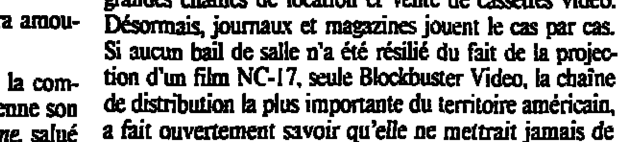
Mais, un an et demi plus tard, hormis la sortie en version enfin intégrale du *1900* de Bernardo Bertolucci, un seul film «de prestige» a été distribué par une major avec le nouveau label «NC-17» : *Henry et June*, de Philip Kaufman. Les contrats hollywoodiens n'ont, dans les faits, guère changé : producteurs et réalisateurs sont toujours tenus de livrer un film étiqueté «R» (moins contraignant que le NC-17) par la commission de censure, sous peine de voir leur échapper le contrôle du montage final. C'est le cas de Verhoeven.

Produit par Carolco et distribué aux Etats-Unis par Tri-Star, *Basic Instinct* s'ouvre sur une séquence choc : en plein transport érotique, un ancien rocker se laisse lier les mains au montant du lit. Au moment où l'amazone blonde qui le chevauche atteint l'orgasme, elle larde son partenaire de coups de pic à glace. Chargé de l'affaire, l'inspecteur Nick Curran (Michael Douglas) plonge dans les milieux bisexuels de San-Francisco à la poursuite de Catherine Tramell (Sharon Stone), auteur sulfureux d'un roman policier dont l'intrigue est étrangement similaire au meurtre sur lequel il enquête. Il en tombera amoureux...

Basic Instinct est passé neuf fois (!) devant la commission de censure avant que Verhoeven obtienne son imprimatur. Mais ce qui fut, avec *Henry et June*, salué comme le triomphe de la liberté d'expression sur la censure et les frilosités de la MPAA (puissante fédération des producteurs américains) ne fut, au bout du compte, qu'une victoire à la Pyrrhus.

La sortie de *Henry et June*, marqué de son NC-17 tout neuf, avait d'emblée impatienté les censeurs locaux, du nord au sud des Etats-Unis. A leurs yeux, et quel que soit le label, pornographie et immoralité restaient pornographie et immoralité. La situation n'a fait que devenir plus confuse. Avec le «X», la situation était claire : les journaux refusaient les publicités, les cinémas (tenus par des clauses spécifiques dans leurs baux immobiliers) refusaient de les projeter et rares étaient les commandes des grandes chaînes de location et vente de cassettes vidéo. Désormais, journaux et magazines jouent le cas par cas. Si aucun bail de salle n'a été résilié du fait de la projection d'un film NC-17, seule Blockbuster Video, la chaîne de distribution la plus importante du territoire américain, a fait ouvertement savoir qu'elle ne mettrait jamais de films de cette catégorie sur ses rayons.

Basic Instinct ayant coûté plus de 40 millions de dollars, la diffusion la plus large possible s'imposait. Et la machine promotionnelle hollywoodienne, habituellement terriblement performante, s'est révélée inefficace lorsqu'il s'est agi de créer pour le label NC-17 une image acceptable. Les producteurs n'ont pas su profiter d'une situation nouvelle pour élargir la marge d'action de leur richesse la plus sûre : les créateurs.



QUATRE QUESTIONS AU RÉALISATEUR

«Combien de fois *Basic Instinct* est-il passé devant la commission de censure?

– Neuf fois...

– Quelles ont été les coupes successives, de la première présentation à la version qui sera distribuée aux Etats-Unis?

– La commission aurait aimé que le film sorte avec le label NC-17, qu'il s'agisse du montage américain ou de la version internationale qui sera montrée à Cannes. Toutefois, il s'est avéré impossible de sortir un film NC-17 aux Etats-Unis dans plus de deux cents ou trois cents salles. Cela aurait représenté un suicide commercial. Le producteur, Carolco, et le distributeur, Tri-Star, voulaient que nous obtenions la mention R, et donc une sortie dans dix-huit cents salles. Il a fallu pour cela négocier longuement avec la commission.

» Il s'est agi surtout de rendre la violence moins violente et le sexe moins «sexy». La violence, considérée comme excessive par la commission, concernait les scènes de meurtre, en particulier la première. Pour ce qui était des scènes de sexe, la répétition des mouvements de l'homme sur le corps de la femme devait être évitée, et les rapports buccaux évoqués de manière elliptique. La scène où Michael Douglas jette Jeanne Tripplehorn sur un fauteuil a dû être raccourcie : dans la version américaine, *on ne le voit pas enlever son pantalon et la pénétrer*. Toutes les séquences contestées sont moins explicites dans la version américaine.

– La version présentée à Cannes est-elle finalement votre montage original?

– Ce que vous verrez à Cannes est mon montage, tel que je l'ai présenté la première fois à la commission de censure américaine. La version originale et la version NC-17 sont identiques, la version distribuée aux Etats-Unis, ou version R, est plus courte de quarante-deux secondes, et donc un peu différente, certains plans ayant été remplacés par d'autres, plus allusifs.

– Vous avez souvent eu affaire à la commission de censure au cours de votre carrière aux Etats-Unis. Pensez-vous que ses critères sur la violence et le sexe ont évolué?

– *La Chair et le Sang*, *Robocop* et *Total Recall* ont tous écopé d'un «X» la première fois que je les ai montrés. J'ai dû présenter huit versions successives de *Robocop*, et trois de *Total Recall*. Je ne vois guère de changements durant les cinq dernières années en ce qui concerne la violence, mais il me semble que la commission a assoupli ses critères sur la sexualité. Alors que les Etats-Unis en général évoluent dans un sens conservateur, je ne trouve pas que cela se reflète, pour l'instant, dans la cotation des films. *Basic Instinct*, avec son label R, représente ce qui peut se faire de plus osé ici. La manière dont les films sont «labélisés» par la censure n'est pas parfaite, mais aujourd'hui, dans cette société, c'est le mieux que l'on puisse espérer.»

H. B.

R E N C O N T R E
avec Harvey Keitel

LA DERNIÈRE TENTATION D'UN VOYOU

Harvey Keitel exulte. Après avoir été nommé aux Oscars 1992 pour « Bugsy », il est l'acteur principal de « The Bad Lieutenant », d'Abel Ferrara, présenté à Un certain regard, et l'interprète – ainsi que le coproducteur, une première – de « Reservoir Dogs », de Quentin Tarantino, présenté en séance spéciale le 13 mai. Ceux qui l'ont vu le qualifient déjà du « film le plus violent de l'année ».

HARVEY KEITEL est d'ordinaire réservé, timide, à peine nerveux, peut-être. A l'écran, c'est tout autre chose. Son image s'est forgée dès *Alice n'est plus ici*, de Martin Scorsese. D'abord tendre, il séduit Alice. Lorsque sa femme se mêle de cette liaison, Ben défonce une paroi de verre, brise la moitié du mobilier, tire un couteau et la menace, lui donnant un coup de pied tandis qu'elle tente de s'enfuir à quatre pattes...

Depuis, il a beau jouer les cobayes (dans *la Mort en direct*, de Bertrand Tavernier, ses yeux étaient remplacés par des caméras de télévision), les héros vénérés de l'histoire américaine (il était Tom Paine dans *la Nuit de Varennes*, d'Ettore Scola), le fils naïf et gentil de Willy Loman, au théâtre, dans *Mort d'un commis voyageur*, Harvey Keitel a une image de voyou.

Une image signée Scorsese dont Keitel est, avec Robert DeNiro, l'acteur fétiche. Il participe à ses premiers courts-métrages (*Who's That Knocking at My Door?*, en 1968), est Charlie, le pote de DeNiro dans *Mean Streets*, le souteneur de Jodie Foster dans *Taxi Driver*, et même le Judas de *la Dernière Tentation du Christ*. Mi-roumain, mi-polonais, Harvey Keitel est né dans un faubourg de New-York, à Brighton Beach. Une enclave d'Européens de l'Est, un coin où pullulent les «petits durs». Sur les origines apparemment autobiographiques de ses personnages, il dira simplement : *« Une phrase de Dickens me vient à l'esprit :* «(L'enfance), c'était la plus belle époque de ma vie, c'était aussi la pire.»

Auteur du *Roi de New-York*, Abel Ferrara est un cinéaste pour le moins musclé. Son dernier film, *The Bad Lieutenant*, pourrait être sous-titré «la Dernière Tentation de Johnny Bad Cop»; c'est ainsi que Keitel l'a abordé : *«Ce conflit entre le Bien et le Mal est un mythe qu'il ne faudra jamais cesser d'exploiter. Dans* The Bad Lieutenant, *le conflit se situe à l'intérieur d'un homme, un flic, qui s'efforce de devenir quelqu'un. »*

Un rôle taillé à la mesure de Harvey Keitel tel que le grand public persiste à le voir. Ce qui n'est pas vraiment le cas de l'autre film qu'il défend au Festival, *Reservoir Dogs*, aventure dans laquelle il s'est pleinement engagé. Une amie de l'Actor's Studio lui a envoyé un jour le scénario de ce premier film d'un inconnu. Sur le tournage de *Bugsy*, il rencontre l'auteur, Quentin Tarantino, vingt-sept ans. Celui-ci n'avait jamais rien réalisé, il travaillait dans un magasin de vidéo. Ces «chiens de réservoir» sont huit professionnels du hold-up qui se réunissent pour braquer une banque. Le coup foire, quelqu'un a cafté, mais qui? Huis clos sanglant.

«Il a un talent pour dénicher l'humour là où on ne l'attend pas, et en ajouter là où on l'attend encore moins. Il le fait de manière si habile, avec une telle justesse par rapport à ce milieu, que je me demandais s'il y était né, s'il y avait grandi. Non, il n'avait jamais de sa vie rencontré un truand. Il avait simplement regardé des films...»

Le casting de *Reservoir Dogs* est fait à New-York; Keitel paie le voyage à Tarantino. Ensemble, ils trouvent l'argent de la production, choisissent les acteurs (Tim Roth, Chris Penn et Steve Buscemi), chorégraphient la violence, répètent chaque scène comme au théâtre. *«Tim Roth* (Un monde à part), *Steve Buscemi* (Memphis Train) *et moi avons tous fait de la scène, on s'est parfois même retrouvés dans de véritables galères. Ici, nous avons tous été conscients de former un groupe harmonieux. Cela m'était arrivé une ou deux fois : avec les acteurs de* la Dernière Tentation *ou ceux de Jane Campion.»* L'auteur et metteur en scène de *Sweetie* et d'*Un ange à ma table* vient d'achever le tournage de son nouveau film dans son pays natal. Harvey Keitel y incarne *«un des premiers colons à venir s'installer en Nouvelle-Zélande»*.

Son travail avec Quentin Tarantino l'aurait-il autant marqué que ses collaborations avec Martin Scorsese et Jane Campion? *«Absolument, totalement, radicalement. En ce qui concerne en tout cas les réalisateurs débutants, il est ce qu'était Scorsese quand je l'ai rencontré.»*

Après *The Bad Lieutenant* et *Reservoir Dogs*, le prochain film de Harvey Keitel est *Sister Act* : *«J'y suis encore un gangster mais c'est une comédie avec Whoopi Golberg et Maggy Smith.»* En ce moment, il reprend le rôle de Tchéky Karyo dans le remake américain de *Nikita* de Luc Besson réalisé par John Badham. N'a-t-il pas envie de jouer enfin un père de famille qui conduirait tous les jours sa fille à l'école? *«J'y songe,* répond Keitel. *Mais lentement.»*

H. B.

« BOB ROBERTS »
de Tim Robbins

LA POLITIQUE AU RISQUE DU RIRE

Présenté à la Quinzaine des réalisateurs, « Bob Roberts » marque l'entrée dans la carrière de metteur en scène du comédien Tim Robbins, interprète d'« Erik le Viking » et héros de « The Player », le film de Robert Altman présenté en sélection officielle. Sous les dehors d'un documentaire sur une campagne électorale aux Etats-Unis, « Bob Roberts » est un pamphlet qui ne veut épargner personne.

BOB ROBERTS, chanteur folk et homme d'affaires, a l'aura d'un Bob Dylan mais la tête et la coiffure de David Duke (candidat de l'extrême droite au gouvernorat de l'Etat de Louisiane et à la nomination républicaine pour la présidence de l'Union). Il mène campagne pour devenir sénateur de Pennsylvanie. S'il ressemble à un documentaire – entre le *Don't Look Back*, que Pennebaker consacrait à Dylan, et *Tanner 88*, la fausse campagne électorale qu'inventa Robert Altman pour la télévision – *Bob Roberts* est un pamphlet qui distribue les gifles à droite et à gauche, une satire politique où au moindre détour on s'étrangle de rire pour ne pas étouffer tout court.

« Tim Robbins a des « riffs » mentaux qui vous prennent constamment au débotté », dit Robin Williams, qui sait de quoi il parle. Dès l'âge de douze ans, fils d'un chanteur folk qui dirigea un club country dans Greenwich Village, le quartier bohème de Manhattan, Tim Robbins fait du théâtre de rue et donne dans le vaudeville politique. Plus tard, en réaction aux choix traditionnels du département dramatique de l'université de Los Angeles, Robbins fonde le Gang des acteurs, partisan d'un théâtre différent (il en est toujours directeur artistique). Pour le Gang, qui figure au générique de *Bob Roberts*, il écrit plusieurs pièces aux titres réjouissants, comme ce *Carnage : une comédie*.

« Le scénario de Bob Roberts *a été commencé sous Reagan et terminé sous Bush »*, dit Tim Robbins. Ce fut d'abord un sketch pour « Saturday Night Live ». *« Lorsque, après huit ans d'absence, je suis rentré à New-York, j'ai été frappé par le changement qu'avait connu mon ancien quartier. Là où il y avait des boulangers, des savetiers et des artisans, il n'y avait plus que des magasins à succursales. Ce quartier bigarré était devenu un supermarché.*

» J'ai donc imaginé de décrire l'itinéraire d'un chanteur yuppie, qui copierait l'attitude des chanteurs folks des années 60 simplement pour attirer l'attention sur lui-même, sans la moindre notion de ce que fut ce mouvement. Les années Reagan se prolongeant, le scénario s'est fait de plus en plus politique, de plus en plus satirique. Bob était, au départ, un pion dans le jeu d'un homme d'affaires qui voulait se faire élire. Il y a un an, en écrivant la version finale du scénario, il m'a paru tout à coup bien plus intéressant que ce soit Bob lui-même qui soit candidat. »

Est-ce en raison de ce contenu politique que Tim Robbins a du mal à trouver un financement américain ? Toujours est-il que *Bob Roberts* sera produit par une compagnie anglaise, Working Title. Le budget est inférieur à 4 millions de dollars. Les acteurs sont payés au minimum syndical mais le ban et l'arrière-ban des copains vient faire un tour : Susan Sarandon (dont Tim Robbins a deux enfants), John Cusak (*les Arnaqueurs*), James Spader et Peter Gallagher (*Sexe, mensonge et vidéo*), ainsi que l'écrivain Gore Vidal dans le rôle d'un sénateur sortant...

En novembre 1991, Robbins commence le tournage à Pittsburgh (Pennsylvanie), la veille du jour où Harris Wofford, sénateur (démocrate), est réélu, à la surprise générale, contre Richard Thornburgh, ancien ministre de la justice, républicain ardemment soutenu par George Bush. Robbins y voit un signe de lassitude de l'opinion publique à l'égard de la politique conservatrice. *Bob Roberts* tombe à pic.

« Je pense que les gens en ont assez, dit-il. *Ou disons plutôt que le nombre de ceux qui sont prêts à écouter un autre son de cloche grandit. Lecteur et observateur vorace de la presse depuis dix ans, je n'ai pas mis dans mon film une phrase dans la bouche d'un républicain qui n'ait été prononcée dans la réalité. Au mot près. Certaines phrases qui, il y a trois ans, auraient paru énormes, fleurissent sur les lèvres de Pat Buchanan, de David Duke et même de George Bush. Si, au-delà des* « sound bites » (phrase choc taillée sur mesure – vingt secondes et pas plus – pour le journal télévisé), *on commence à voir ce que sont et pensent vraiment ces gens-là, peut-être alors recommencera-t-on à voter avec la tête. »*

Bob Roberts démonte également la complicité des médias dans l'ascension des politiciens de droite et d'extrême droite. *« L'image primant sur la substance, ils font le sacrifice des idées – des idéaux – sur l'autel du profit. La presse est aujourd'hui totalement « hollywoodisée ». On a franchi une barre quand les journaux télévisés ont commencé à se préoccuper de sondages et d'indices d'écoute, comme les émissions de variétés. D'où cette focalisation sur les scandales sexuels qui font mousser l'indice d'écoute, et cette abdication de la responsabilité qui leur incombe dans une démocratie telle que la concevait Thomas Jefferson : tenir le gouvernement à l'œil. Mais quel choc de les entendre l'admettre aussi ouvertement !*

» Quand on se rend à Washington, on rencontre – quelle tristesse ! – des députés entourés de manucures, de coiffeurs, et de designers, qui ne pensent que par segments de vingt secondes. Mais Washington est une ville tellement « séduisante » : le pouvoir, l'attention et l'argent. La politique consiste désormais à récolter assez de fonds pour convaincre des gens que vous méprisez de voter pour vous. Car, une fois élu, ce sont les lobbies qui vous ont financé que vous servirez. Sous peine de perdre votre statut de star.

» Il n'y a sur ce plan-là aucune différence entre républicains et démocrates. Le choix se limite à l'extrême droite ou à la droite modérée. Bob Roberts *a autant à dire à l'encontre des libéraux que des conservateurs. J'ai cessé de me dire « libéral » lorsque j'ai vu combien de « libéraux » avaient voté pour l'incroyable carnage dans le Golfe l'an dernier.*

» Je n'ai aucune compassion ni sympathie pour Saddam Hussein, je le tiens pour un aussi gros connard que George Bush. Je crois que nous avons été les simples spectateurs d'une partie de bras de fer entre deux grands connards, dont les innocents ont fait les frais. J'ai parlé à des gens célèbres qui, normalement, auraient apporté leur concours à une action contre la guerre. Ils m'ont presque tous répondu : « Celle-là, je n'y touche pas. Tu plaisantes ? » L'intimidation était énorme...

» J'ai vu le dernier film de Robert Altman et je suis jaloux. Il est férocement drôle. En sortant d'une projection, je me suis dit : « Mais pourquoi ne fais-je pas aussi bien ? » *Il a tous les culots, et tous ses culots sont payants. J'ai l'intention de lui voler bien des astuces pour mon prochain film. Je crois son film politiquement important. »*

Avec *Bob Roberts*, Tim Robbins a délibérément évité la diatribe. *« Il y en a plus dans notre entretien que dans tout le film !*, dit-il en riant. *En tant que spectateur, la diatribe m'ennuie. Que le film ait quelque chose à dire, c'est certain, mais le mot clé est* entertainment. *Les gens veulent se distraire, les gens veulent rire, les gens veulent être stimulés. S'ils sont d'accord avec vous, c'est bien. S'ils ne le sont pas, c'est bien aussi. »*

Plutôt que d'apporter des réponses, poursuit-il, il cherche à poser des questions : Pourquoi Bob Roberts est-il populaire ? Pourquoi va-t-il réussir ? *« S'il fallait lui coller une étiquette, je ne dirais pas que c'est un film politique. Ce serait... un film musical ! Avec une colonne vertébrale et un peu de tripes pour faire bon poids. Ou encore, comme dirait Griffin Mill* [dans *The Player*] : « Un croisement entre le faux documentaire rock et *le Triomphe de la volonté* de Leni Riefenstahl. » Un éclat de rire parfaitement carnassier ponctue cet entretien.

H. B.

« SIMPLE MEN »
de Hal Hartley



Hal Hartley, le franc-tireur. D.R.

Impertinent, inventif et intègre. *Trust me* (Fais-moi confiance) aura été la plus réjouissante découverte américaine de 1992. Son auteur, Hal Hartley (trente-deux ans), arrive à Cannes avec *Simple Men*, son quatrième long métrage (*The Unbelievable Truth* et *Surviving Desire* sont inédits en France). Deux frères que tout oppose, un intellectuel renfermé et un séducteur sans scrupule, y recherchent leur père, ancien activiste contestataire disparu depuis des années. Les deux occupantes de l'hôtel isolé où ils ont échoué vont changer leurs trajectoires, leurs caractères, nouer de nouveaux conflits entre passé et présent, engagement politique et désir amoureux. Archétype du cinéaste indépendant américain, Hal Hartley navigue loin d'Hollywood, autant par les thèmes qu'il aborde et son esthétique originale que par des méthodes de production artisanales, fondée sur un groupe de fidèles (tous les acteurs principaux et l'essentiel de l'équipe technique avaient déjà travaillé avec lui). Hartley est cette fois si loin d'Hollywood que *Simple Men*, coup de scalpel dans la mémoire américaine, est une production britannique, à l'enseigne de Zenith (qui a produit *les Gens de Dublin*, de John Huston, collaboré avec Stephen Frears et David Leland). Sur la foi des promesses de *Trust me*, on compte que l'irruption de ce franc-tireur dans la compétition officielle y fasse souffler un salubre appel d'air.

« COUSIN BOBBY »
de Jonathan Demme

CINQ OSCARS ET UN CERTAIN REGARD

Quand un cinéaste couvert de gloire, Jonathan Demme – cinq oscars pour « le Silence des agneaux », – tourne un documentaire au départ modeste sur un de ses cousins perdus de vue, cela donne un grand portrait de Harlem aujourd'hui et le « home movie » le plus cher du genre, selon l'aveu même du metteur en scène.

« JUSQU'A *quand durera cette avalanche d'honneurs ?*, s'écrie en riant le réalisateur du *Silence des agneaux*, cinq fois « oscarisé »... *Pour l'instant, on me sourit dans la rue. C'est à la fois agréable et un peu embarrassant pour quelqu'un d'aussi timide que moi. »* Toute timidité avalée, Jonathan Demme se met pourtant en scène dans un documentaire, *Cousin Bobby*, présenté dans le cadre d'Un certain regard.

L'initiative vient d'une chaîne de télévision espagnole. Il y a trois ans, la Tesauro demandait à huit cinéastes – un par pays mais tous spécialisés dans la fiction – de réaliser un documentaire *« sur un sujet qui leur serait très personnel »*. Demme saisit l'occasion : depuis longtemps, il rêve de faire un portrait de Harlem, *« un univers que les équipes de cinéma et de télévision visitent rarement, et surtout lorsqu'il s'agit de crimes, de meurtres ou de drogue »*, dit-il. Alors qu'il se demande encore comment lui, un Blanc, de surcroît armé d'une caméra, peut se faire accepter dans le quartier noir, Demme reçoit un coup de téléphone de son cousin Bobby (Bob Castle), qu'il n'a pas vu depuis plus de trente ans. *« Il était alors mon héros, très grand, très beau, et très athlétique. Mais les familles se défont, ça arrive. Je savais vaguement qu'il était devenu pasteur de l'Eglise épiscopale, mais où ? »*

Le Révérend Robert Castle tient une église à New-York, sur la 126e Rue. En plein Harlem. Demme s'y rend donc avec sa femme, pour une messe du dimanche – et retrouve le héros de son enfance. *« J'ai été très impressionné par sa manière de prêcher en même temps la foi et le changement social. Je tenais mon sujet de documentaire. »*

Le début des prises de vues réserve au réalisateur la première d'une longue série de surprises. Ce dimanche-là, le Révérend Castle a fait descendre l'Eglise dans la rue : il dit la messe devant un trou béant dans la chaussée, près d'une école, un trou que la municipalité de New-York traite par l'indifférence. Prévu pour ne durer que quelques semaines en été, le tournage de *Cousin Bobby* prendra, en fait, deux ans et demi. Entre-temps, cousin Jonathan s'est lancé dans *le Silence des agneaux*. Et le petit film de famille a pris une ampleur imprévue, avec l'irruption d'un nouveau personnage : Isaiah Rawley, ex-Black Panthers.

« Il a totalement chamboulé le scénario, qui est devenu le portrait d'un homme, Bobby, méditant sur deux êtres qui ont eu une importance capitale dans sa vie : son père (mon oncle Willie), et Isaiah. Le projet m'échappait, c'était le sujet lui-même qui écrivait le film – et c'était parfait ! Mais autant que ce soit moi qui le dise avant qu'on me le jette à la figure : Cousin Bobby *est probablement le « home-movie » le plus cher de toute l'histoire du genre ! »*

Depuis le tournage, le cousin Bobby a fait acheter par sa paroisse un immeuble abandonné en face de son église, a obtenu des donations pour le rénover et l'a transformé en clinique pour malades du sida. Il se bat pour que les hôpitaux accueillent les malades non couverts par les assurances-maladie, pour que soient maintenues dans ces quartiers défavorisés des maternités et des crèches. Et il va balayer le terrain de jeu des enfants lorsque la Ville n'a pas les moyens d'envoyer un employé municipal.

« Retrouver Bobby m'a appris la beauté des petites victoires... Ne pas se tenir en bordure de terrain en hochant la tête de désespoir mais se battre constamment », dit encore Jonathan Demme. Depuis le tournage, le trou dans la chaussée de Harlem a finalement été comblé.

H. B.



1 9 9 2

« L É O L O »

de Jean-Claude Lauzon

L'ENFANCE UNE ÉCHAPPÉE BELLE

Cannes avait reçu en 1988 le Québécois Jean-Claude Lauzon dont le premier film, Un zoo la nuit, *fut présenté à la Quinzaine des réalisateurs avant de connaître un important succès. Cannes retrouve aujourd'hui cet enfant perdu des faubourgs miséreux de Montréal avec son second film,* Léolo, *une œuvre folle et fortement autobiographique.*

Quand Léolo était encore un «ti-cul».

« L'*ENFANCE... / Qui peut nous dire quand ça finit / Qui peut nous dire quand ça commence...* », chantait Jacques Brel. Brel, dont une chanson ponctuait le premier film du Québécois Jean-Clande Lauzon, *Un zoo la nuit,* conte moral et nocturne, univers clos entre voyous, prostituées, policiers corrompus – présenté à la Quinzaine des réalisateurs en 1988. Brel, dont le petit Léolo, héros-titre du nouveau film de Lauzon (présenté cette fois en compétition) retrouve un disque dans les ordures de Mile End, le quartier le plus pauvre de l'est de Montréal.

« Brel, ça veut dire autre chose pour moi que pour tous les autres, explique Jean-Claude Lauzon, trente-huit ans, physique compact et énergie d'enfer. *Quand t'es encore un «ti-cul», quand tu commences à écrire des trucs pour toi tout seul et quand, un jour, à quatorze ans, en fouillant dans les poubelles, tu trouves un trente-trois tours d'un gars qui a des grandes dents, pis tu le ramènes chez toi, tu l'écoutes, pis c'est un gars que tu connais pas et qui s'appelle Jacques Brel. C'est la première personne qui m'a fait rêver quand je commençais à écrire mes affaires, dans un milieu où les crayons, ça servait qu'à prendre des commandes. »*

Le triomphe d'*Un zoo la nuit* (treize «Génies», équivalent canadien des Césars) vaut à Lauzon une invitation à Hollywood, et les scénarios s'empilent dans sa boîte aux lettres. *« Mais ils étaient nuls – des* «cheap cop stories» [de minables histoires de flics]. *C'est dur quand on vous offre autant d'argent, et c'est dur aussi pour un Canadien français d'être à Los Angeles. Entre* Un zoo la nuit *et* Léolo, *– en dehors de mon job à réaliser des commerciaux* [spots publicitaires], *– je suis monté sur ma Harley, j'ai piloté mon avion, je suis resté en forêt... Ça m'a pris trois ans à me sentir à nouveau assez vide dans la tête pour que l'étincelle revienne. »*

L'univers de Léolo (le personnage comme le film) est loin d'un vert paradis. De son taudis couleur de misère, c'est avec humour et une lucidité désarmante que le «ti-cul» écrit ses souvenirs désordonnés : *« On dit de lui qu'il est mon père. Mais moi, je sais que je suis pas son fils. Parce que cet homme est fou, et que moi, je le suis pas. »* La certitude d'être né d'autrui. Le refus du monde qui l'entoure. Un frère, *« un beau bébé de deux cents livres »* dont les muscles ne colmateront jamais la peur, des sœurs schizophrènes que l'on visite le dimanche à l'asile, un grand-père que l'on tient pour responsable de cette *« folie génétique ».* A l'épicentre, une mère, forte comme *« un grand bateau qui voguait sur un océan malade. Elle était chaude et amoureuse... J'aimais quand elle m'enlaçait dans sa graisse. L'odeur de sa sueur me calmait. »* A côté, Bianca, une adolescente italienne étendant son linge sur des cordes dans les odeurs d'usine, qui chante la Sicile et avec qui Léolo découvrira à la fois le sexe et l'amour absolu.

« L'idée de Léolo, *je l'avais dans la tête avant* Un zoo la nuit. *Mais j'avais pas le courage. J'ai décidé de pas le faire avant d'avoir trouvé une manière lyrique de dire la vérité. Cette vérité-là. La toute première chose que j'avais écrite, c'était :* « Léolo tue son grand-père et cache le corps sous son lit. Il mange son grand-père, pensant ainsi faire disparaître les signes de la folie qui a dynamité la famille. Sa mère entre dans sa chambre – il y a des mouches partout, à cause du cadavre. » *On découvrait ensuite que c'était pas ça, que Léolo était simplement en train d'écrire.*

» On a rencontré deux mille huit cents enfants pour le rôle de Léolo. On a décidé d'aller avec ce p'tit gars surtout pour son énergie. Ses parents étaient un peu inquiets – même beaucoup. Mais le succès de Zoo *les a un peu rassurés comme le fait que* Léolo *soit produit par deux femmes. Tous les plans un peu osés, les moments délicats, on les a tournés en vidéo et on les a regardés avec la mère.*

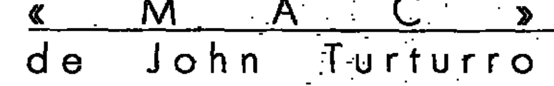
Léolo ayant pour nom Lozeau, impossible de ne pas voir en *Léolo* un récit rageusement autobiographique. Lauzon répond avec une réplique de son film : *« Ma famille était devenue les personnages d'une fiction, j'en parlais comme des étrangers. »* Dans les ruelles embourbées de Mile End, l'enfant croise un «dompteur de vers», qui, râclant les fonds de poubelles, découvre ses écrits, et glisse un jour sous la table familiale le premier livre jamais entré dans la maison : *l'Avalée des avalés*, de Réjean Ducharme.

Jean-Claude Lauzon a connu un «dompteur de vers», André Petrowsky, ponte de l'industrie cinématographique québécoise, chez qui, par hasard, a atterri un jour un de ses textes. Petrowsky met un an à en retrouver l'auteur dans les bas-fonds de Montréal. Il l'exhorte à écrire un scénario, et lui dit : *« Dans quinze ans, ou t'es cinéaste ou t'es à l'asile. »*

« Il avait raison. L'imagerie que je trimballe est trop forte, et j'ai pas de filtre. Je travaille comme un peintre. J'écris, j'écris, l'histoire se construit, et je sais pas où je vais. Je décide de rien. C'est comme une vague, elle arrive, et elle vient de ce point concentrique : tu dors, tu as une hallucination. Je vis avec des hallucinations depuis que je suis gamin. Pour moi, l'acte d'écrire, c'est très court. Un mois et demi pour Zoo, *autant pour* Léolo. *Mais j'y penserai pendant deux ans. Et j'en serai physiquement malade. A partir de là, deux choses seulement comptent : la création et le sexe. J'écris deux lignes, je prends vingt-trois bains chauds – je dois être à moitié poisson.* Sex, hot water and writing. *»*

» Le choc, c'est quand tu vois le film terminé, et après, l'invitation à Cannes. T'arrives, ton film passe, et on continue à te traiter de cinéaste. Mais qu'est-ce que tu veux répondre à ta mère quand elle t'appelle et te demande ce que tu fais dans la vie? »

H. B.



« M A C »

de John Turturro

HOMMAGE D'UN FILS ARTISTE A UN PÈRE MAÇON

Debout au fond de l'auditorium, le regard fixé sur l'écran où deux frères discutent, l'homme a la tête d'un pizzaiolo raciste de Brooklyn, mais pas tout à fait. Celle d'un patron de jazz-club requin et retors, mais pas tout à fait. Celle d'un scénariste des années 40, mais pas tout à fait. L'air épuisé – tout à fait, – John Turturro, interprète de Do the Right Thing *et de* Mo' Better Blues, *consacré meilleur acteur à Cannes en 1991 pour* Barton Fink, *apporte les dernières touches à la bande-son de sa première réalisation,* Mac, *présentée à la Quinzaine des réalisateurs.*

MAC raconte l'histoire d'une famille de maçons d'origine italienne. Cela fait près de douze ans que John Turturro l'écrit et la réécrit. Ce fut d'abord un embryon de scénario, puis une pièce de théâtre (cosignée avec Brandon Cole). *« J'avais choisi la forme théâtrale parce que c'était la seule que je connaissais. Je viens du théâtre, pas du cinéma. Mais j'étais conscient du potentiel cinématographique du sujet. »*

En 1987, toujours avec Brandon Cole, il écrit un nouveau scénario *« épais comme un dictionnaire ». « Je l'ai porté à Martin Scorsese* [Turturro a joué un petit rôle dans *Raging Bull*], *qui m'a dit :* « Il y a un ton et une honnêteté authentiques, mais il faut couper et recentrer. Et penser à la manière dont tu veux le réaliser. » *Je ne songeais pas à mettre en scène à l'époque – je ne le faisais qu'au théâtre : je voulais que ce soit lui.* « Impossible, je suis pris pour presque dix ans », *m'a-t-il répondu. »*

John Turturro le montre à d'autres – Spike Lee, les frères Coen, qui le poussent à en assumer lui-même la réalisation. *« Les cinéastes que j'aime et que j'admire écrivent tous leurs propres sujets,* constate Turturro. *Tous les autres acteurs qui ont joué dans* Five Corners, *de Tony Bill* [son premier grand rôle], *sont passés au scénario et à la mise en scène : Jodie Foster avec* le Petit Homme, *Todd Graff* [auteur de *Used People*, que viennent de terminer Shirley MacLaine et Marcello Mastroianni]... *et Tim Robbins, qui, lui aussi, avec* Bob Roberts, *se retrouve cette année à la Quinzaine des réalisateurs... ! »*

Mac est une affaire personnelle, un hommage de Turturro à son père, mort en 1988. *« J'ai jadis travaillé avec lui sur des chantiers de construction.* [Mon coscénariste] *Brandon est d'ailleurs aussi charpentier. Je voulais décrire à la fois mon père et cet univers, constitué d'immigrants européens, italiens, polonais, qui apportaient avec eux une échelle des valeurs particulière. Je voulais montrer l'impact de cette armature morale sur leurs enfants et leurs petits-enfants, la seconde génération dont je fais partie. Les films n'en parlent que pour en faire des* mafiosi *ou raconter des conflits interethniques. »*

Mac se veut un portrait d'ouvrier et l'évocation d'une éthique du travail apportée de l'ancienne Europe. Turturro fait immédiatement le parallèle avec son métier d'acteur. *« Certains deviennent acteurs pour être aimés et célèbres. D'autres pour plonger au plus profond d'eux-mêmes, pour créer quelque chose qui durera, qui aura une vie propre. La noblesse et l'enrichissement sont dans le faire. »* Un temps. *« Je sais,* Mac *est le portrait d'un dinosaure !... »* Mais il enchaîne sur ses retrouvailles avec un monde auquel, enfant, il aspirait à échapper. *« Un chantier de construction et un plateau de cinéma, c'est pareil, tout le monde s'engueule. »*

A la maison, on ne parla jamais italien à John Turturro, *« j'ai appris à l'école la langue de mes ancêtres ».* Mais le hasard fait étrangement les choses : il est aujourd'hui question que Turturro soit bientôt dirigé par Francesco Rosi – qu'il retrouvera cette semaine à Cannes – dans un film tiré de *la Trêve*, de Primo Levi. *« J'ai exigé de le faire dans la langue originale, et je me suis remis à l'italien. »* C'est, à sa manière, un autre hommage que John Turturro rendra à son père.

H. B.

HOLLYWOOD versus Hollywood — CANNES

ALTMAN LE FOU DU ROI

En 8 minutes 6 secondes, le premier plan de « The Player » semble tout dire. En 2 h 04, Robert Altman en dira cent fois plus, sur Hollywood, ses tics et ses tares. Le metteur en scène de « M.A.S.H. » et de l'inoubliable « Nashville » revient de loin, d'Europe. Et d'une longue période d'obscurité, aux yeux de l'industrie américaine du cinéma en tout cas.

« *SCÈNE 1, 10e prise.* » Clap! La caméra s'élève, découvre un studio hollywoodien en pleine activité ; elle passe devant un bureau où un vice-président écoute un auteur lui proposer *(« en vingt-cinq mots, pas plus »)* une suite au *Lauréat (« avec Julia Roberts »)*, suit son assistante qui passe d'un bungalow à l'autre, croise un coursier, qui croise des acteurs, qui passent devant la fenêtre du même vice-président à qui deux scénaristes femmes proposent un sujet *(« avec Goldie Hawn, ou Julia Roberts »)*, poursuit son chemin pour traquer un homme que l'on prend pour Scorsese (ce n'est pas lui « *mais je connais Harvey Keitel* »), suit le chef de la sécurité du studio qui n'aime que les grands classiques car son père fut machino sur *la Soif du mal*, d'Orson Welles, cueille au passage un réalisateur qu'elle suit jusque dans le bureau du vice-président où il propose un thriller politique *(« mais il me faut Bruce Willis »)*. Entre-temps, les lumières se sont allumées sur les tables – et sans la moindre coupure, nous sommes en fin de journée, retournés par ce plan d'enfer chorégraphié par le diable.

« On l'a répété un samedi et tourné le dimanche, dit le diable en personne, en l'occurrence le réalisateur Robert Altman. *Ce plan était passionnant à concevoir, exaltant et dangereux à exécuter. Le moindre pépin à la dernière réplique nous aurait forcé à tout recommencer. Et comme l'indique le clap, nous avons gardé la dixième prise.* » Dans les années 70, Altman était le roi de Hollywood. *M.A.S.H., Brewster McCloud, John McCabe, le Privé, Nashville*, son nom était synonyme de succès. Après l'échec financier de *Buffalo Bill*, de *Quintet* et surtout de *Popeye*, le roi est déchu, il s'exile, tourne « de petites choses théâtrales » (*Streamers, Fool for Love*...). Il va ensuite planter son bâton de pèlerin en Europe – autant dire nulle part aux yeux de Hollywood, pour qui tout ce qui ne ressortit pas des trois B – Beverly-Hills, Bel-Air et Burbank – n'existe pas. Il y réalise *Beyond Therapy* et *Vincent et Theo*, des « films d'art » (un gros mot sur Sunset), tâte de la télévision (*Tanner 88*) ou, pis, met en scène des opéras dans une université...

Devant le succès américain de *The Player*, les grands ténors de la critique claironnent la *« revanche »* et le *« come-back »* d'Altman. « *Une revanche, mais sur quoi?* répond l'intéressé. *Je suis ravi de ma carrière et de ma vie. Je n'ai jamais cessé de travailler. Contrairement à l'impression générale,* Popeye *a été rentable, ce qui n'a pas été le cas de* John McCabe, *que beaucoup portent aux nues. Mais personne ne s'en soucie. Mes films sont vivants et se portent bien. Même* Quintet. *C'est absurde de parler de come-back, ou alors j'en ai déjà connu quatre et je m'en souhaite encore six.* ».

Adapté d'un roman de Michael Tolkien (également coscénariste et coproducteur), *The Player* brosse le portrait férocement drôle d'un cadre supérieur de studio avide de pouvoir (Tim Robbins), qui s'habille grand couturier, maltraite ses assistants, met un point d'honneur à ne boire que des eaux minérales de marque (européenne) et, le cas échéant, assassine un scénariste et lui pique au passage sa très charmante fiancée (Greta Scacchi). Un cadre de studio meurtrier d'un auteur? « *C'est tous les jours qu'on tue les auteurs,* s'exclame Altman, *en ne répondant pas à leurs coups de téléphone!* »

Whoopi Goldberg en femme-flic excentrique, Vincent d'Onofrio, l'ex-obèse de *Full Metal Jacket*, dans le rôle du scénariste, Peter Gallagher, de *Sexe, mensonges et vidéo* incarnant le rival de Tim Robbins à la tête du studio, Dean Stockwell en producteur minable ou Sydney Pollack jouant un grand avocat du showbiz complètent la distribution.

Mais tout au long du film apparaît aussi le gratin d'Hollywood : Anjelica Huston, Julia Roberts, Bruce Willis, Nick Nolte, Burt Reynolds, James Coburn, Andie McDowell, Malcolm McDowell, Jeff Goldblum, Lily Tomlin, Susan Sarandon, Peter Falk, John Cusack... Ils sont soixante-cinq qui, dans leur propre emploi, ne répugnent pas à moquer à l'occasion leur image publique. Altman n'oublie pas non plus les scénaristes : Buck Henry (auteur du *Lauréat*), Joan Tewskbury (coscénariste de *Nashville*), Patricia Resnick (*Mariage*) et le réalisateur Alan Rudolph (ancien collaborateur d'Altman pour *Buffalo Bill et les Indiens*).

« Pour décrire Hollywood, il me fallait... du trafic, des gens qui vont et viennent, reconnaissables. » Pour une scène de réception, il fait donc appel à des stars : Jack Lemmon entraîne Rod Steiger qui entraîne Robert Wagner et Jill Saint-John qui entraînent Harry Belafonte... *« Je leur ai dit simplement que c'était l'histoire d'un patron de studio qui tue un auteur et s'en tire... plus ou moins. Ils riaient et répondaient : Je marche!* »


ROLAND ALLARD/AGENCE VU

Personne ne demande à lire le scénario, tout le monde veut en être, certains n'en avertissent même pas leur agent. Ils toucheront tous le minimum syndical (même ceux dont le seul salaire dépasserait ailleurs les 8 millions de dollars, montant du budget global de *The Player*), qu'ils verseront, tous, à la maison de retraite pour les employés du cinéma.

Altman ne leur donne qu'une seule directive : « *Ne me donnez pas du gentil, donnez-moi du vrai!* »

Fervent admirateur des acteurs, Altman leur fait crédit de la plupart de ses idées. Et les acteurs lui rendent son affection. Lily Tomlin, qui fit ses débuts dans *Nashville*, confie : « *Avec lui, vous savez que vous ne vous casserez jamais la figure.* » Cher est encore plus explicite : « *Avant Bob, je n'avais pas de carrière, je ne trouvais pas de travail. C'est lui qui, avec* Reviens, Jimmy Dean, reviens, *m'a mis le pied à l'étrier.* » Pour *The Player*, Altman l'invite à figurer dans un bal en noir et blanc, mais lui demande de porter une robe rouge. Tout Hollywood sait que Cher ne porte *jamais* de rouge, mais pour Altman, elle ne discute même pas : « *Dis-moi où et quand.* »

Le film est satirique, mais pas méchant, explique Robert Altman, « *ou alors, je suis méchant vis-à-vis de moi-même. Moi aussi, je parle comme mes personnages. Moi aussi, je prends le téléphone et j'essaie de vendre mes sujets, je raconte que mon prochain projet est une sorte de* Nashville, *je vends ma marque de fabrique, ou ma spécialité de pute. Dans* The Player, *tout le monde, moi compris, en prend pour son grade. Et je n'épargne pas non plus le public : c'est lui qui réclame le type de film qu'on lui sert. Pas les dirigeants de studio, qui donneraient le feu vert à n'importe quoi pourvu que ça rapporte.* » Altman a de toute évidence frappé juste : tout Hollywood s'y est reconnu. Plus exactement, chacun à Hollywood pense y avoir reconnu tous les autres. « *Comme si je montrais* M.A.S.H. *à un congrès de médecins,* s'esclaffe Altman. *Lors des premières projections* [qui furent d'emblée prises d'assaut], *j'avais le sentiment que le film se prolongeait dans la salle.* »

L'impact du film sur Hollywood? « *Je sais simplement que le patron de la Fox, Barry Diller, a vu le film à New-York avant sa sortie, il l'a adoré, il est reparti pour la Californie – et a démissionné de son poste de PDG. Je ne jurerais pas que* The Player *y ait contribué, je ne jurerais pas non plus le contraire.* » Est-ce pour autant le *Nashville* des années 90? Altman se fait pensif : *Nashville* parlait d'ambitions et de rêves brisés. Il n'est pas sûr que l'usine à rêves, dirigée aujourd'hui par des gens qui ne rêvent pas (« *Ils font des cauchemars mais n'ont aucune vision* »), ait vraiment compris le message. « *Mais il est probable que c'est celui de mes films qui fera le plus d'argent...* »

Pour l'avenir, Altman songe à un film sur Mata-Hari, un autre sur Jean Seberg, et un troisième, *L. A. Shortcuts*, d'après une dizaine de nouvelles de l'écrivain minimaliste Raymond Carver, « *une sorte de* Nashville *à vingt-sept personnages. Mais les studios le trouvent trop déprimant.* » Pour l'heure, il prépare ce *Prêt-à-porter* qu'il tournera à Paris au printemps prochain – « *une sorte de* Nashville *dans les milieux de la mode* » – et, en attendant que Hollywood se décide, s'en va mettre en scène un opéra dans l'Illinois.

HENRI BÉHAR

RENCONTRE avec Blake Edwards

SOUVENIR DES DÉMÊLÉS AVEC LES STUDIOS

Le réalisateur de la « Panthère rose » devait incarner le grand avocat hollywoodien dans « The Player ». Le rôle a finalement échu à Sydney Pollack. Blake Edwards y aurait pourtant figuré en toute connaissance de cause puisque plusieurs de ses films, dont « The Party » et « S.O.B. » – qui sont présentés dans le cadre de l'hommage qui lui est rendu – sont des portraits critiques de l'industrie cinématographique.


KOBAL COLL.

DANS *The Party* (1968), la charge était souriante. Peter Sellers, dans le rôle d'un acteur hindou timide et maladroit, semait innocemment le trouble dans un Hollywood aux villas et aux piscines trop luxueuses, et réduisait à néant tous les symboles de puissance matérielle et d'hégémonie politique. Mais le portrait devenait acerbe dans *S.O.B.* (1981), « *une des diatribes les plus venimeuses contre le système hollywoodien* », selon l'auteur lui-même.

Un producteur y échafaudait une sombre machination pour transformer son dernier navet en triomphe commercial, le truffait de pornographie et exigeait de sa star d'épouse (Julie Andrews, Mme Edwards dans la vie) qu'elle montre pour la première fois ses seins à l'écran. Blake Edwards ne se privait pas, jusqu'à recourir à la ressemblance physique, de démasquer ceux qui gouvernent le cinéma. Mais si *The Player* fait les délices d'Hollywood en 1992, *S.O.B.* faillit coûter sa carrière à Blake Edwards.

Ce n'était pas, pourtant, son premier démêlé avec les studios. En 1969, *Darling Lili* raconte les tribulations d'une Mata-Hari germanique (Julie Andrews) et d'un bel officier américain (Rock Hudson) pendant la première guerre mondiale. Mal accueillie par la critique, cette parodie musicale du film d'espionnage est coupée et remontée par Paramount. « *Un massacre qui m'a pratiquement achevé, professionnellement et émotionnellement, au point que j'ai quitté Hollywood!* »

En mars dernier, la branche télévision de la *major* décide de sortir le film en disque vidéo, mais se retrouve en possession d'un fatras de pellicule mal étiqueté, dont deux bobines en 70 mm sans son synchrone... Elle demande alors à Blake Edwards s'il accepterait d'aider les techniciens à y voir clair. Fureur du cinéaste, toujours marri de sa mésaventure. Les patrons de Paramount font valoir que « *la direction a changé.* » « *Vous, vous êtes nouveau*, répond Edwards. *Mais le cinéma, c'est comme la mafia, les nouveaux régimes ont tendance à respecter les décisions de l'ancien.* » A sa grande surprise, le studio lui offre pourtant de reprendre sa propre version. C'est ainsi que *Darling Lili* sera présenté à Cannes pour la première fois dans sa version intégrale.

Dans une carrière essentiellement vouée à la comédie, deux films tranchent : le premier est *Days of Wine and Roses* (1962), dans lequel Jack Lemmon entraîne Lee Remick dans un tourbillon éthylique. « *Dans la plupart de mes films, les gens boivent beaucoup, mais* Days of Wine and Roses *est le seul qui traite exclusivement du problème de l'alcoolisme. Etant moi-même un alcoolique repenti, je devais affronter la question. Je pense que la dépendance reste encore à traiter au cinéma : l'alcool, la drogue, mais aussi le sexe. J'ai vu les ravages de la dépendance sous toutes ses formes dans ma propre famille, et c'est tragique.* »

Le second film « atypique » de Blake Edwards, présenté à Cannes, est un western, *Deux hommes dans l'Ouest* (1971). Une sorte d'hymne aux malchanceux où deux cow-boys que tout sépare s'allient pour braquer une banque. « *J'ai toujours adoré les westerns,* explique Edwards. *D'abord, je viens de là-bas* [il est né à Tulsa, dans l'Oklahoma], *je suis en partie Amérindien. Et j'aime beaucoup des peintres comme Remington et Russell, les premiers artistes de l'Ouest. A mes débuts, en 1948 et 1949, j'ai écrit et produit deux westerns :* Pan Handle *et* Stampede, *tous deux réalisés par Lesley Selander.* »

L'image publique de Blake Edwards réalisateur reste cependant liée avant tout à *la Panthère rose* (six films entre 1963 et 1982). On a du mal à croire aujourd'hui que Peter Sellers remplaça au pied levé, huit jours avant le début du tournage, l'acteur initialement prévu pour incarner l'inspecteur Clouseau, Peter Ustinov. « *Nous avons pratiquement réécrit le film ensemble... en improvisant sur le plateau.* » Aussitôt après le Festival de Cannes 1992, l'inspecteur Clouseau reprendra du service. Le 8 juin, Edwards commencera, dans le sud de la France, une nouvelle *Panthère rose*.

« *Comme il est impossible de remplacer Clouseau* [Peter Sellers est mort en 1980], *j'ai inventé le « Fils » (illégitime) de Clouseau.* » Il fut longtemps question que Gérard Depardieu tienne ce rôle. Le réalisateur a choisi Roberto Benigni. La mère? « *Ce sera Sophia Loren.* » Mais comment peut-on reprendre le fil de la saga et inventer de manière plausible une descendance à son héros? « *Eh bien! Clouseau et sa femme se trouvaient à bord d'un avion : l'avion étant pris dans une tempête de neige, il l'a convaincue que la seule manière de ne pas mourir de froid consistait à faire ce que font les Esquimaux : forniquer.* » Et? « *Elle le dit elle-même : coucher avec lui ou mourir. Le choix a été très dur! Mais Clouseau a désormais un fils.* »

H. B.





LA SÉLECTION DE LA SEMAINE

CINEMA

Tous les films nouveaux

Basic Instinct

(à partir du vendredi 8 mai)

de Paul Verhoeven,
avec Michael Douglas, Sharon Stone, George Dzundza, Jeanne Tripplehorn, Denis Arndt, Leilani Sarelle.
Américain (2 h 10).

Un flic un tantinet givré (les Américains disent : fasciné par le Mal) enquête sur l'assassinat sanguinolent d'un type dont la petite amie avait justement écrit un livre qui racontait ce même meurtre sanguignolent : vertiges criminels et moult galipettes sont au menu.

VO : Forum Horizon, handicapés, THX, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, handicapés, dolby, 2e (47-42-72-52) ; U. G. C. Danton, dolby, 6e (42-25-10-30) ; U. G. C. Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; U. G. C. Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; U. G. C. Maillot, dolby, 17e (40-68-00-16).
VF : Rex, dolby, 2e (42-36-83-93) ; U. G. C. Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, handicapés, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ; U. G. C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59) ; U. G. C. Gobelins, dolby, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, dolby, 14e (45-39-52-43) ; U. G. C. Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, dolby, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96).

Danse avec les loups (l'intégrale)

de Kevin Costner,
avec Kevin Costner, Mary McDonnell, Graham Green, Rodney A Grant, Floyd Red Crow Westerman, Tantoo Cardinal.
Américain (3 h 52).

Les épiques, écologiques et époustouflantes aventures du lieutenant Dunbar et de ses amis indiens, dans leur version extensive et même intégrale, quatre heures dans les vastes plaines de l'Ouest.

VO : Rex (le Grand Rex), handicapés, dolby, 2e (42-36-83-93).
VF : Rex (le Grand Rex), handicapés, dolby, 2e (42-36-83-93).

Robert's Movie

de Canan Gerede,
avec Patrick Bauchau, Asli Altan, John Kelly, Sinan Cetin, Thomas Harlan.
Turc (1 h 45).

Dans Istanbul crépusculaire et dangereux, les amours compliquées d'un photographe de guerre, revenu de tout, et d'une jeune chanteuse de boîte de nuit tendance «no future».

VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

Sans un cri

de Jeanne Labrune,
avec Lio, Rémi Martin, Nicolas Privé, Vittoria Scognamiglio, Jean-François La Bouverie, Bruno Todeschini.
Français (1 h 26).

Lorsque ça va mal dans un couple, l'arrivée d'un enfant peut parfois tout arranger (dit-on) ; ou, aussi, l'arrivée d'un chien (pourquoi pas ?). Mais l'arrivée des deux peut au contraire déclencher une crise qui, par ondes successives, s'étend du renfermement à la violence.

Gaumont Les Halles, handicapés, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), handicapés, 5e (43-54-15-04) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Sélection

A Brighter Summer Day

d'Edward Yang,
avec Zhang Zhen, Lisa Yang, Zhang Guozhu, Elaine Jin, Lin Hongming.
Taïwan (3 h 05).

Histoire d'amours adolescentes, fait divers tragique, mais aussi vaste fresque d'un pays en train de naître et de l'avènement d'une nouvelle époque (la nôtre), *A Brighter Summer Day* est un extraordinaire film-fleuve, qui enveloppe dans la fiction et fait voyager dans la mémoire.

VO : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

Les Branches de l'arbre

de Satyajit Ray,
avec Ajit Bannerjee, Haradan Bannerjee, Soumitra Chatterjee, Deepankar De, Ranjit Mullik, Lily Chakravarty.
Franco-indien (2 h 10).

La triste actualité qui a ramené l'attention sur Satyajit Ray devrait inciter à se précipiter voir son avant-dernier film (le dernier est encore inédit), impeccable méditation sur les liens de la famille et la corruption de la société.

VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

Céline

de Jean-Claude Brisseau,
avec Isabelle Pasco, Lisa Heredia, Danièle Lebrun, Daniel Tarrare, Lucien Plazanet, Damien Dutrait.
Français (1 h 28).

Avec un imperturbable aplomb, Brisseau filme cette improbable histoire de rédemption et de sainteté, qui devient un bouleversant chant panthéiste et, aux côtés d'Isabelle Pasco, révèle la forte présence de Lisa Heredia.

Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

De jour comme de nuit

de Renaud Victor.
Français (1 h 49).

Deux ans de tournage à la prison des Baumettes, à Marseille, ont permis à Renaud Victor de composer ce bouleversant témoignage, moins sur la condition carcérale en général que sur la réalité vivante, complexe, émouvante (et parfois comique) des prisonniers.

Utopia, 5e (43-26-84-65).

Faces

de John Cassavetes,
avec John Marley, Gena Rowlands, Lynn Carlin, Seymour Cassel, Fred Draper, Val Avery.
Américain (2 h 09).

Dans le kaléidoscope de sa caméra pèse-nerfs, Cassavetes capte les élans et les angoisses de *quelques* personnages filmés avec un fascinant mélange de cruauté et de tendresse.

VO : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, handicapés, 11e (43-07-48-60).

Kafka

de Steven Soderbergh,
avec Jeremy Irons, Theresa Russell, Joel Grey, Ian Holm, Jeroen Krabbe, Armin Mueller-Stahl.
Américain (1 h 40).

Dans les brumes de la Mitteleuropa et de la mémoire cinéphile, les cauchemars d'un double inventé de l'auteur du *Procès* font un palpitant *thriller* fantastique.

VO : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

Latino Bar

de Paul Leduc,
avec Dolores Pedro, Roberto Sosa, Antonieta Colon, Nirma Prieto, Cecilia Belorin, Milagros Carias.
Hispano-mexicain (1 h 20).

Sans paroles mais en musiques et en couleurs, en beauté et en violence, Paul Leduc transforme les amours d'une pute mulâtre et d'un voyou blanc en légende immémoriale et sublime.

VO : Latina, 4e (42-78-47-86) ; L'Entrepôt, handicapés, 14e (45-43-41-63).

Sam Suffit

de Virginie Thévenet,
avec Aure Atika, Philip Bartlett, Jean-François Balmer, Claude Chabrol, Rossy de Palma, Marilu Marini.
Français (1 h 30).

L'histoire d'une jeune marginale qui décide un jour de mener une vie « normale », racontée avec humour et tendresse par une cinéaste inventive et attentive.

Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

Trust Me

de Hal Hartley,
avec Adrienne Shelly, Martin Donovan, Meritt Nelson, John MacKay, Eddie Falco, Gary Sauer.
Américain (1 h 40).

La très radicale guerre personnelle menée par un jeune couple contre l'hypocrisie et le conformisme fait tout simplement le meilleur film américain débarqué sur nos écrans depuis belle lurette.

VO : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

Festival

Intégrale Bresson

L'œuvre singulière et exigeante, austère et extraordinairement créative (malgré un nombre de titres assez réduit, quinze films en... cinquante ans) de Robert Bresson, reste comme un roc intraitable planté dans l'histoire du cinéma, ce territoire imprécis dont il a voulu se détourner pour édifier ce qu'il appelle, lui, et avec beaucoup d'exclusives, le «cinématographe». Du moyen-métrage de 1934, *Affaires publiques*, puis *les Anges du péché*, en 1943, à *l'Argent* (1983), en passant par ces moments de grâce aiguë intitulés *Journal d'un curé de campagne*, *Pickpocket* ou *Une femme douce*, la rétrospective présentée à Marseille propose un impérieux voyage.

Du 6 au 26 mai à la Maison méditerranéenne de l'image, centre de la Vieille Charité, Marseille. Tél. : 91-56-08-09.

Reprises

La Ballade des sans-espoir

de John Cassavetes,
avec Bobby Darin, Stella Stevens, Everett Chambers, Nick Dennis, Rupert Crosse, Vince Edwards.
Américain, 1961 (1 h 43).

Mieux connu sous son titre original, *Too Late Blues*, le deuxième film de Cassavetes retrouvait la pulsation et la liberté du jazz, sa cruauté aussi, pour évoquer cette dérive d'un pianiste pris au piège de sa dignité perdue.

VO : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

Caught

de Max Ophuls,
avec Barbara Bel Geddes, Robert Ryan, James Mason, Franck Ferguson.
Américain, 1948, noir et blanc (1 h 28).

Sans approcher la perfection de *Lettre d'une inconnue*, le chef-d'œuvre de la carrière américaine d'Ophuls, *Caught* (inédit dans les salles françaises) dessine un très joli portrait de femme écartelée entre son riche et névrosé époux et le médecin dont elle est tombée amoureuse.

VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

Key Largo

de John Huston,
avec Humphrey Bogart, Edward G. Robinson, Lauren Bacall, Lionel Barrymore, Claire Trevor, Thomas Gomez.
Américain, 1948, noir et blanc (1 h 41).

Double affrontement dans un hôtel du bout du monde cerné par la tempête, celui, violent et viril, qui met au prise Bogart et Edward G. Robinson, et celui, séducteur et subtil, qui oppose et réunit Bogart et Bacall. Noirceur et humour à tous les étages.

VO : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

Madame de...

de Max Ophuls,
avec Danielle Darrieux, Charles Boyer, Vittorio De Sica, Jean Debucourt.
Français, 1953, noir et blanc (1 h 40).

Le joyau du film n'est pas la paire de boucles d'oreille en diamant dont la circulation sert de fil conducteur à l'intrigue, mais bien Danielle Darrieux, pour laquelle Ophuls sertit ce somptueux écrin cinématographique, rehaussé par Boyer et De Sica. De l'orfèvrerie au plus haut niveau.

Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

Sans lendemain

de Max Ophuls,
avec Edwige Feuillère, Georges Rigaud, Paul Azaïs, Daniel Lecourtois, Georges Lannes.
Français, 1939, noir et blanc (1 h 22).

Troisième film réalisé en France par Ophuls après qu'il eut fui l'Allemagne nazie, *Sans lendemain* souffrait d'un scénario *mélodramatique*, *transfiguré* par l'élégance de la mise en scène, l'interprétation d'Edwige Feuillère et la lumière d'Eugen Schuftan.

Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89).

La sélection « Cinéma » a été établie par Jean-Michel Frodon.

COLL. CHRISTOPHE L.

Rétrospective Robert Bresson à Marseille : Maria Casarès dans «les Dames du bois de Boulogne», 1945.

THEATRE

Spectacles nouveaux

Les Amours jaunes

de Tristan Corbière,
mise en scène
d'Yves Javault,
avec *Gérard Audax et Odile Pedro Leal.*

Le « Je t'aime moi non plus » d'un poète, contemporain de Rimbaud et spécialiste des amours tristes.

Lucernaire Forum Centre national d'art et d'essai, 53, rue Notre-Dame-des-Champs, 6e. A partir du 6 mai. Du lundi au samedi à 18 h 30. Tél. : 45-44-57-34. De 71 F à 140 F.

Au cœur, la brûlure

de Fatima Gallaire,
mise en scène
de Jean-Christian Grinevald,
avec Laure Guillem.

De part et d'autre de la Méditerranée, de part et d'autre des traditions, dialogue entre un père et une fille.

Théâtre de la Main-d'or Belle-de-mai, 15, passage de la Main-d'or, 11e. A partir du 12 mai. Du mardi au samedi à 19 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 48-05-67-89. 80 F et 120 F.

Dis, quel cinéma tu nous fais là ?

de Philippe Auger,
mise en scène
de Betty Raffaelli,
avec Miloud Khetib, Geneviève Mnich et Dominique Gras.

Interview imaginaire de Cassavetes, pendant lequel interviennent des personnages qui semblent appartenir à son univers.

Cartoucherie Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. A

➡

Les entrées à Paris

Le 1er Mai a été profitable au cinéma, mais pas du tout le week-end qui a suivi, ce qui fait une semaine assez médiocre, en recul sur la semaine précédente comme sur celle correspondante de l'année dernière. Les huit sorties du 29 avril ont pâti de cette situation, surtout la plus alléchante d'entre elles, *Sam Suffit*, qui abrite à peine 9 000 visiteurs dans ses sept salles. Les meilleurs résultats sont obtenus par *Rush*, qui passe les 20 000 pour dix-sept écrans, et *Trahie* à 17 000 avec une salle de moins.

La hiérarchie de la semaine dernière reste en place, avec à nouveau en tête *Indochine* qui, à plus de 90 000 spectateurs, approche les 350 000 en trois semaines, devant *Hook* avec près de 70 000 entrées en cinquième semaine, soit un total proche des 670 000. *La Famille Addams* à 60 000 se maintient bien, devant *Face-à-face*, talonné par *Après l'amour* et *Sang chaud pour meurtre de sang-froid*. Mais la carrière de *Toutes peines confondues* déçoit, le film de Michel Deville quittant le cercle des plus de 30 000 entrées-Paris dès sa quatrième semaine d'exploitation.

Enfin, cette semaine aura vu *Kafka* atteindre les 100 000 entrées, ce qui n'est pas précisément une bonne nouvelle : qu'il ait fallu six semaines au beau film de Soderbergh pour parvenir à ce score est plutôt affligeant.

LA SÉLECTION

partir du 12 mai. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 h 30. Tél. : 43-28-36-36. Durée : 1 h 35. De 50 F à 110 F.

Gladys

de Christian Pereira,
mise en scène
de Jean-Michel Dupuis,
avec Michèle Moretti.

Michèle Moretti a longtemps trimballé son visage pointu, son talent aigu, dans le sillage de Marc'O, Bulle Ogier, Clémenti... Puis on l'a trop peu vue. Enfin, la revoilà !

La Vieille Grille, 1, rue du Puits-de-l'Ermite, 5e. A partir du 12 mai. Du mardi au samedi à 20 h 30. Tél. : 47-07-22-11. 70 F et 100 F.

Greek (À la grecque)

de Steven Berkoff,
mise en scène
de Jorge Lavelli,
avec Luc-Antoine Diquero, Catherine Hiégel, Judith Magre et André Weber.

Un Œdipe d'aujourdh'hui, né dans le sous-prolétariat londonien. Reprise d'une pièce virulente, dure et drôle, avec un jeune interprète à découvrir : Luc-Antoine Diquero.

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. A partir du 9 mai. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-66-43-60. De 50 F à 140 F.

Le Palier

de Giuseppe Manfridi,
mise en scène
de Piero Maccarinelli,
avec Anne Roussel et Stéphane Jobert.

Un homme vient crier sa détresse à la femme qu'il a aimée. Elle l'a aimé aussi. Mais les souvenirs qu'ils ont gardé de leur entente divergent sensiblement. L'affrontement est sauvage.

Montparnasse (Petit), 31, rue de la Gaîté, 14e. A partir du 8 mai. Du mardi au samedi à 21 heures, le samedi à 18 heures. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-22-77-30. De 70 F à 100 F.

La Ronde

d'Arthur Schnitzler,
mise en scène
d'Yvan Garouel,
avec Valérie Lesage et Erik Thomas.

Comment les hommes et les femmes se rapprochent sans se comprendre, font l'amour sans parvenir à s'aimer eux-mêmes. Une ronde diabolique et charmeuse.

Théâtre de la Main-d'Or-Belle-de-Mai, 15, passage de la Main-d'Or, 11e. A partir du 12 mai. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 48-05-67-89. 80 F et 120 F.

Paris

Après l'amour

de Daniel Soulier,
mise en scène
de Jean-Christian Grinevald,
avec Antoinette Moya et Fred Personne.

Ils sont retraités. Il est communiste et amer. Elle est amère et méchante. Ils sont malheureux. Une vie de couple.

Théâtre de la Main-d'Or-elle-de-Mai, 15, passage de la Main-d'Or, 11e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 48-05-67-89. 80 F et 120 F.

Avatar

d'après Théophile Gautier,
mise en scène
de Thierry Atlan,
avec Christian Brendel, Ariane Pazzuoli, Yuni Fujimori, Emmanuelle Nataf, Pierre Poirot, Alain Rais et Michel Trillot.

Comment un philtre magique peut, sans même le début d'un adultère, améliorer la situation d'un jeune homme épris d'une femme mariée et fidèle.

Atalante, 10, place Charles-Dullin (impasse à gauche), 18e. Les lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 17 heures. Tél. : 46-06-11-90. 65 F et 110 F.

Baya

d'Aziz Chouaki,
mise en scène
de Michèle Sigal,
avec Yveline Ailhaud.

Souvenirs d'une femme algérienne, dont l'histoire se mêle à celle de son pays. Un moment de grâce.

Maison des cultures du monde, 101, bd Raspail, 6e. Les mercredi, jeudi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 17 heures. Tél. : 45-44-72-30. 80 F et 100 F.
Dernière représentation le 10 mai.

Cher Menteur

de Jérôme Kilty,
d'après Jean Cocteau,
mise en scène
d'Isabelle Rattier,
avec Catherine Arditi et Jean-François Balmer.

Correspondance de George Bernard Shaw et de son interprète, Mrs Campbell. Deux beaux rôles, des comédiens à la hauteur.

Marigny (Petit), carré Marigny, 8e. Du mercredi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 42-25-20-74. 130 F et 180 F.
Dernière représentation le 10 mai.

Clotilde et moi

d'après Octave Mirbeau,
mise en scène
de Marion Bierry,
avec Patrice Alexsandre, Etienne Bierry et Raphaëline Goupilleau.

Octave Mirbeau était, dit-on, misogyne. D'ailleurs il n'aimait pas grand monde. Mais ça le faisait rire, et il aimait faire partager sa cruelle gaieté.

Poche-Montparnasse, 75, bd du Montparnasse, 6e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 45-48-92-97. De 100 F à 160 F.

Conversation chez les Stein sur M. de Goethe absent

de Peter Hacks,
mise en scène
de Jean-Louis Martinelli,
avec Christine Gagnieux.

Goethe était amoureux de Madame de Stein, ce qui l'attirait sans doute, et la gênait surtout. Alors elle l'a laissé partir, et le regrette. Un rôle, une comédienne exceptionnelle.

Théâtre de l'Est parisien, 159, av. Gambetta, 20e. Le mardi à 20 h 30. Tél. : 43-64-80-80. Durée : 1 h 30. 80 F et 130 F.

Lapin chasseur

de Jérôme Deschamps
et Macha Makeïeff,
mise en scène
des auteurs,
avec Jean-Marc Bihour, Susan Carlson, Lorella Cravotta, Jacques Dejean, Jean Delavalade, Jean-François Dinacaroupin, Philippe Duquesne, Sylvie Jobert, Alain Margoni, Yolande Moreau, François Morel, Philippe Rouèche, Olivier Saladin et François Tourmakine.

Les habitants de la planète Deschamps sont descendus sur Terre, ils ont installé à La Villette leurs machines infernales et leurs habitudes complètement loufes. Imperturbablement et infiniment drôles.

Grande Halle de La Villette, 211, av. Jean-Jaurès, 19e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 40-03-39-03. 130 F et 170 F.

Mars

de Fritz Zorn,
mise en scène
de Darius Peyamiras,
avec Jean-Quentin Châtelain.

Réquisitoire contre la bourgeoisie, contre son pragmatisme cynique et ses certitudes.

Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois, 3e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 42-71-38-38. Durée : 1 h 30. 50 F.



Patrick Pineau, dans « le Petit Bois », à Nanterre.

La Nuit des rois

de William Shakespeare,
mise en scène
de Jérôme Savary,
avec Yann Babilée, Olivier Capelier, Natalia Dontcheva, Marie-Laure Dougnac, Jean-Claude Fernandez, Robert Guilmard, Maxime Lombard, Martine Mongermont, Vincent Ozanon, Hervé Pauchon, Michel Robin, Alain Trétrout et F. Orozco, J.-M. Deliers, D. Zaidman (musiciens), G. Coullet (mime) et S. Fourgeot (danseuse).

Tout s'emmêle, les sentiments, les identités, les amours, les haines, dans cette comédie d'intrigues où la logique n'a rien à voir, où la fantaisie est reine.

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. Les mardi, mercredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 3 heures. De 50 F à 100 F.

Le Petit Bois

d'Eugène Durif,
mise en scène
d'Eric Elmosnino,
avec Patrick Pineau.

Créé au dernier Festival d'Avignon, un texte dense, l'histoire d'un garçon et de la mort.

Théâtre des Amandiers, 7, av. Pablo-Picasso, 92000 Nanterre. Le mardi à 20 h 30. Tél. : 46-14-70-00. De 25 F à 125 F.

Le Silence de Molière

de Giovanni Macchia,
mise en scène
de Jacques Nichet
avec Dominique Valadié et Guillaume Lévêque.

Prolongation jusqu'au 31 mai de cette biographie rêvée de Jean-Baptiste Poquelin, raconté par sa fille, Dominique Valadié.

Paris-Villette, 211, av. Jean-Jaurès, 19e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Tél. : 42-02-02-68. 90 F à 120 F.

Le roi s'amuse

de Victor Hugo,
mise en scène
de Jean-Luc Boutté,
avec Alain Pralon, Dominique Rozan, Roland Bertin, Guy Michel, Muriel Mayette, Véronique Vella, Catherine Sauval, Louis Arbessier, Jean-Philippe Puymartin, Thierry Hancisse, Michel Favory, Sylvia Bergé, Jean-Pierre Michaël, Eric Frey et Isabelle Gardien.

Les affres d'un paysan riche, radin, macho, qui a épousé une fille noble, fauchée, sensible à l'amour.

Comédie-Française, place du Théâtre-Français, 1er. Les lundi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 14 heures. Tél. : 40-15-00-15. Durée : 2 h 30. De 45 F à 200 F.

Titre provisoire

de Jean Bois,
mise en scène
de l'auteur,
avec Dominique Constantin, Marie Mergey et Jean Bois.

Retour de Jean Bois après une longue absence, avec une histoire émouvante, ironique et cruelle. Il a gardé toute sa lucidité chaleureuse, son originalité et il maîtrise parfaitement son écriture. A voir sans faute.

Essaïon de Paris, 6, rue Pierre-au-Lard, 4e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 42-78-46-42. 80 F et 120 F.

La vie est un songe

de Don Pedro Calderon de La Barca,
mise en scène
de Jose Luis Gomez,
avec Bernard Freyd, Thierry Hancisse, Laurence Masliah, Maria de Medeiros, Jean- Paul Roussillon, Rufus et Frédéric Van den Driessche.

Epique, philosophique, et même parfois mystique, mais follement théâtrale, la grande saga du prince Sigismond. Avec une mise en scène rigoureuse, de superbes décors, une distribution exaltante.

Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, 6e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 43-25-70-32. De 30 F à 150 F.

Régions

Lille

Andromaque

de Jean Racine,
mise en scène
de Daniel Mesguich,
avec Emile Abossolo-M'bo, Jean-Damien Barbin, Odile Cohen, Claire Hammond, Alison Hornus, Georges M'Boussi, Luce Mouchel et Laurent Natrella.

Quand Daniel Mesguich cède à sa fascination pour l'alexandrin, « personnage essentiel de la tragédie ».

La Métaphore, 4, place du Général-de-Gaulle, 59000 Lille. Du mardi au vendredi à 18 h 30. Tél. : 20-40-10-20. 85 F et 110 F.

Boulevard du boulevard

de Gaston Portail,
mise en scène
de Daniel Mesguich,
avec Jean-Damien Barbin, Pierre Cassignard, Odile Cohen, Guy-Pierre Couleau, Frédéric Cuif, Hervé Furic, Claire Hammond, Christian Hecq, Magali Léris, Luce Mouchel, Florence Muller, Laurent Natrella, Philippe Noël et Frédéric Pellegay.

Quand Daniel Mesguich, iconoclaste reconnu, s'amuse avec les lois du Boulevard.

Théâtre Roger-Salengro, 4, pl. du Général-de-Gaulle, 59000 Lille. Le mardi à 20 h 45. Tél. : 20-40-10-20. 85 F et 110 F.

Tourcoing

La Double Inconstance

de Marivaux,
mise en scène
de Guy Alloucherie
et Eric Lacascade,
avec Murielle Colvez, Bernard Debreyne, Alain d'Haeyer, Norah Krief, Murielle Lluch, Gilbert Marcantognini et Eric Lacascade.

Avant de venir à Malakoff et de participer aux rencontres de Mai à Dijon.

L'Idéal, 19, rue des Champs, 59000 Tourcoing. Du mardi au jeudi à 20 h 45. Matinée vendredi à 16 heures. 85 F et 110 F.

Villeurbanne

Pandora

de Jean-Christophe Bailly,
mise en scène
de Georges Lavaudant,
avec Bouzid Allam, Gilles Arbona, Michel Aumont, Marc Betton, Carlo Brandt, Christophe Delachaux, Anouche Durand, Roch Leibovici, Laura Morante, Philippe Morier-Genoud, Annie Perret, Marie-Paule Trystram et Bernard Vergne.

Revenu à Villeurbanne d'où il était parti, après un séjour à Bobigny, le récent spectacle de Bailly-Lavaudant. Les « belles images » et surtout une grande émotion.

Théâtre national populaire, 8, place Lazare-Goujon, 69000 Villeurbanne. Les lundi et mardi à 20 h 30, les mercredi et jeudi à 19 h 30. Tél. : 78-03-30-50. 120 F et 140 F.

Montluçon

Le Théâtre ambulant Chopalovitch

de Lioubomir Simovitch,
mise en scène
de Jean-Paul Wenzel,
avec Paul Allio, Martine Bertrand, Françoise Bette, Bernard Bloch, Monique Brun, Christine Duperray, Monique Froidevaux, Françoise Frelat, Frédéric Gasc, Dominique Guihard, Françoise Lepoix, Myriam Massot, Gérard Morel, Olivier Perrier, Anne See et Sylviane Simonet.

Un théâtre ambulant dans un village yougoslave occupé par les Allemands pendant la seconde guerre mondiale : courage, lâcheté, musique, rires.

Théâtre des Ilets-Centre national de création, rue des Faucheroux, 03000 Montluçon. Le mardi à 20 h 30. Tél. : 70-03-86-18. Durée : 2 heures. De 50 F à 90 F.

Rennes

Le Désir sous les ormes

d'Eugène O'Neill
mise en scène de Matthias Langhoff
avec Evelyne Didi, Jean-Marc Stehle, Emilien Tessier, Gilles Privat, Olivier Martinez et la voix d'Alain Cuny.

Dans un coin perdu de la Nouvelle-Angleterre, sur une terre aride, un drame se joue entre un père, sa femme, son fils. Un drame que la cruauté et l'ironie de la mise en scène et de l'interprétation élèvent jusqu'au mystère de la nature humaine.

Théâtre national de Bretagne, 1, rue Saint-Hélier. Jusqu'au 27 mai et du 1er au 4 juin, les lundis, mardis, jeudis, vendredis, samedis à 20 h 30. Les mercredis à 19 h. Les dimanches à 16 h. Tél. : 99-31-12-31.

DANSE

Ballet de l'Opéra de Paris

Retours de scène
Attentat poétique

Le Ballet de l'Opéra s'offre un nouveau bol d'air contemporain, avec ces deux créations mondiales commandées respectivement à Odile Duboc et à Daniel Larrieu. Si Odile est restée laconique, ou prudente, dans ses déclarations d'intention, Daniel, qui sous-titre son *Attentat* « conte dansé en trois actes », confie : « *L'Opéra supporte l'ambition et la beauté ; j'ai suivi cette étroite voie de servir le talent des danseurs, de les plonger dans un univers de lumière, de décors et de costumes qui poussent l'évocation du temps, époques mêlées, saut du quinzième au vingtième siècle... L'axe principal de la pièce est un travail sur la rose, fleur évocatrice de symboles anciens.* »

Opéra de Paris-Garnier, les 7, 8, 9, 13, 14, 15, 16 et 17 mai, 19 h 30. Tél. : 47-42-53-71. De 30 F à 240 F.

Karine Saporta

Carmen

Pour deux représentations seulement, avant de reprendre sa *Princesse de Milan*, Saporta la fatale, la narcissique, livre son corps à corps avec le mythe de Carmen, transposé dans l'univers du Nô et du Kabuki.

Théâtre de la Ville, le 12 mai à 18 heures, le 13 à 20 h 30. Tél. : 42-74-22-77. 95 F et 150 F.

Nikolais and Murray Louis Dance

Group Dance from Sanctum
Temple
Aurora
Pond
Where Phantoms Gather

Quatre-vingt-trois ans, cent vingt ballets... Le gentil magicien de l'illusion scénique revient pour la huitième fois au Théâtre de la Ville, avec des pièces qu'il y a déjà données, mais aussi une création récente, *Aurora*, dont il signe comme d'habitude chorégraphie, costumes et lumières ; son fidèle complice Murray Louis est l'auteur de *Where Phantoms Gather*, créé l'an dernier.

Théâtre de la Ville, du 6 au 9 mai à 20 h 30, le 10 à 15 heures. Tél. : 42-74-22-77. 95 F et 150 F.

Joao Fideiro

Retrato da Memoria
Enquanto Paso Morto

Un jeune danseur et chorégraphe portugais, formé à l'Ecole de ballet de la Fondation Gulbenkian, à Lisbonne, puis aux Etats-Unis et à Berlin, auprès de divers chorégraphes contemporains. La pièce qu'il présente ici, créée en 1990 à Coimbra, a fait assez forte impression pour être ensuite invitée dans six festivals internationaux.

Théâtre de la Bastille, du 6 au 9 mai, 21 heures. Tél. : 43-57-42-14. 90 F.

Poitiers

Passages au Méridien

The Back of Beyond
The Mutated Paradise
Naturalmente tua

Une semaine de danse contemporaine hors des sentiers battus, avec des chorégraphes et danseurs venus d'Italie (1), de Taïwan (2) et de Suède (3). Des rendez-vous avec le public précèdent chaque spectacle et une rencontre générale est prévue à la fin (4).

(1) Centre de Beaulieu, le 12 mai, (2) Centre de la Blaiserie, les 13 et 14, (3) Centre de Beaulieu, le 15, 21 heures ; (4) Espace Pierre Mendès-France, le 16, 14 heures. Tél. : 49-41-28-33. 100 F.

Nantes

Compagnie Claude Brumachon

Fauves

Basée à Nantes depuis septembre 1990, la Compagnie Claude Brumachon vient d'être élevée au grade de Centre chorégraphique national. Vu récemment à Paris, *Fauves* nous a paru souffrir de quelques longueurs, mais offre aussi de fortes et surprenantes images à partir de la mythologie du cirque. Les interprètes sont magnifiques.

Hangar Delafoy, les 6, 7, 12, 14 et 15 mai, 21 heures. Tél. : 40-89-50-50. 95 F.

Lyon

Compagnie Kilina Cremona

Celui qui appartient au rivage

Inspirée par la légende d'Actéon – qui eut, comme on sait, la malchance de surprendre Diane au bain, – cette création nous promet des animaux, des éléments de récit, de la drôlerie et même des fragments de morale, sans oublier des zestes de commedia dell'arte et de danse baroque. Voilà bien du nouveau chez une chorégraphe étiquetée « cunninghamienne » !

Maison de la danse, les 12, 13 et 14 mai, 20 h 30. Tél. : 78-29-43-44. 100 F.

La sélection « Théâtre » a été établie par : Colette Godard
La sélection « Danse » a été établie par : Sylvie de Nussac.

LA SÉLECTI[ON] DE LA SEMAINE

MUSIQUE

Classique

Jeudi 7 mai

Caix d'Hervelois

Première Suite de la Troisième Œuvre

Sainte-Colombe

Concert à deux violes esgales « le Retour » et « Tombeau les Regrets »

F. Couperin

Suite pour viole et basse continue n° 1

Marais

Suite à deux violes et basse

Jean-Louis Charbonnier,
Jérôme Hantaï (viole de gambe),
Mauricio Buraglia (théorbe).

Ancien élève de Jordi Savall, Jean-Louis Charbonnier avait créé un festival des instruments anciens à une époque où les baroqueux avaient du mal à se faire entendre. Il l'a sabordé alors qu'il était devenu un rendez-vous annuel obligé, quand il est devenu évident que le mouvement de pensée qu'il défendait avait droit de cité. Chapeau ! Sans forcément le savoir, ceux qui ont vu *Tous les matins du monde* l'ont entendu. C'est lui qui doublait Jean-Pierre Marielle-Sainte-Colombe. Ce compositeur est justement au programme de ce concert où il fait équipe avec le remarquable Jérôme Hantaï.

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 30 (+ le 8). Tél. : 42-71-04-44. 120 F.

Dimanche 10

Schubert

Sonatine pour violon et piano D 384

Beethoven

Sonate pour violon et piano op. 30 n° 1

Saint-Saëns

Sonate pour violon et piano n° 1

Anne Queffélec (piano),
Olivier Charlier (violon).

Copieux petit déjeuner musical pour un dimanche matin ! Et délicieux par l'éventail des mets proposés.

Théâtre des Champs-Elysées, 11 heures. Tél. : 47-20-36-37. 90 F.

Lübeck
Bach
Buxtehude
Widor
Vierne
Alain
Liszt

Œuvres pour orgue

Pascal Marsault,
Vincent Warnier,
Philippe Bataille,
Bruno Mathieu,
Hélène Le Cointre,
Patricia Huot,
David Noël-Hudson (orgue).

Exemplaire, la carrière de Marie-Claire Alain l'est à plus d'un titre : son évolution stylistique, en près de quarante années de carrière, est un exemple pour tous ses confrères ; l'intérêt qu'elle a toujours manifesté pour l'enseignement a fait d'elle l'un des maîtres les plus recherchés. Elle convie quelques-uns de ses élèves à se produire en public dans un répertoire qui montre bien l'étendue de son savoir.

Eglise américaine de Paris, 18 heures. Et le 17 mai à 18 heures, Jean-Pierre Sciau, Damien Hérisset, Emmanuel Georges, Kiyoko Takahashi, Hervé Morin, Vincent Freppel, Jean-Marie Lamour (orgue). Œuvres de Buxtehude, Bach, Duruflé, Liszt, Alain, Widor, Vierne.

Lundi 11

Massenet

Manon

Leontina Vaduva,
Annick Massis,
Isabelle Eschenbrenner (sopranos),
Jianyi Zhang,
Michel Sénéchal (ténors),
Gino Quilico,
Marc Barrard (barytons),
Jean-Philippe Courtis (basse),
Marie-Thérèse Keller (mezzo-soprano),
Chœur et orchestre philharmonique de Radio-France,
Alain Guingal (direction).

Moins prisé aujourd'hui que *Manon Lescaut* de Puccini qui s'inspire du même roman, la *Manon* de Massenet fut longtemps l'un des opéras préférés du public français. La musique en est, il est vrai, magnifique. On se réjouit donc que Radio-France l'ait inscrit dans sa saison, d'autant que la distribution est fort bonne et que l'orchestre sera dirigé par Alain Guingal. Ce chef est l'un de nos meilleurs chefs lyriques, cela se sait si peu qu'on lui a préféré un chef beaucoup moins captivant pour diriger l'Opéra d'Avignon.

Maison de Radio-France, 20 h 30. Tél. : 42-30-15-16. 105 F.

Mardi 12

Bach

Messe en si

Barbara Schlick (soprano),
Howard Crook (ténor),
Peter Kooy (basse),
Orchestre et chœur du Collegium Vocale de Gand,
Philippe Herreweghe (direction).

Peut-on rêver meilleure « distribution », meilleur ensemble et meilleur chef pour interpréter la *Messe en si* ? La veille, les mêmes seront à Angoulême (*lire annonce en régions*).

Opéra de Paris, Palais Garnier, 19 h 30. Tél. : 47-42-53-71. De 30 F à 350 F.

Berlioz

Mélodies
La Mort d'Ophélie

Brahms

Lieder

Debussy

Mélodies
Chansons de Bilitis

Korngold

Extrait de la Ville morte
Lieder

Mahler

Lieder eines fahrenden Gesellen

Anne Sofie von Otter (mezzo-soprano),
Bernt Forsberg (piano).

Anne Sofie von Otter est l'une des chanteuses les plus diverses de notre époque, à l'aise dans le répertoire baroque qu'elle chante avec la justesse stylistique requise comme dans le répertoire romantique et post-romantique, à l'opéra comme au récital. Son programme, joliment composé, permettra d'apprécier de rares Lieder et un extrait de *la Ville morte* de Korngold, un compositeur fêté à Hollywood, dont l'œuvre passionnante s'est nourrie de Puccini et de l'école de Vienne.

Auditorium des Halles, 19 heures. Tél. : 40-28-28-40. 100 F.



Régions

Angoulême

Bach

Messe

Collegium vocale de Gand,
Philippe Herreweghe (direction).
(Lire annonce Paris, au mardi 12 mai.)

Le 11. Cathédrale, 21 heures. Tél. : 45-95-38-40. 170 F.

Bordeaux

Mozart

Don Giovanni

Giorgio Surian (baryton),
Matteo Manuguerra,
Vincent Le Texier,
Erich Knodt (basses),
Bruce Ford (ténor),
Michèle Lagrange,
Deborah Riedel,
Martine Mahé (sopranos),
Chœur du Grand Théâtre de Bordeaux,
Orchestre national Bordeaux-Aquitaine,
Sir Alexander Gibson (direction),
Jutta Gleue (mise en scène).

Bordeaux continue de fêter Mozart, malgré les restrictions budgétaires qui viennent d'être imposées à la ville et dont l'orchestre « municipal » va souffrir. Belle distribution dans laquelle on remarque la présence de Vincent Le Texier et de la formidable Michèle Lagrange.

Le 8, 21 heures ; le 10, 14 h 30. Grand Théâtre. Tél. : 56-52-75-21. De 35 F à 200 F.

Lille

Rossini

Le Turc en Italie

John del Carlo,
Enrico Fissore (basses),
Susan Roberts (soprano),
Ernesto Palacio,
Juan Luque (ténors),
Alberto Rinaldi (baryton),
Bernadette Cullen (mezzo-soprano),
Pro Musica Chorus de Londres,
Bournemouth Sinfonietta,
Michelangelo Veltri (direction),
Luis Pasqual (mise en scène).

L'Opéra de Lille reprend du service. Cet opéra de Rossini devrait bien aller à Luis Pasqual, le directeur du Théâtre de l'Europe. A remarquer la présence de la soprano Susan Roberts et du ténor Ernesto Palacio.

Le 11. Opéra, 20 h 30. Tél. : 20-55-93-06. De 60 F à 250 F.

Strasbourg

Grieg

Concerto pour piano et orchestre

Chostakovitch

Symphonie n° 10

Tzimon Barto (piano),
Orchestre philharmonique de Strasbourg,
Yan-Pascal Tortelier (direction).

Que va bien pouvoir faire l'énigmatique Tzimon Barto du *Concerto* de Grieg ? Avec lui, on ne sait jamais. Doué de qualités indéniables, son jeu témoigne parfois d'un sens de l'épate qui peut ne pas coller avec cet ouvrage sincère et un peu naïf qui laisse une marge de manœuvre limitée à ses interprètes. En seconde partie, la *Dixième Symphonie* de Chostakovitch (l'une des plus réussies du compositeur russe avec la *Huitième*) est dirigée par un chef qui n'a pas été prophète en son pays. La carrière de Yan-Pascal Tortelier doit, en effet, beaucoup à la Grande-Bretagne.

Le 6. Palais de la musique et des congrès, 20 h 30. Tél. : 88-37-67-67. De 80 F à 170 F.

Le pont transbordeur de Marseille, par Herbert Bayer (1928), exposé à l'hôtel de Sully.

Jazz

Festival de la Côte d'Opale

Didier Lockwood fait étape à Etaples (le 7 mai), Dunkerque s'offre une nuit bleue le 8 : *Label bleu*, la maison d'édition d'Amiens présente ses principaux enregistrés : Humair, Portal, Mosalini, Beytelmann, Caratini, Ducret, Benita, Allouche, Emler, Jeanneau, Badault, Barthélémy... Revue de détail des principaux créateurs hexagonaux, fourragères d'égos et compétitions, c'est l'assurance de beaucoup de musique sur scène. Le 9 et le 10, place à l'Afrique et aux Africains.

Jusqu'au 10 mai, à 20 h 30. De 60 à 80 F. Renseignements, tél. : (16) 21-30-40-33.

Sunny Murray Quartet

Le monstre doux des tambours, Sunny Murray, l'inventeur du free jazz, l'âme sœur d'Albert Ayler aux mains de forgeron, le placide démolisseur dont tout le monde se méfie aujourd'hui, est en club. Dans une époque où l'on aime que ça tourne, que ça balance, et qu'on fasse danser Suzette, Sunny Murray n'a plus sa place. Ah ! si : au Sunset, entre Bobby Rangell (le 4) et Jean-Marc Jaffet (le 8). C'est un peu comme si on mettait un dauphin dans un aquarium d'appartement. Inévitable.

Les 6 et 7, au Sunset, à 22 h 30. Tél. : 40-26-46-60.

Musique Action 92

Neuvième édition du Festival international des musiques actuelles. Rien à dire : régulièrement, dans des banlieues, dans des campagnes, n'importe où, au Mans, à Uzeste, à Vandœuvre-lès-Nancy ou ailleurs, des gens prennent la mode à l'envers, les circuits à contre-pied et les obligations de guingois. On voit des noms au programme de Musique Action 92 à Vandœuvre, comme autant d'indicateurs : Intervalles, Yves Robert, Deschepper, Joe Mc Phee, Daunik Lazro. On devine des continents étrangers : avec Carbon, Diapason du Père Ubu, My Favorite things, ou l'ensemble Stanislas. On reconnaît des pisteurs, Louis Sclavis, Georges Aperghis, bref on rêve un programme comme on médite sur une table des matières. La plupart des programmes ressemblent aujourd'hui à des livres de cuisine. Certains ont des airs sérieux et déprimants de Lagarde et Michard. De temps en temps, on tombe sur l'équivalent de la revue *Documents*, récemment rééditée par Jean-Michel Place : c'est le cas de Musique Action à Vandœuvre-lès-Nancy.

Du 6 au 13 mai, 54500 Vandœuvre-lès-Nancy. Tél. : (16) 83-57-52-24.

Rock

Fatima Mansions

Pour bien voir Fatima Mansions, mieux vaut aller au New Morning, où l'on recevra à bout portant la rage incommensurable de Cathal Coughlan, le chanteur, qu'à Bercy, le lendemain, où le groupe assurera la première partie de U2.

Le 6. New Morning, 21 h 30. Tél. : 45-23-51-41.

Pale Saints
The Boo Radley

Soirée bruitiste, pleine de guitares distordues et de mélodies noyées sous les décibels. Aussi anglais qu'un sondage électoral erroné.

Le 7. Espace Ornano, 19 h 30. 100 F.

Keziah Jones

Après la sortie de son bel album, Keziah Jones vient donner son premier concert parisien. On le promet aussi intense, mais plus nuancé que sa prestation - déjà très impressionnante - au Transmusicales.

Le 12. New Morning, 21 h 30. Tél. : 45-23-51-41.

Charlatans

Les Charlatans ne méritent même plus leur nom. A en croire leur dernier disque, ils se sont sérieusement mis à jouer, à composer. Mais que reste-t-il de leur charme de sales gosses ?

Le 12. Bataclan, 20 heures. Tél. : 47-00-30-12. 132 F.

The Ramones

La longévité des Ramones est aussi surprenante que réjouissante, cet acharnement thérapeutique sur une adolescence qui aurait dû passer il y a une quinzaine d'années prend des proportions surnaturelles.

Le 12. Elysée-Montmartre, 19 h 30.

Musiques du monde

Cheb Khaled

Cheb Khaled, roi du raï, séducteur à la voix d'or, le genre d'artiste qui inspire les inventeurs de surnoms et fait pâmer les dames. Enfin (surtout), un auteur de chansons.

Le 12 mai à Olympia, 20 h 30. Tél. : 47-42-25-49.

La sélection
« Classique » a été établie par Alain Lompech.
« Jazz » : Francis Marmande.
« Rock » : Thomas Sotinel.
« Musiques du monde » : Véronique Mortaigne.

ARTS

Nouvelles expositions

Lyon

Muzeum Sztuki W Lodzi

Sait-on que le Musée Sztuki de Lodz possède une collection d'art du vingtième siècle de tout premier ordre ? Que cette collection constituée pendant soixante ans comprend des œuvres de Schwitters, Klee, Léger, Picasso, Ernst, Beuys, Opalka, Boltanski, etc ? Et que le Musée d'art contemporain de Lyon l'expose largement ? L'ELAC, dans le même temps, présente les travaux inédits de huit artistes polonais d'aujourd'hui.

Musée d'art contemporain, 16, rue Président-Edouard-Herriot, 69001. Tél. : 78-30-50-66. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 18 heures. Du 8 mai au 27 septembre. 20 F.

Espace lyonnais d'Art contemporain, Centre d'échanges de Perrache, 69002. Tél. : 78-42-27-39. Tous les jours de 10 heures à 20 heures. Du 8 mai au 27 septembre.

Nantes

Sir Edward Burne Jones

Le musée de Nantes vient de faire l'acquisition d'un portrait peint par Burne-Jones, et se trouve désormais le seul musée français, avec celui d'Orsay, à posséder un tableau de l'artiste préraphaélite. Pour fêter l'événement, il propose cent dix de ses dessins, qui proviennent des collections du Fitzwilliam Museum de Cambridge. Une rareté.

Musée des Beaux-Arts, 10, rue Georges-Clemenceau, 44000. Tél. : 40-74-53-24. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 13 heures à 17 h 45, dimanche de 11 heures à 17 heures. Du 6 mai au 28 juillet.

Paris

Clodion

Claude Michel, surnommé Clodion, sculpteur au temps de la Révolution et de l'Empire, a produit en abondance des petites galanteries en terre cuite, qui ont fait sa réputation. L'exposition – une centaine d'œuvres – le montre sous d'autres jours : monumental, traitant la pierre et le marbre, et pratiquant le bas-relief.

Musée du Louvre, hall Napoléon, entrée par la pyramide, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 29 juin. 35 F (comprenant l'accès à l'exposition Clodion).

Louis Faurer
Lee Friedlander

Connu comme photographe de mode (*Harper's Bazaar, Charm, Vogue*), Louis Faurer, admirateur de Walker Evans et Robert Frank, présente son travail personnel réalisé uniquement dans les rues de New-York. Dans ses formidables autoportraits, Lee Friedlander utilise son corps et son visage comme trace de sa présence ou comme modèle à bon compte, hors de tout narcissisme.

Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-36-53. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 heures. Jusqu'au 1er juin. 25 F (entrée du musée).

Cubismes tchèques

Pendant une quinzaine d'années, de 1910 à 1925, est apparu à Prague et en Bohême ce qu'il est convenu d'appeler le Cubisme tchèque. Inspiré par le Cubisme français, ce mouvement empruntait aussi à l'Expressionnisme allemand, voire norvégien. La peinture, le design sous toutes ses formes ont participé à cette école, mais aussi, et cela donne un résultat étrange, l'architecture : comment être en effet architecte cubiste et se jouer de l'angle droit ?

Centre Georges-Pompidou, Galerie du CCI, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 17 mai.

Dessins de Miro

Cinquante des quatre-vingt-dix dessins de Miro conservés au Musée national d'art moderne y sont exposés, divers et spontanés, tout au long du parcours, de 1924 à 1977. Où deux tâches, trois points et quelques traits légers suffisent à faire naître du monde, sinon le monde. Et beaucoup de poésie, avec ou sans le mot calligraphié ou écrit.

Centre Georges-Pompidou, salle d'art graphique, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 7 juin.

Rupprecht Geiger

Apprécié outre-Rhin, mais pratiquement inconnu en France, Rupprecht Geiger (né en 1908, à Munich) est un peintre qui travaille la couleur, le rouge en particulier depuis vingt ans. L'exposition de l'Hôtel des arts rappelle ses débuts dans les années 40, sa défense de la peinture non figurative au sein du groupe Zen 49, avec Baumeister et Bissier, et insiste sur ses « monochromes » récents.

Fondation nationale des arts, Hôtel des arts, 11, rue Berryer, Paris 8e. Tél. : 42-56-71-71. Tous les jours sauf mardi de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 18 mai. 18 F.

Guimard

Cinquante ans après sa mort, une trentaine d'années après la destruction des ➡

LA SÉLECTION DE LA SEMAINE

➡

entrées de métro qu'il avait dessinées pour Paris, voici la première exposition monographique sur Hector Guimard, le maître de l'Art Nouveau français. Où l'on découvre qu'au-delà des questions de « style », son œuvre fut portée par une réflexion ambitieuse faisant fusionner l'architecture, l'art et la vie.

Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Tél. : 40-49-48-14. Tous les jours sauf lundi et 1er mai de 10 heures à 18 heures, jeudi de 10 heures à 21 h 45, dimanche de 9 heures à 18 heures. A partir du 20 juin ouvert de 9 heures à 18 heures. Jusqu'au 26 juillet. 32 F (billet jumelé musée-exposition : 45 F).

Paul Hankar

Venue, comme il se doit de Bruxelles, cette exposition révèle un des maîtres de l'Art Nouveau, dont la capitale belge fut un remarquable foyer, bien au delà de la célébrité du seul Horta. Bruxelles, impitoyable pour son patrimoine, a fait beaucoup disparaître de l'œuvre de Paul Hankar, comme tant d'autres chefs-d'œuvre. Comme le massacre n'est pas près de s'arrêter, il faut aller visiter cette exposition, non seulement pour le plaisir, mais par esprit de solidarité.

Centre Wallonie-Bruxelles à Paris, 127-129, rue Saint-Martin, Paris 4e. Tél. : 42-71-26-16. Tous les jours sauf lundi de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 7 juin. 20 F.

Hommage à Charles Sterling

Une vingtaine de tableaux, du Maître de Moulins à Matisse, y sont confrontés aux commentaires de l'éminent historien de l'art (et conservateur au Musée du Louvre de 1929 à 1961). Qui a fait connaître la peinture française du dix-septième siècle et révélé La Tour, a beaucoup étudié la nature morte, et encore plus les primitifs français.

Musée du Louvre, pavillon de Flore, porte Jaujard - côté jardin des Tuileries, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi de 9 heures à 17 h 15, un lundi sur deux et tous les mercredi jusqu'à 21 h 15. Jusqu'au 22 juin. 31 F (ticket d'entrée au musée).

Rolf Iseli

Coups de crayon intempestifs, giclées de couleurs, tas de matière... si violence et humeurs batailleuses il y a chez ce Suisse, qui parfois fait penser à Arnuf Rainer, elles ne balayent pas tout. Sous les griffures : la plage, une colline, un visage, des passages doux. La double exposition du Centre culturel suisse et de la galerie Philip permet de découvrir aussi le graveur.

Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois, Paris 3e. Tél. : 42-71-44-50. Tous les jours sauf lundi et mardi de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 24 mai.

Ellsworth Kelly

Le savait-on? C'est à Paris, où il a vécu plusieurs années, après la guerre, que le peintre américain Ellsworth Kelly a forgé son art abstrait dur et pur. Des dessins, des collages, des photographies (inédites, de murs et fenêtres de l'île Saint-Louis) comme notes de travail, en amont des peintures témoignent de ses recherches d'alors. Presque une leçon.

Galerie nationale du Jeu de Paume, place de la Concorde, Paris 1er. Tél. : 42-60-69-69. Tous les jours sauf lundi de 12 heures à 19 heures, samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures, mardi jusqu'à 21 h 30. Jusqu'au 24 mai. 30 F.

Le Passé recomposé

Le Gray, Bisson, Marville, Le Secq, Baldus, Charnay, Atget... en un voyage depuis la cathédrale de Reims jusqu'à la pyramide de Izamal au Mexique. Et cent cinquante photos dûment restaurées, qui proviennent de la riche collection de la bibliothèque du Musée des arts décoratifs. L'exposition présente également les techniques de restauration et de conservation de ces photos historiques.

Musée des arts décoratifs - Palais du Louvre, 107, rue de Rivoli, Paris 1er. Tél. : 42-60-32-14. Tous les jours sauf lundi, mardi de 12 h 30 à 18 heures, dimanche de 12 heures à 18 heures. Jusqu'au 28 juin. 20 F.

Le pont transbordeur et la vision moderniste

Construit en 1905, par le roi du câble, Ferdinand Arnodin, le pont transbordeur de Marseille a fasciné, dans les années 20 et 30, plus d'un plasticien : Moholy-Nagy, Man Ray, Florence Henry notamment, qui l'ont photographié, ou filmé. Outre 54 tirages originaux sur ce motif constructif, et le film de Moholy-Nagy sur Marseille, l'exposition, qui vient du musée Cantini, propose aussi, à Paris, un section sur l'histoire des ponts transbordeurs et les activités de l'ingénieur Arnodin.

Caisse nationale des monuments historiques, Hôtel de Sully - 62, rue Saint-Antoine, Paris 4e. Tél. : 44-61-20-00. Tous les jours sauf lundi de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 28 juin. 25 F.

Les Lautrec de Lautrec

Lautrec lithographe et affichiste en deux cent cinquante-trois numéros, du café-concert au champ de course, en passant par le bordel : c'est plus qu'un complément à l'exposition du Grand Palais. Les œuvres sont extraites du fonds conservé à la BN, en particulier du don que la comtesse de Toulouse-Lautrec avait fait en 1902, peu de temps après la mort de son fils.

Bibliothèque nationale, galeries Mansart et Mazarine, 1, rue Vivienne, Paris 2e. Tél. : 47-03-81-10. Tous les jours de 10 heures à 20 heures. Jusqu'au 31 mai. 30 F, 20 F avec un billet du Grand Palais. Conf. à 18 h 30.

Les Vikings

Les Vikings étaient-ils ces brutes assoiffées de sang et de pillage que nous décrivent les chroniques médiévales? Une exposition ambitieuse, organisée avec le concours des musées de Stockholm, d'Oslo et de Copenhague, nous présente des commerçants doués pour le négoce, des navigateurs habiles, des artisans inventifs et des poètes à l'imagination fertile. Une civilisation qui, très tôt, a su intégrer les apports extérieurs.

Grand Palais, galeries nationales, av. Winston-Churchill, pl. Clemenceau, av. Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 44-13-17-17. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 12 juillet. 40 F.

Sima

On connaît mal Josef Sima, une grande figure pourtant, qui comme l'avait fait Kupka, établit un pont entre la scène artistique tchécoslovaque et Paris. En silence, il glissa à travers plusieurs courants de la peinture abstraite, du cubo-futurisme à l'art informel, évolua dans les parages du surréalisme, finit par trouver sa lumière, dans le dedans des tableaux. En quelque deux cents œuvres, une rétrospective, accompagnée d'une exposition documentaire sur le *Grand Jeu*, et d'un parcours à travers une quinzaine d'ateliers d'artistes de Prague et de Bratislava.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-61-27. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 10 heures à 17 h 30, mercredi jusqu'à 20 h 30. Jusqu'au 21 juin. 35 F (comprenant l'entrée de l'exposition « le Grand Jeu »).

Toulouse-Lautrec

De tous les artistes célèbres de la fin du dix-neuvième siècle, Toulouse-Lautrec était un des derniers à ne pas avoir eu droit, depuis longtemps, à une grande rétrospective. Il ne perdait rien pour attendre : tous les médias s'en mêlant, l'exposition – 200 peintures, gravures, dessins et affiches – bat les records de fréquentation.

Grand Palais, galeries nationales, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 44-13-17-17. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Réserv. billets au 48-04-38-86. (de 11 heures à 18 heures), par Minitel 3615 Lautrec et Fnac. Jusqu'au 1er juin. 50 F.

Galeries

Pierre Alechinsky

Où, en une vingtaine de peintures récentes, Alechinsky redéploie son écriture colorée rapide et déliée. Cette fois autour d'une suite d'arbres, avec branches, troncs et racines.

Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran, Paris 8e. Tél. : 45-63-13-19. Tous les jours sauf dimanche de 9 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 18 heures, samedi de 14 heures à 18 h 30. Jusqu'au 24 juin.

Pascal Dusapin

Les manuscrits de Stockhausen et de nombreux compositeurs contemporains (Xenakis par exemple) témoignent de leur volonté de faire preuve là aussi d'un geste artistique. Le jeune compositeur Pascal Dusapin va plus loin en écrivant des partitions injouables, constructions rigoureuses ou courbes impossibles à démêler, devant lesquelles l'œil s'égare et la conscience perd pied.

Espace temporaire Orcofi, 48 bis, av. Montaigne, Paris 8e. Tél. : 44-43-40-00. Tous les jours sauf dimanche de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 mai.

Moore intime

Des objets en quantité, des os et des pierres trouvés, des sculptures de lointaines civilisations, des dessins et des tableaux de Seurat, Carrière, Vuillard ou Redon y sont mêlés aux œuvres de Moore, dont la maison a été reconstituée par l'architecte Christian Germanaz. Pour ce « Moore intime », tellement moins connu que le sculpteur monumental, Didier Imbert a mis les petits plats dans les grands.

Galerie Didier Imbert Fine Arts, 19, av. Matignon, Paris 8e. Tél. : 45-62-10-40. Tous les jours sauf dimanche de 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures, lundi de 14 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 24 juillet.

Christian Sorg

Peintures récentes. Où le travail de la couleur toujours recommencé, tient lieu de motif. Sorg y est égal à lui même. D'ailleurs il n'a pas tellement de raisons de changer.

Galerie Barbier-Beltz, 7 et 8, rue Pecquay, Paris 4e. Tél. : 40-27-84-14. Tous les jours sauf dimanche, lundi de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 16 mai.

Régions

Arles

Zadkine

Il y avait longtemps que l'œuvre de Zadkine n'avait pas fait l'objet d'une exposition. Depuis vingt ans. Celle que propose le Musée Réattu réunit des bois et des pierres éclairant le parcours austère du statuaire tout au long de la première moitié du siècle. A l'Espace Van-Gogh sont exposées les gouaches plus libres des années 20.

Musée Réattu, 10, rue du Grand-Prieuré, 13200. Tél. : 90-49-37-58. Tous les jours de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures, samedi, dimanche et fêtes de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 14 juin. 20 F.

Espace Van-Gogh, rue du Président-Wilson, 13200. Tél. : 90-49-39-03. Tous les jours de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 14 juin.

Lyon

Flandre et Hollande au Siècle d'or

Les musées de Lyon, de Bourg-en-Bresse et de Roanne ont entrepris de faire découvrir, ensemble, les meilleurs tableaux des écoles flamande et hollandaise du dix-septième siècle conservés dans la région Rhône-Alpes. Lyon propose les peintures d'histoire et les portraits, Bourg-en-Bresse les scènes de genre et les paysages, Roanne les natures mortes, vanités et allégories.

Musée des Beaux-Arts, palais Saint-Pierre, 20, place des Terreaux, 69001. Tél. : 78-28-07-66. Tous les jours sauf lundi et mardi de 10 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 12 juillet.

Musée de Brou, 63, boulevard de Brou, 01000. Tél. : 74-45-39-00. Tous les jours de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. Jusqu'au 20 septembre.

Musée Joseph-Dechelette, 22, rue Anatole-France, 42300. Tél. : 77-70-00-90. Tous les jours sauf mardi et fêtes de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 20 septembre.

Meymac

Brigitte Nahon, Ernesto Tatafiore

Brigitte Nahon est un sculpteur français d'une trentaine d'années. Ernesto Tatafiore vit à Naples, est plutôt peintre, et a vingt ans de plus. On peut cependant trouver des points communs aux deux artistes exposés à Meymac pour le printemps : un goût pour les constructions et les images légères, précaires, en référence amusée à l'art conceptuel. Non sans poésie.

Centre d'art contemporain, abbaye Saint-André, 19250. Tél. : 55-95-23-30. Tous les jours sauf mardi de 14 heures à 18 heures, samedi, dimanche de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 31 mai. 15 F.

La sélection « Arts » a été établie par : Geneviève Breerette. « Architecture » : Frédéric Edelmann. « Photo » : Michel Guerrin.

DISQUES

Chanson

Guesh Patti

Gobe

Ne revenons pas sur les diverses définitions du verbe « gober ». Retenons-en le sens de consommation rapide et sans détails, en l'occurrence ici celle du cri. Arraché à la gorge, trituré en dents de scie sur le mode supposé du rock n'roll, il traverse les onze titres du nouveau Guesh Patti, album américain produit par Bobby Z, et né d'un flirt poussé avec les accolytes du studio de Paisley Park, à Minneapolis (l'antre de Prince). Mariage princier qui accouche d'une rythmique archi-musclée, librement lancée derrière une chanteuse qui s'acharne à dévoiler le charme puissant d'une voix qu'elle a affranchie des formalités de la mélodie et de la nuance. Acharnement surtout à perpétuer l'image sexy conquise de haute lutte avec *Etienne*.

Wake Up, le titre pressenti au rang de premier tube, pourrait bien en être un. Trois notes sifflées en prélude, une première phrase facile à retenir (*« Tu m'dis que non, mais moi je sexy »*), un clip efficace et vulgaire (un joli peintre, une bicyclette, et l'on se barbouille allègrement de toutes les couleurs). Les paroles sont de Guesh Patti, qui danse pourtant bien.

1 CD EMI 798988.

Arthur H

Bachibouzouk

Higelin, trop Higelin, Arthur! Pourtant inspiré, il suit les traces du genre inventé par Jacques, histoires non fléchées, mi-parlées, mi-chantées d'une voix rocailleuse. Un fantôme asthmatique, un grand marabout, etc. La ménagerie de la famille H traverse le monde en laissant vagabonder les mots (Robert, l'aveugle et son copain Jack : dix couplets; le général en plein spleen londonien : huit seulement, mais plus étirés), les images (*« Luc un gamin de la cité/Il était pauvre et vraiment laid »*, etc.).

Bien. Une fois évacués ces défauts (la pratique de l'écriture automatique ?), le deuxième album d'Arthur H regorge de trouvailles, de mélanges instrumentaux, d'une vraie richesse de sons puisés, de-ci, de-là, dans les cultures les plus diverses, grâce, notamment, aux services de David Coulter (percussions, orgue, violon, banjo, marimba, guimbarde, ondes Martenot). Arthur joue du piano, bien sûr, mais aussi de l'accordéon et du célesta. Brad Scott (basse) et Paul Jothy (batterie) sont toujours là pour assurer le minimum jazz. Mais ils ont été renforcés par quatre cuivres et un percussionniste (Edmundo Carneiro, venu de chez Higelin).

Tout cela forme un drôle de gang de bachibouzouks, qu'on aimerait bientôt voir en scène pour mieux s'amuser. Parfois, Arthur H veut bien se donner la peine de retrouver son sens mélodique. Ce qui nous vaut de savourer un tendre *Con comme la lune*, équilibré et caustique comme il faut.

CD Polydor 513355.

V. Mo.

Jazz

John Scofield Quartet

Meant To Be

A cette cadence, John Scofield va finir par publier des disques comme d'autres des périodiques. En kiosque. Lettre hebdomadaire. Ici, le guitariste, dont on va renoncer à rappeler qu'il vient de chez Miles Davis, se fait doubler par Joe Lovano, autre nom très sollicité du moment (ténor et clarinette). Marc Johnson est à la basse et Bill Stecart se complaît dans un numéro de présence renforcée aux drums – c'est le goût du temps. Le paquet de onze disques est bien ficelé, varié, enlevé. Parfaitement dans le ton de l'époque et bourré d'idées.

1 CD Capitol-Blue Note 954 792.

McCoy Tyner Big Band

The Turning Point

On ne va pas faire l'injure à McCoy, vingt-cinq ans après la mort de Coltrane, d'en arrêter l'image à ce quartette resté sans succession. McCoy, comme l'appellent les musiciens, est un des pianistes les plus actifs de la scène du jazz. Compositions, interprétation, direction d'orchestre, il sait rassembler et faire jouer. Ici, une tribu de pointures reprend, sur des arrangements notables et gais – mention spéciale à Steve Turre pour *Let it go*, et Howard Johnson pour *High Priest*, dédié à Monk, – un répertoire de McCoy Tyner, qui vient à la coda reprendre en solo un surprenant *In a Sentimental Mood* (Duke Ellington). On peut joindre ce disque au quintette du même leader, *44th Street suite*, récemment publié par Red Baron (Sony 469 284) avec David Murray, Arthur Blythe, Ron Carter et Aaron Scott.

1 CD Polygram 513 163.

The Jimmie Lunceford Orchestra

Stomp It Off

Retour au mal-aimé des *Jazz Critics* de l'époque, Jimmie Lunceford, le plus populaire des grands orchestres de scène et de danse, dont il ne pourrait rien rester en disque, en compact surtout, que l'idée pure : soit des arrangements d'une inimitable fausse simplicité et des solos qu'on pouvait passer à l'as, faute de savoir les réinventer. Ecouter, ce devrait être forcément réinventer. Ces originaux Decca datent de 1934, tous enregistrés à New-York City. On peut s'en tenir à une écoute naïve et les trouver naïfs. On peut aussi reconstruire imaginairement le déchaînement contrôlé de ce moment très américain de l'histoire du jazz : Jimmie Lunceford est bien l'autre de Duke Ellington. Une relecture décapante de son œuvre y invite, celle de l'American Jazz Orchestra, dirigé par John Lewis (Limelight 820 846).

1 CD MCA, The Original American Decca Recordings GREP 160 82.

F. M.

Hommage à Florence Foster-Jenkins

L'art vocal sournois

PHÉNOMÈNE vocal unique en ce siècle, Florence Foster-Jenkins ne se produisit que parcimonieusement en public, et si son gosier ne fut pas radiographié, « disséqué » par la Faculté comme celui de Mado Robin qui, miracle de la nature, chantait plus haut qu'une alouette, elle eut la présence d'esprit de graver huit faces dans la cire du 78-tours.



Depuis des années, ces interprétations font le bonheur des accros de la colorature – même si Roland Barthes ne prisait guère un art auquel il songea à consacrer un *addendum* à ses *Mythologies* pour leurs rééditions par les éditions du Seuil. (Perec n'était, semble-t-il, pas du même avis : il se serait inspiré de Foster-Jenkins pour écrire *De l'influence du jet de tomate sur la soprano*, modèle de communication scientifique récemment éditée dans *Cantatrix Sopranica*, l'un des volumes de la collection « Librairie du XXe siècle » du Seuil). C'est, tout du moins, ce que les lyricomanes informés prétendent.

Du temps du microsillon, RCA a toujours pris soin de maintenir cet album à son catalogue : impossible d'en comptabiliser les ventes. Elles furent planétaires. Il était toutefois impossible de se le procurer depuis la disparition du microsillon, et nous attendions impatiemment la réédition de cet Annapurna vocal sur compact : sept ans, cassette dans les starting-blocks, à guetter une éventuelle diffusion dans les programmes de France-Musique ou de Radio-Classique, à chiner en pure perte chez les marchands de disques d'occasion.

Voici que *The Glory (???) of the Human Voice* reparaît dans un son rajeuni, gravée dans le métal éclatant du CD, à l'épreuve du temps sous sa mince couche de polycarbonate.

Nous serions prêts à faire un pacte avec le diable pour assister à l'un des concerts que Florence Foster-Jenkins donna avant guerre, à New-York. Ah! la voir entrer sur scène, cavalier annonçant l'apocalypse du monde lyrique, trembler d'effroi en l'écoutant monter à l'assaut des notes les plus aiguës de l'air de la Reine de la nuit. Que ne ferions-nous pas, en effet, pour être de ce public qui eut le bonheur d'être remercié de sa présence héroïque (les asthmatiques, les hypertendus et les cardiaques devaient fournir une décharge médicale pour pouvoir entrer dans la salle) par une pluie de pétales de roses qu'elle lui lançait après son dernier *bis* (un soir, émue aux larmes par l'affection de son public, elle balança le panier avec).

RCA, dont le fonds d'archives est presque aussi riche que celui d'EMI, a complété ces vingt-huit minutes par un digest du *Faust* de Gounod, dans l'interprétation moins légendaire, certes, mais tout aussi remuante, de la soprano Jenny Williams et du baryton Thomas Burn. Ces témoignages d'un âge d'or qui semble à jamais révolu sont une sacrée leçon pour les patrons des maisons de disques. Qu'ils ne s'étonnent plus si les mélomanes jettent aujourd'hui leur dévolu sur les interprétations historiques.

ALAIN LOMPECH

★ *The Glory (???) of the Human Voice* : airs de la Reine de la nuit de *la Flûte enchantée*, des clochettes de *Lakmé*, de *la Chauve-Souris*, *Like a Bird* et *Sérénade mexicaine* de McMoon, *la Tabatière à musique* de Liadov, *la Perle du Brésil* de David (avec flûte et piano), *Biassy* de Bach-Pavlovich et extraits de *Faust* de Gounod. Cosme McMoon et un accompagnateur anonyme (piano). 1 CD RCA « Gold Seal » GD 61175.



1 9 9 2



COLL. CHRISTOPHE L.

L'EUROPE ET SES FANTÔMES

LES premiers mots de *Nosferatu* reviennent comme une devise : *« Lorsqu'il eut passé le pont, les fantômes vinrent à sa rencontre. »* Les fantômes du passé envahissent les écrans du cinéma européen, tels que le Festival en propose un instantané. Certains sont bienveillants. Ainsi ceux de l'enfance perdue dont le Britannique Terence Davies, après le si beau *Distant Voices*, continue d'entretenir la flamme sombre et chantante avec *The Long Day Closes*; ou les souvenirs réinventés par Ingmar Bergman dans son scénario des *Meilleures Intentions*, réalisé par Billie August. Un acte de justice envers ses parents, sur lesquels il porta, dans ses films et dans son autobiographie, *Laterna Magica*, les plus noirs regards. Il leur rend aujourd'hui une innocence et une joie de vivre imprévues.

Mais ce sont surtout les démons de l'Europe qui campent dans ces films. Ils sont moins le reflet des conflits sociaux (évoqués par James Ivory dans *Retour à Howards End*) ou des résurgences du colonialisme (*Quelque part vers Conakry*, de Françoise Ebrard) que celui des deux monstres enfantés par le vingtième siècle : l'horreur nazie et ses inquiétants rejetons; les perversions du communisme et les béances ouvertes par sa défaite.

La mémoire de la Shoah irrigue *Warszawa*, du Polonais Janusz Kijowski, *les Nuits de cristal*, de la Grecque Tonia Marketaki, ou *Prague*, de l'Anglais Ian Sellar, tandis que le spectre de l'antisémitisme contemporain hante les films russes (*lire page suivante*). Si le souvenir des massacres et de l'oppression perpétrés au nom du socialisme réel occupent aussi les cinéastes de l'ex-URSS, l'Allemande Elma Sander-Brahms remet à l'épreuve des faits et des sentiments l'utopie communiste, tandis que son compatriote Rudolf Thome cherche à rebâtir sur le vide laissé par la disparition de la RDA.

Cette conscience de l'Histoire ne va pas forcément sans faux-pas; le cliché, la bonne conscience ou l'effet esthétisant guettent certains de ces films. Peu importe, est-on tenté d'écrire : quelque chose comme un cinéma européen, qui ne serait pas seulement une combinaison de calculs financiers, veut naître; il cherche son esthétique et prend en charge un passé qui, de toute façon, lui colle à la peau (1).

Tous ces enjeux sont au centre d'un film à surveiller de près, *la Sentinelle*, d'Arnaud Desplechin. Qu'un cinéaste de trente et un ans – révélé il y a tout juste un an avec le moyen métrage *la Vie des morts* – parvienne à refléter l'ensemble de ces questions politiques et esthétiques est à la fois remarquable et prometteur. Le cinéma de Desplechin se situe aux antipodes du cinéma d'esbroufe et d'effets formels qui est souvent la signature des jeunes réalisateurs. Refusant les poncifs et les simplifications, il organise un jeu complexe sur la mémoire – celle de la guerre, du monde qui en est issu et de la façon dont les changements de l'Est affectent l'ensemble du continent – qu'il faufile dans une histoire contemporaine, où romance et espionnage, portrait d'une génération, mystère et fantastique font excellent ménage.

Pour de multiples raisons, les « têtes de liste » du cinéma européen ne sont pas à Cannes cette année (à part Almodovar, membre du jury) : ni Godard ni Fellini, ni Moretti ni Kaurismaki, ni Wenders ni Kubrick. On attend toujours leurs équivalents d'Europe de l'Est, même s'il existe des prétendants légitimes comme Guerman, Mouratova, Lounguine, Kanevski ou Kusturica. En leur absence, beaucoup de balbutiements et quelques envolées ébauchent le langage de demain, forgé par les mots et les maux d'hier.

J.-M. F.

(1) Les *Cahiers du cinéma* publient à l'occasion du Festival un « spécial Europe » qui opère un très complet tour d'horizon des cinématographies nationales, des mécanismes économiques et des personnalités marquantes. Et plusieurs articles analysent les conditions de naissance de véritables – et créatifs – « cinémas d'Europe », contraints de naviguer entre les écueils de l'américanisation, du formatage communautaire et du régionalisme frileux.

R-E-N-C-O-N-T-R-E
avec Emmanuel Salinger

LA SENTINELLE DE LA MÉMOIRE

Après avoir étudié à l'IDHEC pour devenir cinéaste, Emmanuel Salinger, vingt-huit ans, joua un petit rôle dans la Vie des morts. *Desplechin demanda à Salinger de travailler avec lui à la version définitive du scénario de* la Sentinelle, *puis lui proposa d'en interpréter le rôle principal. « Coadaptateur » du film et interprète de ce personnage de Mathias (étudiant en médecine légale mal dans sa peau et dans le monde), Emmanuel Salinger parle du travail d'Arnaud Desplechin et des enjeux du film.*

« ARNAUD DESPLECHIN a consacré cinq ans au scénario, seul puis en collaboration avec Pascale Ferrant. Leur version était déjà très aboutie, puisqu'elle avait permis l'obtention de l'avance sur recettes. Et Noémie Lvovsky a également été proche du projet durant toute sa conception, jusqu'au casting. Avec moi, il a surtout cherché à mieux structurer le récit : il avait accumulé des pages et des pages, plutôt des disquettes et des disquettes de documentation et de notes. Nous avons cherché à élaguer et à clarifier le scénario, même si le film reste complexe. C'est lui qui était exigeant, il a passé un mois à m'expliquer pourquoi le script n'était pas satisfaisant, il pratique beaucoup l'art de penser contre lui-même.

» Durant notre travail en commun, la principale référence était les romans de John Le Carré, des chroniques d'espionnage sans péripéties abracadabrantes, aux antipodes de James Bond, qui permettent de parler de politique à travers une fiction. Nous avons aussi revu des films de Resnais ou de Truffaut, pas pour copier ou pour faire des citations, mais pour chercher, par exemple, comment un auteur utilise la récurrence d'un thème à l'intérieur d'une histoire. Contrairement à beaucoup de jeunes cinéastes, Desplechin ne se soucie pas du tout d'originalité, il s'en méfierait plutôt. Il cherche à apprendre, à comprendre comment fonctionne un récit, une scène et la manière dont elle s'intègre à un ensemble.

» Sur le tournage, c'est très différent. Il cesse de se préoccuper de la cohérence, des enchaînements, pour se concentrer sur la scène qu'il tourne, pour essayer de trouver la vérité de cette scène-là. Selon lui, une scène juste apporte plus à l'ensemble du film que si elle est seulement conçue pour raccorder au reste. Tout le film fonctionne ainsi, en faisant passer une partie de l'information et de l'émotion en contrebande, en plus de ce qui est affiché sur l'écran. Après, il a consacré neuf mois au montage. Que ce soit à l'écriture, au tournage ou au montage, il contrôle absolument tout : c'est lui le seul auteur du film.

» Desplechin raconte une histoire, il la raconte complètement et elle lui tient à cœur, mais il y mêle d'autres récits. Certains aspects demeurent volontairement obscurs, ces zones d'ombre et ces interrogations sont nécessaires, le film ne doit pas tout résoudre, il est plutôt fait de questions que de réponses. Ces questions portent sur l'importance de la mémoire, la présence du passé dans le présent. Mathias, le personnage que j'interprète, a vingt-cinq ans et semble sortir de l'enfance, il quitte sa mère, en Allemagne, et vient à Paris pour finir ses études des médecine légale mais surtout pour réaliser ce passage à la vie adulte. Il est un peu rigide et maladroit comme peuvent l'être les enfants, et il a le sens du devoir sans savoir quel est son devoir. Il se retrouve isolé, renvoyé dans le passé, il va se débattre face à cette situation, et à l'attitude des autres, sa sœur, les jeunes gens qu'il connaît, et le pouvoir. Ce passé l'intéresse, mais il n'a pas le testament, il ne sait pas quoi faire de l'héritage.

» L'héritage vient de la guerre, de l'Holocauste, et de la guerre froide. Le film dit que nous venons de là, de cette guerre-là, de ce massacre-là, de cette extermination organisée, scientifique, et que nous sommes travaillés par les interrogations sur la nationalités et le nationalisme. *La Sentinelle* met en doute la « bonne nouvelle » de la fin de la guerre froide et de l'extension mondiale du marché, l'euphorie un peu délirante qui a accompagné la chute du communisme chez ceux qui n'en avaient pas souffert directement, ici à l'Ouest.

» Il s'interroge aussi sur la différence, en particulier dans les séquences avec le personnage juif. Savoir comment on vit avec des gens différents, comment on fabrique un terrain d'entente, qui n'est jamais donné, c'est tout de même la question centrale de la démocratie.

» Arnaud Desplechin fait partie de cette génération de jeunes cinéastes qui, comme Rochant ou Carax, chacun à sa manière, veulent à la fois raconter une histoire et s'interroger sur le monde dans lequel ils vivent *(liste dans laquelle on pourrait inclure, entre autres, Mehdi Charef, également sélectionné de la compétition officielle)*. A une époque où on n'a plus guère de repère, le cinéma aide à se poser des questions, à clarifier la façon dont on voit les choses et à les mettre en jeu pour que d'autres puissent aussi réfléchir. »

J.- M. F.

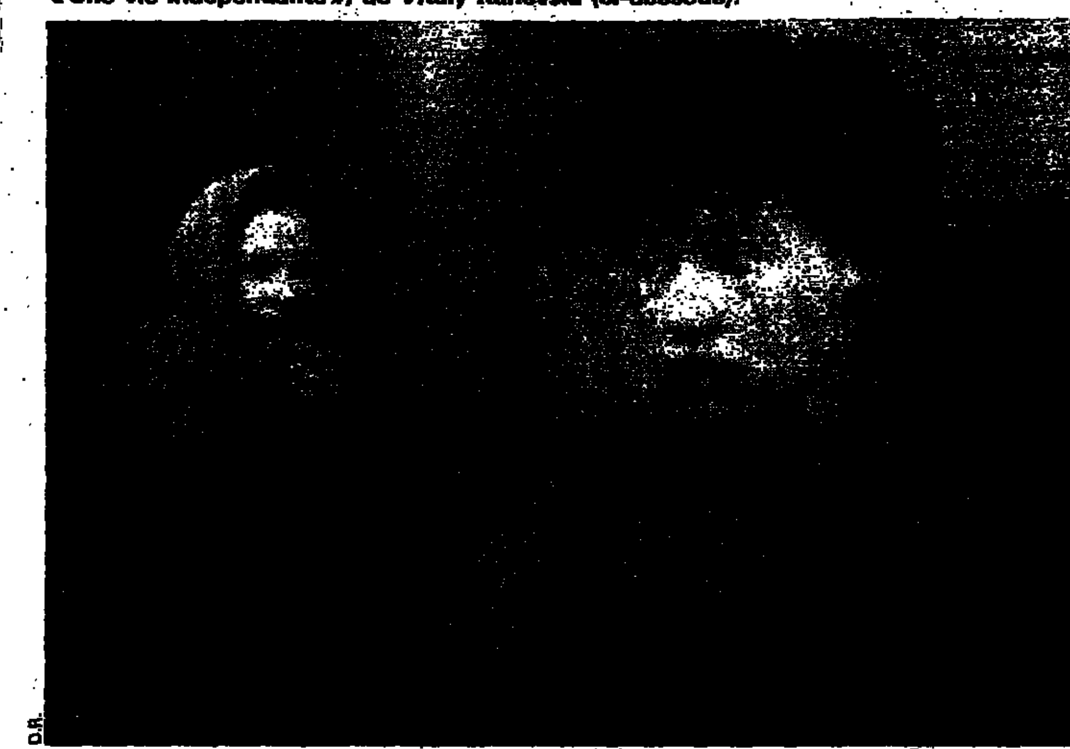
IMAGES D'UN EMPIRE EN APESANTEUR

Luna Park *ou* Une vie indépendante : *le rapprochement des titres des films de Pavel Lounguine et de Vitaly Kanevski – tous deux sélectionnés pour la compétition officielle – pourrait définir l'état du cinéma russe ou même celui de l'ex-Union soviétique. Un cinéma très présent sur la Croisette, avec sept titres (toutes sections confondues), alors que celui de l'Europe de l'Est fait pâle figure avec seulement* le Vacancier, *du Hongrois Can Togay et* le Chêne *du Roumain Lucian Pintilié.*



A. BEZOUKLADNIKOV/SYGMA

«Luna Park», de Pavel Lounguine (ci-contre). «Une vie indépendante», de Vitaly Kanevski (ci-dessous).



D.R.

LE cinéma de la CEI a conquis son indépendance contre les structures bureaucratiques qui l'ont si longtemps étouffé... et protégé. Il se retrouve aujourd'hui dans une sorte d'espace intersidéral, livré à lui-même. Son ancienne autorité de tutelle (Goskino, le «ministère» du cinéma) a explosé, laissant place à des instances dans chaque République. La principale, Roskino à Moscou, a perdu ses locaux et est obligée de squatter le bâtiment du ministère de la culture, à l'heure même où elle prétend rompre le cordon ombilical avec le gouvernement.

Cet organisme est présidé par Armen Medvedev (après que Nikita Mikhalkov en eut refusé le poste), qui fut l'homme de la perestroïka au sein de l'ancien Goskino. Victime de coupes drastiques dans son budget, Roskino a renoncé à toute fonction de production ; il est de fait dépossédé de l'essentiel des activités de distribution et d'import-export qu'assurait sa branche Sovexport – devenue l'étique Rossexport, – et n'a plus un sou pour organiser des festivals. Aspirant à devenir un équivalent du Centre national du cinéma français (organe de réglementation et de régulation), Roskino planche sur l'élaboration de textes qui mettraient un peu d'ordre dans l'anarchie où a sombré l'industrie.

Même situation à l'Union des cinéastes soviétiques, qui fut l'un des fers de lance de la glasnost. Certes, elle a survécu mais elle est victime d'un double morcellement : elle fédère les unions des différentes Républiques et réunit les différentes catégories professionnelles. Si son président, Davlat Khudunazarov, est resté en poste, il ne dirige plus guère qu'une coquille vide.

Le sort de son confrère Igor Maslennikov, réalisateur qui préside l'Union des cinéastes russes, n'est guère plus enviable. Il est à la tête d'une structure réduite à trois personnes, sans budget ni moyens matériels. Fortement politisés, ses rapports avec ses homologues des autres Républiques dépendent largement des relations entre les gouvernements des nouveaux Etats. Au mieux, on espère que cette Union – et ses «sous-unions» – pourra s'occuper de la promotion des films à l'étranger et de leur présence dans les festivals internationaux, à l'instar d'Unifrance.

L'«indépendance», c'est encore les grands studios livrés à eux-mêmes et aux impératifs de rentabilité, studios eux-mêmes éclatés en unités de production dont la créativité dépend de la personnalité de celui qui en assume la direction : le pire comme le meilleur. La plupart se contentent de rentabiliser le matériel et le personnel existants, en les louant à des productions privées, russes ou étrangères.

En 1991, les films se sont multipliés comme des champignons, souvent vénéneux. Ainsi la mise en chantier de productions (des centaines !) dont le tournage ne s'achèvera jamais, ou de films terminés mais pas distribués. Leur raison d'être est connue : le blanchiment d'argent. Ce n'est pas forcément celui de la «mafia» au sens strict (même si elle y contribue), mais celui des revenus de l'économie parallèle, plus importante que l'économie officielle. Il semble pourtant que les fonctions de blanchiment n'aient pas donné les résultats escomptés, et que le nombre de «faux films» soit déjà appelé à baisser : moins de cent, probablement, en 1992, contre au moins quatre cents l'an dernier. Mais déprimante, aussi, la prolifération des médiocres polars à forte teneur de violence et de sexe, imités des séries B (ou X, ou Z) américaines. Le public s'est, dans une large mesure, détourné des salles sous l'effet de la paupérisation et de l'augmentation du prix du billet. Il ne s'y rend plus guère que pour voir les sous-produits dont Hollywood a inondé un marché nouvellement ouvert. Chacun pouvant aujourd'hui, sans grande difficulté, créer à Moscou ou à Tachkent sa société de production, l'imitation de ces sous-produits bat son plein, même si l'accès aux écrans demeure très aléatoire.

Les structures officielles de la distribution ont disparu et le premier magnat qui tenta de l'organiser à son bénéfice, Ismaïl Tagi-Zade, a adopté un profil bas depuis des déboires financiers et judiciaires. Celui qui prétend à sa succession, Marc Roudenstein, suit une stratégie beaucoup plus discrète que son flamboyant prédécesseur, qui débarquait avec une cour de centaines d'affidés à Cannes l'an dernier.

La situation des salles est tout aussi confuse : de troubles affrontements font rage entre les divers prétendants (États, municipalités, personnels organisés en coopératives) à ces anciennes propriétés d'une URSS qui n'existe plus. La salle française de Moscou, le Mir, vient ainsi d'être victime d'une privatisation sauvage qui a plongé tout le monde dans l'embarras. Voilà pour le «Luna Park» qu'est devenu le cinéma ex-soviétique.

Les films présentés à Cannes ne reflètent pas la production de l'ex-Union soviétique, c'est heureux, et malheureux. Heureux en ce qu'elle a évité toute cette sous-production de minables films de genre. Malheureux parce qu'elle ne rend pas compte de ce qui se fait dans nombre de Républiques, alors qu'on sait, grâce à d'autres festivals, que les pays baltes, l'Arménie ou, plus encore, les Républiques asiatiques donnent naissance à des œuvres intéressantes. Des sept films de Cannes, six sont russes, et un géorgien.

Les deux films de la sélection officielle sont dans le droit fil des premières œuvres qui firent connaître leurs auteurs. Littéralement dans le cas de Vitaly Kanevski, puisque *Une vie indépendante* est la suite de *Bouge pas, meurs, ressuscite*, avec les deux mêmes jeunes comédiens (l'interprète de la petite fille qui mourait dans le premier film joue le rôle de la sœur de celle-ci dans le second), dans le même *no man's land* sibérien à la fin de l'ère stalinienne.

Luna Park est moins explicitement la suite de *Taxi Blues*. Mais il s'ouvre sur des scènes de cette guerre civile dont Pavel Lounguine avait dit que son premier film était la prémonition, avant de chercher les voies difficiles de la réconciliation entre un jeune loubard, leader d'un gang adepte des raids antisémites, et son père juif dont il vient de découvrir l'existence.

Foncièrement «russes», ces deux films sont, d'un point de vue financier, des films français, même si leurs producteurs ont dû trouver un interlocuteur sur place, en l'espèce des petites sociétés créées par les réalisateurs eux-mêmes. La coproduction est, avec «l'argent noir» en voie de tarissement, le principal ballon d'oxygène du cinéma russe – et la France joue un rôle pilote dans ces collaborations. Si les deux films sélectionnés étaient très attendus, au moins deux autres ont été «recalés» alors qu'on comptait également sur eux : *le Milicien amoureux*, de Kira Mouratova, et *Moscou-Parade*, d'Ivan Dikhovitchni. Deux autres productions françaises.

Si le thème de l'antisémitisme est au centre de *Luna Park*, il apparaît aussi, de manière inattendue, dans *Une vie indépendante*. Et il colore le premier film, prometteur, de Valeri Todorovski, *l'Amour*, transformant sa chronique d'une éducation sentimentale en inquiétant témoignage. Non plus inquiétant, mais carrément horrifique, *le Tchékiste* d'Alexandre Rogojkine étale, avec quelque complaisance, les scènes de boucherie de l'épuration bolchevique, juste après la révolution d'Octobre – *le Tchékiste* est lui aussi une production française, plus exactement la «version film» de l'un des sept téléfilms commandés par la SEPT à des metteurs en scène russes.

Les deux autres films russes, *les Jours heureux*, d'Alexeï Balabanov, et *le Reflet dans le miroir*, de Svetlana Proskourina, renouent avec ce qu'on appelle (à tort) «l'esthétique tarkovskienne», héritage détourné de l'auteur d'*Andreï Roublev*. Doutes existentiels, onirisme et fumerolles y règnent sans partage. Ces six films relèvent d'un genre que les Russes ont baptisé *tchernouka*, sombres descriptions du passé ou du présent, que ce soit sous l'angle réaliste ou métaphorique, d'un point de vue individuel ou historique et social.

Tchernouka encore, la vaste fresque *Eux*, du Géorgien Levan Zakareichvili, qui accompagne durant plus de dix ans (du brejnevisme dominant à aujourd'hui) la trajectoire d'un *vitelloni* de Tbilissi devenu *zek* dans un goulag sibérien puis homme de main d'un dealer ouzbek. Le film passe avec brio de la chronique en demi-teinte aux éclats sombres et violents d'un film noir. Un changement de ton qui signale peut-être la naissance de ce cinéma d'action de bonne facture dont Joël Chapron, qui a visionné des dizaines de films pour la sélection cannoise, décèle l'émergence.

De passage à Paris au début de l'année, le réalisateur Eldar Riazanov, qui fut immensément populaire dans son pays tant que le cinéma russe y fut apprécié, disait : *«La société est malade. Tant qu'elle n'ira pas mieux, le cinéma chez nous n'ira pas mieux...»* Comment dit-on «ils ne sont pas sortis de l'auberge» en russe ?

J.-M. F.

RENCONTRE avec Philippe Godeau

LE DISCRET DE GENTILLY

Lorsqu'il créa sa société de distribution, Pan-Européenne, Philippe Godeau ne se doutait pas qu'il serait, moins de trois ans plus tard, l'un des hommes en vue du Festival de Cannes. Encore moins qu'il serait devenu producteur, pour faire exister l'un des films les plus attendus sur la Croisette, Une vie indépendante, *de Vitaly Kanevski.*

EN ces temps de très graves difficultés pour les distributeurs indépendants, le parcours de Philippe Godeau, cet «ancien» – jeune, il a 30 ans – de chez Gaumont, a de quoi faire rêver ses confrères. Parcours marqué par des succès qui ont pour noms *Bouge pas, meurs, ressuscite*, le premier film de Kanevski, mais aussi *la Discrète*, de Christian Vincent, et *Toto le héros*, de Jaco Van Dormael, deux autres premiers films, ou *Paris s'éveille*, d'Olivier Assayas.

A Cannes, outre *Une vie indépendante*, Pan-Européenne sera présente avec l'un des trois films français de la compétition officielle, *la Sentinelle*, du jeune cinéaste Arnaud Desplechin, avec le document réalisé en hommage à Patrick Dewaere par Marc Esposito, avec *A Stranger Among Us* de Sidney Lumet et *Bob Roberts* de Tim Robbins sélectionné par la Quinzaine des réalisateurs. Et pendant le Festival, à défaut d'y être sélectionné comme la rumeur en a longtemps couru, sortira en France le 13 mai *Confession d'un barjo*, le deuxième film de Jérôme Boivin.

Autant de titres qui illustrent une politique du «jeune cinéma» (Godeau bute sur le mot), en tout cas une série de choix qui contribuent à renouveler les annuaires du cinéma. L'itinéraire de Philippe Godeau, grâce auquel il classait sa société en cinquième position des distributeurs français en 1991, a souvent croisé celui du producteur Alain Rocca, qui a notamment accompagné les premiers pas de Christian Vincent après ceux d'Eric Rochant (dont Pan-Européenne a distribué le deuxième film, *Aux yeux du monde*). Une «nébuleuse» qui fonctionne aussi comme un réseau : *«C'est Christian Vincent qui m'a emmené voir* la Vie des morts, *le premier*

➡

ENTRETIEN

1 9 9 2

avec Lounguine et Kanevski

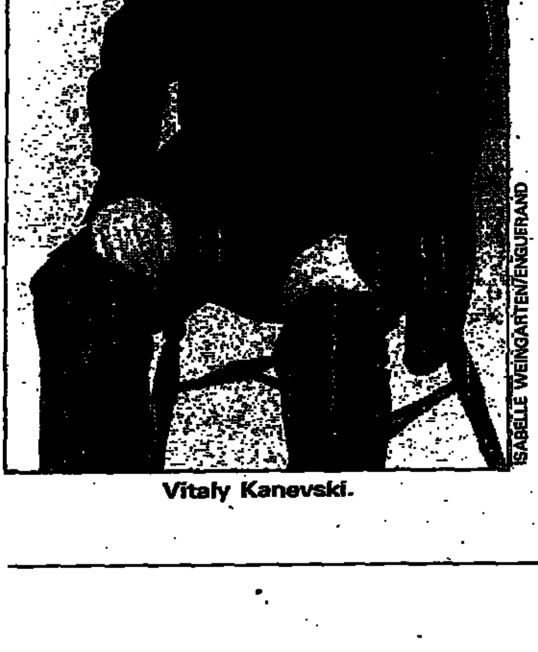
DEUX HOMMES SEULS

Découverts et primés tous deux au Festival de Cannes 1990 avec leur premier film, Pavel Lounguine et Vitaly Kanevski ont réalisé leur seconde œuvre grâce à des producteurs français, et se retrouvent sélectionnés l'un et l'autre en compétition officielle cette année. Lounguine à la silhouette de Gargantua ne ressemble pas plus à Kanevski le râblé que «Taxi Blues» ne ressemblait à «Bouge pas, meurs, ressuscite». «Luna Park» ne ressemble pas non plus à «Une vie indépendante». Pourtant, lorsque ces deux très bons metteurs en scène aux carrières parallèles répondent, chacun de son côté, aux mêmes questions, des jugements, des inquié tudes et des espoirs convergents apparaissent.

«Que s'est-il passé entre votre premier film et le second?

– PAVEL LOUNGUINE : J'ai réalisé le documentaire *Goulag, le secret du bonheur* pour «Envoyé spécial» (1). Puis j'ai écrit le scénario de *Luna Park*, dont j'avais eu l'idée durant les finitions de *Taxi Blues*. Il me paraissait urgent de faire ce film, de raconter cette histoire. J'avais l'impression que les choses se précipitaient en Russie, et effectivement le putsch a éclaté comme nous commencions la préparation du tournage.

– VITALY KANEVSKI : Lors de la présentation de *Bouge pas, meurs, ressuscite* au Festival de Cannes 1990, le scénario d'*Une vie indépendante* était déjà écrit, il n'a pratiquement pas changé depuis. La préparation a commencé en décembre 1990 et le tournage en février 1991. Je suis venu en France en juillet avec le montage définitif, mais j'ai très longtemps travaillé sur le son.



Vitaly Kanevski.

– Comment s'est passée la production de votre film?

– P. L. : Après avoir travaillé avec Marin Karmitz sur *Taxi Blues*, j'ai changé de producteur, Karmitz n'était pas prêt à produire le film très vite, et j'avais ce sentiment d'urgence. Je me suis donc associé avec Georges Benayoun, qui dirige IMA Films avec Paul Rosenberg. Ils ont produit mon documentaire sur le Goulag et nous nous comprenons très bien. Et j'avais créé moi-même une petite société à Moscou, avec l'équipe de *Taxi Blues* dont je ne voulais pas me séparer. Je n'ai fait appel au studio Mosfilm que comme prestataire de services. Lorsque Georges Benayoun est arrivé pour la première fois à Moscou, le putsch s'est déclenché. J'avais peur, je voulais que ma femme quitte le pays; Georges, lui, a toujours dit qu'on allait faire le film quoi qu'il arrive. Et nous l'avons fait, vite et bien, je suis fier d'avoir prouvé que c'était possible, même avec un sujet d'une certaine ampleur comme celui-là.

– V. K. : J'écris toujours mes scénarios pour qu'ils plaisent aux gens, mais en omettant l'essentiel, ou alors je le mentionne dans un code que je suis seul à comprendre. Par exemple, la scène finale n'était pas écrite, même si j'ai toujours su ce qu'elle serait. Il faut se méfier des voleurs d'idées : je montre l'or mais je garde les diamants dans ma poche. J'avais présenté ce projet de scénario à Marin Karmitz et à Parimédia (2). Finalement, j'ai trouvé en Philippe Godeau un interlocuteur prêt à agir vite. De fait j'ai tout de suite eu une caméra et de la pellicule. Et j'avais constitué ma petite société de production à Saint-Pétersbourg pour servir de partenaire, en n'utilisant que l'infrastructure du studio Lenfilm.

– Quelles leçons tirez-vous de cette expérience de coproduction avec la France?

– P. L. : Il est très positif de pouvoir travailler avec les pays européens, et surtout la France, qui est en pointe dans ce domaine. C'est complètement différent avec les Américains; chez eux, le cinéaste n'est pas maître de son film. Tous les films russes faits avec des Français sont des films intéressants. Nous avons utilisé du matériel français, et bien payé les gens sur place, en devises. *Luna Park* aurait été pratiquement impossible à faire avec une production russe.

– V. K. : La France est le seul pays où les droits des créateurs sont bien défendus. On m'a proposé de travailler aux Etats-Unis, j'ai refusé. Je ne peux pas comparer avec une expérience en Russie, tellement mon premier film était fait sans argent et sans soutien. Cette fois-ci, j'étais complètement libre. Et, du point de vue du matériel technique comme des techniciens eux-mêmes, c'est incomparable. Les Russes cassent beaucoup.



Pavel Lounguine.

– Quel jugement portez-vous sur l'état du cinéma en Russie?

– P. L. : La Russie affronte des problèmes beaucoup plus brûlants que le cinéma, les gens n'ont guère le temps de se préoccuper des films. Ils vont moins au cinéma, et, s'ils y vont, c'est pour voir des films américains, les pires films américains. Mais le cinéma aide à comprendre la situation dans laquelle nous vivons, il permet de digérer la réalité, mieux que les études théoriques qui n'aboutissent à rien.

– V. K. : La situation actuelle est intéressante parce que beaucoup de films sont réalisés. Même si la plupart sont mauvais, on va forcément découvrir des nouveaux venus. Tout ça se fait dans un désordre indescriptible, mais ce n'est pas si grave, nous n'avons jamais connu autre chose.

– Avez-vous des liens avec d'autres cinéastes russes?

– P. L. : Non, je me sens seul. Je cherche des affinités parmi les jeunes. Avec IMA Films, nous essayons de produire un jeune réalisateur ouzbek que je crois très prometteur. J'essaie aussi de faire travailler deux scénaristes. Je défends un cinéma énergétique, ouvertement émotionnel, qui n'a pas peur de raconter des histoires à propos de ce qui se passe maintenant. Je n'ai rien de commun avec ceux qui font des films volontairement lents, ésotériques, démagogiques à force d'enfoncer toujours le même clou, et qui méprisent les gens.

– V. K. : Non... Je cherche, mais vraiment non, personne. Chacun se débrouille avec ses propres problèmes.

– Comment expliquez-vous que la plupart des films russes montrés à Cannes, dont les vôtres, évoquent la question juive?

– P. L. : Il n'y a pas de question juive, il y a une question russe. Chaque fois qu'on se pose en Russie des questions de liberté, de démocratie, comme ça a été aussi le cas au début du siècle, la soi-disant question juive resurgit. Elle sert à promouvoir le mythe de l'âme slave. Dans le désarroi actuel, la tentation de faire jouer le ressort nationaliste est très forte, je ne suis pas sûr qu'Eltsine saura y résister. Cette montée du nationalisme me fait peur, et pas seulement en Russie. Il est normal que les artistes le sentent et en parlent.

– V. K. : Dès que quelque chose ne va pas en Russie on crie «A bas les juifs!». J'ai un secret sur cette question, qui sera au centre d'un film que je veux faire, je n'en parlerai pas maintenant. L'étoile de David dans *Une vie indépendante* symbolise toute la sagesse ancestrale, encore vivante, que beaucoup de gens refusent de prendre en compte. La Russie est très difficile à comprendre, elle est morcelée en peuples et en groupes différents, qui semblent ne même pas tous vivre à la même époque.

– Avez-vous des projets?

– P. L. : J'en ai deux, l'un est un gros film sur la mafia russe, qui se déroulera à Moscou, Berlin et New-York. La mafia est très intéressante. Elle est effrayante parce qu'elle contrôle l'essentiel du pays. Plus rien d'autre ne fonctionne. Mais en même temps, c'est l'embryon du nouveau capitalisme, tous ceux qui veulent faire quelque chose s'adressent à elle. Et je veux parler aussi de cet être étonnant créé par soixante-dix ans d'histoire, qui continue à exister, l'*Homo sovieticus* : être incassable, combatif, qui entre dans le corps des démocraties comme une lame de couteau. Je connais des gens comme ça, des gens puissants et riches formés par l'Union soviétique. Ce film serait une coproduction avec IMA Films en France et associerait une petite part américaine, pour pouvoir tourner à New-York.

» L'autre projet est plus modeste. Ce sera une coproduction avec la France qui se fera plus vite, l'histoire d'une bande de rockers de banlieue qui sont engagés pour jouer un morceau à la télé et se font rouler.

– V. K. : Je sais ce que je veux faire, mais je ne veux pas le dire. Ce ne sera sans doute pas une nouvelle suite avec le même personnage. Pas maintenant en tout cas, bien qu'il soit probable que j'y revienne un jour. Ce sera une nouvelle coproduction avec la France, mais je ne sais pas avec quel partenaire.»

Propos recueillis par
JEAN-MICHEL FRODON

(1) Ce document exceptionnel a été diffusé sur Antenne 2 le 26 septembre 1991.

(2) La joint-venture franco-russe pilotée par UGC, qui gère également le cinéma Mir à Moscou.

➡

film de Desplechin», se souvient Godeau avec gratitude. Loin de Neuilly et des Champs-Elysées, dans ses bureaux d'une impasse paisible de Gentilly, il explique : *«Il y a beaucoup de films et de cinéastes que j'aurais aimé distribuer, mais auxquels je n'ai pas accès. Je ne suis pas de taille à lutter contre les grosses sociétés qui travaillent déjà avec les auteurs reconnus. Alors j'ai préféré me tourner vers les premiers films, tisser des liens avec une nouvelle génération, et continuer avec eux. Et quand il le faut, on s'occupe aussi de la production, comme pour Kanevski.»*

Une vie indépendante (sortie en salles le 30 septembre) a demandé cinq mois et demi de tournage, pour un budget de 10 millions de francs. *«Nous avons permis au cinéaste de bénéficier de moyens «occidentaux», en financement et en matériel, tout en tournant à sa façon, dans son pays. Nous lui avons offert l'indépendance vis-à-vis des structures russes, lourdes, tatillonnes et peu fiables»*. Le projet a reçu le soutien du Fonds d'aide aux coproductions avec les pays d'Europe centrale et orientale mis en place par le ministère de la culture et présidé par Christian Bourgois, et celui du ministère des affaires étrangères. Il a aussi bénéficié d'un apport de la SEPT et de Canal Plus. *«Nous avons été très bien soutenus*, reconnaît Philippe Godeau. *Mais un tournage en Russie reste une aventure incertaine.»*

L'aventure ne lui a pas déplu, puisqu'il récidive à une plus grande échelle, en produisant le prochain film d'un des meilleurs cinéastes russes actuels (avec Kira Mouratova dont Pan-Européenne avait distribué *le Syndrome asthénique*), Alexeï Guerman. Le tournage de *Khroustaliov, ma voiture!*, la grande fresque historique et autobiographique dont le titre rappelle les premiers mots prononcés par Beria après la mort de Staline, durera huit mois et sera la plus grosse production en ex-URSS de l'an prochain.

«Pour nous le mois de mai est crucial» dit Philippe Godeau. Avec la sortie du *Barjo* le 13, du Desplechin et du *Dewaere* le 20 et une forte présence à Cannes, on s'en serait douté. Mais ce sera aussi le moment d'une nouvelle étape dans le développement de Pan-Européenne : son alliance avec Polygram. La *major* de la distribution discographique liée à Philips a décidé de se lancer dans la diffusion de cinéma. Après son implantation à Londres à l'enseigne de Manifesto, elle met en place sa stratégie européenne en commençant par la France, et a choisi Godeau comme partenaire.

«Polygram entre en participation minoritaire, à hauteur de 35 %, explique l'intéressé. *Ce qui permet à Pan-Européenne de se muscler financièrement, et surtout lui ouvre des accès à de nouveaux films, notamment américains. On ne peut pas tenir indéfiniment avec les seuls films français. Je suis fier d'avoir sorti le très beau film de Michel Béna* le Ciel de Paris, *mais je ne suis pas sûr qu'une aventure aussi risquée, aussi peu rentable, sera encore faisable l'an prochain. Et je ne veux pas être acculé, parce que la société s'est développée, à sortir des films qui ne me plaisent pas, seulement pour amortir les frais généraux.»*

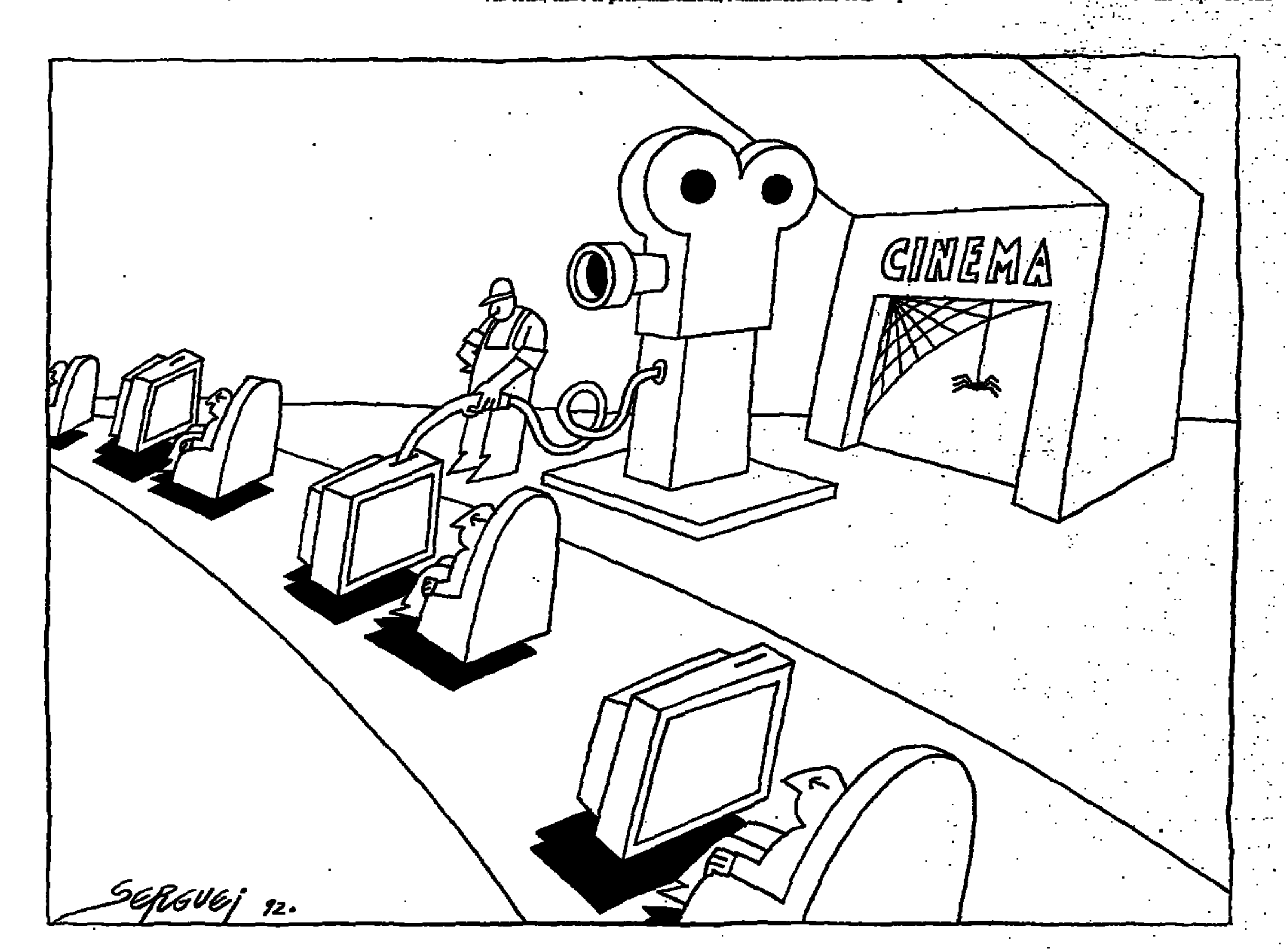
L'apport de Polygram se traduira dès le Festival de Cannes avec le film de Sidney Lumet et celui de Tim Robbins, que Pan-Européenne distribuera à l'automne prochain, en même temps que le nouveau film de Christian Vincent, *Beau fixe*, et sans doute le premier long-métrage de Cyrile Collard, *les Nuits fauves*.

J.-M. F.



LES RAPACES ET LA GRANDE ILLUSION

«La télévision, après tout, ne sera peut-être dans quelque temps que le plus moderne et le plus actif de tous les distributeurs de films» (Orson Welles, Bulletin d'information du Festival de Cannes, 21 avril 1953). Elle l'est. Et cette dépendance, souvent dénoncée mais aujourd'hui irréversible, dissimule désormais de nouveaux dangers.



par Joëlle Farchy

LES œuvres cinématographiques peuvent aujourd'hui être regardées sur les quelque cinq mille grands écrans de France, ou les vingt-trois millions de petits écrans. Au total, le nombre de «visions» des films, tous supports confondus (salles, réseaux de télévision, vidéo) peut être estimé à près de trois milliards et demi par an, alors qu'à l'époque glorieuse du cinéma français (la fin des années 50), celui-ci ne réalisait que quatre cents millions d'entrées environ. Le nombre d'entrées en trente ans a donc été multiplié par près de dix, mais le lieu de la consommation cinématographique s'est déplacé : plus de 95 % des «visions» de films se font sur petit écran.

Chaque Français voit en moyenne deux films par an en salle, il en voit pendant le même temps une cinquantaine à la télévision. Elle fournit des films à domicile et à des prix dérisoires pour le consommateur : en 1991, les téléspectateurs ont eu le choix entre neuf cent trente-trois films sur les chaînes en clair, pour un coût unitaire de quelques dizaines de centimes, alors que le prix moyen d'une place était de 33 francs.

Cette évolution de la demande s'inscrit dans un mouvement irréversible : le cinéma ne retrouvera jamais les niveaux de fréquentation qu'il a connus dans les années 50. L'évolution du mode de vie des individus dans les pays industrialisés exclut tout retour en arrière. Jusqu'à présent, le goût pour le «produit-film» demeure, comme l'attestent leurs scores d'audience à la télévision, mais il est satisfait différemment.

Du côté du financement, les chaînes de télévision assurent aujourd'hui en coproductions et préachats environ 20% des montants investis dans la production française, dont la moitié est attribuable à Canal Plus. En 1991, les télévisions ont apporté 742 millions de francs à l'industrie cinématographique, alors que le soutien public au financement de la production cette même année n'a été que de 251 millions (soutien automatique investi par les producteurs dans de nouveaux films : 161 millions ; avance sur recette : 90 millions). Les Sofica, mises en place par les pouvoirs publics et qui mobilisent les recettes à long terme des télévisions, ont apporté cette même année 173 millions. Depuis cinq ans, la contribution des chaînes en clair a plus que doublé en valeur absolue (165 millions en 1986, 384 millions en 1991), mais le coût de production moyen des films ayant lui aussi quasiment doublé durant cette période, le poids relatif des chaînes (hors Canal Plus) dans le financement est resté quasiment stable, autour de 10% du financement global.

De plus, la télévision est à l'origine de la moitié des recettes d'amortissement revenant aux producteurs et distributeurs de films français (dont plus de la moitié encore est attribuable à Canal Plus) alors qu'elles n'en représentaient que 10 % en 1982. La contribution des salles peut être estimée parallèlement à 70 % en 1982 et moins de 30% en 1991, les exportations restant relativement stables autour de 20% et la vidéo ne parvenant pas à dépasser, pour l'instant, les 5 à 6 %. Enfin, l'apport des chaînes sous forme de participation au compte de soutien met en jeu désormais des sommes importantes (422 millions en 1991). Le cinéma dispose ainsi d'une source de financement indexée sur la prospérité de son principal concurrent.

Au total, entre le préfinancement, l'amortissement et la contribution au compte de soutien, les sommes apportées par la télévision à l'industrie cinématographique ont été multipliées par plus de cinq de 1984 à 1991 pour atteindre 1,5 milliard. Soit l'équivalent de ce que 45 millions d'entrées en salles auraient rapporté. Or ces 45 millions d'entrées correspondent presque au nombre de spectateurs perdus entre 1986 et 1991. Cela signifie très clairement que, sur la seule année 1991, la télévision a compensé par ses ressources les pertes d'entrées subies par l'ensemble de la filière cinématographique depuis cinq ans – cette évolution profite aux producteurs, en partie aux distributeurs et pas du tout aux exploitants.

Première conséquence paradoxale de cette évolution, les plus ardents défenseurs de la diffusion de films à la télévision deviennent aujourd'hui... les producteurs cinématographiques eux-mêmes. Ils craignent par-dessus tout que les revenus procurés par la télévision baissent, sans que l'on soit assuré d'un retour parallèle des spectateurs en salles. Le relatif consensus qui s'est progressivement instauré en faveur des coupures publicitaires dans les films (raison majeure de l'intérêt des chaînes) est à cet égard tout à fait édifiant. Cependant, cette logique économique s'appuie sur deux illusions : la télévision resterait, à l'avenir, la seule source de financement possible du cinéma, et cette intervention croissante pourrait rester sans conséquence sur la nature des films.

La télévision traditionnelle, «généraliste», fonctionne selon deux principes très clairs : celui de la recherche d'une audience maximale et celui de la quasi-gratuité des images. Avant même que le nombre de téléspectateurs ne devienne un enjeu économique, les chaînes de service public cherchaient à maximiser leur audience, c'est-à-dire leur influence dans la société. Cette recherche est devenue vitale depuis qu'il a été admis que les télévisions ne vendent pas des programmes aux spectateurs, mais des audiences (des spectateurs) aux annonceurs publicitaires. Conséquence : les sociétés de télévision sont incitées à satisfaire les consommateurs les plus nombreux – au détriment des besoins des minorités. D'autre part, la livraison à domicile des programmes audiovisuels n'a jamais été perçue comme une relation marchande, du fait du monopole longtemps exercé par l'Etat sur la programmation.

Les nouveaux réseaux de diffusion autorisent la possibilité d'une consommation payante plus ou moins individualisée, qui remet en cause ces deux principes. A la quasi-gratuité des images transmises s'oppose un financement plus direct (par abonnement, ou à la consommation réelle – *Pay per view*). L'abonné d'un réseau câblé, d'une télévision à péage, d'une chaîne payante transmise par satellite ou d'un vidéoclub, doit être séduit et convaincu à chaque fois de renouveler son achat ou sa location. La diversité des offres permet alors de répondre aux désirs spécifiques de groupes restreints de spectateurs. Mais, pour l'instant, les possibilités de financement de l'industrie cinématographique rétablissant une liaison plus directe avec le consommateur final restent largement sous-exploitées : il n'est pas de tradition française de payer les images, comme l'illustrent les difficultés à augmenter la redevance.

L'intervention croissante des chaînes de télévision permet de compenser financièrement les pertes en spectateurs des salles. Mais elle pose – outre les divergences d'intérêt entre les différentes professions du cinéma – la question du maintien d'une création artistique autonome dans une industrie culturelle dominée par l'aval, et plus généralement de l'identité du cinéma au sein d'une «filière image» en pleine expansion.

Depuis le milieu des années 80, sous la pression de la concurrence, l'intérêt des chaînes s'est concentré sur certains types de films, porteurs d'audience garantie à 20 h 30. Cette rivalité accrue a entraîné des hausses de prix sur ces produits : les montants d'achat de droits ont doublé de 1985 à 1987. Parallèlement, l'augmentation de l'offre de programmes, due à la multiplication des chaînes, a amené une pénurie relative de films diffusables. Les chaînes en clair diffusent environ 400 films français par an, alors que la production oscille autour de 130 titres nouveaux. Tandis que, pour respecter ses quotas de films français, Canal Plus diffuse la presque totalité de la production d'une année, cette pénurie a entraîné une augmentation du taux de rediffusion : en 1990, plus de huit films français sur dix étaient des rediffusions.

L'emprise de la télévision sur le cinéma (et parfois l'imbrication des activités au sein de sociétés multimédias) risque de conduire à la mise sur le marché de produits audiovisuels indifférenciés, transformant le film cinématographique en «bien intermédiaire» ayant perdu toute identité. Alors même que le public réclame des produits de plus en plus singuliers.

La télévision rend le spectateur de cinéma plus exigeant : satisfait du tout-venant devant son poste, il veut d'autant plus la rareté, l'extraordinaire, sur grand écran. Mais la télévision, qui rassemble les spectateurs, tend à égaliser les goûts des individus, alors que le cinéma les distingue selon l'âge, le sexe, les catégories socioprofessionnelles... A terme, cette évolution peut limiter la diversité de la production et compromettre encore plus la fréquentation des salles.

La reconnaissance et l'amélioration des particularités du cinéma en salle – qualité de l'image, du son, du service, convivialité – peuvent pourtant lui permettre de conserver son identité et de répondre aux exigences d'un public non homogène. Enjeu d'autant plus vital que si le film de cinéma perdait sa spécificité, il risquerait de n'être même plus adapté aux besoins de l'audiovisuel. Les nouveaux venus (éditeurs vidéo, satellites, réseaux câblés) pourront préférer produire de façon autonome des programmes adaptés à leur propre public. L'essor de l'audience réalisée par les téléfilms à la télévision face aux films de cinéma rend très probable cette évolution.

Le prestige associé, en France, au métier de réalisateur de cinéma et le soutien des pouvoirs publics ont permis d'assurer la nécessaire diversité de la création. Mais l'«auteurisme» a parfois conduit à des excès, en refusant de s'interroger sur l'adéquation des moyens mis en œuvre et des buts esthétiques, mais aussi commerciaux, à atteindre. Surtout, entre les films «d'auteur» (qui ont un besoin crucial du soutien public) et les «films événements», le «film moyen» a de plus en plus de mal à trouver un public en salles.

Ne bénéficiant ni du lancement médiatique exceptionnel réservé aux films événements ni du statut artistique réservé aux films d'auteur et justifiant son exploitation en salle, ce type de film, déjà très fortement financé par l'audiovisuel, se distingue de plus en mal des autres produits multimédias. Il vaudrait mieux les considérer d'emblée comme des téléfilms, et s'interroger sur leur public potentiel et leurs ambitions esthétiques.

Faute de quoi, à plus ou moins brève échéance, la perte de singularité du «produit film» pourrait conduire à la disparition du cinéma. ■

► *Chercheuse à l'université Paris-I, membre du séminaire d'économie du travail, et spécialiste de l'audiovisuel, Joëlle Farchy vient de publier un bilan très complet des relations entre cinéma et télévision, sous le titre* le Cinéma déchaîné *(édité par les Presses du CNRS).*

JACQUES RIVETTE
et le service public

« JEANNE » AU BÛCHER ?

ILLUSTRATION des liens entre cinéma et télévision, et de ses effets pervers : un grand projet de cinéma est aujourd'hui en danger, du fait de l'incapacité des chaînes, plus exactement des chaînes du service public (partenaires naturelles de ce type de films), à le soutenir financièrement. Il s'agit de *Jeanne la Pucelle*, vaste fresque historique longuement méditée par Jacques Rivette et qui doit, en deux films, narrer la vie de Jeanne d'Arc, interprétée par Sandrine Bonnaire.

Le budget, 50 millions de francs, est très élevé pour Rivette, il est plus que raisonnable (environ le coût moyen d'un long métrage français) si on tient compte qu'il s'agit de deux films, et réellement modeste pour une reconstitution historique. Entre ses apports propres, Canal Plus, l'avance sur recettes, une Sofica et les préventes à l'étranger, la productrice Martine Marignac (Pierre Grise production) a réuni la plupart des éléments du puzzle financier nécessaires au film, à l'exception de la pièce maîtresse : l'apport d'une chaîne en clair, qui devrait se monter à environ 7 millions de francs, en coproduction et droits de diffusion.

La raison de ce blocage ? Antenne 2 et FR 3 ont, semble-t-il, d'ores et déjà engagé la totalité de leur budget cinéma pour 1992. La disparition de La Cinq a achevé de verrouiller la situation, plusieurs projets à l'origine pris en charge par la chaîne d'Hachette ayant été récupérés par le service public. Quant à la SEPT, sa dotation de 160 millions de francs destinée à accompagner son passage sur le réseau libéré par la chaîne défunte est tout entière absorbée par la renégociation des droits pour une diffusion hertzienne d'œuvres qu'elle n'avait acquises que pour un passage sur le câble.

« Pour la première fois, depuis dix ans que je suis productrice, je vois le service public se trouver en fin de budget avant même la moitié de l'année, constate Martine Marignac, qui ne souhaite faire le procès de personne mais attirer l'attention sur un état de fait. *Et* Jeanne la Pucelle *n'est évidemment pas le seul film français victime de cette situation. »* Qu'un projet de l'auteur de *Céline et Julie* et de *la Belle Noiseuse*, avec l'une des meilleures actrices françaises, soit ainsi en panne prouve que la dépendance du cinéma envers la télévision n'a pas fini de montrer ses dangers.

J.-M. F.



DOUZE JOURS DE PROJECTIONS PERMANENTES

SÉLECTION OFFICIELLE

COMPÉTITION

OUVERTURE : *Basic Instinct*, de Paul Verhoeven : le 7, à 11 heures, 19 h 30 et 23 h 30. Sortie le 8.
Le Retour de Casanova, d'Edouard Niermans : le 8, à 8 h 30, 14 heures et 19 h 30. Sortie le 13.
Une vie indépendante, de Vitaly Kanevski : le 8, à 11 h 15, 16 h 45 et 22 h 30.
The Player, de Robert Altman : le 9, à 8 h 30, 14 heures et 19 h 30. Sortie le 13.
Luna Park, de Pavel Lounguine : le 9, à 11 h 15, 16 h 45 et 22 h 30.
Howards End, de James Ivory : le 10, à 8 h 30, 13 h 45 et 19 h 15. *Sortie le 13.*
Au pays des Juliets, de Mehdi Charef : le 10, à 11 h 30 et 22 h 30.
Simple Men, de Hal Hartley : le 11, à 8 h 30, 14 h 15 et 19 h 30.
Le Songe de la lumière, de Victor Erice : le 11 à 11 heures et 22 h 30.
Crush, d'Alison Mac Lean : le 12, à 8 h 30, 14 heures et 20 h 15.
Le Voyage, de Fernando Solanas : le 12, à 10 h 45 et 22 h 30.
Hyènes, de Djibril Diop Mambety : le 13, à 8 h 30 et 18 h 45.
The Long Day Closes, de Terence Davies : le 13, à 11 h 15 et 16 h 30.
A Stranger Among Us, de Sidney Lumet : le 14, à 8 h 30, 15 heures et 19 heures.
Les Meilleures Intentions, de Billie August : le 14, à 11 h 15 et 22 heures.
Il Ladro di Bambini, de Gianni Amelio : le 15, à 8 h 30, 14 heures et 19 h 30.
La Sentinelle, d'Arnaud Desplechin : le 15, à 11 heures et 22 h 30.
Twin Peaks : Fire Walk With Me, de David Lynch : le 16, à 8 h 30, 15 heures et 19 h 15.
Dark at Noon (l'Œil qui ment), de Raul Ruiz : le 16, à 11 h 30 et 22 h 30.
Of Mice and Men (Des Souris et des hommes), de Gary Sinise : le 17, à 8 h 30, 14 heures et 19 h 30.
Léolo, de Jean-Claude Lauzon : le 17, à 11 h 15 et 22 h 30.
CLOTURE (hors compétition) : *Far and Away (Horizons lointains)*, de Ron Howard : le 18, à 19 h 10 et 23 h 30.

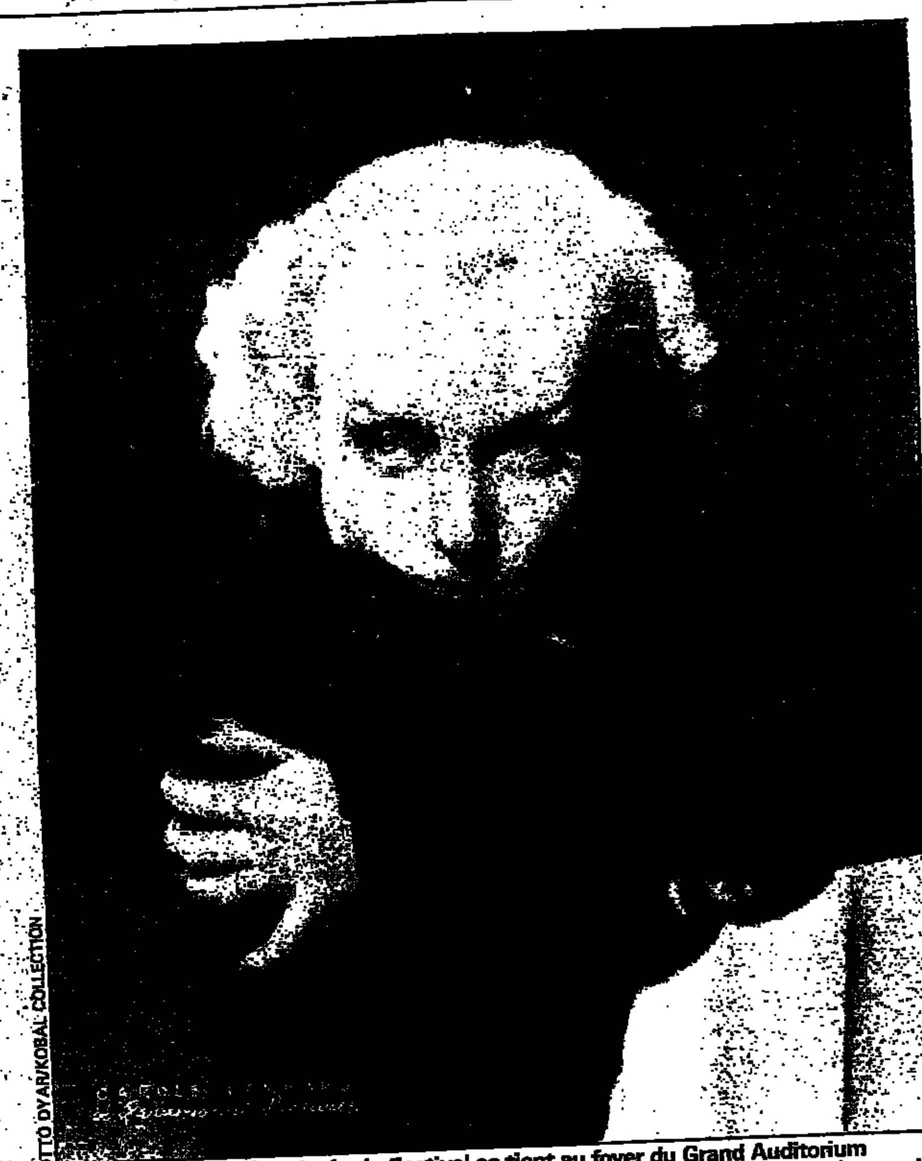
★ Tous les films sont projetés au Grand Auditorium Lumière.

SÉANCES SPÉCIALES

Courts métrages en compétition : le 11, à 14 h 30, Théâtre Claude-Debussy et le 14, à 22 h 30, à l'Espace Miramar.
Sarafina, de Darrell James Roodt : le 11, à 16 h 45, au Grand Auditorium Lumière.
Map of the Human Heart (La Carte du Tendre), de Vincent Ward : le 11, à 22 h 30, au Théâtre Claude-Debussy.
Pather Panchali, de Satyajit Ray : le 12, à 11 heures, au Théâtre Claude-Debussy.
Othello, d'Orson Welles : le 12, à 18 heures, au Grand Auditorium Lumière.
La sélection de Sonika Bo : le 13, à 8 heures, au Théâtre Claude-Debussy.
La Belle et la Bête, de Gary Trousdale et Kirk Wise : le 13, à 14 heures et 21 h 30, au Grand Auditorium Lumière.
Opening Night, de John Cassavetes : le 13, à 17 heures, à l'Auditorium André Bazin. Sortie le 13.
Reservoir Dogs, de Quentin Tarantino : le 13, à 23 h 30, au Grand Auditorium Lumière.
Le Chêne, de Lucian Pintilie : le 15, à 16 h 45, au Grand Auditorium Lumière.
Patrick Dewaere, de Marc Esposito : le 17, à 16 h 45, Grand Auditorium Lumière.

UN CERTAIN REGARD

OUVERTURE : *An Open Window (Une fenêtre grande ouverte)*, d'Eric Mendelsohn, et *Et la vie continue*, d'Abbas Kiarostami : le 8, à 14 h 30 et 22 h 30.
L'Arrivée d'Averill, de Michael Schottenberg : le 9, à 11 heures et 17 heures.
Prague, de Ian Sellar : le 9, à 14 h 30 et 22 h 30.
Oxen, de Sven Nykvist : le 10, à 11 heures et 17 heures.
Le Vacancier, de Can Togay : le 10, à 14 h 30 et 22 heures.
Strictly Ballroom (Rythme de rigueur), de Baz Luhrmann : le 10, à 0 h 15.
Being at Home with Claude, de Jean Beaudin : le 11, à 11 heures et 17 heures.
Mon désir, de Nicky Marshall, et *Cousin Bobby*, de Jonathan Demme : le 12, à 14 heures et 22 h 30.
Modern Crimes, de Alejandro Agresti : le 13, à 11 heures et 17 heures.
Les Fruits du paradis, d'Helma Sanders-Brahms : le 13, à 14 h 30 et 22 h 30.
Lioubov, de Valeri Todorowski : le 9, à 8 h 45 et 19 h 45, le 10 à 14 h 30.
Au bout de la nuit, de Christoph Schaub : le 9, à 11 heures et à 22 h 15. Le 11, à 14 h 30.
My New Gun, de Stacy Lochran : le 10, à 8 h 45 et 19 h 45; le 12 à 14 h 30.
Eux, de Levan Zakareichvili : le 10, à 11 heures et 22 h 15; le 13, à 14 heures.
Warsawa, de Janusz Kijowski : le 11, à 8 h 45 et 19 h 45; le 14, à 14 h 30.
Le Coup de foudre, de Rudolf Thome : le 11, à 11 heures et 22 h 15; le 15, à 14 h 30.
Bob Roberts, de Tim Robbins : le 12, à 8 h 45 et à 19 h 45; le 16, à 14 h 30.
Le Reflet dans le miroir, de Svetlana Proskourina : le 12, à 11 heures et 22 h 15; le 16 à 8 h 45.
Le Amiche del Cuore, de Michele Placido : le 13, à 8 h 45 et 19 h 45; le 16 à 17 heures.
Benny's Video, de Michael Haneke : le 13, à 11 heures et 22 h 15; le 17 à 8 h 45.
Mac, de John Turturo : le 14, à 8 h 45 et 19 h 45; le 17 à 11 heures.
Bezness, Nouri Bouzid : le 14, à 11 heures et 22 h 15; le 17 à 14 h 30.



Durant toute la durée du Festival se tient au foyer du Grand Auditorium une exposition de photos, dont certaines inédites, extraites des archives du grand collectionneur anglais John Kobal, disparu le 28 octobre 1991. Outre Marlene, dont le visage illumine l'affiche de ce quarante-cinquième Festival, toutes les stars d'Hollywood (Rita Hayworth, Lauren Bacall, Ingrid Bergman, Carole Lombard – ci-dessus, – Clark Gable, Robert Mitchum, Fred Astaire...) ont défilé devant l'objectif des grands photographes du cru, qui avaient nom Clarence Sinclair Bull, George Hurrel, Laszlo Willinger ou Otto Dyar.

Les Nuits de cristal, de Tonia Marketaki : le 14, à 11 heures et 16 h 45.
Bad Lieutenant, d'Abel Ferrara : le 14, à 14 h 30 et 22 h 30.
La Mémoire de l'eau, d'Hector Faver : le 15, à 11 heures et 17 heures.
Nuit de noces, de Pol Cruchten : le 15, à 14 h 30 et 22 h 30.
Les Yeux bleus de Yonta, de Flora Gomes : le 16, à 11 heures et 17 heures.
Les Jours heureux, d'Alexej Balabanov : le 16, à 14 h 30 et 22 heures.
American Me, d'Edward James Olmos : le 16, à 24 heures.
CLOTURE : *Le Tchékiste*, d'Alexandre Rogojkine : le 17, à 14 h 30 et 22 h 30.

★ Tous les films sont projetés au Théâtre Claude-Debussy.

QUINZAINE DES RÉALISATEURS

Angel de Fuego, de Dana Rotbergn : le 8, à 11 heures et 22 h 15, le 9 à 14 h 30.
Baduk, de Majid Majidi : le 15, à 8 h 45 et 19 h 45; le 17 à 17 heures.
Pas de pitié pour les pauvres, de Santiago San Miguel : le 15, à 11 heures et 22 h 15; le 17 à 19 h 45.
Dust of angels, de Hsu Hsiao Ming : le 16, à 11 heures et 19 h 45; le 17 à 22 h 15.
Don Quijote, d'Orson Welles, est projeté en séance spéciale le 16 mai à 22 h 15.
Le 18 : Prix de la jeunesse pour les films étrangers, à 11 heures. Cinéma et Liberté, à 14 h 30. Prix de la jeunesse pour les films français, à 17 heures.

★ Toutes les projections ont lieu dans la nouvelle salle Doniol-Valcroze de l'Hôtel Noga-Hilton, à l'emplacement de l'ancien Palais Croisette.

CINÉMAS EN FRANCE

Le Petit prince a dit, de Christine Pascal, précédé de *Pilotes*, d'Olivier Zagar (court métrage) : le 8, à 14 h 30 (A); le 9, à 15 heures et 17 heures et le 16, à 15 heures (B).
Sans un cri, de Jeanne Labrune, précédé du *Trou de la corneille*, de François Hanss (cm) : le 9, à 17 heures (A); le 10, à 15 heures et 17 heures (B). Sortie le 6.
Vagabond, d'Ann Le Monnier, précédé de *Juliette*, de Didier Bivel (cm) : le 10, à 17 heures (A); le 11, à 15 heures et 17 heures, et le 17, à 15 heures (B).
Coupable d'innocence, de Marcin Ziebinski, précédé de *F.X. Messerschmidt*, de Marino Vagliano (cm) : le 11, à 17 heures (A); le 12, à 15 heures et 17 heures et le 17 à 17 heures (B).
Lea, de Christophe Debuisne (cm) et *Versailles rive-gauche*, de Bruno Podalydès (cm) : le 12, à 17 heures (A); le 13, à 15 heures et le 16, à 17 heures (B).
Quelque part vers Conakry, de Françoise Ebrard, précédé de *l'Autre Célia*, d'Irène Jouannet (cm) : le 13, à 17 heures (A); le 14, à 15 heures et 17 heures et le 18 à 15 heures (B).
Les Contes sauvages, de Gérald Calderon et Jean-Charles Cuttoli : le 15 à 17 heures (A). Séance spéciale.
Archipel, de Pierre Granier-Deferre, précédé de *Voleur d'images*, de Bruno Victor-Pujebet (cm) : le 14, à 17 heures (A); le 15, à 15 heures et 17 heures et le 18, à 17 heures (B).

★ Les projections suivies de la lettre (A) ont lieu à la salle Doniol-Valcroze de l'Hôtel Noga-Hilton. Les projections suivies de la lettre (B) ont lieu à l'auditorium Bazin du Palais des festivals.

SEMAINE DE LA CRITIQUE

Home stories, de Matthias Muller (cm) et *la Femme de l'épicier*, de John Pozer : le 8 (A) et le 9 (B).
Le Petit chat est mort, de Fejria Deliba (cm) et *Adorables mensonges*, de Gerardo Chijona, le 9 (A) et le 10 (B).
La Chambre, de Jeff Balsmeyer (cm) et *C'est arrivé près de chez vous*, de Rémy Belvaux, André Bonzel, Benoît Poelvoorde : le 10 (A) et le 11 (B).
Revolver, de Chester Dent (cm) et *Ingalo*, d'Asdis Thoroddsen : le 11 (A) et le 12 (B).
Sprickan, de Kristian Petri (cm) et *Archipielago*, de Pablo Perelman : le 12 (A) et le 13 (B).
Floating, de Richard Heslop (cm) et *J'ai entendu l'ammonite murmurer*, de Isao Yamada : le 13 (A) et le 14 (B).
Les Marionnettes, de Marc Chevrie (cm) et *la Fuite*, de David Ruhm : le 14 (A) et le 15 (B).

★ Les projections suivies de la lettre A ont lieu à l'Auditorium Jean-Louis-Bory, à 11 h et 20 h 30 et à l'Espace Miramar à 15 h et 17 h 30. Celles suivies de la lettre B ont lieu au Studio 13, à 17 h et à l'Auditorium Jean-Louis-Bory, à 22 h 30.

REGARDS SUR LE CINÉMA NORDIQUE

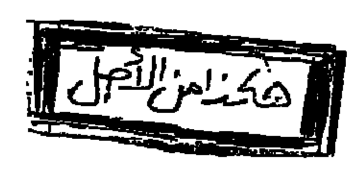
The Boys from St. Petri, de Soren Kragh-Jacobsen : le 10, à 22 h 30.
Sur terre, de Kristin Johannesdottir : le 11, à 22 h 30.
Le Cœur du guerrier, de Leidulv Risan : le 12, à 22 h 30.
La Maison des anges, de Colin Nutley : le 13, à 22 h 30.

★ Tous ces films (hors compétition) sont projetés à l'Espace Miramar.

HOMMAGES ET RÉTROSPECTIVES

Triptyque Lubitsch. *Trouble in Paradise* : le 7, à 16 heures, au Théâtre Claude-Debussy; *Sumurun* : le 8, à 11 heures; *The Marriage Circle* : le 9, à 11 heures.
Italie : *Visto da Rossellini*, d'Adriano Apra : le 10, à 11 heures, et *Carosello Napoletano*, d'Ettore Giannini : le 10, à 19 h 30.
Hommage à Mehboob Khan : le 11, à 22 heures, à l'auditorium André-Bazin et le 17, à 20 heures, à l'auditorium Jean-Louis-Bory.
Animation iranienne : le 16, à 20 heures et le 17, à 22 heures, à l'auditorium Jean-Louis-Bory.
Rétrospective Blake Edwards. *The Party* : le 10, à 16 h 45, au grand auditorium Lumière; *Breakfast at Tiffany's* : le 11, à 11 heures; *Days of Wine and Roses* : le 11, à 20 heures; *The Pink Panther* : le 12, à 11 heures; *Darling Lili* : le 12, à 16 heures, au Théâtre Claude-Debussy; *The Party* : le 12, à 20 heures; *Wild Rovers* : le 13, à 11 heures; *The Pink Panther Strikes Again* : le 13, à 20 heures; *Ten* : le 14, à 11 heures; *S. O. B* : le 14, à 20 heures; *Victor, Victoria* : le 15, à 11 heures; *That's Life* : le 15, à 20 heures.
Hommage aux seconds rôles du cinéma français. *Dédé*, de René Guissart : le 9, à 14 heures, à l'Auditorium Jean-Louis Bory; *Messieurs les ronds-de-cuir*, d'Yves Mirande : le 16, à 11 heures et le 17, à 17 heures; *Le Voleur de femmes*, d'Abel Gance : le 16, à 15 heures et le 17, à 20 heures; *Ils étaient neuf célibataires*, de Sacha Guitry : le 16, à 17 heures et le 18, à 11 heures; *Le Camion blanc*, de Léo Joannon : le 16, à 20 heures et le 18, à 15 heures; *Le Voyageur de la Toussaint*, de Louis Daquin : le 17, à 11 heures et le 18, à 17 heures; *Marie-Martine*, d'Albert Valentin : le 17, à 15 heures et le 18, à 20 heures.

Ce numéro spécial a été conçu et réalisé par Henri Béhar, Jean-Michel Frodon, Colette Godard, Olivier Schmitt, Jacques Siclier, Christine Vos, sous la direction de Danièle Heymann.



CLUB ESPACE CINEMA PHILIP MORRIS, PARTENAIRE OFFICIEL DU 45e FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM, CANNES 92.

Le Club Espace Cinéma Philip Morris soutient et encourage une quinzaine de festivals de cinéma en France. Ceux-ci représentent de grands carrefours d'échanges internationaux d'innombrables thèmes différents d'où jaillissent de nouvelles créations. Aimez le cinéma, le cinéma vous le rendra.



CLUB ESPACE CINEMA PHILIP MORRIS

pour adhérer, renseignez-vous au (1) 35 02 11 00